

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1989-1992)

Artikel: [Rapports = Fundberichte]
Autor: Vauthey, Pierre-Alain / Ramseyer, Denis / Menoud, Serge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Arconciel

Pré de l'Arche

CN 1205, 575 910 / 177 170 / 726 m

Fouille de sauvetage 1991

Repéré par M. David Bonny le 9 juin 1991, le site archéologique du Pré de l'Arche a fait l'objet d'une fouille de sauvetage au cours de l'été 1991. Les recherches portèrent sur une surface de plus de 1500 m² et se soldèrent par la découverte d'une vaste nécropole romaine qui fut en grande partie fouillée (fig. 1). Dans l'impossibilité de pouvoir mener à terme dans les délais impartis le dégagement des sépultures menacées par les travaux de construction, les archéologues prélevèrent en bloc la plupart des tombes.

La nécropole, implantée en bordure orientale d'un grand plateau dominant la vallée de la Sarine, se situe à plus de 300 m d'un important établissement gallo-romain sur un terrain présentant une légère dénivellation. La frange occidentale du site avait malheureusement été défoncée par les machines de chantier. Aussi, bon nombre de sépultures avaient déjà disparu avant l'intervention du Service archéologique. Outre 80 sépultures, la partie explorée révéla diverses constructions, à savoir un vaste enclos quadrangulaire, un petit bâtiment et divers aménagements périphériques.

L'enclos funéraire (19 m x 10,60 m) constituait l'aménagement le plus ancien du site. Couvrant une surface de plus de 200 m², il était délimité par un mur de pierres sèches. Il renfermait quatre sépultures à incinération, à l'origine peut-être davantage, si l'on tient compte du fait que toute sa partie septentrionale avait été profondément arasée par les machines de chantier. Occupant une position centrale dans l'enclos, une tombe mesurant plus de 1,70 m d'envergure présentait un mobilier particulièrement abondant et riche: de par son importance, cette sépulture pourrait avoir déterminé la construction de l'enclos.

Un bâtiment maçonné compléta ultérieurement le plan de la nécropole. Mesurant 10,35 m x 7,85 m, la construction funéraire fut implantée au milieu d'anciennes incinérations, à 1,20 m de distance de l'enclos. Près de l'angle oriental de l'édifice fut découverte une stèle anthropomorphe constituée de plusieurs blocs de molasse grossièrement taillés.

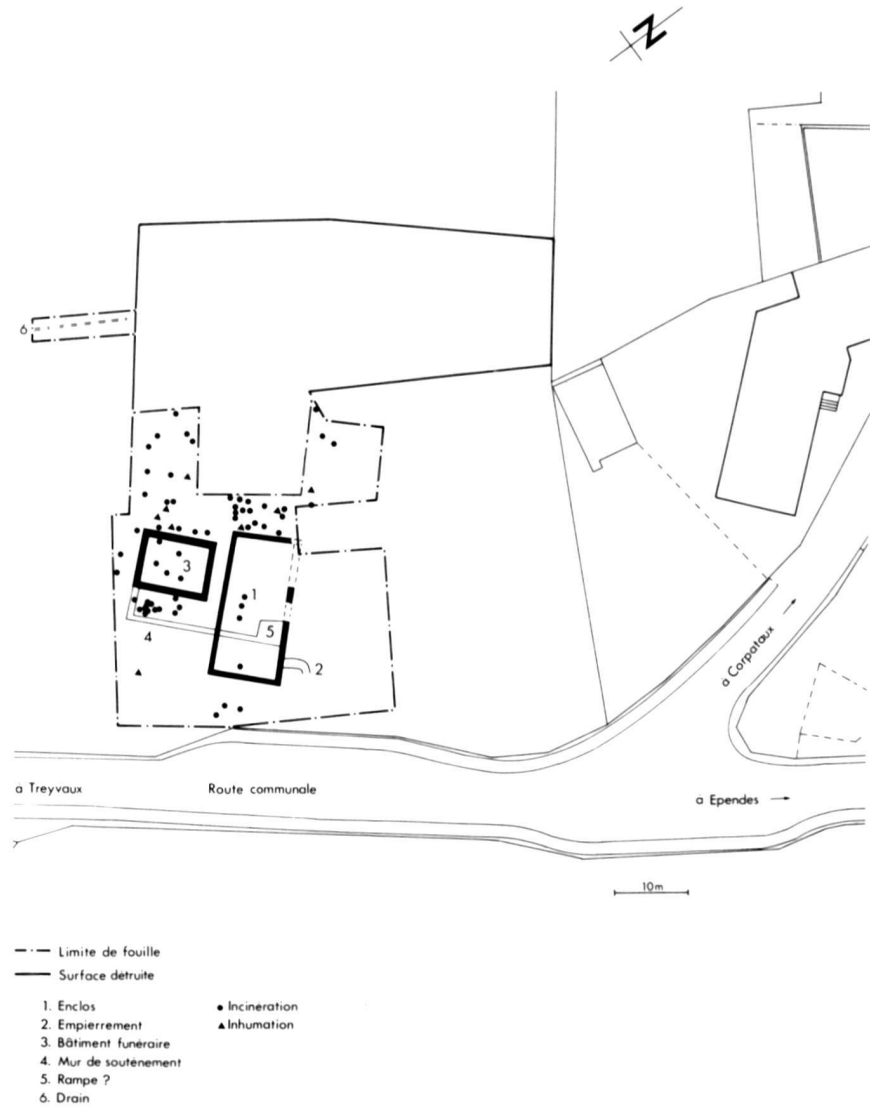


Fig. 1 Arconciel / Pré de l'Arche. Plan schématique de la nécropole (1:1000)

La plupart des sépultures fouillées se concentraient à l'ouest des constructions funéraires dans la partie basse du site. Si l'on admet que la plus grande partie de la nécropole a été explorée, on ne connaît par contre toujours pas les limites exactes de l'aire funéraire. Seule certitude: la nécropole ne se poursuit pas au-delà de l'enclos en direction de l'est. Quelques tombes éparses ont été repérées en limite de fouille sud, entre l'enclos et l'actuelle route communale reliant Arconciel à Treyvaux. La proximité de la route n'a cependant pas permis de pousser plus avant les investigations dans cette zone. L'extension des recherches dans la partie occidentale de l'aire funéraire, urgente du fait de la mise en péril des tombes par un projet de construction, est prévue pour une prochaine étape.

A ce jour, la nécropole a livré quelque 80 sépultures qui attestent une fréquentation du site durant les qua-

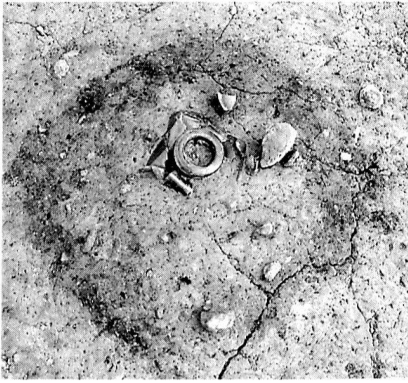


Fig. 2 Arconciel / Pré de l'Arche. Sépulture à incinération avec urne en verre

tre premiers siècles de notre ère. L'incinération est le mode de sépulture prédominant: on dénombre 72 cas¹ (fig. 2) alors que l'inhumation n'est représentée qu'à huit reprises. Aucune aire de crémation n'a cependant été observée. Les incinérations se caractérisent par une grande diversité typologique: le type «bus-tum» (la crémation a lieu à l'emplacement de la tombe) est toutefois inexistant. Les dimensions varient fortement d'une sépulture à l'autre: si les plus petites ne présentent qu'un diamètre de 0,30 m, les plus importantes mesurent près de 3 m d'envergure.

Les inhumations présentaient des ossements dans un état de conservation relativement mauvais. Tous les squelettes reposaient en position de décubitus dorsal. La présence d'un cercueil en bois a été observée dans un cas.

L'étude de cette nécropole, la plus importante recensée à ce jour sur territoire fribourgeois, se poursuit actuellement et fera l'objet d'une publication exhaustive.

P.A.V.

Sarine PRO, MA

Arconciel

Penez

CN 1205, 574 850 / 178 050 / 634 m

Sondages 1991

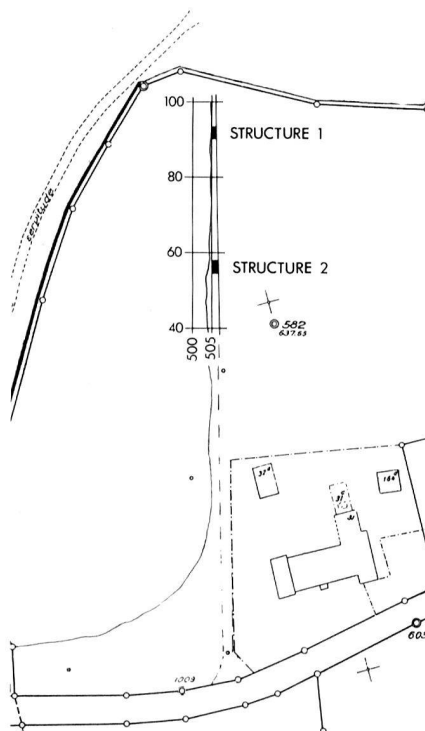


Fig. 3 Arconciel / Penez. Situation géographique des vestiges (1:2000)

¹ Sous réserve de la fouille complète des tombes prélevées et d'une détermination anthropologique du contenu des fosses.

² Nous remercions M. Rémi de l'entreprise Jean Pasquier, de Bulle, d'avoir annoncé la reprise des travaux d'extension de la gravière, suite à la découverte du site, et de nous avoir permis de travailler dans les meilleures conditions. Le chauffeur de la pelle mécanique a notamment procédé à des décapages de surface sur la zone entourant les structures découvertes, sous la surveillance de l'archéologue.

³ Nous remercions M. David Bonny, de Fribourg, d'avoir signalé sa découverte au Service archéologique cantonal.

⁴ Le sauvetage a été réalisé du 24 au 28 juin 1991 par Mmes Catherine Roquetet, Anne Bergner, Milka Humbert et l'auteur de l'article.

En juin 1991, lors de travaux d'exploitation de la gravière située en bordure de la route reliant la carrière de la Tuffière et le village d'Arconciel², deux fosses sont apparues dans le profil ouest du chemin vicinal menant au Bois d'Avaud³. Une équipe composée de quatre personnes se rendit alors sur les lieux pour effectuer un sauvetage archéologique⁴.

Comme une extension importante de l'exploitation de la gravière était prévue pour l'automne 1991 (un hectare supplémentaire à ouvrir à l'est du chemin), il s'agissait d'évaluer l'importance et la valeur du site (fig. 3).

L'intervention

Dans un premier temps, le travail consista à trier les sédiments tombés devant les structures repérées, afin de récupérer les éventuels objets archéologiques susceptibles de fournir quelques indices chronologiques et quelques informations concernant la nature et la fonction des vestiges découverts.

Dans un deuxième temps, on procéda au nettoyage des profils (nettoyage fin à l'emplacement des structures, nettoyage plus rapide sur le reste de la stratigraphie qui borde le chemin sur une longueur de 130 m).

Enfin, dans un troisième temps, après avoir fait le relevé photographique et les dessins des coupes nettoyées, on procéda à la fouille systématique des structures proprement dites. La couverture végétale (humus) fut enlevée au-dessus des deux points signalés et on ouvrit aux deux endroits un sondage de 2 m x 1 m.

Description des structures

Fosse n° 1 (fig. 4)

Stratigraphie: la base de la fosse, de forme concave, située à 80 cm sous le niveau du sol actuel, était bien marquée par un dépôt de charbons de bois très dense, de 2 à 10 cm d'épaisseur. La partie haute de la structure était en revanche mal conservée: on ne distinguait pas les parois latérales, de sorte qu'il était difficile d'en mesurer le diamètre. Dans la partie supérieure, les charbons étaient diffus et mêlés aux sédiments environnants. On ne distinguait ni argile rubéfiée, ni pierre brûlée. Cette fosse en forme de cuvette devait avoir à l'origine une profondeur de 35 à 40 cm. Elle avait été creusée dans un sol de limon grossier. Le gravier proprement dit,

exploité industriellement au XX^e siècle, est situé 2 m plus bas.

Décapages: un premier nettoyage de surface à la truelle fut effectué une fois l'humus retiré. Des particules de charbons dispersées dans un sédiment limoneux fin et peu caillouteux apparaissaient sur le premier niveau dégagé. En enlevant couche par couche les sédiments placés au-dessus de la structure repérée dans le profil, on put constater que les charbons éparpillés sur le sol dégagé présentaient une concentration plus forte sur la partie ouest du sondage. C'est à une profondeur de 70 à 75 cm seulement qu'apparaissait enfin la limite d'une fosse circulaire de 80 à 90 cm de diamètre (fig. 5).

L'inventaire du mobilier, une fois la fosse vidée, consistait en 14 tessons de céramique grossière et un fragment de perle en verre, également protohistorique. Les charbons de bois analysés (135 fragments, dont quelques morceaux bien conservés) appartiennent à du chêne, aucune autre essence n'ayant pu être reconnue.

Fosse n° 2 (fig. 6)

Stratigraphie: la base de la fosse dont les limites apparaissaient clairement sur le profil était située à 1,30 m sous la surface du sol. La largeur de la structure était de 90 cm, sa hauteur de 50 cm. Au-dessus de la cuvette de section quadrangulaire, des petits charbons de bois étaient mêlés au limon naturel sur une épaisseur de 20 cm environ et à sa base, on remarquait la présence de quelques galets portant des traces de feu, alors que les autres n'étaient pas brûlés. Les parois argileuses rubéfiées et le fond, également rougi par le feu, délimitaient parfaitement le contour de la structure. La couche cendreuse et les charbons étaient denses et épais dans la partie inférieure (sur 20 à 30 cm d'épaisseur), plus fins et plus diffus dans la partie supérieure; quelques nodules d'argile brûlée y étaient dispersés. Les charbons de bois identifiés (47 fragments) appartiennent à du chêne, aucune autre essence n'ayant pu être identifiée. Les dernières traces de charbons étaient encore perceptibles 70 cm au-dessus de la base de la structure où quelques pierres marquaient encore la limite de fermeture de la fosse. Un seul tesson de céramique grossière fut recueilli lors du nettoyage du profil.

En étudiant le profil, on put repérer

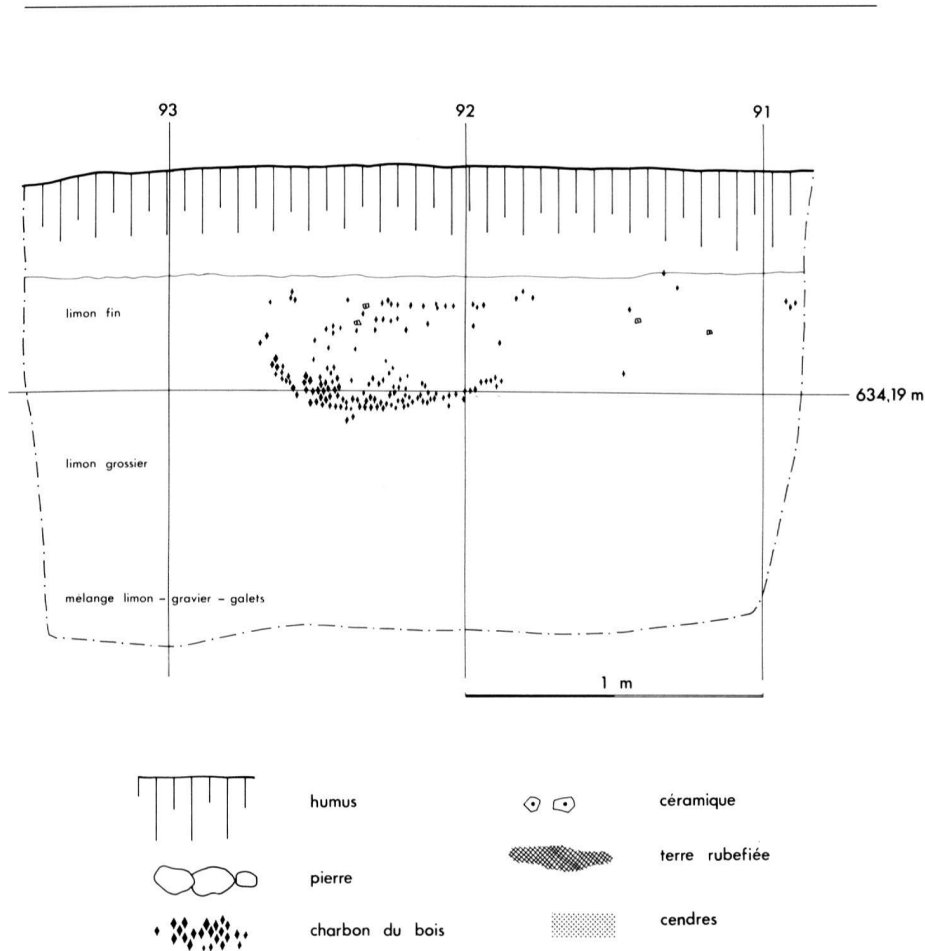


Fig. 4 Arconciel / Penez. Fosse n° 1 vue en coupe (1:25)

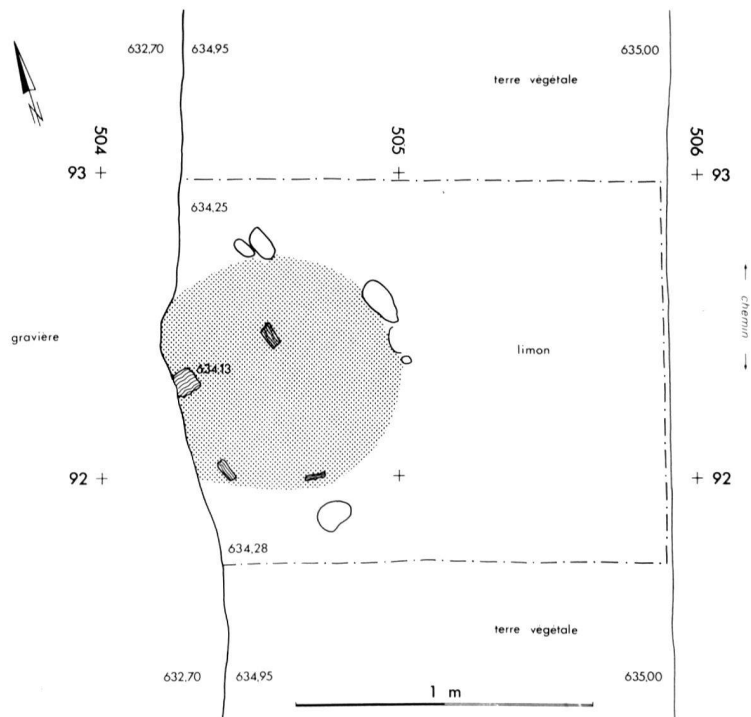


Fig. 5 Arconciel / Penez. Fosse n° 1 en cours de décapage (1:25)

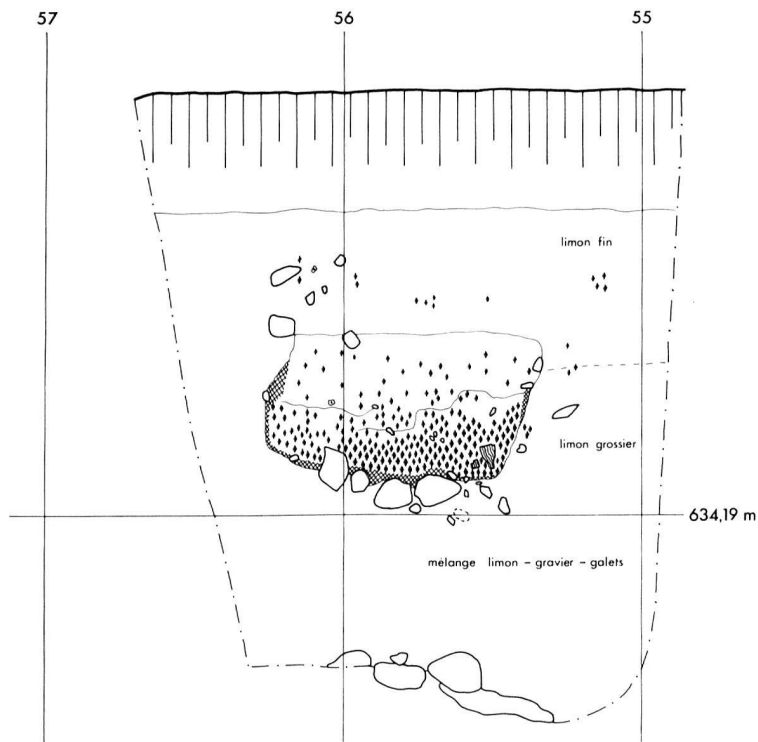
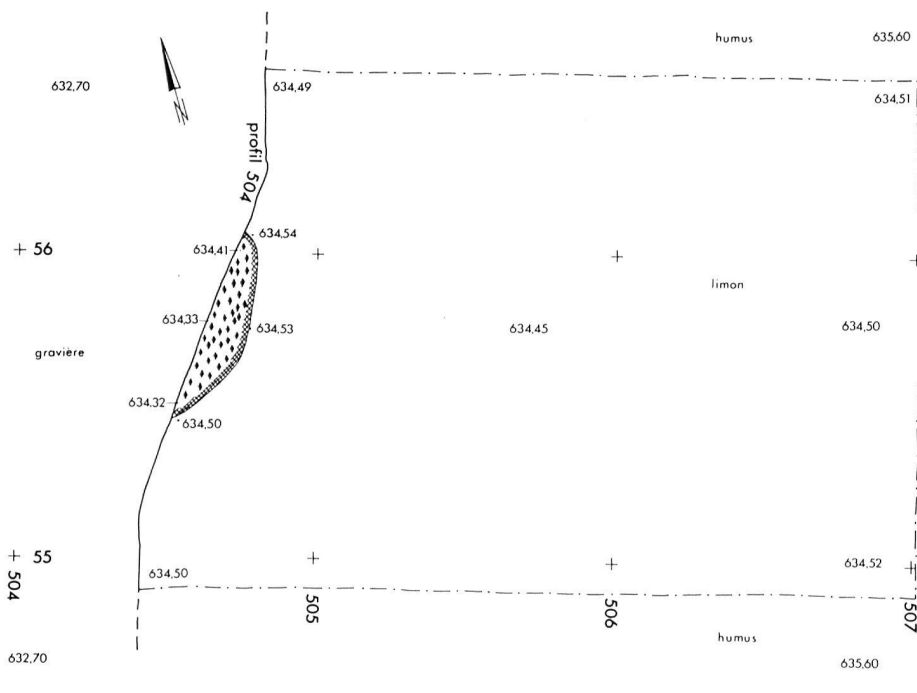


Fig. 6 Arconciel / Penez. Fosse n° 2 vue en coupe (1:25)

le niveau du sol d'origine, au moment où la fosse était en activité. Le changement de coloration des sédiments et leur nature (limons bruns et fins avec quelques petits charbons au-dessus de la ligne 634.68 m, limon grossier de couleur jaune orangé sans charbon au-dessous) marquaient une ligne horizontale que l'on pouvait situer 90 cm sous la surface du sol actuel (fig. 6).

Fig. 7 Arconciel / Penez. Fosse n° 2 en cours de décapage (1:25)



Décapages : plusieurs décapages successifs ont été réalisés à la truelle à l'emplacement de la deuxième fosse, en opérant depuis le haut. Les sédiments dégagés étaient compacts et caillouteux, absolument stériles, sur 60 cm de profondeur. Il n'y avait aucune trace archéologique à cet emplacement. En fait, les vestiges avaient été presque entièrement emportés par la pelle mécanique travaillant dans la gravière et seuls 14 cm restaient encore en place derrière la coupe stratigraphique étudiée précédemment (fig. 7). La fosse a été creusée dans un sol limoneux grossier et compact; elle s'arrête avec l'apparition de galets de plus gros calibre qui constituaient sa base.

Mobilier archéologique

Les 14 tessons de céramique associés à la structure n° 1 et l'unique tesson de la structure n° 2 ne présentent aucune forme ou décor caractéristique. Toutefois, leur aspect grossier, à gros dégraissants, leur couleur brune ou brun orangé, permettent de les attribuer à l'époque protohistorique, dans une fourchette chronologique située entre 1500 et 500 av. J.-C., sans pouvoir donner davantage de précisions.

Très intéressante est la présence, au fond de la fosse n° 1, d'un fragment de perle annulaire en verre bleu translucide (fig. 8). Ce type de perle apparaît au Bronze ancien, devient un peu plus fréquent au Bronze moyen, mais est surtout caractéristique du Bronze final. Il est probable que l'atelier de verre de Tratesina près de Vérone (en Vénétie), centre reconnu de perles de ce type au Bronze final, ait produit l'ensemble des perles de cette époque découvertes sur le Plateau suisse. La perle d'Arconciel serait donc une importation d'Italie du Nord⁵.

Analyses archéomagnétiques⁶

Un essai de datation par analyse de l'aimantation rémanente a été tenté sur les parois argileuses brûlées de la structure n° 2. Malheureusement, la chaleur occasionnée lors de la combustion n'a pas été suffisante pour permettre d'obtenir un résultat valable. La fosse n° 1 n'ayant fourni que des charbons mais aucune paroi rubéfiée, il ne fut pas possible d'effectuer d'autres mesures.

Le test consistant à appliquer une sonde contre la coupe stratigraphique pour mesurer la susceptibilité

magnétique a également été tenté sur le profil de la deuxième structure, afin de localiser avec précision le niveau du sol d'origine au moment de son utilisation. Aucune valeur significative n'a été obtenue à cet endroit⁷.

Analyse C14

Des échantillons de charbons de bois recueillis dans le fond des deux fosses ont été remis au laboratoire de Berne pour une datation par le radiocarbone. Les résultats obtenus sont les suivants⁸:

Fosse n° 1: B-5452 1020 ± 30 BP
(ou 930 apr. J.-C. ± 30 ans)

Fosse n° 2: B-5453 1020 ± 50 BP
(ou 930 apr. J.-C. ± 50 ans)

Si l'on se réfère aux tableaux de corrections des dates effectuées par le groupe de Tucson (Klein et al., 1983 p. 40), on obtient, en dates calibrées, les intervalles suivants:

900 à 1130 apr. J.-C. pour une marge d'incertitude de ± 20 ans,

890 à 1170 apr. J.-C. pour une marge d'incertitude de ± 50 ans.

Les deux fosses-foyers ont donc fonctionné en même temps à une époque située entre la fin du IX^e et la deuxième moitié du XII^e siècle (à 95 % de certitude).

Cette fourchette chronologique peut être considérablement réduite si l'on se base sur la calibration proposée par Stuiver et Pearson (1986 p. 830). Les auteurs proposent pour la date C14 de 1020 BP ± 40, une date calibrée située entre 984 et 1025 apr. J.-C.

Conclusions

Les deux structures fouillées peuvent être interprétées comme étant des fosses à combustion de forme circulaire, de moins d'un mètre de diamètre et peu profondes (35 à 50 cm). Elles contenaient encore le combustible (abondants résidus de cendres, restes de charbons et bois de chêne). Les parois rubéfiées de la seconde fosse indiquent une combustion de chaleur relativement élevée.

La fonction de ces fosses à combustion reste toutefois indéterminée. Foyer culinaire? Fosse artisanale? Il n'est pas possible d'y répondre. Le mobilier archéologique, pauvre, ne donne pas de réponse concernant leur fonction.

Au moment de la fouille, l'examen du mobilier laissait penser qu'il s'agissait de structures protohistori-

ques. La céramique non décorée et sans forme caractéristique fournissait une première estimation chronologique, très large (entre 1500 et 500 av. J.-C., voire au-delà). La perle annulaire en verre bleu semblait bien confirmer cette chronologie, avec une préférence pour la fin de l'âge du Bronze.

Toutefois, les résultats C14 ont montré qu'il n'en était rien. L'activité du foyer (ou du moins sa dernière mise en service) remonte à l'époque médiévale, à une phase située vraisemblablement vers l'an 1000 apr. J.-C. Le matériel plus ancien qui se trouvait à l'intérieur de la fosse provient probablement des remblais environnants. On peut donc penser que les fosses ont été creusées vers l'an 1000 à l'emplacement d'un ancien habitat de la fin de l'âge du Bronze. Comme aucun matériel de l'époque médiévale n'a été découvert, on peut penser qu'il s'agit d'une fosse-foyer à fonction culinaire plutôt qu'artisanale.

Notre première idée était qu'il s'agissait de fours de terre dits aussi «fours polynésiens»⁹. Toutefois, l'absence de dépôts importants de pierres fortement brûlées ne nous incite pas à privilégier cette hypothèse, bien qu'elle ne soit pas totalement exclue.

La surveillance du chantier, dès la fin de l'année 1991, lors de l'ouverture d'une nouvelle zone d'exploitation, s'est révélée négative. Aucun autre vestige archéologique n'est apparu plus à l'est, au-delà du chemin vicinal. Deux interprétations sont envisageables:

1. Ou le site s'étendait en direction de l'ouest et dans ce cas les vestiges ont été détruits par les pelles mécaniques sans que les archéologues n'en aient eu connaissance. Dans ce cas, les deux fosses fouillées marqueraient la limite d'extension maximale de la zone archéologique.
2. Ou il ne s'agit pas d'un habitat à proprement parler, mais de deux fosses isolées ayant fonctionné une seule fois et n'ayant laissé que peu de traces, l'habitat se trouvant ailleurs.

Les deux hypothèses doivent être retenues.

D.R.

KLEIN, J. et al., Calibration des dates radiocarbone. *Revue d'Archéométrie* (supplément 1983), Rennes, 1983.

RAMSEYER, D., *Bronze and Iron Age coo-*



Fig. 8 Arconciel / Penez. Mobilier archéologique. Perle annulaire en verre bleu (2 : 1).

⁵ Nous remercions Mme Anne-Marie Rychner pour cette précieuse information. Une trentaine de perles identiques, datées de 1050 à 1030 av. J.-C. d'après les données dendrochronologiques, ont été trouvées récemment à Hauterive-Champréveyres NE.

⁶ Ces analyses ont été effectuées par M. Ian Hedley, du laboratoire de Pétrophysique de l'Institut de Minéralogie de l'Université de Genève, dans le cadre d'un projet du Fonds National de la Recherche Scientifique (subside n° 20-5463.87).

⁷ Le test consiste à prendre une mesure tous les 5 cm, en commençant par le bas, au niveau du sol stérile (alt. 634,19 m) et de remonter jusqu'à l'humus, soit 25 mesures sur 1,20 m de hauteur stratigraphique, placées juste à côté de la fosse proprement dite (fig. 4). Les hautes valeurs magnétiques sont censées révéler des sédiments contenant notamment des résidus cendreaux microscopiques et par conséquent liés à un niveau d'occupation humaine.

⁸ Nous remercions Mme T. Riesen, du Laboratoire C14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne, pour son travail (résultat remis le 16 avril 1992).

⁹ Depuis 1984, plusieurs fosses rectangulaires contenant charbons de bois et pierres brûlées ont été fouillées dans le canton (Jeuss, La Roche, Gumefens, Châtillon-sur-Glâne). Ces structures ont été identifiées comme étant des fours de terre à cuisson alimentaire appelés également «fours polynésiens», car ce mode de cuisson à l'étouffée est largement pratiqué, aujourd'hui encore, en Polynésie.

king ovens in Switzerland. Burnt Mounds and Hot Stone Technology (Second International Burnt Mound Conference, Sandwell), Birmingham, 1991 pp. 71–91.
STRUIVER, M. and PEARSON, G., High-Precision Calibration of the Radiocarbon Time Scale, AD 1950–500 BC., Radiocarbon, vol. 28 (2B), New Haven, 1986 pp. 805–838.

Veveysse R

Attalens

Tatroz – Petit Treflon
CN 1244, 556 230 / 153 660 / 737 m
Labours 1987

M. André Savoy de Tatroz fait don au SACF de quelques fragments de tegulae ainsi que d'un tesson d'un récipient en pierre ollaire mis au jour en 1987, lors de travaux de labours.

S.M.

Broye R

Aumont

Fin du Châtelard
CN 1184, 554 700 / 183 080 / 625 m
Prospection 1990

Tuiles et céramiques romaines concentrées sur une surface couvrant environ 30 m x 15 m et marquant vraisemblablement l'emplacement d'un habitat.
Dépôt SACF.

S.M.

Broye R

Aumont

Pré Neiret
CN 1184, 555 500 / 183 020 / 628 m
Prospection 1990

Quelques fragments de tuiles, dont un avec rebord, éparpillés sur le sommet et le versant ouest d'une crête.

S.M.

Broye PRO, R

Aumont

Penalloye
CN 1184, 555 460 / 182 780 / 643 m
Prospection 1990

La terrasse de Penalloye, située sur le versant NW du Bois d'Aumont, domine le village d'Aumont. Elle est clairsemée de petits fragments de tuiles romaines. Les fragments les plus importants sont groupés au NE

de la terrasse et accompagnés de céramique.

A proximité, découverte de trois tessons de céramique protohistorique (céramique à pâte brune à orange et à gros dégraissant quartzeux).

S.M.

Broye NE

Autavaux

Rives du Lac
CN 1184, 556 820 / 191 240 / 430 m
Prospection 1990

Découverte d'une hache polie accompagnée de plusieurs percuteurs sur un banc de molasse en bordure du lac (découverte de M. Daniel Pilonel d'Estavayer-le-Lac).

Matériel en possession de l'inventeur.

S.M.

Sarine HM, MA

Belfaux

Pré St-Maurice
CN 1185, 574 700 / 185 850 / 584 m
Fouille de sauvetage programmée 1992–1993

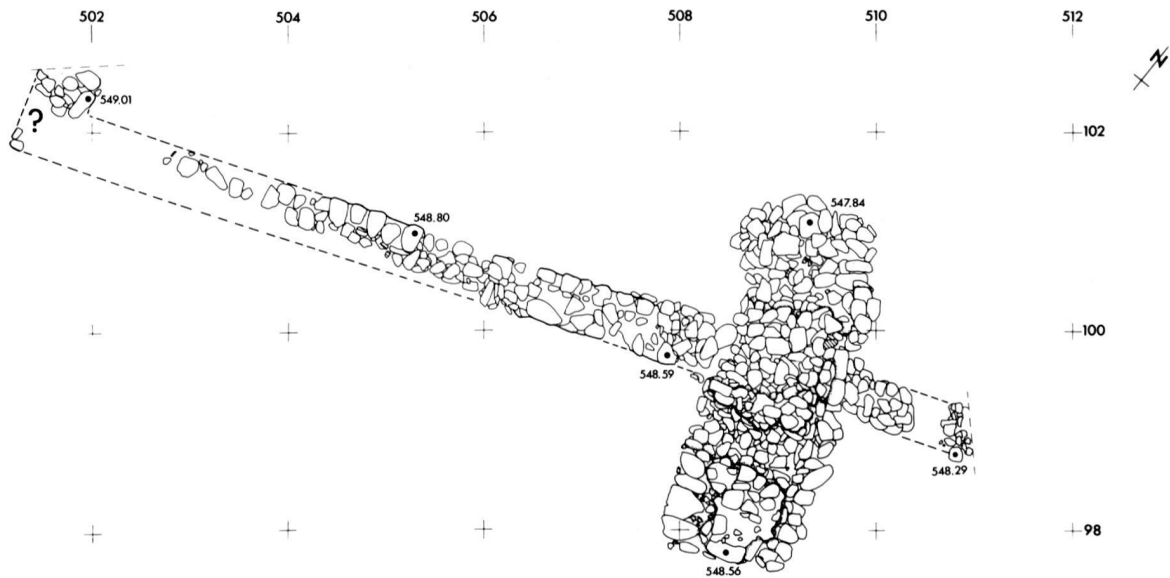
Le site du Pré St-Maurice a déjà été l'objet de plusieurs campagnes de fouilles, lors de l'aménagement du nouveau cimetière de Belfaux. De 1981 à 1987, 2000 m² ont été explorés. Les résultats de ces recherches, partiellement publiés au gré de leur avancement¹⁰, ont révélé les origines du village actuel. En 1991, l'agrandissement du nouveau cimetière devenant imminent, la commune de Belfaux¹¹ en a informé le Service archéologique pour que les fouilles se déroulent sans entraver les travaux. La fouille des 1000 m² nécessaires à l'extension du cimetière, a été planifiée sur douze mois (six mois en 1992 et six mois en 1993). Les recherches de 1992 ont mis au jour deux fossés partiellement explorés lors des campagnes précédentes. L'un de ces fossés délimite une zone située au NW du site et de la première église de Belfaux¹², là où les vestiges d'un habitat fouillé de 1981 à 1983 avaient été datés de la fin du Moyen Age. L'exploration de ce fossé en 1992 a permis d'en préciser la datation par chronologie relative, faute d'objet datable: il est antérieur à la fin du Moyen Age, et remonte peut-être au Haut Moyen Age. Dès lors il est très

¹⁰ AF, ChA 1980–82 (1984) p. 88; 1983 (1985) pp. 64–66; 1984 (1987) pp. 51–53; 1985 (1988) pp. 67–68; 1986 (1989) pp. 69–72; 1987/88 (1991) pp. 14–20.

BOURGAREL, G., Belfaux: le Pré Saint-Maurice, un site clé pour l'étude de la genèse d'un village. Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 149–151.

¹¹ Nous adressons ici nos plus vifs remerciements à la Commune de Belfaux et tout particulièrement à son Syndic, M. Gilbert Perrin pour leur collaboration et l'intérêt qu'ils portent à nos recherches. Nous remercions également toute l'équipe de fouille pour son travail minutieux.

¹² Voir note 10. La première église, située au pied de la croix du Pré Saint-Maurice, a été marquée au sol pour en conserver les vestiges et les intégrer au nouveau cimetière.



probable que l'habitat de la fin du Moyen Age ait recouvert un habitat antérieur, dont les vestiges n'avaient pu être datés faute de matériel. La poursuite des fouilles en 1993 va permettre d'explorer la deuxième zone d'habitat, située au NE du site. Déjà partiellement fouillée, elle est datée du Haut Moyen Age et du début du Moyen Age. Les recherches s'avèrent déjà passionnantes, le site du Pré St-Maurice étant le seul du canton, et l'un des rares en Suisse, où l'on peut suivre l'évolution d'un village depuis son origine.

G.B.

Sense R

Bösingen

Gut de Bourgknecht

LK 1185, 584 010 / 193 630 / 548 m

Geplante Rettungsgrabung 1991

Das Bauprojekt für eine Jauchegrube in der Mitte des Platzes vor dem Bauernhaus nahe dem Standort einer grossen römischen Villa¹³ hat den archäologischen Dienst veranlasst, im betreffenden Bereich einige Sondierungen vorzunehmen. Dabei ist eine römerzeitliche Abbruchschicht erfasst worden, die von jüngeren Baumassnahmen mehrfach gestört war. Zudem kamen stark zerstörte Mauerreste zum Vorschein.

Eine Mauer (Abb. 9) von 50 cm Breite konnte über 10,30 m Länge verfolgt werden. Nur wenig tief in eine Sandschicht fundiert, lief sie nach Osten über die Grabungsfläche hinaus. Das stark gestörte westliche

Ende schien einen nach Norden abgehenden rechten Winkel zu bilden. Auf einem Teilstück von 1,40 m war die Mauer unterbrochen durch einen quer dazu stehenden massiven Mauerblock von 3,70 m Länge. Die Deutung dieses sehr tief reichenden Fundamentklotzes wird dadurch erschwert, dass die Ausgrabung sich strikte auf die bedrohte Zone beschränkte. Die naheliegendste Erklärung ist wohl, dass es sich um den Pfeiler einer Toranlage in der Umfassungsmauer handelt, während der zweite sich ausserhalb des ergrabenen Bereichs befindet.

Diese Mauerreste lagen mitten in einer Abbruchschicht mit Baukeramik, Fragmenten von geschliffenen Kalksteinplatten, Bruchstücken von Specksteingefässen, einigen Knochen und Geschirrscherben. Die Funde weisen auf eine Belegung vom 1. bis zum 3. Jh. n. Chr.

P.A.V.

(Übersetzung: F.G.)

Gruyère R, HM

Le Bry

La Chavanne

CN 1205, 573 600 / 172 330 / 680 m

Fouille de sauvetage programmée
1989–1990

La petite localité de Le Bry est située sur la route cantonale Fribourg-Bulle, en bordure nord du lac de la Gruyère. Depuis l'inauguration du barrage de Rossens en 1948, le lieu dit «La Chavanne» se trouve à proximité du lac,

Abb. 9 Bosingen / Gut de Bourgknecht. Plan der gemauerten Fundamente (1:75)

¹³ AF, ChA 1983 (1985) S. 34–52.

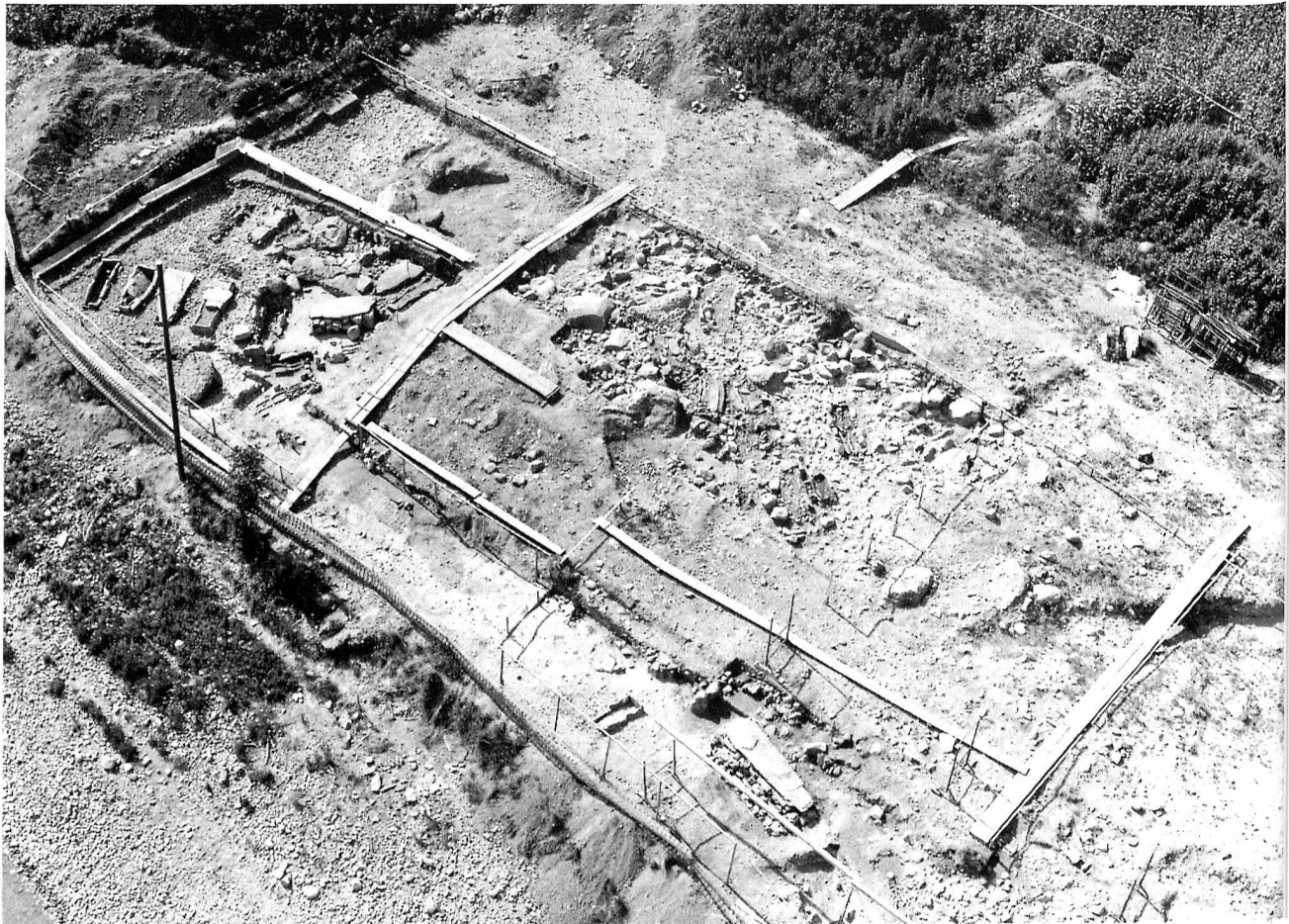


Fig. 10 Le Bry / La Chavanne. Vue générale du site

dans une crique qui s'ouvre sur la pittoresque île d'Ogoz.

Avant la montée des eaux, le site se trouvait en retrait, sur une terrasse qui surplombait le défilé de la Sarine. La nécropole du Haut Moyen Age a été implantée sur le versant sud d'une petite butte de moraine rhodanienne essentiellement constituée d'imposants blocs erratiques (fig. 10).

Historique de la découverte

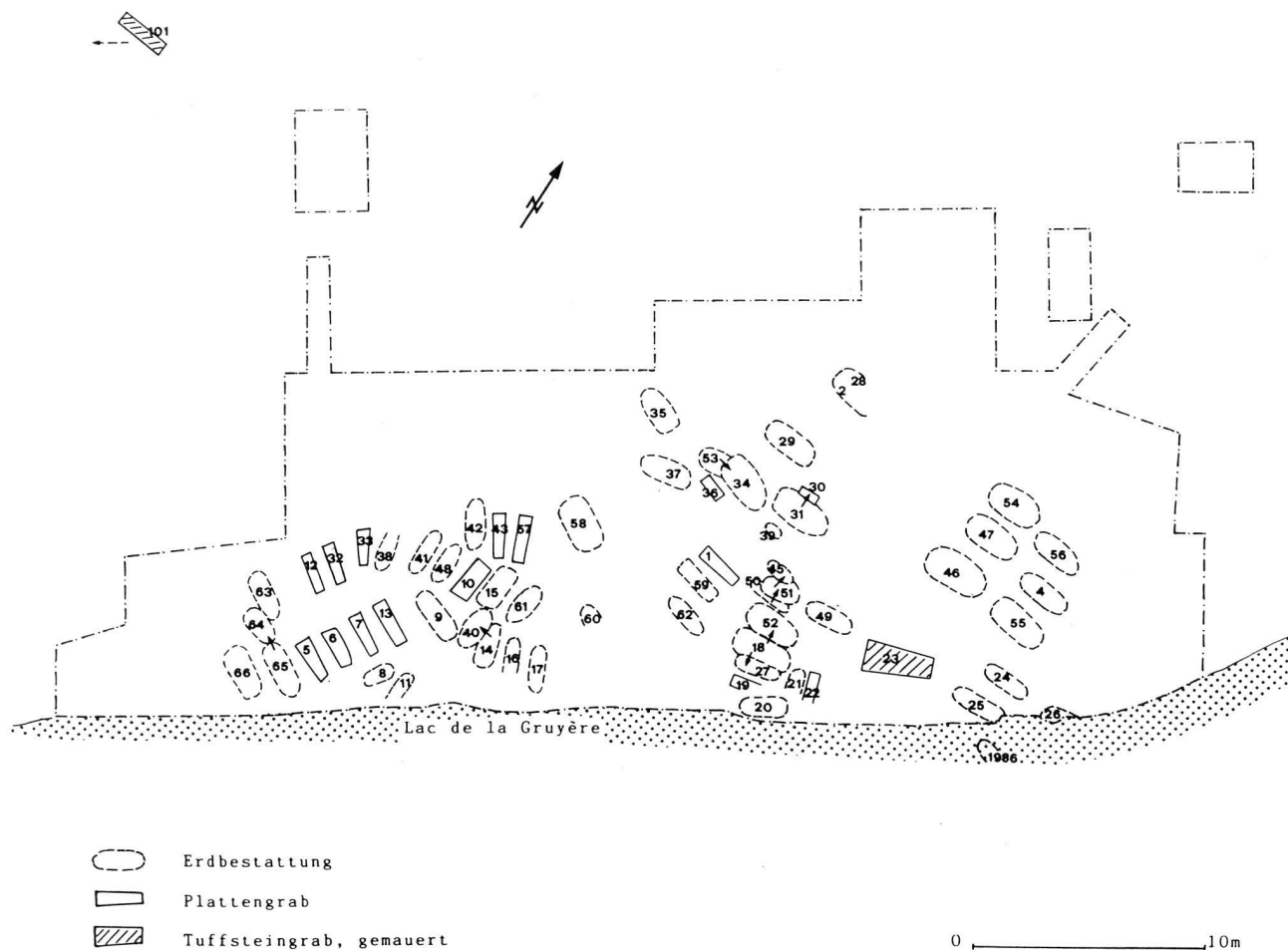
La découverte de la nécropole est due à l'action destructrice des vagues qui font reculer les berges par érosion constante. En 1966, un promeneur signalait au Service archéologique la présence d'un squelette partiellement détruit par l'eau. Cette tombe était orientée selon un axe WE et ne comportait aucun mobilier funéraire, ce qui n'avait alors pas permis de dater la découverte; en outre, la présence d'un cimetière à cet endroit n'avait pas été pressentie.

La seconde mention du site remonte à 1986. Un habitant de la région avisait le Service archéologique de la découverte de ce qu'il pen-

sait être une stèle néolithique. La vision locale permit de constater alors que la dalle en question, mise à nu par une forte montée des eaux, était en fait la couverture d'une importante tombe (n° 23 des fouilles entreprises en 1988-89). Par la même occasion, un squelette, dont seule la partie supérieure avait été épargnée par les vagues, était repéré dans un profil en bordure du lac. La rapide fouille de sauvetage effectuée permit de dégager un squelette orienté WE, ainsi qu'un ossuaire. La présence à cet endroit d'une nécropole devenait un fait acquis.

En avril 1988, suite à la mise à l'enquête d'un projet immobilier de grande envergure (centre de sports et de loisirs, Cité d'Ogoz), le Service archéologique organisait une série de sondages destinés à évaluer l'étendue de la nécropole. Quatre sépultures furent repérées, mais seule l'une d'entre elles livra du mobilier funéraire à savoir une demi-monnaie romaine dans la main droite du défunt en guise d'obole, ce qui permit la datation du cimetière au Haut Moyen Age. La fouille exhaustive de la nécropole était programmée pour les mois d'été 1988 et 1989¹⁴.

¹⁴ Un article concernant ce site est déjà paru en 1992: WEY, O. u. AUBERSON FASEL, A.-F., Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Le Bry-La Chavanne FR, AS 2, 1992 S. 100-108.



La structure romaine

A l'extrémité de la nécropole du Haut Moyen Age, un sondage pratiqué à une trentaine de mètres à l'ouest de la dernière tombe à une profondeur de 30 cm, a permis de mettre au jour un empierrement qui comportait de nombreux tessons de céramique ainsi que des fragments de tuiles. Par la suite, ce tapis de pierres recouvrant une surface d'à peine 150 m² a été dégagé. L'empierrement est constitué de nombreux petits galets de calcaire et d'éclats molassiques qui, pour la plupart, jonchaient le sol en une couche très dense. Cette structure est presque entièrement composée d'une seule couche de pierres.

Dans la partie occidentale de la zone fouillée sont apparus plusieurs grands blocs plats de calcaire. Des objets gallo-romains ont été trouvés en grand nombre, scellés par l'argile soit entre les pierres, soit directement au-dessus de la couche de pierres, soit au-dessous. Il s'agit avant tout de fragments de tuiles et de céramique et d'une grande quantité

de clous en fer. Nous n'avons pu observer aucune structure (trous de poteau, fosses, murs, foyers etc.) susceptibles d'appartenir à un habitat ou à un atelier. De même, la couche stérile de limon sableux située sous l'empierrement n'a révélé en aucun endroit des traces de structures.

Ce site gallo-romain constitue un endroit de provenance plausible tant pour le nombreux matériel romain qui a été mis au jour dans le remplissage des fosses, que pour les trouvailles isolées dégagées dans la terre entre les tombes de la nécropole toute proche du Haut Moyen Age.

La nécropole

Au total, 67 tombes ont été documentées. Le groupe principal est formé d'un ensemble plus ou moins cohérent de 66 tombes (fig. 11). Une sépulture isolée (tombe n° 101) a été repérée à environ 70 m à l'ouest de ce groupe. A l'origine, la nécropole devait renfermer un nombre plus important de sépultures, car la plupart des tombes situées dans la zone d'éro-

Fig. 11 Le Bry/La Chavanne. Plan de la nécropole (Dessin: O. Wey)

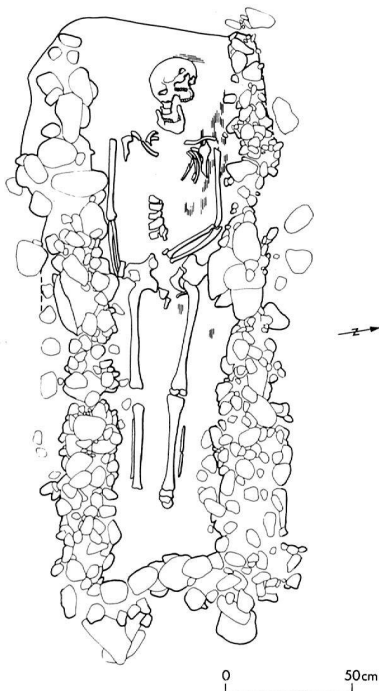
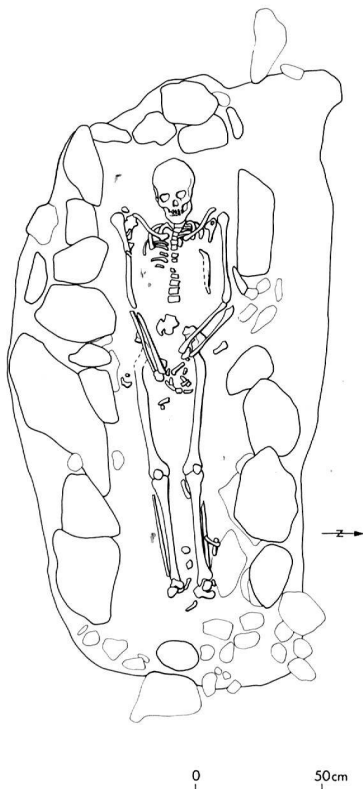


Fig. 12 Le Bry/La Chavanne. Tombe 9 avec traces du cercueil en bois dont la forme est donnée par le remplissage de cailloux (Dessin: Nena Amsler)

Fig. 13 Le Bry/La Chavanne. Tombe 29 avec entourage de pierres (Dessin: N. Amsler)



sion ont subi d'indéniables dommages liés à la montée des eaux (amputation de jambes par exemple). Les vagues se sont également attaquées aux deux tombes à dalles situées à leur portée (tombes nos 19 et 22) et les ont dépouillées de leurs dalles de sol ainsi que des éléments formant les parois situées du côté du lac. D'autres squelettes ont été disloqués par des glissements de terrain. Le nombre réel des tombes détruites et emportées pas les vagues ne sera jamais connu et le seul fait acquis est que le cimetière s'étendait vers le sud-est dans des proportions plus importantes que ne l'indique le plan de situation des tombes.

Il convient aussi de relever le manque d'unité dans la disposition et la concentration des tombes, ce qui est en partie lié à la présence de blocs erratiques ayant perturbé l'organisation de la nécropole. Ainsi, les tombes situées à proximité de la grande sépulture constituée de blocs de tuf maçonnés (tombe n° 23) et autour de laquelle un espace vierge a été ménagé, semblent obéir à d'autres critères d'organisation.

Deux tendances générales se dessinent quant à l'orientation des tombes. La majorité d'entre elles sont disposées selon un axe WE à WNW-ESE et, comme cela s'est généralement pratiqué au Haut Moyen Age, le défunt était enterré en position dorsale avec le regard tourné vers le soleil levant (crâne à l'ouest). Onze tombes étaient orientées approximativement NS (crâne au nord), deux juste à l'ouest de la tombe n° 23 et les autres concentrées au SW de la nécropole. Ce groupe homogène était entouré par quelques sépultures orientées plus vers l'ouest, mais que nous ne pouvons rattacher aux tombes orientées WE, car pour environ 38 d'entre elles, cette déviation est due à la présence de grosses pierres qui n'ont pas permis l'alignement sur l'axe voulu. On peut se demander dès lors, si ces différentes orientations sont le reflet de plusieurs phases d'inhumation ou non.

Les types de tombes

L'intérêt principal de la nécropole de Le Bry réside dans la variété des types d'inhumation que l'on peut classer en trois groupes principaux:

1. sépultures en pleine terre avec ou sans cercueil
2. coffres en dalles
3. coffres maçonnés

1. Les sépultures en pleine terre avec ou sans cercueil

Dispersées sur l'ensemble de la nécropole, elles constituent le groupe le plus important avec 50 unités et sont généralement orientées WE. La plupart des sépultures situées au SW du cimetière, mais qui ne suivent pas cette orientation, font partie du même type.

Les morts étaient placés dans des fosses d'une profondeur pouvant atteindre 1 m et dont les dimensions variaient suivant la taille du défunt ou la nature de la moraine. Certaines fosses n'étant que peu ou pas individualisées, seule la disposition des pierres environnantes a permis la restitution de leur forme.

Dans huit tombes, nous avons remarqué quelques faibles traces de bois, généralement mieux conservées sous les os longs, ce qui atteste la présence de cercueils, ou tout au moins de planches. Les tombes nos 9, 29 et 31 ont conservé, outre les fragments de bois situés sous le squelette, les traces évidentes d'une planche posée verticalement à proximité du crâne (tombe n° 9, fig. 12), ainsi que les restes clairement identifiables d'une fine couche de bois recouvrant le défunt (tombes nos 29 et 31). Nous ne sommes pas en mesure de préciser la technique de fabrication de ces cercueils, mais il paraît évident qu'aucun matériel d'assemblage non organique, tels que des clous par exemple, n'ait été utilisé. Quant aux échantillons de bois déterminés, ils proviennent de sapins (*Abies alba*) et d'épicéas (*Picea abies*).

Dans 75 % des cas, des pierres en calcaire, souvent disposées de champ, et parfois même sur plusieurs niveaux¹⁵, marquent le pourtour de la tombe (fig. 13), ce qui permet d'une part de se faire une idée précise des dimensions et des contours de la fosse. De plus, leur disposition incite parfois à supposer l'existence d'un cercueil; les pierres sont en effet placées tantôt de façon parfaitement rectiligne le long du squelette, ce que seule la présence de planches peut expliquer, tantôt autour du squelette, selon une forme rectangulaire ou trapézoïdale si régulière, que l'existence d'un cercueil semble évidente. La tombe n° 9 illustre particulièrement bien cette caractéristique (fig. 12): l'espace situé entre les parois de la fosse et le cercueil était rempli de nombreuses petites pierres calcaires et la fosse ne se dessinait que par une coloration dif-

férente du sédiment au niveau du crâne et par le remplissage de pierres. Nous ne connaissons pas le mode de construction des cercueils, mais il se peut que ces pierres aient servi à maintenir verticales les planches (pierres de calage) ou qu'elles aient, dans certains cas, fait elles-mêmes office de cercueil. Elles n'ont visiblement été disposées ni dans le but de marquer ou de protéger la tombe, ni en guise de simple remplissage de la fosse. Il est à noter que les squelettes qui semblent avoir été inhumés dans un cercueil se trouvent dans des fosses particulièrement profondes.

Le squelette de la tombe n° 47 était entouré d'une couronne de pierres qui recouvrait en partie les restes d'une sépulture plus ancienne. Aucun aménagement en relation avec cette dernière n'a pu être observé et il s'agit probablement d'une tombe en pleine terre; dans ce cas, la tombe avec couronne de pierres appartient à une phase d'inhumation plus récente.

Deux fosses contenaient chacune les dépouilles de deux défunts. Dans les deux cas, il s'agissait d'un adulte accompagné d'un enfant. Dans la tombe n° 58 (fig. 14), l'adulte pose son bras droit sur l'enfant, ne laissant planer aucun doute sur la contemporanéité de leur ensevelissement. Dans la tombe n° 15, par contre, il semble que nous soyons en présence de deux individus enterrés successivement¹⁶.

2. Les coffres en dalles

Ce groupe est formé de 15 tombes (fig. 15), généralement constituées de dalles en molasse. Nous joindrons à ce groupe les tombes n° 1, où l'on s'est limité à l'utilisation de petites dalles de calcaire, et n° 10 (fig. 16), composée de dalles et de blocs de molasse et de tuf provenant probablement de la démolition d'un bâtiment romain, puisque certains blocs de tuf portaient encore des traces de mortier. L'un d'entre eux, taillé en forme d'auge, devait vraisemblablement provenir d'un sarcophage monolithique (remplissage).

Parmi ces tombes, dix sont concentrées au SE de la nécropole, cinq disséminées au centre du cimetière.

La plupart des sépultures sont orientées WE; l'une d'entre elles, située à l'ouest de la tombe n° 23, est disposée sur un axe nord-sud et quatre autres, dont la tombe n° 10, grou-

pées au SW de la nécropole ont une orientation plutôt NS.

En règle générale, les tombes à dalles sont toutes construites selon le même schéma (fig. 17). Les parois sont constituées de deux grandes dalles (longueurs), contre lesquelles ont été appuyées deux dalles de dimensions réduites (largeurs). La dalle située aux pieds du défunt est généralement plus petite, donnant ainsi à la tombe une forme trapézoïdale. Le sol était ensuite pavé de deux ou trois dallettes et de nombreux fragments de molasse. La couverture des tombes, relativement rare, a été agencée soit au moyen d'une grande dalle, soit à l'aide de deux ou trois dalles plus petites, chevauchant largement les parois. Les dalles ont toujours été taillées de façon à aménager une sépulture exiguë, dans laquelle le défunt reposait en position dorsale. Les tombes n°s 1, 6, 22 et 32 ont été ultérieurement réutilisées. Dans ces cas, les ossements de la première sépulture ont été disposés le long des parois, réduisant encore l'espace d'inhumation.

Des traces de pillage ou de profanation ont été clairement décelées dans cinq tombes, dont quatre à dalles, toutes groupées au SW de la nécropole. Le but visé par les pillards ressort clairement de la fouille de la tombe n° 43 (fig. 18). Toutes les vertèbres lombaires du défunt ont été déplacées, vraisemblablement lors du prélèvement sauvage de la garniture de ceinture qui devait se trouver à cet endroit. Par la même occasion, le bassin ainsi que les fémurs furent dérangés. Le squelette devait également porter à son cou une chaînette, également convoitée. L'atlas et l'axis, arrachés à cette occasion, gisaient à l'extrémité de la fosse, au-dessus du crâne, également bouleversé. Les autres vertèbres cervicales n'ont pas été touchées par les pillards qui sont aussi à l'origine de la disparition de la (des?) dalle(s) de couverture de la tombe, ainsi que de la dalle posée verticalement derrière le crâne.

3. Les coffres maçonnés

Deux tombes ont été essentiellement construites au moyen de blocs de tuf taillés. La première (tombe n° 23) est sans conteste la plus remarquable de la nécropole du point de vue architectural (Fig. 19). Les dimensions, à elles seules (3,25 m x 2 m) en font un cas d'exception. Elle se trouvait, au moment de sa découverte, à proximité de la berge et était orientée W SW/E SE. En 1986, son



Fig. 14 Le Bry/La Chavanne. Tombe 58 avec double inhumation d'un enfant et d'un adulte (Dessin: N. Amsler)

Fig. 15 Le Bry/La Chavanne. Tombes à dalles de molasse 5, 7 et 13



¹⁵ Dans la plupart des tombes orientées nord-sud aucune couronne de pierres n'est visible. Dans certains cas, quelques pierres isolées ont été disposées, plus particulièrement à proximité du crâne du défunt.

¹⁶ MARTIN, M., *Bemerkungen zur Ausstattung der Frauen und zur Interpretation der Doppelgräber und Nachbestattungen im frühen Mittelalter. Frauen in Spätantike und Frühmittelalter*, Sigmaringen, 1990 S. 55 ff.



Fig. 16 *Le Bry/La Chavanne. Tombe 10 construite au moyen de dalles et de blocs de molasse et de tuf*

imposante dalle de couverture apparaissait déjà en surface, partiellement dégagée par les hautes eaux du lac. Elle n'était recouverte que d'une fine couche d'humus. Un caisson de forme trapézoïdale (2,30 m x 0,70 m x 0,80 m) composé de blocs de tuf équarris a été aménagé dans une fosse de plus d'un mètre de profondeur. Les blocs de tuf, disposés en six assises superposées, ont été liés au mortier et les parois intérieures du coffre soigneusement crépies d'un fin mortier au tuileau de couleur rosâtre. L'assise supérieure ne conserve que quelques traces de ce crépi. Quatre dalles de molasse, recouvertes d'une couche de mortier, ont été disposées entre les parois en guise de sol. La tombe était recouverte d'une dalle monolithique, également de forme trapézoïdale, en roche métamorphique¹⁷ et pesant plusieurs quintaux. Afin d'assurer sa parfaite stabilité, l'assise supérieure des blocs de tuf a été rendue parfaitement horizontale au moyen de petites plaquettes de molasse. L'espace situé entre les bords de la fosse et les murets de tuf a été rempli de nombreux morceaux de tuf, de pierres calcaires et de fragments de molasse. Du côté du lac, ce remplissage a été fortement érodé.

Cette sépulture renfermait deux squelettes. Les ossements du premier inhumé (tombe n° 23A) ont été en grande partie regroupés en un ossuaire aux pieds du second défunt (tombe n° 23B) lors de son inhumation. Quelques os isolés ont été disposés le long de la paroi nord. Les éléments de la garniture de ceinture appartenant à l'origine à la première sépulture ont été dispersés lors de l'inhumation du second défunt, dont le crâne était entouré de plusieurs dallettes de calcaire et de molasse

disposées contre les parois de la tombe. Un as fruste, probablement de Trajan (98–117 apr. J.-C.), qu'il n'est pas possible d'attribuer à l'un ou l'autre des deux individus, a été découvert à côté de l'épaule droite du second squelette. Au-dessus de cette même épaule se trouvait un objet en fer indéterminable (clou?).

La seconde tombe de ce type (tombe n° 101), (fig. 20) a été implantée isolément à l'écart de la nécropole. Orientée sur un axe WE, elle se trouvait à environ 70 m à l'ouest du cimetière. Elle était constituée de dalles de tuf posées de champ, formant un coffre trapézoïdal. Certaines particularités de taille relevées sur plusieurs dalles permettent de supposer qu'elles proviennent de la démolition d'un bâtiment vraisemblablement romain (emplois). La hauteur des dalles utilisées sur les côtés, moins hautes que celles placées aux pieds et à la tête du défunt, a été réajustée au moyen de blocs de tuf et de molasse taillés. Le sol de la sépulture a été aménagé avec de nombreuses petites plaquettes de molasse. Les joints ont ensuite été sommairement colmatés avec un mortier au tuileau. Curieusement, sur les longs côtés, le sol s'arrête à environ 15 cm du bord. Une dalle de molasse recouvrait la sépulture préalablement rendue étanche au moyen d'un mortier composé d'éclats de tuf et de gravier fin appliqué entre les blocs de tuf. Contrairement à la sépulture

Fig. 17 *Le Bry / La Chavanne. Tombe à dalles 13 avec couvercle partiel (Dessin: N. Amsler)*

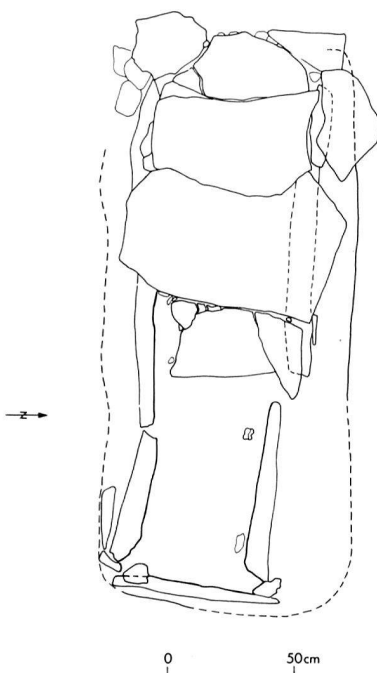


Fig. 18 *Le Bry / La Chavanne. Tombe à dalles 43 avec inhumation pillée (Dessin: N. Amsler)*



n° 23, les parois intérieures n'ont pas été crépies.

Seuls quelques ossements du squelette nous sont parvenus. On découvrit un as de Trajan à ses pieds sur le sol de la tombe, là où les joints n'avaient pas été colmatés.

Aucune autre sépulture n'a été localisée dans les nombreux sondages effectués entre la nécropole et cette tombe isolée que nous daterons également du Haut Moyen Age.

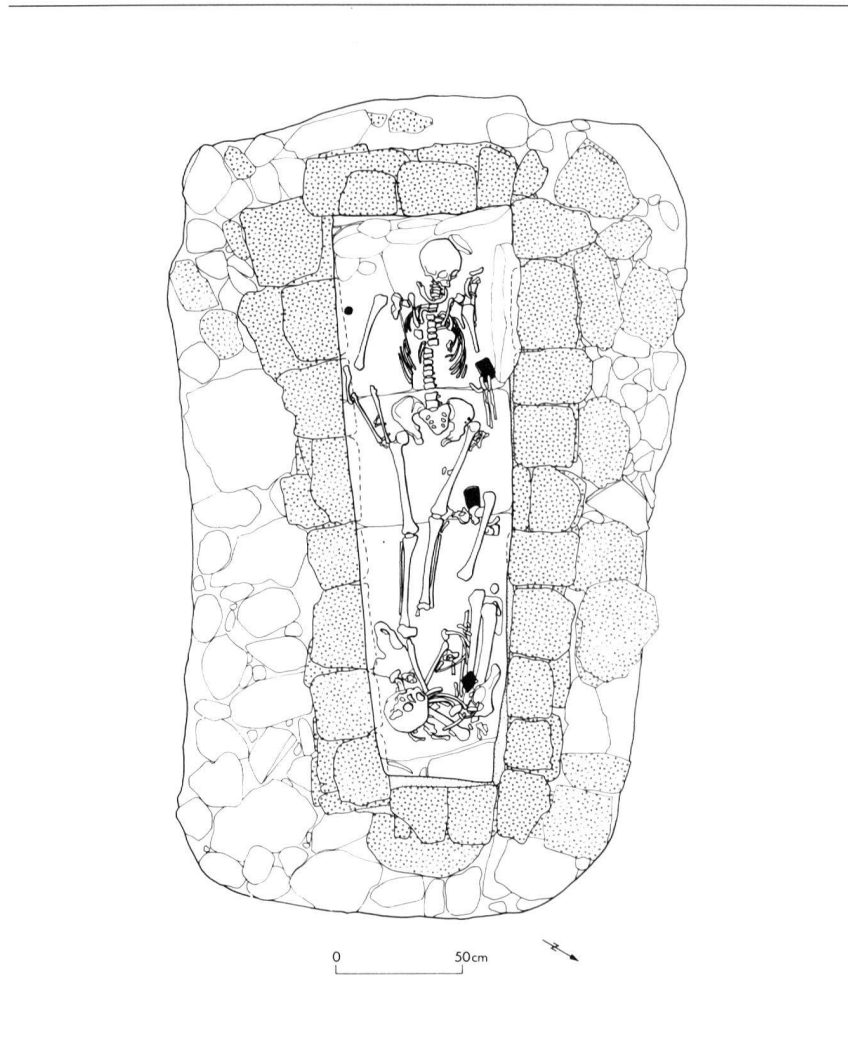
Stratigraphie

En règle générale, les tombes ont été disposées de façon à ne pas se recouper entre elles. Leur disposition obéit souvent à un ordre établi, comme si l'emplacement exact des tombes était signalé en surface. Cependant, aucun indice susceptible de confirmer cette hypothèse n'a été relevé. Quelques exceptions ont toutefois été constatées au niveau des fosses ou des structures, mais les squelettes n'ont pas été directement touchés. Le squelette de la tombe n° 50 par exemple a été en grande partie dérangé par l'implantation d'une sépulture plus récente (tombe n° 51). Les ossements déplacés ont été rassemblés en un ossuaire placé à l'intérieur de la tombe n° 51. Quant aux os de la tombe n° 53, également dérangée, ils n'ont pas été retrouvés.

C'est à l'ouest de la tombe n° 23 que l'on trouve le plus grand nombre de tombes superposées. A l'exception des tombes n° 18 et 27 qui se recoupaient, toutes les sépultures ont été implantées côte à côte vers le nord. Il faut encore relever deux superpositions dans le groupe de tombes situées au SW de la nécropole. Il s'agit d'une part de la tombe n° 40 qui chevauche en partie la couronne de pierres de la tombe n° 14 (fig. 21), et d'autre part de la tombe n° 64 dont la fosse recoupe celle de la tombe n° 65. Ici aussi, il semble que les tombes les plus récentes soient celles situées plus haut et plus à l'ouest dans le talus. Malheureusement, une chronologie relative entre les tombes orientées nord-sud et celles disposées sur un axe WE ne peut être établie avec certitude.

Datation de la nécropole

En moyenne, une tombe sur quatre contenait du mobilier funéraire, essentiellement des éléments de parure en métal, mais également des oboles, un peigne en os et un cou-



teau en fer. Les quatre garnitures de ceinture mises au jour sont les seuls éléments permettant une datation précise des sépultures. La tombe à dalle n° 12 a livré, outre un couteau en fer, une garniture de ceinture du type B, composée d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque damasquinées d'argent. Nous avons déjà signalé ci-dessus la garniture de la tombe n° 23. Une garniture de type A, damasquinée d'argent et de laiton et sertie de petits grenats provient de la tombe n° 33. La quatrième garniture, en bronze, accompagnait l'enfant de la tombe n° 51; elle est identique, à deux détails près, aux exemplaires trouvés à Lausanne/Bel-Air, à Bern/Bümpliz et à Zürich/Storchengasse¹⁸. Toutes les garnitures datent du VII^e siècle de notre ère.

La quasi totalité du mobilier mis au jour provient des tombes orientées WE. Parmi celles qui sont disposées sur un axe nord-sud, seule la tombe n° 16 a livré une simple boucle de ceinture ovale, ainsi que deux lames en fer. Il est par conséquent difficile de proposer une datation pour cette

Fig. 19 Le Bry/La Chavanne. Tombe 23 avec inhumation antérieure et ossuaire (Dessin: N. Amsler)

¹⁷ Détermination de M. Christian Flückiger que nous remercions.

¹⁸ Contrairement aux trois autres garnitures de cette nécropole, la boucle et l'ardillon ne sont pas damasquinés. La charnière a subi une réparation antique. L'éventuelle contre-plaque et la plaquette de dos n'ont pas été retrouvés. Pour comparaison voir SCHNEIDER, J., Frühmittelalterliche Gürtelschnallen aus Zürich, Bern und Lausanne, HA 38, 1979 S. 78-88.

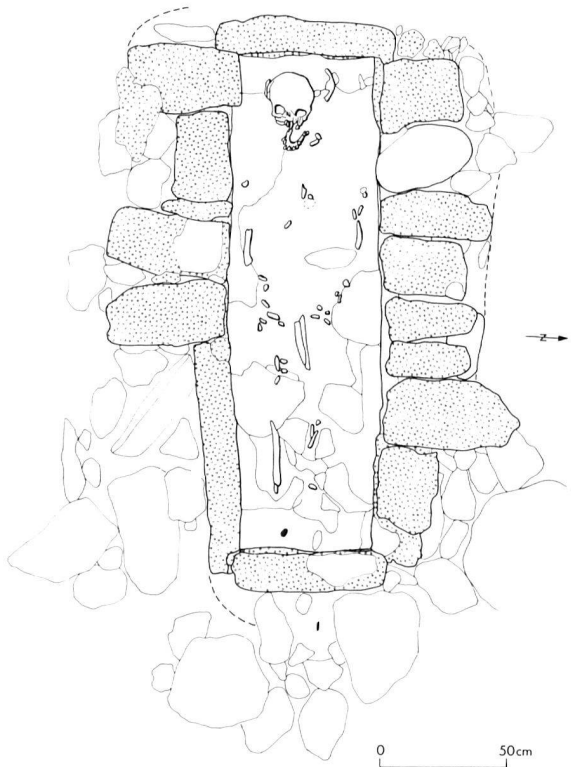


Fig. 20 Le Bry / La Chavanne. Tombe 101 (Dessin: N. Amsler)

phase d'inhumation de la nécropole¹⁹. Il n'est pas exclu que les premières tombes aient été aménagées dans ce cimetière au VI^e siècle.

O.W.
(Traduction: S.M.)

Le matériel céramique

Les quelques lignes qui suivent ne constituent en aucun cas une étude du riche matériel céramique gallo-romain mis au jour à Le Bry, notre seule prétention étant de fournir un cadre chronologique global à la structure empierrée de La Chavanne.

Parmi les pierres de la surface fouillée (couches 2 et 4) ainsi que dans le remplissage des tombes n^{os} 15 et 50 ont été découverts dix tessons de céramique protohistorique sans décor, dont un fragment de bord d'une écuelle. La présence de ces tessons n'a rien d'étonnant car d'autres prospections sur les rives du lac de la Gruyère proches de la nécropole ont livré des tessons roulés de même qualité provenant sans doute de l'habitat Bronze moyen-Bronze final sis sur l'actuelle île d'Ogoz et fouillé en 1947 par l'équipe de M. Karl Keller-Tarnuzzer²⁰.

Huit tessons significatifs proviennent du remplissage de tombes de la nécropole du Haut Moyen Age²¹. Il s'agit dans quatre cas de pots de petites dimensions; parmi ceux-ci, deux exemplaires recouverts d'un revêtement argileux sont ornés d'un motif guilloché ou incisé. La panse du petit pot en pâte commune sombre de la tombe n^o 52 est décoré quant à elle d'un motif au peigne. Dans les tombes n^{os} 9, 27 et 101 ont été mis au jour les fragments de trois récipients, également réalisés en pâte commune sombre: il s'agit respectivement de deux pots à provision, l'un avec un décor à la roulette (tombe n^o 9), et d'un dolium à large bord horizontal. Ce matériel est attesté sur une période allant de la fin du I^{er} au début du III^e siècle apr. J.-C.

La céramique provenant de l'empierrement fouillé était principalement répartie sur les couches 1 et 2. Comme deux horizons ne se dégagent pas distinctement, nous présentons ici quelques spécimens selon les catégories de céramique, toutes couches confondues. Sur le nombre total de 421 tessons qu'a livrés le site de La Chavanne (tombes du Haut Moyen Age et structure empierrée), c'est la céramique commune à pâte claire qui est le mieux représentée (65 %), suivie par la céramique à revêtement argileux (18 %). Une grande partie des tessons sont de très petites dimensions, ce qui ne permet pas de les rattacher à une forme céramique précise.

Terre sigillée

Seule la terre sigillée lisse est représentée, catégorie dans laquelle nous avons pu identifier une coupe appartenant vraisemblablement au service F de la Graufesenque, portant en son centre une rosette estampillée comprise dans un double cercle, datée entre 90 et 150 apr. J.-C. La coupe Drag. 36 ainsi que la coupe à panse biconvexe Drag. 27 sont des formes qui se rencontrent aussi bien au I^{er} siècle qu'au II^e siècle apr. J.-C.

Imitation helvétique de terre sigillée
Malgré la trentaine de tessons représentés, la seule forme identifiable est une coupe carénée Drack 21, produite d'inspiration indigène dont la fabrication a fleuri surtout dans la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.

¹⁹ Dans la nécropole de Sézéguin, les tombes orientées N-S forment également le groupe le plus ancien que l'on a fait remonter jusqu'au IV^e siècle de notre ère. PRIVATI, B., La nécropole de Sézéguin (Avusy - Genève), IV^e-VIII^e siècle, Genève-Paris, 1983 pp. 55 ss.

²⁰ BOUYER, M., L'île de Pont-en Ogoz sur le lac de la Gruyère, Histoire et archéologie, les Dossiers 62, 1982 pp. 42-47.

²¹ Tombes n^{os} 7, 9, 13, 27, 42, 52, 65 et 101. Nous omettons volontairement ici les 118 tessons atypiques qui étaient mélangés à la terre de remplissage de 37 autres tombes de la nécropole.

Céramique à revêtement argileux

Les mauvaises conditions d'enfouissement sur le site (acidité élevée du sol, fort ruissellement, etc.) ont pour conséquence que très souvent l'enduit des tessons a disparu. Les quelques vases présentés ci-dessous sont ceux sur lesquels la présence d'enduit est sans équivoque.

Nous avons remarqué des décors fréquemment attestés notamment dans la zone d'Avenches, tel le motif oculé et le guillochis, présents sur des panses de gobelets ou de coupes; une écuelle offre quant à elle un décor excisé à la gouge. Un gobelet à dépressions et fine ligne de guillochis recouvert d'un enduit noir brillant est probablement sorti d'un atelier rhénan entre la fin du II^e et le début du III^e siècle apr. J.-C.

Les trois mortiers à collerette de Le Bry illustrent la forme à collerette repliée à angle vif et haut bord vertical (forme gauloise?), représentée notamment à Riaz²² ainsi que la forme à collerette fortement incurvée ornée d'une cannelure et pourvue d'un bourrelet interne de même hauteur que le bord²³.

Parmi les terrines et les bols à marli, mentionnons un bol recouvert d'un enduit micacé lui conférant l'aspect du bronze, selon une technique qui se rencontre dès la fin du I^{er} siècle et perdure au II^e siècle apr. J.-C.²⁴.

Autre forme ouverte, l'assiette à paroi oblique convexe et bord rentrant muni d'une lèvre arrondie, typique du I^{er} siècle apr. J.-C. est également présente sur le site.

Le dernier élément intéressant est constitué par une cruche à trois anses bifides et épaule soulignée par une cannelure; malheureusement, seul le départ du rebord est conservé (lèvre éversée soulignée par un renflement?). Le type de cruche muni d'une embouchure à bord en entonnoir («Trichtermündung») est fréquent dans la région d'Avenches dès Claude et sous les Antonins²⁵.

La coupe Lamboglia 1/3, typique de la production du IV^e siècle apr. J.-C., et attestée également sur le site de Riaz/Tronche-Bélon²⁶ est représentée à Le Bry par trois tessons.

Une autre forme harmonieuse, peu courante sur nos sites fribourgeois, est la coupe carénée à bord éversé et panse arrondie, exécutée dans une pâte tendre, savonneuse gris clair et portant des traces d'enduit. Il n'est pas impossible que nous ayons affaire là aussi à une forme du IV^e siècle apr. J.-C., proche de l'exem-



plaire de Chevrens présenté par M. Daniel Paunier²⁷.

Fig. 21 Le Bry / La Chavanne. Superposition des tombes 40 et 14

Céramique commune à pâte claire

Rares sont les vases susceptibles de nous fournir une indication chronologique intéressante dans le cadre de ce premier « survol ». Deux fragments d'une amphore globulaire Dressel 20 (anse et lèvre en bourrelet) contribuent à témoigner une fois encore de la large diffusion de cette amphore à huile originaire de Bétique, commune en Suisse depuis l'époque augustéenne jusqu'au milieu du III^e siècle apr. J.-C.²⁸.

Les terrines sont représentées par deux exemplaires dont l'un présente une lèvre rentrante épaissie dégagée de la panse par une cannelure peu profonde. La forme arrondie de quatre écuelles/assiettes est typique du I^{er} siècle apr. J.-C. et l'on trouve également à La Chavanne un exemplaire plus tardif à paroi oblique convexe et bord légèrement rentrant. Hormis un grand pot à col cintré, la plupart des autres spécimens en pâte claire sont de dimensions plus faibles (diamètre ouverture 8–14 cm) et présentent des bords fréquents aux II^e et III^e siècles apr. J.-C. (bord éversé, bord à court col et bord en corniche).

Une faisselle à paroi oblique, dont le bord est souligné par une cannelure complète ce matériel: si ces formes à fromage sont attestées à quatre reprises en contexte clos à Avenches durant une période allant de la fin du I^{er} siècle à la fin du II^e siècle apr. J.-C.²⁹, il est aisé d'imaginer que leur usage n'est pas aussi limité dans le temps, notamment sur notre site.

²² MEYLAN, M.-F. et BONNET BOREL, F., Riaz/Tronche-Bélon, vol. 2: La céramique et le verre du sanctuaire, AF 8, Fribourg, 1992 n° 124.

²³ voir note 22 n° 121.

²⁴ voir note 22 p. 19.

²⁵ ROTH-RUBI, K., Untersuchungen an den Krügen von Avenches, *Rei Cretariae Romanae Fautores*, Augst/Kaiseraugst, 1979 n° 128 und S. 55.

²⁶ Voir note 22 n°s 91–94.

²⁷ PAUNIER, D., La céramique gallo-romaine de Genève, De La Tène finale au royaume burgonde (I^{er} s. av. J.-C. – V^e s. apr. J.-C.), Genève/Paris, 1981 n° 393.

²⁸ Voir note 27 p. 237.

²⁹ CASTELLA, D., La nécropole du port d'Avenches, CAR 41, Avenches, 1987 n°s 319–322.



Fig. 22 Bulle / Château. Souche de la cheminée du XIV^e siècle. Le cordon de section carrée indique le niveau et la pente du toit d'origine

Céramique commune à pâte sombre

Nous avons englobé dans cette catégorie comportant des vases à pâtes très différentes la terra nigra dans laquelle sont exécutés, par exemple, le grand dolium à bord horizontal éversé (d'un type très commun sur les sites gallo-romains fribourgeois comme Riaz, Vuadens, Vallon, etc.) ainsi qu'un pot à col droit et panse globulaire.

Parmi les trois types d'éuelles répertoriées se trouve un exemplaire caréné à bord légèrement évasé et panse hémisphérique. Un fragment de grand pot à cuire présente une paroi décorée au peigne.

L'épaule d'un autre pot en pâte grise fine à panse cannelée horizontalement est soulignée par un guillochis tandis que la panse d'un récipient d'une qualité de pâte voisine présente un décor à la roulette de rectangles en creux.

Le pot en forme de tonneau présentant un épaulement profilé de deux larges gorges peu profondes est proche de l'urne de la tombe n° 1 de la nécropole du Port d'Avenches, datée du dernier tiers du I^{er} siècle – premier tiers du II^e siècle apr. J.-C.³⁰

Mentionnons pour terminer un pot à épaule marquée et une marmite (?) dont l'épaule, également marquée, surmonte une panse ornée d'un motif à la roulette.

Six fragments de gobelets en verre incolore (dont un à panse facettée) sont datables au II^e siècle³¹ et s'inscrivent tout à fait dans le cadre chronologique proposé par la céramique, allant du I^{er} siècle au IV^e siècle de notre ère.

Selon toute évidence, ce matériel, dont nous venons de proposer un inventaire sommaire, présente des particularités qu'il conviendrait d'étudier en détail, étant donné l'intérêt qu'il représente dans la problématique de la continuité de l'occupation des sites gallo-romains durant cette période mal connue du IV^e siècle de notre ère, qui fait transition entre les derniers témoignages de la civilisation gallo-romaine et les premières manifestations du christianisme illustrées dans les nombreuses nécropoles du Haut Moyen Âge de la région fribourgeoise. Quatre fragments de bol hémisphérique Chenet 320 produit en Argonne au IV^e siècle ou au début du V^e siècle avaient déjà été découverts lors des fouilles de 1947 à Pont-en-Ogoz³².

C.B.

Gruyère

MA

Bulle

Château

CN 1225, 570 830 / 162 980 / 765 m

Inventaire archéologique 1990

Le besoin de nouveaux locaux administratifs dans le château de Bulle a poussé le Département des bâtiments à entreprendre une étude du monument. Avant l'élaboration de nouveaux projets d'aménagement, le Service archéologique et le Service des monuments historiques ont préconisé un inventaire artistique de l'ensemble du château et l'inventaire archéologique des combles de l'aile orientale³³. Ces inventaires, financés par le Département des bâtiments, ont révélé la richesse du château et confirmé³⁴ l'exceptionnel état de conservation de ses maçonneries médiévales. L'inventaire artistique, réalisé par M. Marc-Henri Jordan, a été publié par «Pro Fribourg»³⁵ avec les principales découvertes archéologiques. Les éléments découverts dans ces combles révèlent notamment la forme de la couverture d'origine, dont les niveaux sont encore lisibles sur un conduit de cheminée en tuf³⁶ (fig. 22) et sur la tourelle sud-est. Ce toit, plus bas que l'actuel, était formé par un grand pan à faible pente en direction de la cour et un petit pan recouvrait le chemin de ronde³⁷, son faite se situant à l'aplomb du nu interne du mur de la courtine. Il convient également de signaler la présence de poteaux de bois liés au parapet de la courtine. L'analyse dendrochronologique de ces bois permettra certainement de connaître la date de construction du château épiscopal de Bulle. Nous espérons pouvoir en poursuivre l'étude, les résultats étant déterminants pour la connaissance de l'architecture militaire savoyarde des XIII^e et XIV^e siècles, dont il est un dérivé.

G.B.

Broye

PRO, F

Bussy

Pré du Mariage

CN 1184, 558 300 / 186 300 / 455 m

Prospection 1991

Le secteur dit du Pré du Mariage comprend plusieurs parcelles dispersées sur une colline morainique allongée orientée NE/SW et dans la dépression de la petite Glâne canalisée

³⁰ Voir note 29 n° 160.

³¹ Détermination de Mme Françoise Bonnet Borel que nous remercions.

³² ENGEL-DE BECKER, J., Recherches sur la céramique romaine du canton de Fribourg, Mémoire présenté à l'Université de Fribourg, Fribourg, 1974 p. 130, nos 153–156.

³³ Cette partie du château est inoccupée depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

³⁴ Des travaux dans l'aile nord avaient déjà révélé, hélas en les endommageant, de beaux éléments (AF, ChA 1987/88 (1991) pp. 22–25.).

³⁵ JORDAN, M.-H., Le Château de Bulle, Pro Fribourg N° 93, Fribourg, 1991.

sée, située au NW de cette butte. Elles ont fait l'objet de prospections répétées lors des campagnes du printemps et de l'automne 1991.

Les vestiges découverts forment deux concentrations :

- la première occupe le sommet et le flanc nord de la colline. Une cinquantaine de fragments de céramique protohistorique, accompagnés de galets en quartzite éclatés et d'une scorie de fer, y ont été recueillis. Ils paraissent se diviser en deux séries : une série de tessons attribués à l'âge du Fer occupe le haut de la butte alors qu'une deuxième série, d'aspect âge du Bronze, a été récoltée sur une terrasse qui marque son flanc nord. Il s'agit vraisemblablement des restes d'un habitat érodé si l'on en juge par la quantité de matériel remonté par les labours.
- la seconde se trouve dans la dépression. Elle a livré essentiellement du matériel d'époque romaine : deux fragments de calcaire poli, un cube de mosaïque, des fragments de tuiles, des tessons de céramique commune grise et orange auxquels étaient associés une dent et des os brûlés. Le site romain correspondant à cette concentration était peut-être établi à proximité d'une voie romaine (la «Vy de l'Etra»).

J.L.B.
(pour l'équipe RN1)

Broye PRO

Châbles

La Biolleyre / Les Granges

CN 1184, 552 640 / 185 360 / 595 m

Prospection 1989

Découverte de deux petits tessons de céramique protohistorique à proximité de substructures circulaires (enclos?) repérées sur les clichés photogrammétriques réalisés sur le tracé de la future RN 1.

J.L.B.

Broye PRE

Châtillon

Chaussy du Moulin

CN 1184, 554 260 / 186 970 / 497 m

Prospection 1990

Petit éclat de silex brunâtre avec touches d'utilisation.

Dépôt SACF. S.M.

Broye R

Châtillon

Crau Mouron

CN 1184, 553 655 / 186 585 / 578 m

Prospection 1989

Découverte d'un fragment isolé de tuile romaine.
Dépôt SACF.

S.M.

Broye NE

Châtillon

Champ de la Pierre

CN 1184, 553 360 / 186 680 / 590 m

Prospection 1989

Trouvaille isolée : pointe de flèche en silex blanc. La base, convexe, est amincie. Signalée par M. Daniel Pillo- nel d'Estavayer-le-Lac, le 27 mars 1989.

Matériel en possession de l'inven- teur.

S.M.

Glâne R

Châtonnaye

La Recha

CN 1204, 561 350 / 179 560 / 642 m

Prospection 1991

Fragments d'une amphore romaine découverts en surface d'un champ labouré.

Dépôt SACF.

S.M.

Broye PRO, IND

Cheyres

Bas du Trait

CN 1184, 550 640 / 185 620 / 443 m

Prospection 1991

Découverte de quatre tessons proto- historiques (pâte orangée à gris-noir avec dégraissant quartzueux fin à moyen), ainsi que d'un éclat de silex patiné beige atypique, sur une ter- rasse située en bordure sud du lac de Neuchâtel.

S.M.

³⁶ De telles cheminées sont rarissimes dans la région. Une est conservée au château de Chillon (NAEF, A., Chillon, La camera domini t. I, Genève, 1908 p. 70, fig. 65.), une autre à Lutry (GRANDJEAN, M., Lutry, arts et monuments, seconde partie, Lutry, 1991 p. 322 fig. 440b.) et un élément de souche, provenant de Montsalvens, est exposé au Musée gruérien à Bulle.

³⁷ La restitution graphique ne pourra être réa- lisée qu'après un relevé complet de cette partie du château. Les plans existants ont été dressés par M. A. Genoud entre 1936 et 1944; ils ne sont pas assez précis pour réa- liser cette restitution.

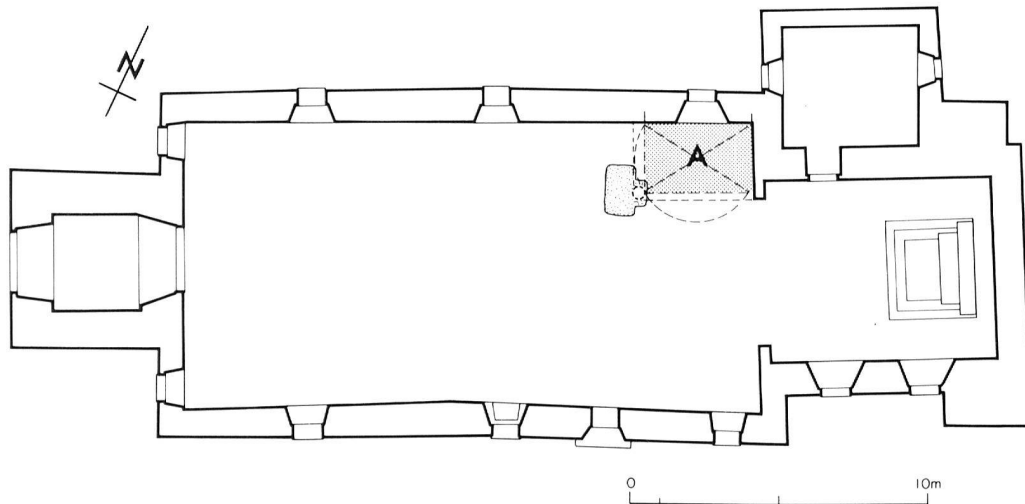


Fig. 23 Corbières / Notre-Dame. Plan de situation; A) chapelle à baldaquin

Fig. 24 Corbières / Notre-Dame. Chapelle à baldaquin, au premier plan le socle de la colonne



Gruyère MA, MOD

Corbières

Notre-Dame de la Nativité

CN 1225, 574 160 / 167 850 / 710 m

Sondages et analyse partielle 1989

Dendrochronologie 1989

Le projet de restauration de la nef de l'église de Corbières comprenant l'installation d'un chauffage par le sol, des sondages ont été réalisés afin de définir la profondeur des couches archéologiques et d'éviter ainsi une fouille exhaustive de la nef. La restauration impliquant également la démolition du plaquage de briques de 1950-51³⁸, les murs de la nef ont été analysés après leur dégagement.

L'église de Corbières est située sur un plateau dominant la vallée de la Sarine (actuellement le lac de la Gruyère), entre les bourgs de Corbières I, fondé au XII^e siècle, et de Corbières II, fondé au XIV^e siècle³⁹. Érigée en paroissiale en 1636⁴⁰, elle comporte un chœur de plan presque carré (9 m de longueur et 8,50 m de largeur) voûté d'un berceau en plein cintre, une nef rectangulaire (20,90 m de longueur et 11,50 m de largeur) et un clocher-porche érigé en 1789 (fig. 23).

Le chœur (non analysé) de tradition cistercienne, pourrait remonter au XIII^e siècle (son plan et sa voûte en plein cintre sont un indice d'ancienneté, ou un archaïsme) ou à une reconstruction de 1333⁴¹.

L'analyse de la nef a montré qu'elle était antérieure à la création de la paroisse en 1636, contrairement à ce

que laissaient supposer les textes. Elle est probablement contemporaine du chœur⁴². L'église avait déjà les dimensions actuelles (sans le clocher-porche) alors qu'elle n'était qu'une chapelle dépendant de la paroisse d'Hauteville. Une surélévation d'une trentaine de centimètres, le percement de nouvelles fenêtres ainsi qu'un décor peint sur un nouvel enduit sont peut-être les seules transformations liées à la création de la paroisse⁴³. L'analyse a également révélé l'une des rares chapelles à baldaquin (fig. 23 et 24) de la région, les autres exemples connus se trouvant à Treytorrens VD et au prieuré de St-Sulpice VD⁴⁴. Cette chapelle, située dans l'angle NE de la nef, était ouverte sur deux côtés par des arcs reposant sur une colonne maçonnée. Le mur gouttereau (mur nord) était percé d'une ouverture en arc brisé sur toute la longueur de la chapelle, indiquant qu'elle formait une saillie ou une annexe à l'extérieur. Sa construction pourrait remonter à la deuxième moitié du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle⁴⁵. Ce type de chapelle se rencontre également dans le sud de l'Allemagne et dans l'est de la France, où la chapelle de l'ancienne église paroissiale (St-Hilaire) de Marville, photographiée par l'armée allemande durant la première guerre mondiale⁴⁶ (fig. 25), illustre bien l'aspect que devait avoir celle de l'église de Corbières. En outre, ce cliché donne une bonne image des églises rurales médiévales, telles qu'elles sont décrites par les visites pastorales.

G.B.

³⁸ WAEBER, L., *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg, 1957 p. 146.

³⁹ FLÜCKIGER, R., *Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greizerz*, FbG 63, Freiburg, 1983-84 S. 94-95.

⁴⁰ voir note 38.

⁴¹ DELLION, A., *Dictionnaire historique statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Fribourg, 1884-1902 p. 287. WAEBER, L., voir note 38, p. 145.

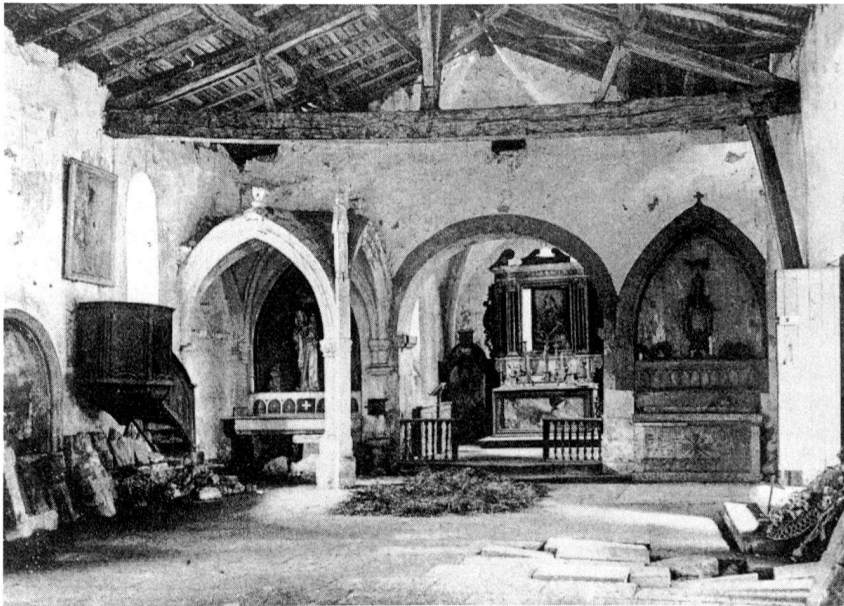


Fig. 25 Corbières / Notre-Dame. Marville (F), Saint Hilaire; intérieur entre 1914 et 1918, à gauche la chapelle à baldaquin

Sarine NE, R

Cormagens

Les Moulines

CN 1185, 577 320 / 188 020 / 530 m

CN 1185, 577 315 / 188 000 / 531 m

Prospection 1989

Découverte d'un talon de hache néolithique en roche verte, sur les berges du lac de Schiffenen (trouvaille isolée).

À proximité, quelques fragments de tegulae ont été ramassés, au pied de la terrasse des Moulines. Il est impossible, en l'absence de données stratigraphiques, de se faire une idée de l'origine de ces vestiges. Il est cependant probable, vu la topographie des lieux, qu'ils proviennent de la terrasse qui domine le point de découverte.

S.M.

Lac R

Cormérod

À la Rapaz

CN 1185, 573 500 / 190 300 / 595 m

Prospection 1989

Nombreux fragments de tegulae bien conservés, à 250 m au nord-est de l'emplacement d'où avait été exhumée en 1830 une mosaïque représentant le labyrinthe de Crète au centre duquel Thésée terrasse le Minotaure, mosaïque actuellement exposée à l'Université de Fribourg. Les vestiges sont éparpillés sur une surface d'env. 5000 m².

S.M.

Sarine BR

Corminbœuf

Bons Pâquiers

CN 1185, 575 270 / 184 630 / 621 m

Prospection 1989

D'importants travaux d'infrastructure (nouvelle zone industrielle) ont permis la découverte de céramique protohistorique dont un fragment de petit récipient à anse en céramique grise à fin dégraissant quartzueux, éventuellement attribuable au Bronze moyen (fig. 26). Bien que provenant d'une couche de colluvions, la tasse est relativement bien conservée et ne semble pas avoir été transportée sur une grande distance. Le versant sud du vallon du Tiguelet a vraisemblablement abrité des habitats protohistoriques qu'il n'a pas encore été possible de localiser avec précision. Quelques vestiges épars de cette époque ont également été repérés à 300 m à l'est sur le territoire de la commune de Givisiez (voir ci-dessous).

S.M.

Sarine R

Corminbœuf

Pré Grez

CN 1185, 573 330 / 182 720 / 668 m

Prospection 1989

Plusieurs petits fragments de tegulae disséminés sur une surface restreinte (env. 100 m²).

S.M.

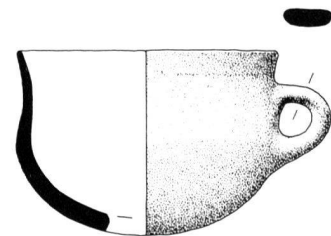


Fig. 26 Corminbœuf / Bons Pâquiers. Fragment de tasse en céramique (1:2)

⁴² Le lien entre le chœur et la nef n'a pas été dégagé par les travaux de restauration, mais l'aspect des plus anciennes maçonneries de la nef permet de les dater du XIII^e ou du XIV^e siècle.

⁴³ Les sablières hautes de la nef sont liées à cette étape, mais leur analyse dendrochronologique (LRD Moudon) n'a pas permis de les dater.

⁴⁴ BUJARD, J., Le prieuré de Saint-Sulpice, RHV 1987 p. 24. Nous remercions ici M. J. Bujard pour ses conseils.

⁴⁵ DELLION, A., voir note 41, pp. 291-293.

⁴⁶ REINERS, E. und EWALD, W., Kunstdenkmäler zwischen Maas und Mosel, München, 1921 S. 176-178 und 182. La comparaison est d'autant plus frappante que M. W. Ewald date cette chapelle à baldaquin du début du XV^e siècle.

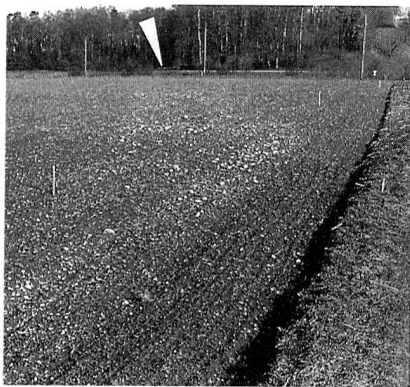


Fig. 27 Courgevaux / Champ de la Glacière. Les galets remontés par les labours (au premier plan) forment une bande en direction du chemin creux qui traverse la forêt de la Bourille (flèche)

Sarine HA

Corminboeuf

Verdilloud

CN 1185, 572 900 / 183 200 / 665 m

Prospection 1989

Tumulus potentiel signalé par M. H. Pawelzik de Villars-sur-Glâne.

S.M.

Sarine BR

Corpataux

Montolliet

CN 1205, 573 800 / 176 680 / 685 m

Surveillance de travaux 1989

Dans le profil nord d'une profonde tranchée (épuration des eaux), découverte de trois petits tessons de céramique protohistorique dont un fragment de cordon, éventuellement attribuable au Bronze final (?).

A 100 m à l'est, dans le profil sud de la même tranchée, découverte d'un fragment de récipient (panse) en céramique brun clair à dégraissant micacé.

La céramique se trouvait dispersée dans un niveau de colluvions, entre 100 et 150 cm de profondeur. Le site auquel elle se rattache est à rechercher en direction du sud (terrasse de Montolliet?).

S.M.

Lac BR, R

Courgevaux

Champ de la Glacière

CN 1165, 573 650 / 195 250 / 454 m

Sondage 1992

Durant l'hiver 1992-93, un sondage de 8 m x 2 m effectué à l'endroit où le tracé de la nouvelle route communale Courgevaux-Faug recoupait

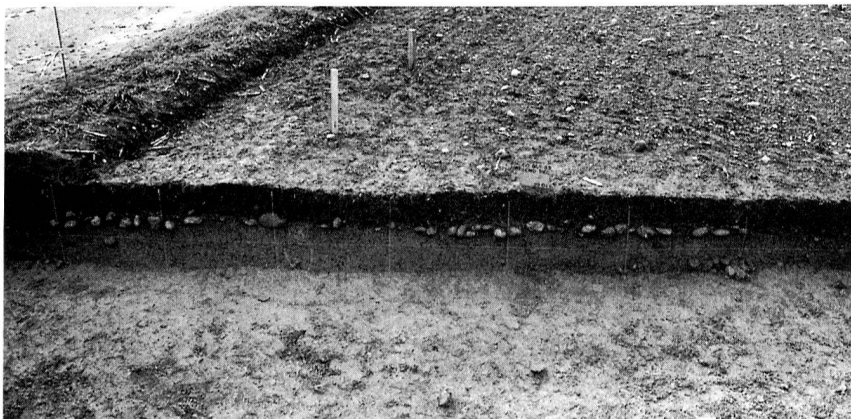
une bande assez régulière de galets remontés par les labours en surface des champs (fig. 27), au lieu-dit Champ de la Glacière, nous a permis de dégager partiellement et d'observer en coupe un empierrement (fig. 28). Placé directement au-dessous de l'humus, orienté WSW-ENE, large de 6 m, il se compose d'un niveau unique de galets morainiques entiers, principalement des quartzites et des roches vertes, de grosseur moyenne (15 cm), disposés à plat et formant un très léger bombement dans la partie centrale. Les galets ont leur face supérieure recouverte d'une mince couche de concrétions calcaires. Sur le bord nord subsiste encore au-dessus de l'empierrement une couche de gravillons calcaires, de graviers et de sable grossier qui devait constituer le revêtement de la voie. Au centre, un espace large de 60 cm vide de galets constitue peut-être une zone intermédiaire entre deux bandes de roulement. Il n'a pas été possible de constater l'existence de fossés, l'extension du sondage ayant été strictement conditionnée au nord par la limite de l'emprise de la nouvelle route communale et au sud par le soubassement de l'ancienne.

Aucun vestige n'était associé à la voie. Cependant, une raison majeure nous fait attribuer cette voie à l'époque romaine: la position et l'orientation de la portion de voie découverte se situe dans la prolongation du tronçon de la voie romaine Aventicum-Petinesca repéré à plusieurs endroits soit par sondage, soit par photographie aérienne dans le canton de Vaud sur les communes d'Avenches et de Faoug. Bien que nous n'en ayons pas trouvé les traces sous la nouvelle route communale Clavaleyres-Greng, la voie devait vraisemblablement emprunter le chemin creux qui traverse la forêt de la Bourille (fig. 27), suivre le tracé de la route qui fait frontière entre les communes de Morat et de Courgevaux et rejoindre dans la commune de Galmiz le tracé du tronçon du chemin de fer Morat-Chiètres connu sur une ancienne carte comme «Alte Römerstrasse».

Sans transition, 30 cm au-dessous de la base de la voie, nous avons pu mettre en évidence un horizon protohistorique, signalé par des groupes de galets parfois éclatés au feu et par un tesson attribué à l'âge du Bronze final, qui confirme la densité de l'occupation de cette partie du territoire de Courgevaux à l'âge du Bronze.

M.B./T.J.A

Fig. 28 Courgevaux / Champ de la Glacière. Vue en coupe de la voie romaine depuis le nord-est



Lac BR, LT, R

Courgevaux

Le Marais 1

CN 1165, 573 650 / 194 900 / 458 m

Fouille de sauvetage programmée
1991 - 1992

La fouille d'un vaste habitat de l'âge du Fer, situé sur la partie sommitale de la terrasse du Marais, près de la ferme du Chaney, se poursuit depuis 1991 par des campagnes d'été. La surface fouillée et sondée en grande surface atteint 5000 m², mais il reste encore 6000 m² à explorer avant le milieu de l'été 1993, date du début des travaux de terrassement de la RN1. 250 structures sont actuellement recensées.

Soumis à une forte érosion, le site comporte plusieurs niveaux d'occupation difficiles à mettre en évidence, les fosses et fossés s'ouvrant le plus souvent à la base de la terre végétale ou sous une couche sablo-limoneuse de formation récente: un niveau de l'âge du Bronze, un niveau du 2^e âge du Fer se divisant vraisemblablement en trois phases et un niveau romain.

Le niveau de l'âge du Bronze

Il est signalé par des «lambeaux» de couche, localisés à l'ouest et au NE du site, et associés à une petite quantité de fragments de céramique et à des vestiges lithiques de périodes plus anciennes (Mésolithique et Néolithique). Plusieurs fosses, toutes situées au NE de la partie fouillée, sont attribuées à l'âge du Bronze. L'une d'elles est sans doute à mettre en relation avec un horizon découvert en sondage à une cinquantaine de mètres plus au nord. Le groupement le plus important est représenté par des fosses de combustion remplies de galets éclatés recouvrant des charbons mais aux parois peu ou pas marquées par la rubéfaction (structures 001, 045, 055). La structure 001 de forme plus allongée, interprétée comme un four culinaire, a été datée par la méthode du tendétron à 2945 ± 55 BP (Cal. 2 sigma 1370–1350 / 1315–997 av. J.-C.). Elle est stratigraphiquement postérieure à la structure 055, ce qui suggère l'existence de deux phases d'occupation à l'âge du Bronze.



Le niveau du 2^e âge du Fer

La couche archéologique n'étant pas conservée, le niveau d'apparition des fosses et des fossés peut ne pas correspondre au niveau d'origine. Dans ces conditions, il est difficile de déterminer à laquelle des trois phases de La Tène se rattachent les différentes structures. Les fossés sont déterminants pour la compréhension de l'organisation du site. Deux d'entre eux, les n^{os} 16 et 24, rectilignes, parallèles, orientés SSW-NNE et dont le tracé est reconnu respectivement sur 170 m et 140 m coupent en deux la partie du site localisée en territoire fribourgeois. Le comblement du premier paraît plus ancien. Tous deux ont généralement un profil en V mais on observe çà et là des élargissements où les fossés présentent un fond plat ou un profil en W, preuve de leur entretien ou de leur recreusement. Ils ont dû servir à la fois d'enclos et de système de drainage. Le fossé n^o 16 se divise au SW en deux puis trois tronçons. Le fossé n^o 23, plus large, au fond presque plat, et peu profond, n'a certainement pas connu la même utilisation; il recoupe les structures n^{os} 16 et 24 et ceinture l'habitat du N au SE.

Au sud des deux fossés principaux se dégagent deux zones: l'une est occupée essentiellement par des fosses à combustion quadrangulaires peu profondes au fond et aux parois rubéfiées; l'autre, associant des fosses de différentes formes et des trous de poteau, placée à côté du tronçon du fossé n^o 24 qui a servi de dépotoir à scories de fer, paraît avoir

Fig. 29 Courgevaux / Le Marais 1. Groupe de fosses, interprété comme un grenier sur 4 poteaux. Vue depuis le sud



Fig. 30 Courgevaux / Le Marais 2. Vue partielle de l'empierrement rectangulaire constituant la base d'une habitation. L'angle ouest s'appuie sur un bloc erratique

été le siège d'un atelier de forgeron.

Au nord des fossés, une construction a été mise en évidence et plusieurs groupements apparaissent :

- près de la structure 16 et dans la même orientation qu'elle un groupe de quatre fosses de 1 m de diamètre formant un rectangle de 2,50 m x 3,40 m, est interprété comme les traces d'un grenier aérien sur quatre poteaux (fig. 29);
- au centre, un bâtiment au plan encore incertain mais qui semble de grande dimension (respectivement 8 m et 7 m de portée dans les deux axes) repose sur des poteaux établis dans de grandes fosses et tenus par des calages volumineux;
- à l'ouest, un second bâtiment à deux nefs d'au moins 12 m x 10 m orienté NNE est signalé par trois alignements de trous de poteau. Son plan demande également confirmation car les alignements sont incomplets et les deux nefs ne présentent pas la même largeur.

C'est dans ce secteur au nord des fossés que paraît se situer le cœur de l'habitat représenté par des habitations, des bâtiments à caractère agricole et de stockage. Les activités à caractère artisanal sont repoussées au-delà des fossés. Signalons encore la découverte à une quinzaine de mètres au SE du fossé n° 24 d'une tombe à incinération en fosse que nous pensions d'époque romaine mais qui a été datée par le C14 à 2215 ± 55 BP (Cal. 2 sigma 395-164 av. J.-C.).

Le niveau romain

Il est représenté par une faible quantité de matériel (tuiles, céramique) associé à la dernière phase de comblement de certaines structures en fosse et par des empierrements allongés composés de galets en partie éclatés au feu (provenant du démontage de structures plus anciennes?) établis sur le fossé n° 23. Il n'y a pas de trace certaine de structure d'habitat dans la surface ouverte; les vestiges pourraient être en relation avec une construction située plus au NW en bordure de la voie romaine Aven-ticum-Petinesca.

M.B./T.J.A.

AF, ChA 1987/1988 (1991) p. 27.
AS 2, 1992 pp. 47-48.
ASSPA 72, 1989 p. 350.
ASSPA 75, 1992 p. 199.

Courgevaux

Le Marais 2

CN 1165, 573 900 / 195 040 / 446 m

Fouille de sauvetage programmée
1991-1992

Depuis le début de 1991, nous avons entrepris la fouille d'un habitat de l'âge du Bronze découvert en sondages mécaniques durant l'hiver 1987-88 au lieu-dit Le Marais. Au moment de la découverte nous avons estimé la surface occupée par le site à ± 1750 m². La superficie actuellement fouillée atteint 1500 m² mais l'habitat s'étend davantage vers le NW, le SW et le S que nous ne l'avions présumé et couvre certainement plus de 2000 m².

L'habitat est établi dans le creux et sur les flancs d'un ancien vallon SW-NE, peu marqué et déjà partiellement comblé à l'époque protohistorique, en bordure de la dépression tourbeuse du Marais. La situation générale est semblable à celle de l'habitat de Courgevaux/En Triva distant de 150 m. L'étude de la stratigraphie montre la présence de deux niveaux d'occupation de l'âge du Bronze, partiellement recouverts par un niveau romain et par quelques vestiges épars de La Tène finale (un fragment de bracelet en verre, un fragment de fibule de Nauheim en bronze) qui doivent être mis en relation avec l'habitat de Courgevaux/Le Marais 1.

L'organisation spatiale du hameau est bien tranchée. Sur les flancs SW et SE de l'ancien vallon et sur la terrasse qui le domine du même côté étaient installées plusieurs habitations. Les éléments de support dégagés (petits empierrements, solins, alignements de blocs de calage ou de stylobates, rares trous de poteau) appartiennent pour la plupart à des constructions sur parois porteuses. Des limites de bâtiments et des groupements de structures commencent à se dégager de l'examen des plans généraux de l'habitat :

- le sol de l'un des bâtiments était constitué d'un empierrement rectangulaire de petits galets morainiques de 15(?) m de longueur sur 4(?) m de largeur (fig. 30). Le bâtiment était peut-être divisé en plusieurs pièces car l'empierrement n'est pas d'un seul tenant, mais nous ne savons pas si cette caractéristique est originelle ou si elle est due à une érosion postérieure.
- le mur nord d'une autre construction, au sol également au moins

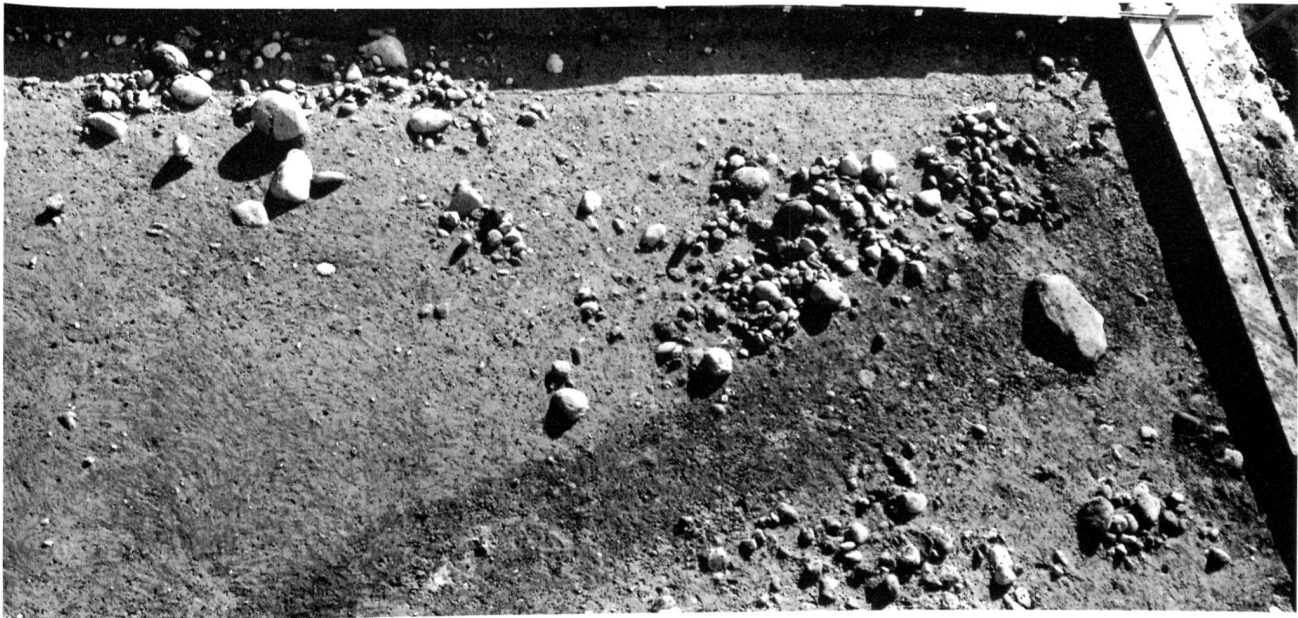


Fig. 31 Courgevaux / La Parralle 1 / 2. Le foyer en cuvette (structure 43 en haut et à droite de la photo), placé contre l'empierrement de base d'un bâtiment de l'âge du Bronze, est recoupé par un fossé d'époque romaine (bande sombre)

partiellement revêtu d'un pavage, s'appuyait sur un solin grossier. Un foyer en cuvette était placé contre ce mur, à l'intérieur du bâtiment.

Dans l'aire d'une autre habitation encore incomplètement dégagée se trouvaient, placés à 3 m de distance l'un de l'autre, un foyer en fosse et un foyer sur galets établis dans une dépression à peine creusée dans le sol.

Au nord du site, était installée une zone de stockage : un groupe de neuf fosses a déjà été repéré sur une surface de 100 m² et sept d'entre elles ont la forme en entonnoir ou en cloche caractéristique des silos. Cette zone paraît se poursuivre vers le NW comme vers le NE.

Au centre du vallon, plusieurs fosses d'assez grandes dimensions et deux structures de combustion (dont la structure 001, foyer en cuvette daté par le C14 de 3305 ± 60 BP, (Cal. 2 sigma 1739-1455 av. J.-C.) ont été retrouvées dans une vaste zone de rejet où dominent les galets éclatés et les fragments de céramique en partie surcuits. Cette zone a également livré deux spécimens entiers et une vingtaine de fragments de peçons en terre cuite, du matériel lithique (une série de silex, plusieurs fragments de meule, une hache polie, un lisseur ou brunissoir en roche verte, un galet encoché interprété comme un poids de filet...) et un peu de matériel métallique (un poinçon-ciselet et deux déchets de bronze). Tous ces outils attestent les différentes activités qui avaient lieu dans le hameau.

Lors des sondages et au début de la fouille, nous avons estimé, à partir

des éléments de la céramique connus alors, que l'habitat de Courgevaux/Le Marais 2 était contemporain de celui de Courgevaux/En Triva. Mais la date C14 obtenue pour l'un des foyers et l'examen d'une nouvelle série de tessons décorés mis au jour depuis nous conduisent à remonter cette attribution chronologique au Bronze moyen (Bz C).

M.B. / T.J.A.

ASSPA 75, 1992 p. 190.
ASSPA 72, 1989 p. 307.
AF, ChA 1987/1988 (1991) p. 27.
AS 2, 1992 pp. 44-46.

Lac BR, R

Courgevaux

La Parralle 1/2

CN 1165, 574 035 / 194 930 / 445 m

Fouille de sauvetage programmée 1992

Lors de la campagne de sondages mécaniques effectuée à l'emplacement de la décharge de la Parralle 1 pendant l'hiver 1988/1989, les restes d'un habitat ont été découverts sur le bord sud de la dépression tourbeuse du Marais traversée par le Riau du Dy.

Le site a connu deux occupations principales, l'une à l'époque romaine et l'autre à l'âge du Bronze.

La première n'était signalée que par une aire de galets d'au moins 20 x 10 m; d'après la céramique, elle date probablement du I^{er} ou II^e siècle apr. J.-C.

A l'âge du Bronze, un habitat qui présente au moins deux phases d'aménagement, était installé en bor-

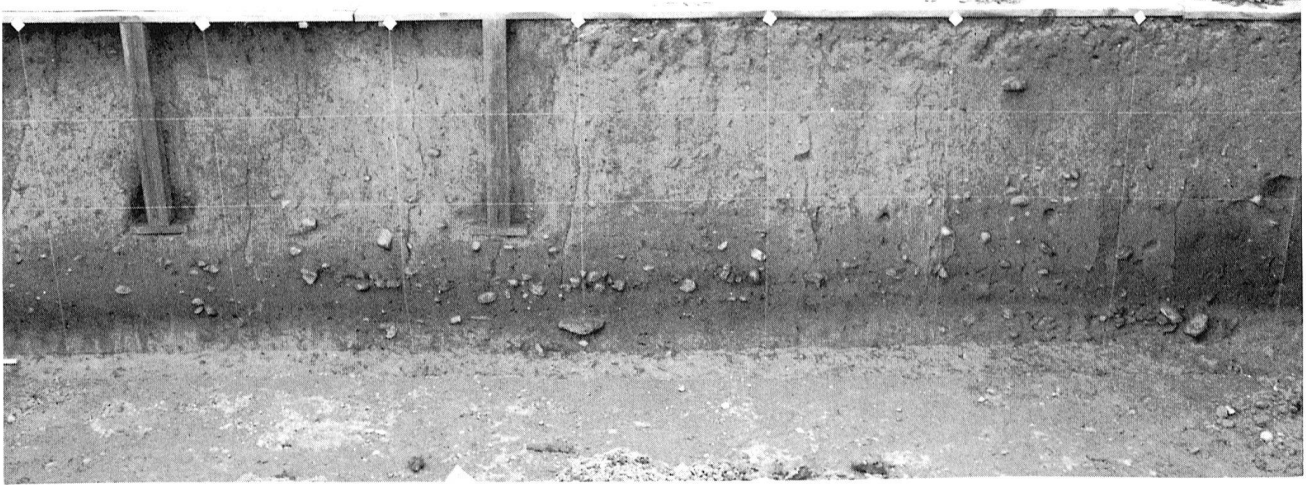


Fig. 32 Courgevaux / En Triva. Vue du profil ouest du secteur 508 E montrant les horizons de galets correspondant aux différentes phases d'occupation

dure d'une cuvette ouverte sur le marais. A la phase récente, en amont, un aménagement en terrasse en forme de L s'appuyait sur un bloc erratique situé près du bord sud de la cuvette. Il supportait une série d'empierrements de forme quadrangulaire, qui constituaient les bases de plusieurs bâtiments. En aval, deux petits foyers en fosse, accompagnés d'une aire de rejet très érodée, étaient établis dans la cuvette. L'un d'eux est daté à l'âge du Bronze final par la méthode du C14. Un troisième foyer du même type dont la partie supérieure était comblée de galets éclatés au feu se trouvait près d'un empierrement (fig. 31) et était donc vraisemblablement placé dans une habitation.

La phase ancienne, très partiellement explorée en raison de remontées d'eau, semble cependant présenter des aménagements semblables. Une construction en galets, vestige probable d'un foyer à plat formé de fragments d'une meule en quartzite, a été mise au jour.

Toutes les informations attestent que les constructions étaient sur parois porteuses et la présence du pieu en résineux trouvé dans les sondages demeure inexplicée.

Le matériel récolté dans les deux niveaux est peu abondant : quelques éclats de silex, une hache polie en roche verte et une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, en bronze. La céramique est mal conservée : aucun élément caractéristique ne permet de préciser la datation apportée par le C14.

M.B./J.L.B./T.J.A.

ASSPA 73, 1990 p. 190.
AF, ChA 1987/1988 (1991) p. 28.

Lac

BR

Courgevaux

En Triva

CN 1165, 573 790 / 195 290 / 449 m

Fouille de sauvetage programmée
1988-1990

L'habitat de Courgevaux/En Triva, repéré par sondage mécanique pendant l'hiver 1987/88, a fait l'objet de juillet 1988 à fin 1990 d'une fouille de sauvetage. La surface fouillée atteint 1500 m² mais ne couvre pas, au nord en particulier, la totalité du site.

L'habitat est localisé dans le creux et sur les flancs d'un ancien vallon orienté WE, à sa jonction avec la dépression tourbeuse traversée par le Riaud du Dy. Une étude stratigraphique détaillée a mis en évidence dans ce vallon de cinq horizons de galets (numérotés de haut en bas 1, 2, 3a, 3b et 4) associés à du matériel archéologique correspondant à cinq phases différentes de construction ou de réfection des habitations (fig. 32). La présence d'une langue marécageuse remontant de la dépression dans le fond du vallon montre qu'un climat plus humide régnait au moment des premières occupations.

Les deux niveaux supérieurs, très érodés, font apparaître des nappes de galets morainiques (le quart des galets, en moyenne, est fragmenté ou éclaté au feu) accompagnés de fragments de céramique. Les bâtiments supposés sont délimités par des alignements de gros galets verticaux et de dalles de schiste ou de molasse posées à plat, interprétés comme des pierres de calage ou de réglage de sablières ; l'absence totale de trous de poteau confirme que toutes les habitations dont des éléments ont été retrouvés sur la fouille étaient

à parois porteuses. Des structures de combustion, de type foyer en cuvette (structures P et S), sont associées à certaines d'entre elles.

Les niveaux inférieurs sont mieux conservés. Le niveau 3 présente sur une quinzaine de mètres de longueur une concentration de céramique, de nodules de terre cuite et de galets fragmentés. Un grand foyer sur dalles de schiste était placé à proximité immédiate. Les vestiges formaient en bordure nord et sud de la concentration des accumulations rectilignes, des «effets de paroi», qui montrent que les constructions étaient disposées assez régulièrement de part et d'autre de cette zone de rejet. Au centre du niveau 4 ont été dégagés des empièvements qui constituaient probablement les bases d'habitations. Plus à l'est, plusieurs bois et quelques ossements animaux (bovidés, suidés), conservés par le milieu humide, ont été mis au jour; l'un des bois, un chêne, porte une série d'entailles faites à l'aide d'une hache.

La fourchette de datation proposée à partir de l'examen du matériel provenant des sondages est confortée par la découverte dans le niveau 4 (à quelques mètres du bois signalé ci-dessus) d'une hache en bronze à ailerons médians et, dans le niveau 2, d'une épingle en bronze de type «champs d'urnes». Les occupations se sont donc succédé pendant la première moitié du Bronze final (Bz C – Ha A2).

M.B./T.J.A.

Broye PRO

Cugy

Es Prés de Fond

CN 1184, 558 850/186 300 / 450–455 m

Prospection 1991

Lors d'une prospection de surface dans un champ labouré en pente SE, au lieu-dit Es Prés de Fond (parcelle 649), l'équipe de prospection du secteur RN a récolté quelques tessons protohistoriques roulés, un fragment d'os brûlé ainsi que quatre éclats de silex, parmi lesquels nous notons un fragment de grattoir subcirculaire passé au feu et une partie mésiale de lame en quartzite à grain fin.

J.L.B.

Broye PRO, R

Cugy

Moulin de la Glâne

CN 1184, 557 900 / 186 000 / 459 m

Prospection 1991

Dans le cadre des recherches systématiques effectuées sur le tracé de la future RN1 dans le district de la Broye (tronçon Cugy-Cheyres), une équipe du SAC/RN a prospecté à plusieurs reprises une grande parcelle située directement au nord du moulin de la Glâne. Sur une petite terrasse à peine marquée au-dessus de la dépression où coule actuellement la Petite Glâne, une concentration de vestiges a été observée vers le centre de la parcelle. Ont été ramassés des fragments de tuiles romaines (le champ se trouve sur le passage de l'ancienne route romaine), des galets éclatés au feu et une trentaine de tessons protohistoriques d'aspect âge du Bronze, indices probables de la présence d'un habitat de cette époque, et plusieurs pièces en silex dont un éclat en quartz blanc laiteux portant une troncature distale (grattoir?).

J.L.B.

Broye PRO, R?

Dompierre

En Fontannaz-Falcon / Au Champ Aubert

CN 1184, 565 840/188 410 / 485 m

Surveillance de travaux 1990

Les terrasses situées au sud du noyau du village de Dompierre, à l'ouest de la route reliant cette localité à Russy, ont été recoupées en

AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 26–27.

AS 2, 1992 pp. 45–46.

ASSPA 72, 1989 p. 306.

ASSPA 73, 1990 p. 190.

ASSPA 74, 1991 p. 239.

BOISAUBERT, J.-L. et al., L'occupation de la région de Morat (Suisse) à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer. Un Monde Villageois: Habitat et Milieu Naturel en Europe, Catalogue d'Exposition, Lons-le-Saunier, 1990 pp. 169–176.

Lac R

Cournillens

Pré Rulliar

CN 1185, 574 350 / 190 710 / 580 m

Prospection 1990

Monnaie romaine. Trouvaille isolée en surface d'un champ labouré.

Dépôt SACF.

S.M.

mars 1990 par des travaux d'améliorations foncières (construction de chemins d'exploitation bétonnés). Elles correspondent aux limites de parcelles actuelles et sont indiscutablement d'origine anthropique. Il n'est pas exclu qu'elles reflètent un parcellaire gallo-romain. En effet, les coupes pratiquées aux points de rupture de deux terrasses n'ont livré que du matériel anté-romain (petits fragments de céramique protohistorique), ainsi qu'un tesson de céramique à pâte claire orangée, vraisemblablement romain.

Ces terrasses, dont l'irrigation était en partie assurée par un intéressant système de petits canaux à ciel ouvert, représentaient un intérêt indéniablen sur le plan de l'archéologie du territoire. Elles ont malheureusement été arasées en septembre 1991.

S.M.

Broye

BR

Dompierre

En l'Hôpital

CN 1184, 566 640 / 189 730 / 445 m

Surveillance de travaux 1991

Plusieurs tessons de céramique regroupés (pâte orangée à gris foncé et dégraissant quartzueux fin à grossier) ont été ramassés par M. Alain Sainty sur les déblais provenant de la construction d'un chemin AF (améliorations foncières). Les travaux étant terminés à cet endroit, il n'a pas été possible de préciser la provenance stratigraphique de ce matériel qu'il convient d'attribuer au Bronze final (décor incisé à l'ongle).

S.M.

Broye

PRO

Dompierre

Au Village

CN 1184, 565 800 / 188 940 / 460 m

Surveillance de travaux 1992

Trouvaille d'un tesson protohistorique à pâte brun orangé et à dégraissant quartzueux moyen dans le profil d'une excavation.

S.M.

Düdingen

Schiffenengraben

LK 1185, 580 920 / 191 660 / 531 m

Geplante Rettungsgrabung 1989

Diese Höhengsiedlung ist 1976 durch den Fund einer Silex-Klinge entdeckt worden. Seit dreissig Jahren ist sie teilweise vom künstlich gestauten Schiffenensee überflutet. Zwei kurze Grabungskampagnen in den Jahren 1984 und 1989 haben zusätzliche archäologische Erkenntnisse ermöglicht. Seit 1964 sind die vom ständigen Wellenschlag stark beeinträchtigten Fundschichten nurmehr bei extrem tiefem Wasserstand zugänglich. Die Revision der Turbinen, 1984, und der Bau der Abwasserreinigungsanlage Pensier, 1989, haben eine solche Senkung des Seespiegels mit sich gebracht.

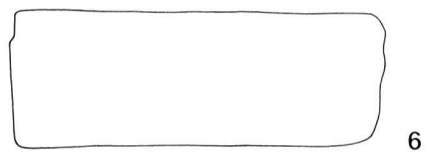
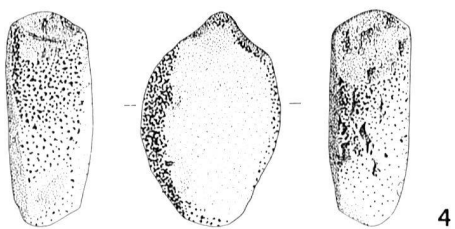
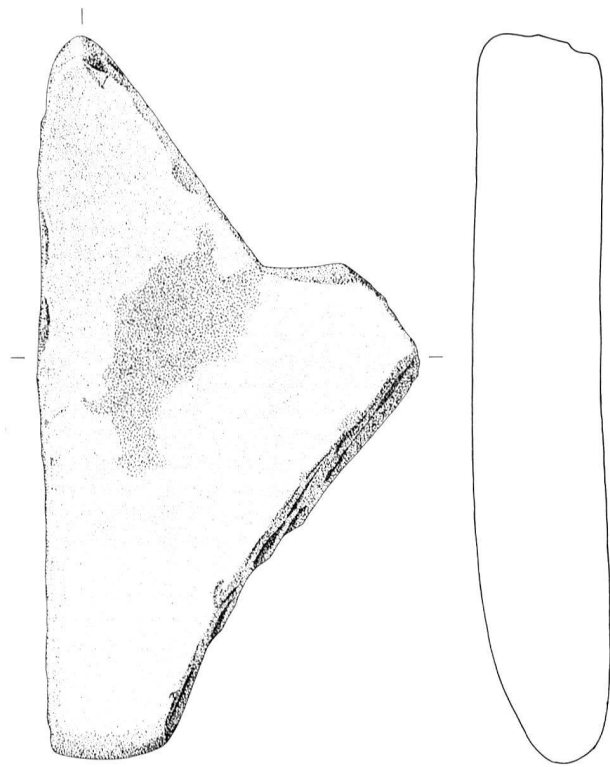
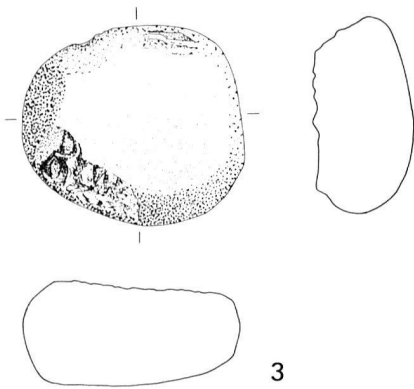
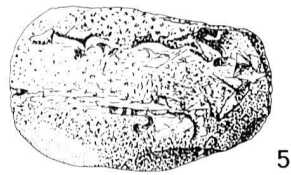
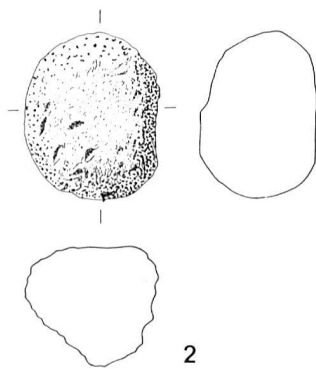
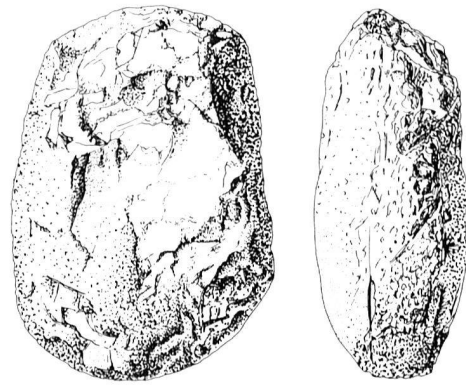
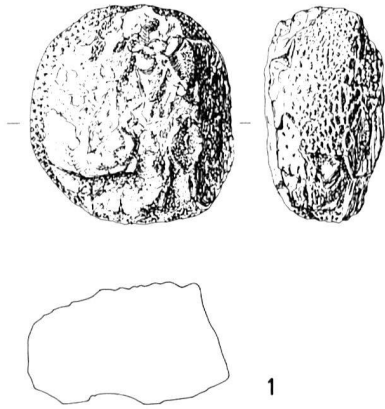
Aus folgenden Gründen ist die Entdeckung bedeutend: die Seeufersiedlungen der Jungsteinzeit am Murtensee und am Südufer des Neuenburgersees, um die auf Kantonsgebiet liegenden zu nennen, sind gut untersucht. Noch weitgehend unbekannt aber sind Befunde der gleichen Epoche aus dem Flachland oder auf den Höhen. Haben die Dörfer am See und die Höhengsiedlungen in geschützter Spornlage wirklich gleichzeitig bestanden oder hat ein Wechsel der Siedlungsweise derselben Menschen stattgefunden? Waren sie von andersartigen Volksgruppen bewohnt? Die vertiefte Untersuchung einer Anlage wie der vom Schiffenengraben könnte entscheidenden Aufschluss über die besondere Stellung solcher Höhengsiedlungen geben.

1984 ist eine Werkstatt für Steinbeilklingen entdeckt worden und 1989 ein Silex-Depot. Seither sind petrographische Untersuchungen vorgenommen worden. Die Silexsplitter konnten teilweise zusammengesetzt werden und liessen die verschiedenen Stufen der Herstellung von Werkzeugen, namentlich einer Axt, erkennen. Ein ausführlicher Grabungsbericht ist vorgesehen (Abb. 33–34).

D.R.

Abb. 33 *Düdingen / Schiffenengraben. Beile aus Grüngestein, gefunden 1989. 1–4) Rohlinge; 5–7) Bruchstücke; 8–9) fertige Stücke mit Gebrauchsspuren; 10–11) fertige Stücke ohne Gebrauchsspuren (1:2)*





AF, ChA 1984 (1987) S. 15-23;
 JbSGUF 73, 1990 S. 133-135;
 Le passé apprivoisé / Vergangen und doch
 nahe, Ausstellungskatalog, Freiburg, 1992
 S. 47.

Sense NE

Düdingen

Wittenbach / Buechhölzli
 LK 1185, 577 780 / 188 260 / 530 m
 Prospektion 1990

Entdeckung eines Steinbeil- und eines Schlagsteinfragmentes aus Grüngestein, an einem steilen Ufer des Schiffenensees, am Fuss einer Terrasse, auf welcher eine jungsteinzeitliche Siedlung zu vermuten ist (Abb. 35).

S.M.

Sense PRE, PRO

Düdingen

Zelg
 LK 1185, 579 570 / 188 520 / 583 m
 Prospektion 1990

Mehrere Silexabschläge wurden durch J.-L. Boisubert und M. Bouyer nördlich des Düdinger Moores gefunden. Da keine typische Artefakte entdeckt worden sind, ist eine genaue Datierung nicht möglich (eventuell Mesolithikum).

An gleicher Stelle fanden sich auch bronzezeitliche Keramikscherben.

Aufbewahrungsort: KADF

S.M.

Glâne R

Ecublens

Sur le Clos
 CN 1224, 551 760 / 162 560 / 590 m
 Prospektion 1990

Dans un manuscrit daté de juillet 1864, («Notice sur l'emplacement de Bromagus», p. 12), Jean-Joseph Rufieux signale la présence de vestiges romains à Ecublens, «... dans la direction de Villangeaux, au-dessus de la route...». L'emplacement de ces «ruines» a été relocalisé en octobre 1990. Tuiles et céramique sont dis-

persées sur une grande surface au nord du village. Trois concentrations, pouvant correspondre à différents corps de bâtiments, ont été relevées dans un champ cultivé. Les exploitants (MM. Godel) signalent deux autres concentrations de matériel dans un pré voisin (à l'est).

S.M.

Broye R

Estavayer-le-Lac

La Corbière / En Montengilie
 CN 1184, 556 650 / 190 080 / 483 m
 Prospektion 1989

Concentration de tuiles romaines signalée par M. Daniel Pillonel.

S.M.

Broye ME, PRO, R, MA, MOD

Estavayer-le-Lac

Motte-Châtel
 CN 1184, 554 780 / 188 900 / 452 m
 Fouille 1991 et sondages 1992

La création d'un local souterrain et des travaux d'adduction (fig. 36) liés à la restauration de la Chapelle de Rivaz, ont donné lieu aux premières recherches archéologiques sur la Motte-Châtel.

Ce site est un éperon rocheux dominant la rive sud du lac de Neuchâtel. Délimité à l'est et à l'ouest par deux ruisseaux, il apparaît dès le premier regard comme un lieu des plus favorables à l'occupation humaine. C'est d'ailleurs là que l'on situe le premier château médiéval d'Estavayer-le-Lac. La fouille et la tranchée de canalisation ont confirmé les suppositions, mais la surface explorée actuellement est trop faible pour préciser la nature des premières occupations humaines et insuffisante pour les dater précisément.

Une lamelle en silex, remontant probablement au Mésolithique, est le plus ancien élément mis au jour. Mais cet objet, provenant de la base des couches de terre végétale, ne peut être rattaché à des structures. Des 20 m² fouillés au sud de l'éperon rocheux provient l'ensemble de la céramique protohistorique, soit plus de 250 tessons. Seuls 23 d'entre eux proviennent des couches en place et peuvent être rattachés à un empiérement orienté d'est en ouest (fig. 37). Les autres ont été découverts dans le remplissage d'une

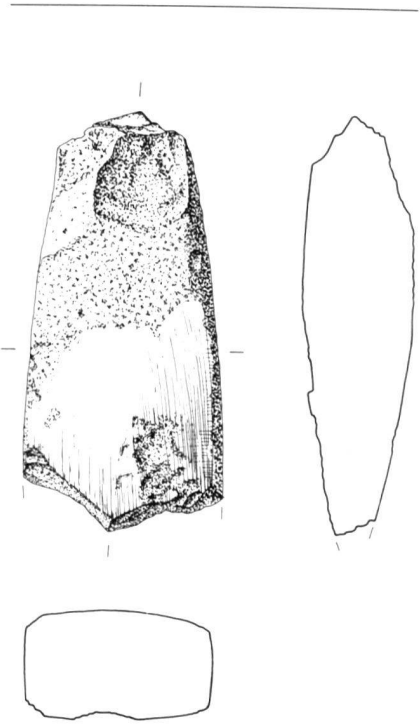


Abb. 35 Düdingen / Wittenbach. Steinbeil aus Grüngestein (1:2)

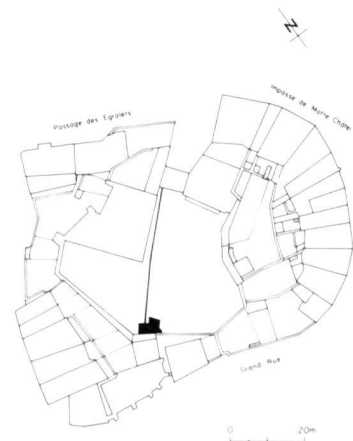


Fig. 36 Estavayer-le-Lac / Motte-Châtel. Plan de situation de la tranchée et de la fouille (en noir) (1:2000)

Abb. 34 Düdingen / Schiffenengraben. 1-5) Schlagsteine aus Grüngestein; 6) Schleifstein aus Sandstein; Funde von 1989 (1:2)



Fig. 37 Estavayer-le-Lac / Motte-Châtel. L'empierrement protohistorique

fosse (fig. 38) postérieure à ces couches. Le premier ensemble n'a pas livré de forme datable. La céramique en est très fragmentaire et sa pâte plutôt grossière remonte vraisemblablement à l'âge du Bronze. Le second ensemble, en plus de la céramique à pâte grossière, contient des tessons de céramique à pâte fine (dégraissant micacé) qui, comme pour le premier ensemble, n'ont pas une couleur homogène (du rouge orangé au noir). Leur surface engobée présente quelques traces de décors géométriques (stries, triangles très pointus) réalisés dans la pâte encore fraîche. Un seul bord, à lèvre déversée et facette interne, appartient peut-être à un vase biconique. Cette céramique se distingue de celle du Bronze final lacustre, dont elle paraît postérieure. Nous espérons que l'achèvement de sa restauration apportera de nouveaux éléments de datation. La fosse est contemporaine ou postérieure à un fragment de récipient en pierre ollaire découvert avec la céramique. Ce fragment associé à du mortier au tuileau et à une tuile à rebord atteste l'occupation de la Motte-Châtel à l'époque romaine.

Ces vestiges sont recouverts par une épaisse couche de terre végétale, de laquelle sont issus plusieurs trous de poteau et fosses, datés du Moyen Age à l'Époque moderne. La partie explorée n'a hélas livré aucun élément du premier château, mais les découvertes suffisent à prouver l'intérêt du site et son importance capitale pour l'histoire staviaoise. Elle démontre également que l'exploration de surfaces trop restreintes est plus destructrice que fructueuse.

Fig. 38 Estavayer-le-Lac / Motte-Châtel. La fosse contenant la céramique protohistorique (chaque tesson est marqué par une flèche blanche)



Enfin, les découvertes pré-et protohistoriques (re)posent le problème du lien entre les stations littorales et les sites de hauteur. À défaut de recherches archéologiques programmées, la Motte-Châtel mérite la plus stricte des protections.

G.B.

Broye

MA, MOD

Estavayer-le-Lac

Chapelle de Rivaz

CN 1184, 554 765 / 188 905 / 442 m

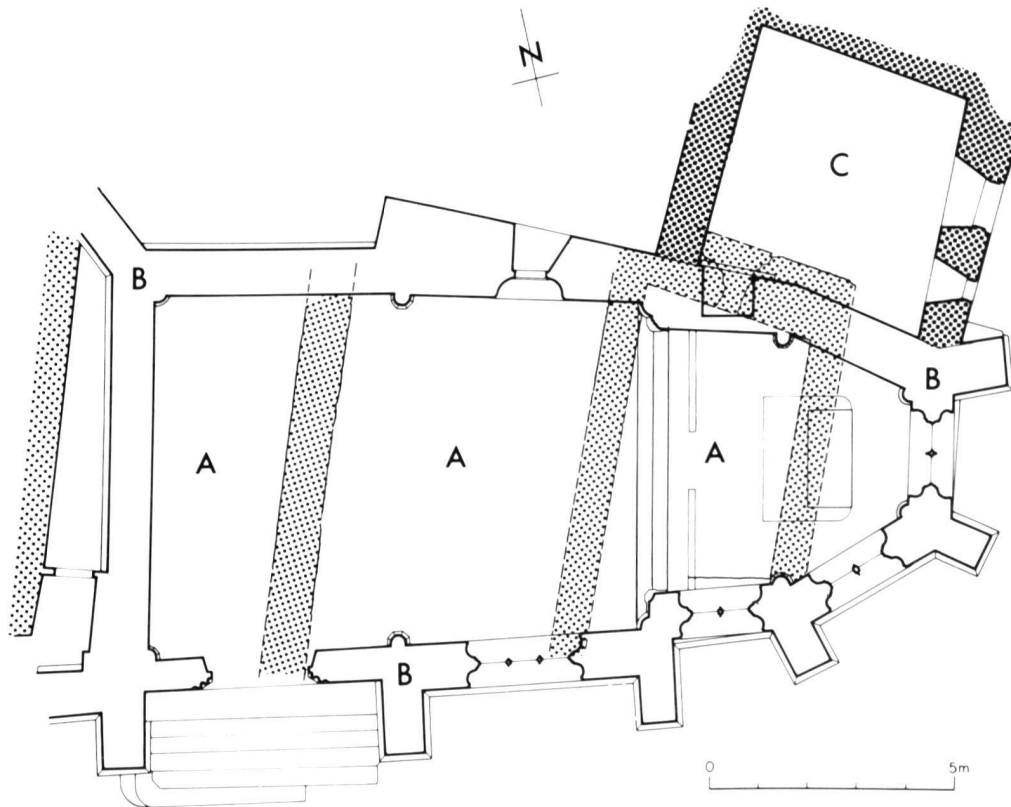
Sondages et analyse partielle
1990-1991

Dendrochronologie 1989

L'intervention du Service archéologique s'est imposée lors de la restauration de la chapelle de Rivaz pour compléter l'étude du monument et, en particulier, pour en déterminer le niveau du sol d'origine⁴⁷.

La chapelle de Rivaz, dont la fondation remonte à 1469, a été érigée en 1488 et consacrée le 27 septembre 1489 par l'évêque de Lausanne Benoît de Montferrand⁴⁸. Elle aurait été agrandie en 1539.

Rien ne subsiste de la première chapelle. Elle n'a peut-être jamais été construite, mais probablement simplement aménagée dans l'un des bâtiments contigus (fig. 39A) mis au jour par les sondages sous la chapelle actuelle. Deux de ces maisons occupaient la nef de la chapelle; leur largeur varie de 5,50 m à 6 m. Une troisième, d'une largeur de 4 m, se situait sous une partie du chœur et l'on peut supposer l'existence d'un quatrième bâtiment de 5 m de largeur dans l'espace restant, pour autant que le rang de maisons ait été continu. La datation de ces immeubles excavés n'a pas pu être établie avec précision, car ils n'ont pas été fouillés. Le seul objet datable est un fragment de carreau de poêle du XIV^e siècle, mais les maisons sont certainement antérieures. Elles remontent probablement à la première extension du bourg primitif dans le courant du XIII^e siècle. La chapelle actuelle correspond au sanctuaire consacré en 1489 (fig. 39B), comme l'ont montré l'étude de ses maçonneries et les datations dendrochronologiques de sa charpente⁴⁹. Les maçonneries sont homogènes et la charpente est datée de l'automne-hiver 1487-1488. Aucune trace d'un agrandissement en 1539 n'a été observée. En 1624⁵⁰ (fig. 39C), une tour a été érigée entre le chœur et le mur



de soutènement de la Motte-Châtel. Elle était notamment destinée à recevoir la cloche, primitivement placée dans un clocheton situé au-dessus de l'arc triomphal. On peut signaler la découverte, dans les reins de la voûte, de tuiles rectangulaires, à tenon large et perforation, de type «cham-pinois», remontant à la construction de la chapelle ou même avant⁵¹.

G.B.

Broye NE

Estavayer-le-Lac

Sous la Rosière

CN 1184, 554 380 / 188 700 / 430 m

Surveillance de travaux 1989

Trouvaille isolée dans les déblais d'une excavation (construction d'une villa familiale): hache polie en roche verte. Le tranchant, asymétrique, porte une esquille. Signalée par M. Daniel Pillonel d'Estavayer-le-Lac, le 27 mars 1989.

Matériel en possession de l'inventeur.

S.M.

Broye BR

Estavayer-le-Lac

Les Ténévières

CN 1184, 554 500 / 188 950 / 429 m

Sondages 1990

Le 9 février 1990 paraissait dans la Feuille officielle de Fribourg une mise à l'enquête de cinq immeubles avec parking souterrain au lieu dit «Les Ténévières». Les constructions prévues touchaient un site de l'âge du Bronze découvert et exploré au siècle passé déjà (fig. 40). Si l'on se réfère à la qualité et à la quantité de matériel en bronze conservé aujourd'hui au Musée national de Zurich, au Musée Historique de Berne, au Musée d'Estavayer ainsi qu'au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, on peut penser que le gisement était d'une richesse extraordinaire. Presque entièrement pillé au XIX^e siècle par des collectionneurs d'antiquités lacustres, il ne reste certainement plus grand chose à découvrir à l'heure actuelle. Il faut toutefois souligner le remarquable relevé des pilotis de la

Fig. 39 Estavayer-le-Lac / Chapelle de Rivaz. Plan des phases: A) les maisons du XIII^e siècle; B) la chapelle de 1488; C) la tour de 1624 (1:150)

⁴⁷ L'analyse a été demandée par l'architecte, M. P. Margot, et l'expert de la commission fédérale des monuments historiques, M. B. Zumthor. Les niveaux de sol de 1488 ont été complètement détruits par une restauration de 1926-30, il en subsistait des traces sur les murs.

⁴⁸ GUNTHER, C., Etude historique de la chapelle de Rivaz, texte dactylographié réalisé pour le Service cantonal des monuments historiques et conservé par ce dernier.

⁴⁹ Datation dendrochronologique réalisée par le LRD Moudon et financée par la Paroisse d'Estavayer-le-Lac, que nous remercions.

⁵⁰ Datation LRD Moudon.

⁵¹ BOURGAREL, G., Les matériaux de construction en terre cuite, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 193 et p. 217 n° 171.

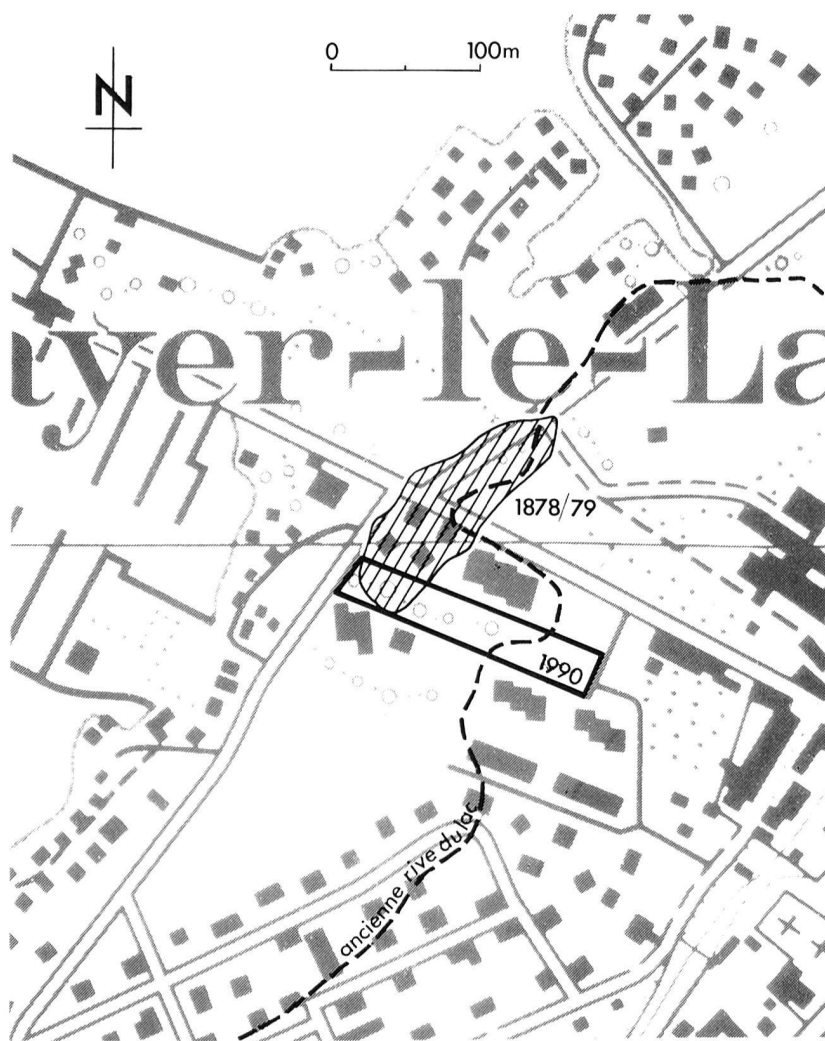


Fig. 40 Estavayer / Ténévières. Emplacement des sondages de 1990 sur la parcelle «Les Lacustres» (rectangle), de la station Bronze final relevé en 1878/79 par R. Pautre (zone hachurée) et de la rive du lac au XIX^e siècle (traitillé)

station par le géomètre R. Pautre en 1878–79. Ce plan d'une grande précision, publié récemment⁵², laisse entrevoir l'organisation architecturale du village.

Le Service archéologique cantonal effectua donc une série de sondages sur la parcelle concernée afin d'évaluer le potentiel archéologique et de préparer rapidement une fouille de sauvetage.

Par la suite, le projet initial de construction fut modifié et les aménagements prévus en profondeur furent abandonnés. Comme les travaux ne touchaient dès lors que la partie supérieure d'un dépôt de remblais modernes, on renonça à entreprendre une fouille systématique de la zone, intervention qui aurait nécessité une infrastructure importante pour assécher la parcelle à explorer. Pour la compréhension de la répartition et de l'extension de l'ensemble des gisements préhistoriques situés près du port d'Estavayer, où d'autres travaux seront probablement effectués ces prochaines années⁵³, il nous a

paru important de publier les résultats des sondages réalisés le 26 mars 1990.

Description des sondages

Le sol actuel, constitué dans sa partie supérieure de remblais successifs, descend en pente douce vers le lac. Les altitudes prises aux deux extrémités de la parcelle sont de 431.85 et 431.30 m. Après le retrait du lac à la fin du siècle passé (suite à la Première Correction des Eaux du Jura), une zone marécageuse recouvrit le secteur, favorisant ainsi la prolifération d'une végétation caractéristique de milieux humides. Cette zone a longtemps servi de dépotoir avant d'être définitivement comblée.

Le bureau d'architecture chargé de la construction effectua en janvier 1990 quatre trous de sondages pour déterminer à quelle profondeur apparaissait la molasse. Le Service archéologique ne fut malheureusement pas informé de ces travaux et ne put par conséquent profiter de l'occasion pour faire quelques observations et relevés. Quelques données utiles nous ont malgré tout été fournies par le bureau d'architecture RBJ d'Estavayer-le-Lac⁵⁴.

La molasse apparaît à 3 m de profondeur au point A, à 3,7 m au point D (fig. 41 et 42). La surface du banc de molasse est inclinée en pente douce vers le lac, passant de 428.85 à 428.15 m environ entre ces deux points. On retrouve ce niveau de molasse à 427.20 m au milieu du nouveau port de plaisance, et à 426.20–425.60 m au point occupé actuellement par l'Hôtel du Lac⁵⁵. Le passage des sédiments lacustres à la molasse se fait progressivement: on observe d'abord une couche de molasse tendre faite de fragments décomposés, puis une couche de molasse dure.

Cinq sondages numérotés de 1 à 5 (fig. 41 et 42) ont ensuite été ouverts à la pelle rétro par le Service archéologique, sous la surveillance des soussignés. La forme allongée du terrain, de 187,50 x 25 m, a déterminé la disposition des sondages.

Les cinq sondages, de 2 m x 2 m environ, révèlent une disposition sédimentaire composée d'une épaisse couche de remblais de près de 2 m d'épaisseur, reposant sur une couche organique de 10 à 15 cm riche en débris de roselières et racines d'arbustes. Cette couche de couleur brun-noir correspond au niveau marécageux qui s'est formé après la

⁵² ARNOLD, B., Cortaillod-Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final. Structure de l'habitat et proto-urbanisme. Archéologie neuchâteloise 6, Saint-Blaise, 1990 pl. 8.

⁵³ Suite à une mise à l'enquête pour l'agrandissement de la station de pompage par la commune d'Estavayer, (travaux situés à quelques dizaines de mètres de la station des Ténévières), des sondages surveillés par Serge Menoud du Service archéologique furent réalisés à l'aide d'une pelle mécanique en mars 1992. Aucune couche archéologique n'a été décelée à cette occasion. Toute la zone a été fortement perturbée à une époque récente et une importante couche de remblais peut être observée sur une hauteur de 2,30 m.

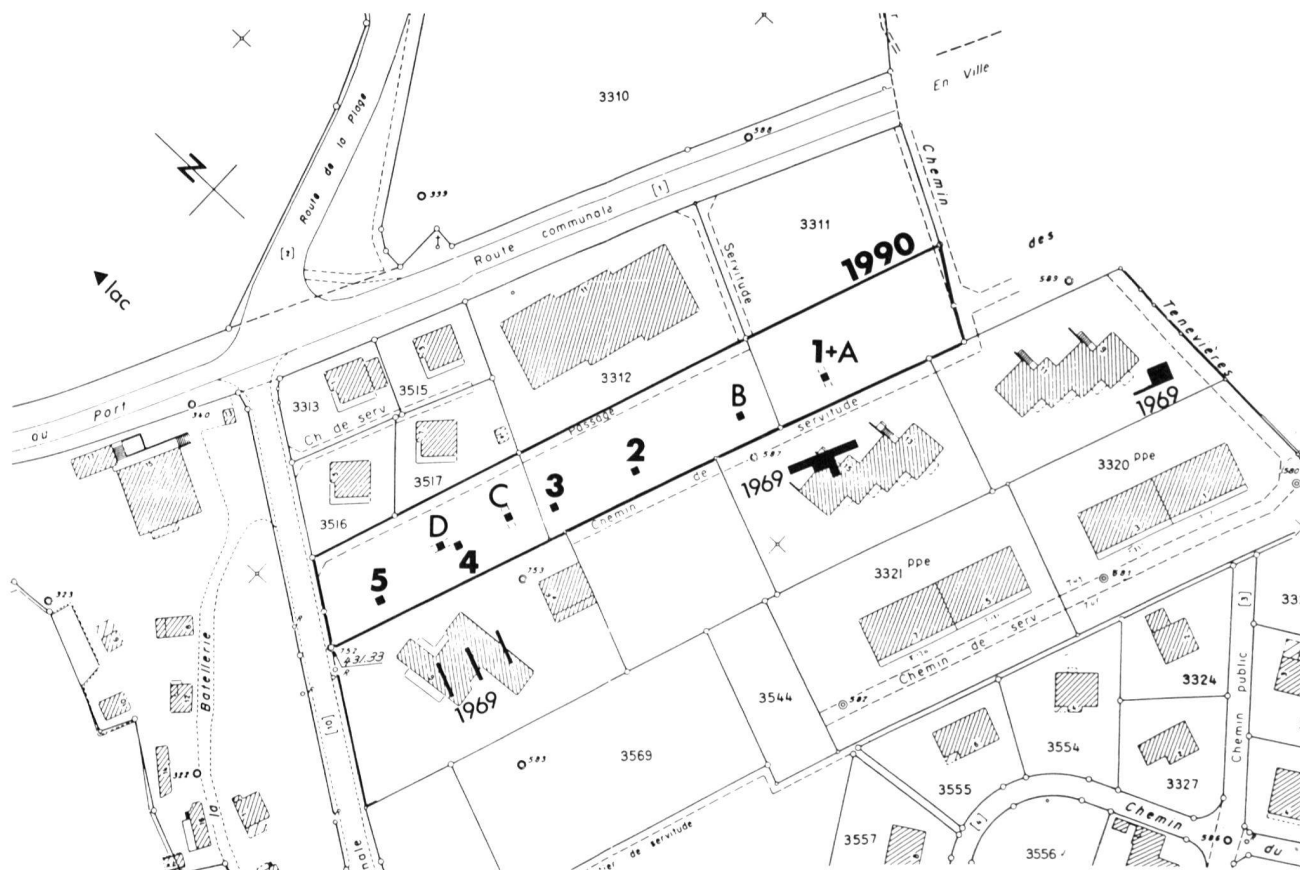


Fig. 41 Estavayer / Ténévières. Emplacement des sondages de 1969 et 1990 (1:2000)

forte baisse des eaux au siècle dernier.

L'altitude de la base de cette couche varie entre 429.50 et 429.28 m; elle fournit une indication précise quant à la situation du plateau littoral avant les travaux de la Première Correction des Eaux du Jura (1868-1891). On observe une légère élévation du sédiment lacustre dans le sondage 4, ce qui pourrait correspondre à l'emplacement de la «ténévière»⁵⁶ proprement dite. Dans les sondages 4 et 5 furent retrouvés quelques galets encroûtés formant une couche d'une dizaine de centimètres à peine, ainsi que quelques tessons épars de céramique érodée, attribués à l'âge du Bronze, situés sur ce même niveau. Cette plage de galets est composée d'éléments archéologiques en position secondaire. Les restes de la couche organique liée à une occupation humaine sont totalement lessivés. Les sommets érodés des pieux apparaissent 5 cm plus bas environ (fig. 42).

Le fait de retrouver une plage de galets au-dessus et au niveau des sommets érodés des pieux montre que cette plage s'est formée tardivement. Les quelques tessons de céramique épars et érodés indiquent que ces éléments ont été redéposés par le lac après l'abandon du site.

Aucune couche d'habitat préhistorique en place n'a été décelée dans les cinq sondages ouverts en mars 1990. On ne distingue, en profondeur, sous les remblais modernes, que des niveaux de dépôts lacustres naturels et stériles, formés principalement de sables et de limons gris. Il reste toutefois des pieux de constructions de l'âge du Bronze, en chêne et de gros diamètre pour la plupart, qui ont été prélevés pour une analyse dendrochronologique. Les autres, dont le nombre sur l'ensemble de la parcelle peut être estimé entre 500 et 1000, se trouvent toujours en place, recouverts par 2,50 m de sédiments et, depuis 1993, par les immeubles nouvellement construits.

Les sondages réalisés en 1969 par Hanni Schwab montrent la grande dimension du gisement qui s'étend au SW de la zone sondée. Ils ont révélé, côté lac, une grande quantité de pieux, mais pas de couche archéologique en place.

Plus à l'est, d'autres sondages ont mis au jour des vestiges néolithiques; il s'agit d'un gisement connu sous le nom de «Tuillère», qui n'a livré que peu de matériel mais dont les pilotis étaient bien conservés (fig. 41).

⁵⁴ Les altitudes du socle molassique nous ont été fournies par M. Jean-Claude Baeriswyl, responsable du chantier auprès du Bureau d'architecture RBJ, que nous remercions.

⁵⁵ Renseignements fournis par M. Laurent Chablais, ingénieur à Estavayer-le-Lac, que nous remercions.

⁵⁶ Le terme de «ténévière», utilisé par les pêcheurs, puis par les archéologues dès la découverte des premières stations lacustres dans les années 1850/60, désigne des tertres de pierres naturels ou artificiels que l'on rencontre en eau peu profonde.

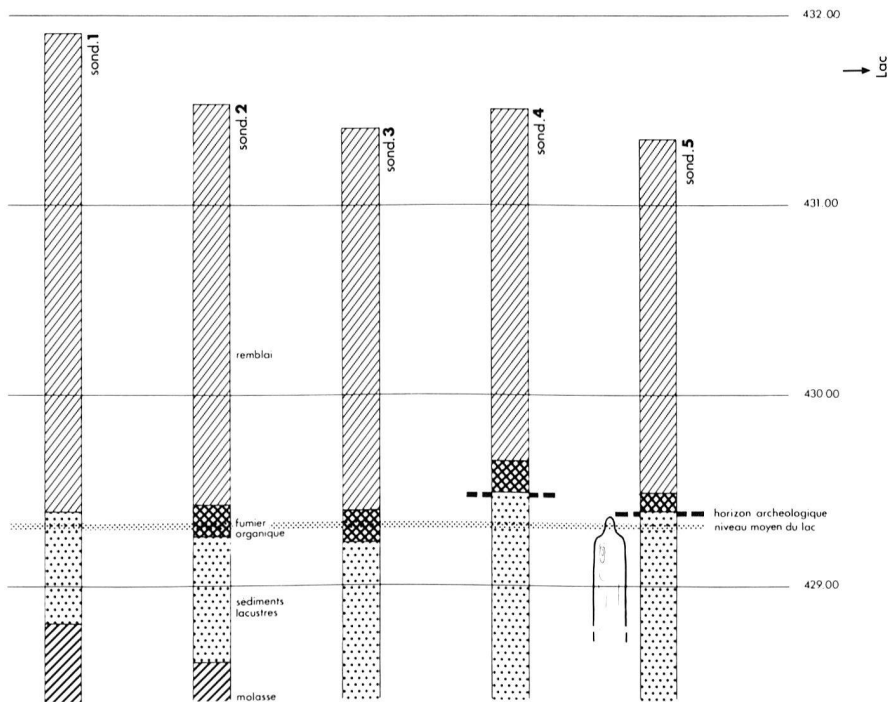


Fig. 42 Estavayer / Ténévières. Relevé stratigraphique des sondages 1 à 5

Description de la stratigraphie (fig. 42)

Couche supérieure : 2 à 2,5 m environ de remblais de toutes sortes, accumulés depuis la fin du XIX^e siècle.

A 2 m environ sous la surface du sol, couche organique très tourbeuse, de couleur sombre, sans matériel archéologique. Correspond au niveau d'une ancienne zone marécageuse.

Quelques centimètres en dessous de la couche organique (à -200 cm dans le sondage 5), niveau de galets roulés encroûtés, avec présence de quelques fragments de céramique du Bronze final. Les têtes des pieux apparaissent à ce niveau.

Les pieux et les tessons de céramique sont concentrés dans les sondages 4 et 5. Les sondages 1 à 3 n'ont livré aucun indice d'occupation humaine. L'extension du site se fait donc en direction du lac.

Résultats dendrochronologiques

Six pieux ont pu être extraits des sondages réalisés en mars 1990. Seuls deux de ces pieux, en chêne refendus, possédant plus de 100 cernes mais sans aubier, ont pu être datés⁵⁷.

Les derniers cernes mesurés donnent les dates de 976 et 901 av. J.-C. La date d'abattage du premier bois devrait se situer, par estimation, entre 976 et 936, celle du second entre 901 et 861 av. J.-C. Comme les résultats

des calculs font ressortir de bonnes corrélations avec les sites de l'extrême fin du Bronze final de la rive nord du lac de Neuchâtel, on peut penser que le gisement des Ténévières appartient à une phase tardive de l'âge du Bronze, située juste avant la disparition définitive des palafittes.

D.R./J.R.

Sarine

HA

Farvagny-le-Grand

Forêt du Gros Dévin

CN 1205, 572 790 / 173 470 / 760 m

Fouille de sauvetage 1990

En effectuant un contrôle de routine dans le bois du Gros Dévin, où les travaux d'aménagement d'un chemin d'exploitation avaient été entrepris, Serge Menoud repéra, le 20 juillet 1990, quelques grosses pierres éraflées par la pelle mécanique. La rapide intervention d'une petite équipe prélevée sur l'effectif des fouilleurs travaillant sur la nécropole toute proche de Le Bry/La Chavanne permit de constater qu'il s'agissait d'un tumulus dont la moitié nord était directement menacée par les travaux en cours. Grâce à la bienveillance des maîtres d'œuvre que nous remercions de leur précieuse collaboration (commune de Farvagny-le-Grand et Inspectorat du premier arrondissement) et de l'entreprise Grisoni-Zaugg, nous pûmes obtenir un délai de quatre semaines nous permettant de fouiller uniquement le secteur menacé à court terme, le terrain devant être libéré pour la mise en place du chemin; quant au talus, menacé à moyen terme, il serait aménagé une fois les fouilles terminées. Afin de permettre la poursuite des travaux de part et d'autre de la zone bloquée, une piste d'évitement fut installée au nord du secteur de fouille, sans qu'il ait été possible d'y effectuer des sondages préalables.

Constats

La zone directement menacée par le chemin forestier, s'étendant sur environ 70 m², a livré trois structures différentes (fig. 43), qu'il n'est, à l'heure actuelle, pas encore possible de lier. Il s'agit en premier lieu d'un noyau de pierres appartenant à un tumulus (tumulus 1) partiellement dégagé et documenté. Les fouilles entreprises ont également permis la mise au jour d'une tombe à incinération (tombe n° 1), ainsi que de cinq trous de

Fig. 43 Farvagny-le-Grand / Gros Dévin. Vue générale du site



poteau appartenant probablement à un seul bâtiment. Ces deux dernières structures se trouvaient au nord du noyau de pierres, à l'extérieur de celui-ci, sur le tracé du chemin.

Dans le secteur du talus (25 m²), seul le noyau de pierres a été mis en évidence.

Tumulus 1

Le tumulus 1 est constitué d'un cercle plus ou moins régulier, d'un diamètre de 9 m, aménagé au moyen de gros blocs soigneusement disposés l'un contre l'autre. La surface ainsi obtenue a ensuite été remplie de pierres en calcaire de différentes tailles, placées, semble-t-il, de façon centripète. Aucune autre organisation particulière n'a été observée dans la disposition des pierres du noyau, nettement plus petites que celles du bord, qui ne forment généralement qu'un seul niveau.

La tombe était recouverte d'une fine couche d'humus forestier de 10 à 20 cm d'épaisseur. Il est actuellement impossible de se prononcer quant à la présence d'un tertre de terre qui aurait pu surmonter le noyau de pierres.

En plus du léger dérangement occasionné par les travaux récents en bordure nord-est du noyau, il convient malheureusement de signaler d'importants bouleversements survenus dans la structure même. La zone située à l'est du centre présumé de la tombe présente d'importantes brèches qui pourraient être le résultat d'un pillage antique. Le seul objet mis au jour sur le tumulus est un bracelet en pierre (fig. 44); le fait qu'il provienne de l'une de ces zones dérangées (m² 100/504) est significatif. Ce bracelet présente en coupe un profil en «D», et son diamètre intérieur n'est que de 6 cm.

Les sondages effectués sur le tracé du chemin d'exploitation ont permis de constater que le noyau de pierres repose sur le sol vierge. La tombe principale n'a pas encore été repérée. Elle est située dans la zone qui n'a pas été menacée.

Tombe n° 1

A environ 2 m à l'est du tumulus 1, une concentration de galets de calcaire (1,80 x 0,50 m), disposés en deux couches orientées NNW-SSW, a été dégagée. Cette structure ne renfermait qu'un seul bloc de molasse, de faible dimension, qui surmontait un petit amas d'os fortement

fragmentés, en grande partie calcinés, et d'une hauteur de 15 cm environ. Les quelques fragments de crâne prélevés indiquent qu'il s'agit des restes d'un jeune adulte incinéré, probablement de sexe masculin, âgé au maximum de 30 ans. Entre ces ossements et la petite dalle de couverture, nous avons découvert un petit cristal de roche. Rien ne permet d'affirmer s'il s'agit d'un dépôt funéraire ou si sa présence est purement fortuite. Aucun mobilier n'accompagnait l'incinération.

N'étant pour le moment pas en mesure de dater cette tombe, il nous est impossible de conclure à sa contemporanéité avec le tumulus 1.

Bâtiment

Cinq trous de poteau ont été découverts légèrement au nord de la tombe à incinération, à proximité du tumulus 1. Ils s'individualisaient sur le décapage soit par la coloration foncée de leur remplissage, soit par des pierres de calage, soit par ces deux particularités simultanément. Leur disposition régulière nous fit entreprendre en vain un sondage à l'emplacement où l'on pouvait raisonnablement s'attendre à un sixième trou de poteau. Cette structure se trouvant en bordure de la piste d'évitement aménagée pour éviter le secteur de fouilles, il n'a pas été possible de poursuivre les investigations en direction de l'est, à la recherche d'éventuels autres trous de poteau. Nous proposons cependant la restitution d'un petit bâtiment de 3,20 m x 1,50 m.

Le remplissage de l'un des trous de poteau renfermait quelques tessons de poterie dont un fragment de bord d'un récipient à lèvre éversée et portant un décor de lignes incisées tracées verticalement et horizontalement (fig. 45).

Nous n'avons pas découvert de niveau d'habitat auquel ces structures auraient pu se rattacher.

O.W.

(Traduction S.M.)

Sarine

HA?

Farvagny-le-Grand

En Drémillon

CN 1205. 572 200 / 173 250 / 755 m

Prospection 1990

Mme Hanni Schwab signale la présence d'une éminence régulière dans un champ situé au SW du bois du

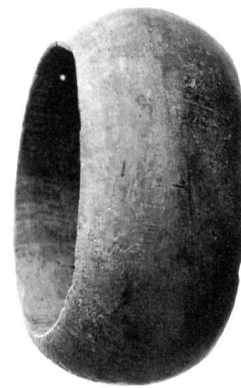


Fig. 44 Farvagny-le-Grand / Gros Dévin. Bracelet en pierre du tumulus 1



Fig. 45 Farvagny-le-Grand / Gros Dévin. Bord d'un récipient à lèvre éversée (1:2)

⁵⁷ Les analyses dendrochronologiques ont été réalisées par MM. P. Gassmann et D. Pillonel du Laboratoire de Dendrochronologie du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel. Nous les remercions pour leur excellente collaboration ainsi que pour les services rendus.



Fig. 46 Font / Sous l'Epenex. Le recul de la rive dû à l'érosion, à l'emplacement du gisement archéologique. Au centre de l'image, la borne cadastrale limitant les communes de Font et d'Estavayer, autrefois sur terre ferme

Gros Dévin dans lequel un tumulus a partiellement été exploré (voir ci-dessus). Le versant ouest présente une légère dépression. Il pourrait s'agir d'un tumulus hallstattien.

S.M.

Sarine HA?

Farvagny-le-Grand

En Verneyron

CN 1205, 572 300 / 173 320 / 753 m

Prospection 1990

Dans l'angle ouest du bois du Gros Dévin se trouve une éminence de forme régulière (env. 60 m de diamètre, 3,5 m de hauteur), fortement entamée sur le côté est (décharge). La structure avait été signalée en 1980

Fig. 47 Font / Sous l'Epenex. Bords de céramiques ornés de cannelures et bord simple (1:2)

par M. le Curé Auguste Carrel de Farvagny-le-Grand comme étant un tumulus.

S.M.

Sarine R

Farvagny-le-Petit

Au Village

CN 1205, 572 120 / 175 295 / 690 m

Surveillance de travaux 1991

Un fragment de tegula a été mis au jour dans le profil sud de l'excavation pratiquée en vue de la construction du bâtiment communal. A mettre en relation avec «...les ruines romaines (situées) près de la chapelle...» mentionnées par J.-J. Ruffieux en 1864.

S.M.

Broye R

Font

L'Agrenel

CN 1184, 553 840 / 187 380 / 495 m

Prospection 1989

Concentration de nombreuses tuiles romaines signalée par M. Daniel Pilonel.

S.M.

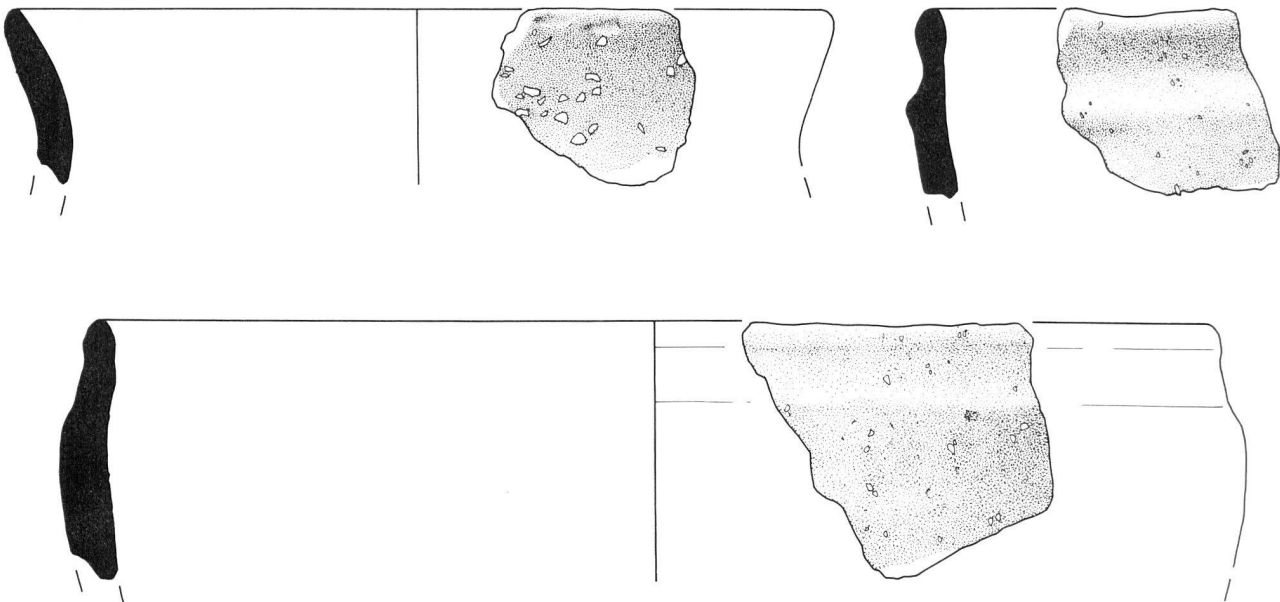
Broye NE

Font

Sous l'Epenex

CN 1184, 553 250 / 188 220 / 429 m

Protection du site 1989-1992



Les stations lacustres situées près de la Pierre du Mariage sont connues depuis le XIX^e siècle. Celle qui est localisée au lieu-dit «Sous l'Epenex», a été épargnée jusqu'aux travaux liés à la 2^e Correction des Eaux du Jura (1962–1971) et ce n'est que depuis les années 1970 qu'elle a subi de graves dommages, dus à une très forte érosion, la rive ayant reculé d'une quinzaine de mètres entre 1983 et 1992 (fig. 46), soit de 1 à 2 m par an⁵⁸.

1989: en janvier, au cours d'une période d'étiage, M. Daniel Pillonel d'Estavayer-le-Lac recueillit en surface de la station une meule (ou «surface à broyer»), un broyeur (ou «molette»), quatre polissoirs en grès, treize percuteurs et six éclats travaillés en roche verte, une chute de débitage en bois de cerf, sept fragments d'os d'animaux et huit tessons de céramique grossière, dont deux bords décorés d'une cannelure (fig. 47). L'ensemble du matériel récolté, remis au Service archéologique, est attribué à la civilisation de Horgen (Néolithique récent, fin du IV^e millénaire av. J.-C.).

Le 24 novembre, 26 carottages effectués à l'aide d'une tarière à gouge permettaient de localiser l'étendue du gisement dans la partie sud, protégée par le sous-bois (fig. 48). La tarière était enfoncée par lignes successives, jusqu'à 2,50 m de profondeur: cinq niveaux composés de bois, brindilles et charbons de bois ont été observés à cette occasion. Des points de repères fixes devaient dorénavant assurer un contrôle précis de l'évolution de la rive à cet endroit.

1990: en janvier, M. D. Pillonel avertissait le Service archéologique que de nombreux bois couchés étaient parfaitement visibles depuis la rive, noyés par 10 à 50 cm d'eau, et que plusieurs meules, polissoirs, percuteurs et tessons de céramique jonchaient le sol. Le matériel fut remis au Service archéologique qui procéda à un relevé photographique des vestiges découverts. Cinq planches alignées, d'un mètre de longueur et de 15 cm de largeur formaient un plancher (AS 2, 1992 p. 56) et les autres bois, dont certains atteignaient 3 m de longueur, à demi enfouis sous le sable, appartenaient probablement à des constructions néolithiques. Une demande a alors été faite auprès de l'armée pour qu'elle mette à disposition du Service archéologique un détachement des troupes de génie. L'objectif était de

planter 500 pieux de mélèze le long de la rive pour freiner les vagues et empêcher le recul de la rive⁵⁹.

1991: en février, M. D. Pillonel signalait que l'érosion avait mis à nu les ossements d'un boviné (un jeune veau dont certaines parties du squelette étaient encore en connexion anatomique), un outil biseauté perforé («pioche») en bois de cerf avec une partie du manche en frêne encore conservée, plusieurs bois couchés portant des traces d'aménagements (éléments de construction), ainsi que divers autres objets lithiques et céramiques néolithiques. Le Service archéologique se rendit une nouvelle fois sur les lieux, pour effectuer le relevé du mobilier et faire une série de photographies.

Durant ce temps, le groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie (Champ-Pittet VD) choisit le site de «Sous l'Epenex» pour procéder à de nouvelles expériences de protection des rives. Cet organisme chargé de la protection de l'environnement visait, pour d'autres motifs, le même objectif que le Service archéologique, à savoir trouver des solutions pour éviter un recul de la rive et étudier la possibilité de repeupler les zones érodées en inversant le cours évolutif. Autrement dit, trouver un moyen pour que la végétation (roselières notamment) regagne du terrain sur le lac. La nouvelle démarche consistait donc à couper les saules placés tout près de la rive pour éviter qu'ils ne tombent d'eux-mêmes: un arbre arraché laisse des trous béants qui renforcent l'emprise des vagues et qui accélèrent le recul de la rive, ce qui signifierait pour l'archéologie une destruction encore plus brutale des couches d'habitats. A moyen terme, les rejets des saules coupés devraient favoriser le maintien de la berge.

1992: au mois de février, M. D. Pillonel récolte à nouveau cinq meules (ou «surfaces à broyer»), un broyeur (ou «molette») et deux polissoirs. Or, une fouille archéologique systématique en milieu semi-inondé telle qu'on devait l'envisager à l'Epenex, nécessitait une infrastructure extrêmement coûteuse et un travail de longue haleine. Dès lors, cette solution n'étant pas envisageable, il restait la possibilité de couvrir le site pour le protéger.

Les constructions en bois (barrières en branchages parallèles à la rive du lac, digues en forme d'épis perpendiculaires à la rive) testées par le groupe d'étude de la Grande Cariçaie

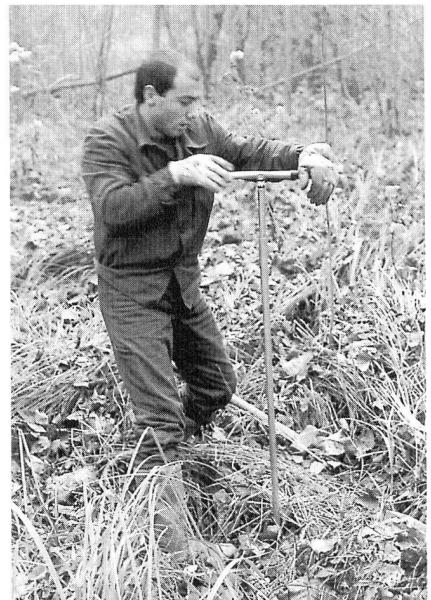


Fig. 48 Font / Sous l'Epenex. Carottages à la tarière (1989)

Fig. 49 Font / Sous l'Epenex. Opération de protection du site avec l'aide de l'armée



⁵⁸ Cette station est désignée sous l'appellation «Trabiétaz I» par N. Peissard (CAF, p. 53). Il écrit: «On trouve, près de la Pierre du Mariage, une station ensablée dite la Trabiétaz, à l'intérieur de la grève».

⁵⁹ Après avoir observé une construction de ce genre réalisée à Corcelettes VD, il s'est avéré que cette technique était mal appropriée au site de Font: si les bois pouvaient protéger la partie arrière du site, ils auraient en revanche provoqué un surcreusement important devant la palissade, risquant ainsi de détruire rapidement les couches archéologiques repérées dans le lac, à faible profondeur.

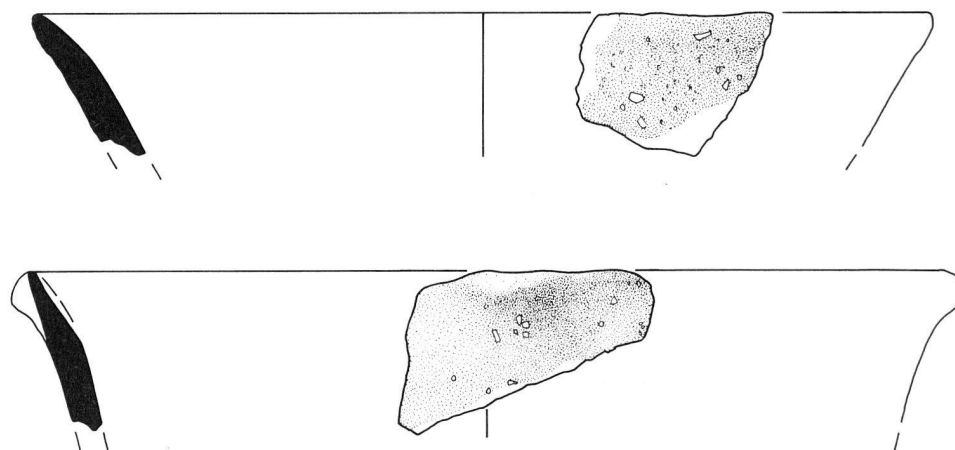


Fig. 50 Forel / Le Chéseau. Fragments de bord de céramique décoré de mamelons (1:2)

n'ayant pas donné les résultats escomptés (travaux 1989–1991 dans la région de Châbles VD), nous ne voulions pas répéter la même opération à Font car elle se serait probablement soldée par un échec. Profitant de l'aide de l'armée, nous avons expérimenté en septembre 1992 une nouvelle méthode de protection d'un site archéologique lacustre. Les travaux entrepris consistaient d'abord à recouvrir d'un tissu géotextile (Bidim) une surface de 180 m², sur la zone érodée à demi-immersée (côté nord), puis à déposer sur cette couverture 1098 sacs remplis de graviers (fig. 49). Cette opération fut réalisée en trois jours avec le soutien de 25 soldats qui effectuaient un cours de répétition (cp pont I/25 du bataillon de Génie 25, sous le commandement du major W. Andrey resp. du cap. R. Huser). Les sacs, de 110 kg chacun, ont été déposés depuis le lac (chargement sur des barques à fond plat permettant d'accéder jusqu'à la rive), et alignés de manière serrée en position couchée légèrement oblique, dans le sens des vagues. Une surveillance continue de la zone permettra de juger de l'efficacité de ce système (voir également Forel/Chéseau).

D.R.

Broye IND

Font

Sous l'Epenex

CN 1184, 553 040 / 188 040 / 430 m

Prospection 1989

Pieux repérés à faible profondeur par un pêcheur (communication de M. Daniel Pillonel). Il s'agit vraisemblablement d'un habitat lacustre (station néolithique ou de l'âge du Bronze?)

S.M.

Broye MA, MOD

Font

Eglise St-Sulpice

CN 1184, 552 260 / 187 230 / 482 m

Analyse 1989

L'analyse des élévations intérieures des murs de la nef en 1989 a montré que leurs maçonneries remontent encore en grande partie à l'époque romane, bien que l'église ait été allongée vers l'ouest au XVI^e siècle. Les traces des baies successives et de plusieurs décors peints ont en outre été mis en évidence. Ces vestiges feront prochainement l'objet d'une présentation complète.

J.B.

Broye R

Font

La Vuarda

CN 1184, 553 760 / 187 420 / 495 m

Prospection 1989

Concentration de tegulae et de céra-

⁶⁰ Concernant la destruction due à l'érosion, le site est mieux protégé des vents et des vagues que celui de Font (voir plus haut) et donc moins dévasté. De plus, un dépôt de galets roulés naturels recouvre partiellement les vestiges archéologiques, freinant également en partie le processus d'érosion.

⁶¹ Nous remercions M. G.-R. Mercier, de Penrhéaz VD, propriétaire du terrain, de nous avoir accueilli avec amabilité et d'avoir accepté que le site soit recouvert de sacs de graviers à la limite même de son terrain.

CAF p. 53

RAMSEYER, D., Les sites littoraux préhistoriques – Réflexion sur un siècle et demi de recherches dans le canton de Fribourg, AS 2, 1992 pp. 52–59.

Chantiers 2, 1993 pp. 31–33.

ASSPA 76, 1993 p. 144.

mique signalée par M. Daniel Pillonel. Il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment romain lié à l'important établissement de Châtillon, situé à quelque 200 m à l'ouest.

S.M.

Broye

NE

Forel

Le Chéseau

CN 1184, 557 920 / 192 660 / 429 m

Protection du site 1992

Ce site lacustre néolithique a été signalé pour la première fois en 1878. Une fouille partielle du gisement a été effectuée en 1883. A cette occasion, on signala la présence de trois couches superposées, séparées par un dépôt de sable et de limon (CAF p. 54). Le site a été à nouveau touché à une époque récente lors de l'aménagement d'un petit port privé, sans que le Service archéologique ne soit informé.

En janvier 1989, au cours d'une période de basses eaux, M. D. Pillonel d'Estavayer-le-Lac recueillit deux broyeur (ou «molettes»), trois polissoirs, dix percuteurs, six tessons de céramique dont un bord décoré d'un mamelon (fig. 50). Ce matériel, qui fut remis au Service archéologique, est attribué à la civilisation de Cortailod classique (Néolithique moyen, première moitié du IV^e millénaire av. J.-C.).

Une première évaluation de l'importance de la station fut réalisée le 24 novembre 1989 en effectuant 16 carottages à la tarière à gouge, sur la partie sud du site, non immergée (fig. 51). Quatre lignes de quatre points distantes de 10 m ont permis de localiser la profondeur et l'extension du gisement. Les trois couches signalées au siècle passé ont effectivement été repérées et confirmées à cette occasion. Elles sont toutefois très minces et très érodées dans la partie sondée.

Comme les mouvements de l'eau mettaient régulièrement à nu percuteurs, meules, polissoirs et céramiques⁶⁰ et que le gisement était régulièrement visité par des collectionneurs d'antiquités lacustres, le Service archéologique demanda l'appui de l'armée pour mener une opération de protection du site. Celle-ci intervint en septembre 1992 (voir également Font/Sous l'Epenex).

Le travail, réalisé en un jour et demi avec l'aide d'une quinzaine de soldats, consistait d'abord à recouvrir

d'un tissu en géotextile (Bidim) une surface de 125 m², à l'endroit le plus menacé, puis à déposer 366 sacs de graviers sur cette couverture de protection (fig. 52). Ce n'est que dans une dizaine d'années qu'il sera possible de juger de l'efficacité de tels travaux de protection⁶¹.

D.R.

CAF p. 54

Chantier 2, 1993 pp. 31-33.

ASSPA 76, 1993 p. 144.

Broye

R

Frasses

Montbettant

CN 1184, 556 490 / 185 730 / 472 m

Surveillance de travaux 1991

La surveillance de travaux d'adduction d'eau en bordure d'une route (Vy de L'Etra), que la tradition attribue à l'époque romaine, s'est soldée par la découverte d'une sépulture à incinération. Reposant sous 30 cm de terre végétale, la tombe datant du I^{er}-II^e siècle apr. J.-C. a révélé de nombreux tessons de céramique, du verre ainsi que quelques clous.

Limitée au tracé de la canalisation, l'intervention n'a pas permis de vérifier si l'aire funéraire comptait d'autres sépultures alentour. L'habitat qui correspond à cette découverte n'est pour l'instant pas connu.

P.A.V.

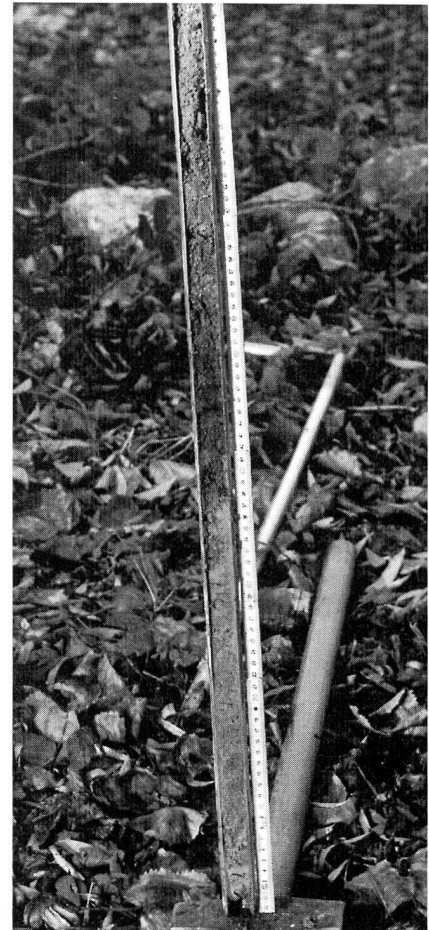


Fig. 51 Forel / Le Chéseau. Carottage à la tarière (1989)

Fig. 52 Forel / Le Chéseau. Le gisement protégé par des sacs, en période d'étiage (avril 1993)



Ville de Fribourg

Introduction

La recherche archéologique dans le centre historique de la ville de Fribourg (fig. 53), comme dans les autres bourgs médiévaux, est rarement exhaustive. Plus qu'ailleurs elle est soumise à une forte pression financière, les parcelles et immeubles ne pouvant être libérés longtemps pour des investigations scientifiques. Afin de concilier la rapidité des interventions et la fiabilité des résultats, les archéologues sont contraints à une sélection rigoureuse des objets à étudier et à une adaptation constante des méthodes d'intervention. Cette sélection est conditionnée par de nombreux critères tels que :

- destruction des vestiges souterrains par des excavations
- l'importance historique et architecturale d'un bâtiment ou son emplacement dans le tissu urbain
- la découverte fortuite ou pressentie de vestiges importants.

L'étude de l'urbanisme du bourg de fondation est bien sûr un sujet de prédilection, qui ne peut être compris sans étudier son évolution et les extensions successives de la ville. L'architecture civile, militaire et religieuse en sont les corollaires.

Intimement liée aux buts de la recherche urbaine, l'étude de bâtiments est moins tributaire des sauvetages, les mesures de conservation étant assurées par les règlements en vigueur à Fribourg, les inventaires réalisés par la Commune⁶², les préavis et le suivi des chantiers par le Service des monuments historiques. Dans le cas d'édifices publics, le travail de l'archéologue complète celui des historiens et historiens de l'art. L'étude architecturale des maisons privées et de la ville primitive est plus spécifique de l'archéologie, ces domaines ayant laissé moins de traces. Les mentions d'ordre architectural sont rares dans les archives et les éléments apparents peu nombreux. Dans ce domaine, les résultats obtenus ces dernières années sont le fruit d'un suivi régulier des procédures de mise à l'enquête et d'une présence constante dans le terrain. Cette présence, en plus des découvertes qu'elle entraîne, encourage les architectes et entrepreneurs⁶³ à signaler des vestiges, sachant que les archéologues sont rapidement sur place et que leurs interventions sont souvent courtes. De plus, les analyses archéologiques de bâtiments guident

souvent les architectes et ingénieurs par les informations qu'elles apportent.

Seuls les travaux d'excavation liés à l'entretien ou à la création de canalisations dans le réseau des rues médiévales ne nécessitent pas de fouilles systématiques, car, en général, ils ne détruisent pas de vestiges archéologiques. Par contre, toutes les excavations pratiquées dans le parcellaire médiéval ont été sources de découvertes. Là, le choix des techniques d'excavation (de la pelle mécanique à la spatule) implique une rapide identification des objets et structures pour respecter les délais impartis aux recherches. Dans le meilleur des cas, la nature des vestiges est connue par les sources historiques et/ou par des sondages préalables. La place des Augustins en est un exemple⁶⁴. La plupart du temps, c'est l'inconnu, car les connaissances sont trop limitées pour pouvoir planifier les fouilles avant le premier coup de pelle. Le Criblet et le Passage de la Cour-Robert⁶⁵ l'illustrent bien. Les résultats de ces fouilles dépassent souvent le cadre de la recherche purement urbaine par les objets mis au jour. Ils évoquent la vie quotidienne, comme la vaisselle par exemple, et révèlent des activités, telle la cordonnerie, qui n'ont souvent laissé que de rares traces écrites ou iconographiques.

Les résultats obtenus de 1989 à 1992 contribuent à une meilleure connaissance matérielle de l'histoire de la ville. Chaque fouille ou analyse apporte « sa pierre » à l'un ou l'autre des buts de recherches de l'archéologie urbaine médiévale. Pour cette raison certaines interventions ne seront que brièvement signalées dans la présente Chronique, leurs résultats s'insérant dans un ensemble de travaux de recherche. Ces travaux feront l'objet de publications propres, si possible interdisciplinaires. Il serait vain d'évoquer l'urbanisme et l'architecture sans les replacer dans leur contexte historique et artistique. L'étude d'un bâtiment ou d'un ensemble de maisons, limitée à des aspects purement formels, risque de rester stérile, si elle ne tient pas compte de la fonction du bâtiment ou de ses habitants. Les dépouillements d'archives réalisés par Pierre de Zurich pour établir les listes des proprié-

⁶² Nous tenons ici à remercier et à féliciter la Commune de Fribourg pour ces inventaires qui constituent une précieuse source de renseignements.

⁶³ Nous remercions chaleureusement les entreprises A. Antiglio S.A. et Zschokke S.A. ainsi que M. J. Russo qui nous ont signalé à plusieurs reprises des vestiges sur leurs chantiers. Nous remercions également les Services industriels de la Commune qui nous signalent systématiquement tous leurs chantiers dans la vieille ville et les vestiges qu'ils repèrent. Cette excellente collaboration nous est des plus précieuses.

⁶⁴ Voir ci-après dans la présente chronique.

⁶⁵ Dans le cas du Criblet 13-23, l'existence de bâtiments médiévaux était connue par l'iconographie, mais sans précision de leur nature exacte. Sans sondages préalables, la durée de la fouille était imprévisible. Pour le Passage de la Cour-Robert, la surprise provint d'une carence administrative, l'enceinte et la manufacture de faïence étant connues des historiens. Ces deux sites sont présentés dans la présente chronique.

Fig. 53 Fribourg. Plan de la vieille ville; en noir, les interventions archéologiques



Fig. 54 Fribourg / Pl. des Augustins. Vue générale du nord-est: le couvent des Augustins, la place des Augustins et le chemin des Archives

taires et le nombre de maisons du quartier du Bourg⁶⁶ sont une précieuse source de renseignements. De tels travaux permettent non seulement de retracer l'histoire des immeubles, mais aussi de les replacer dans leur contexte social à l'instar du récent article de Carl Pfaff dans un ouvrage consacré aux Zähringen⁶⁷. De tels travaux de recherches associés à une bonne connaissance des bâtiments offrent une image assez fidèle du niveau (ou de la qualité) de vie des diverses couches sociales résidant en ville et de leur évolution.

G.B.

Quartier de l'Auge:

Sarine PRO, R, MA

Fribourg

Chemin des Archives

CN 1185, 579 220 / 183 820 / 540 m

Place des Augustins

CN 1185, 579 220/183 750 / 550 m

Sondages 1985, 1988, 1992

Analyses 1990

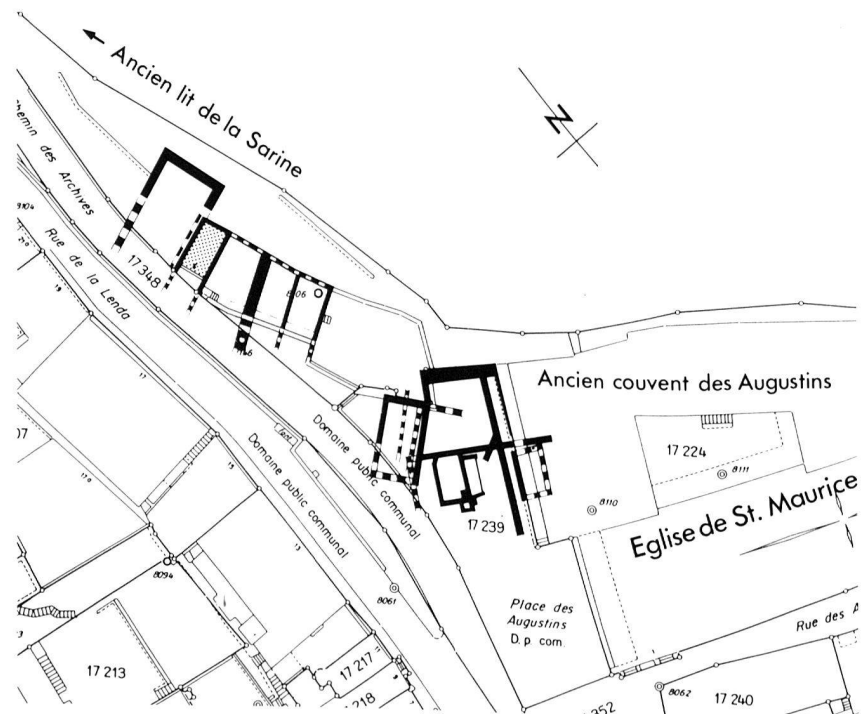
Fouilles en trois campagnes de 1988–1992

Les travaux de renforcement des murs de soutènement et d'aménagement entrepris conjointement par l'Etat et la Commune de Fribourg ont révélé une partie importante de l'histoire des terrains ayant appartenu au couvent des Augustins⁶⁸ (fig. 54, 55).

Historique

Inexistantes des origines de la ville à la fondation du couvent, les sources écrites concernant l'installation des premiers moines de l'Ordre des Augustins sont maigres. Les autorités de la ville ayant fait une demande de reliques à l'abbaye de St-Maurice d'Agaune, ces dernières sont envoyées par l'Abbé Nantelme le 23 septembre 1255⁶⁹. En 1311, cinq autels sont consacrés⁷⁰, ce qui marque peut-être l'achèvement de la construction de l'église ou du moins, celui d'une étape importante des travaux; cependant, aucune précision

Fig. 55 Fribourg / Pl. des Augustins. Extrait du cadastre avec indication des vestiges (1:2000)



⁶⁶ Notes dactylographiées conservées aux AEF.

⁶⁷ PFAFF, C., Freiburg im Üechtland – Zur Verfassungs- und Sozialtopographie einer Zähringer Stadt, Die Zähringer III, Sigmaringen, 1990 S. 25–36.

⁶⁸ Nous tenons à remercier les Services de l'Etat et tout particulièrement la Commune de Fribourg pour leur collaboration et la mise à disposition des terrains pour la réalisation des recherches archéologiques. Nous remercions également vivement toutes les personnes qui ont participé aux fouilles, les fouilleurs pour leur travail minutieux, les dessinateurs pour leur précision, les restaurateurs pour leur patience et tous les autres collaborateurs du Service archéologique pour leur appui.

⁶⁹ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH vol. 50, Bâle, 1964 p. 247.

⁷⁰ RAEDLE, P.N., Notice sur l'église des Augustins de Fribourg en Suisse, Etrennes fribourgeoises, 1881 p. 33 et WAEBER, L., Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg, 1957 p. 64.

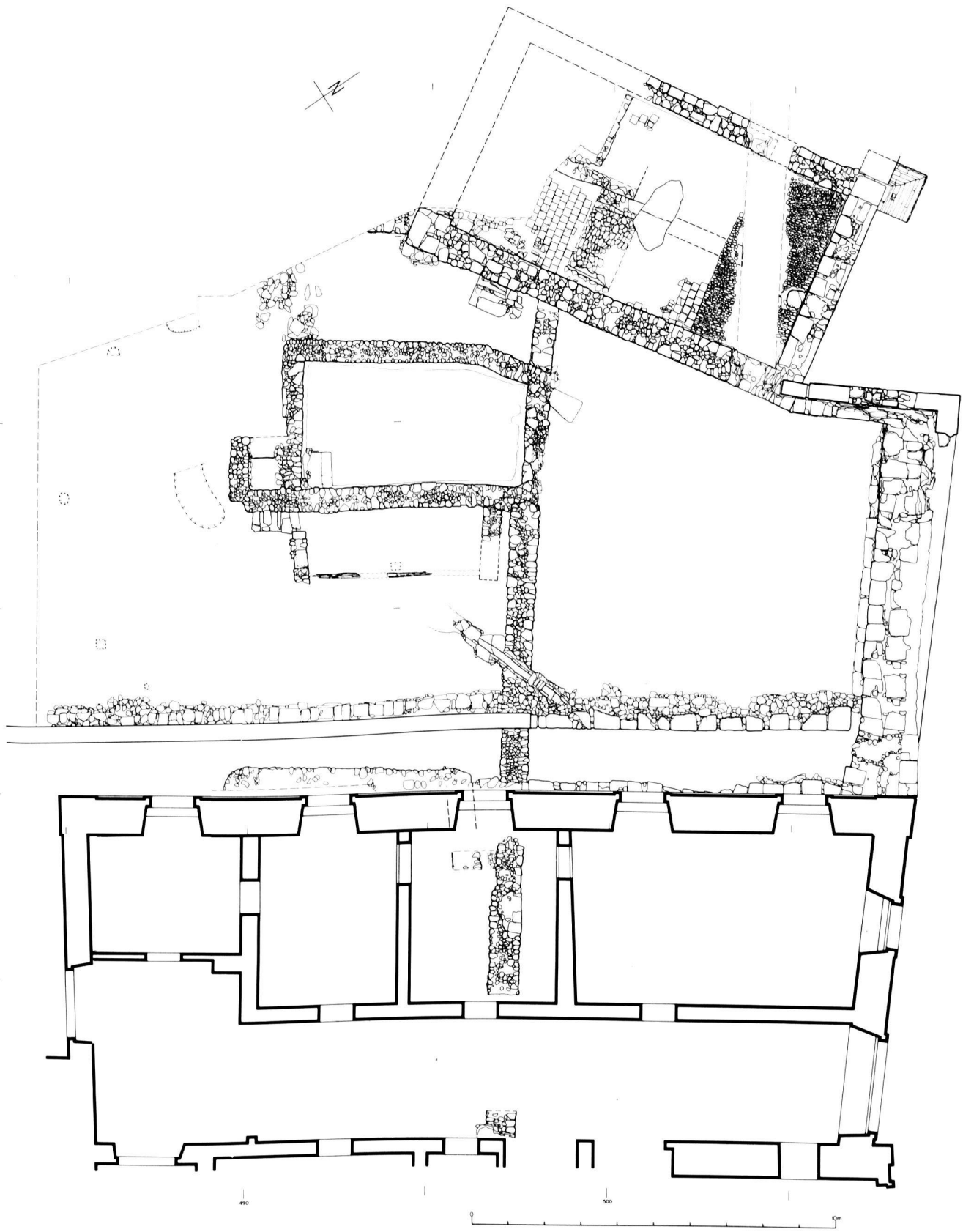


Fig. 56 Fribourg / Pl. des Augustins.
Place des Augustins, plan gé-
néral des vestiges (1:150)

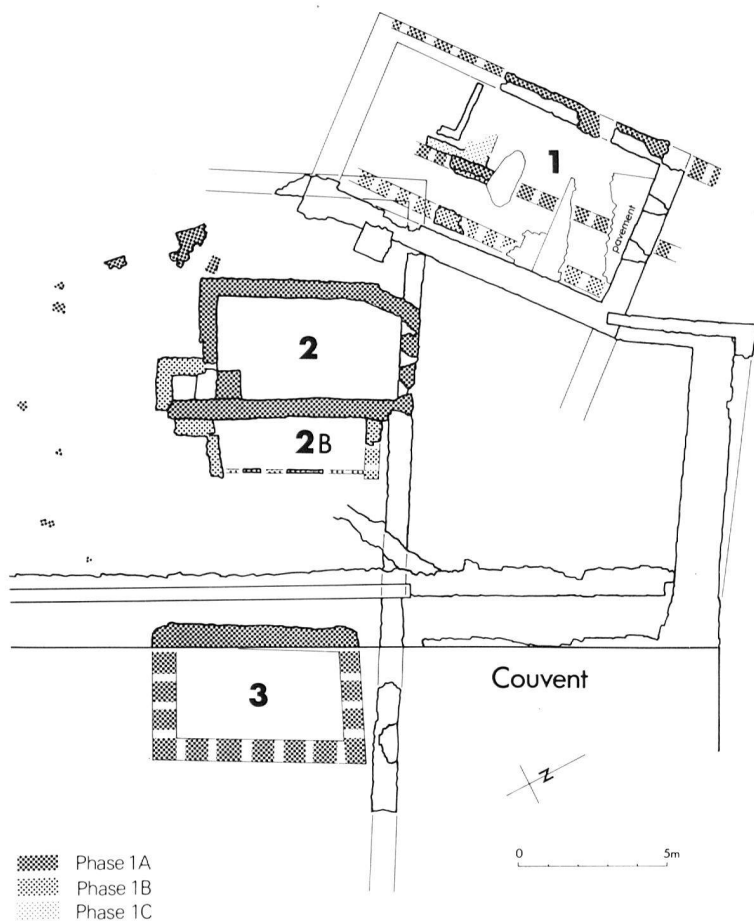


Fig. 57 Fribourg / Pl. des Augustins. Plan des phases 1A, B et C (1:250)

Fig. 58 Fribourg / Pl. des Augustins. Le pavage de galets de la galerie du bâtiment 1



acquiert progressivement une rangée de maisons⁷³, dont une seule subsiste aujourd'hui: la maison dite «du Jardinier» ou «du Bourreau». En 1622, une fontaine est mentionnée dans le cimetière, où se trouvait également un crucifix⁷⁴. En 1848, les derniers moines sont chassés et en 1850, le couvent transformé en prison. Suite à cette transformation, le cimetière sera supprimé la même année. De 1922 à 1924, la construction du pont de Zaehringen et de son sous-pont va impliquer un profond changement de la place et des anciens jardins du couvent par la création du chemin des Archives.

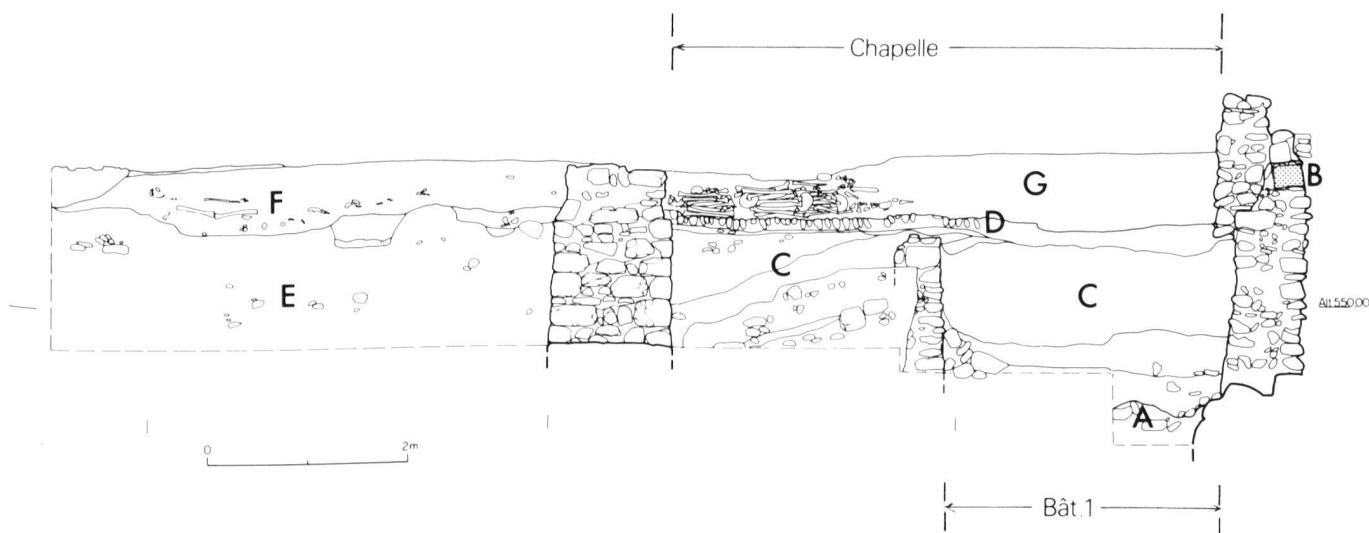
Avant la fondation de la ville

Comme sur presque toutes les fouilles effectuées en vieille ville, la présence humaine avant la fondation de 1157 est attestée par quelques objets. Un tesson de céramique à pâte grossière, mais bien cuite remonte peut-être à l'âge du Bronze. L'occupation du site à l'époque romaine est rappelée ici par un denier frappé à Rome par Sévère Alexandre en 228 apr. J.-C.⁷⁵ et peut-être par quelques fragments de récipients en pierre ollaire.

Les premiers bâtiments médiévaux

n'est apportée quant à la construction du couvent. La première mention concernant des travaux sur la place des Augustins (l'ancien cimetière) atteste l'érection de la chapelle St-Michel en 1465⁷¹ (fig. 56, phase 4), qui sera démolie vers 1810⁷². Dès le XV^e siècle probablement, le couvent

Les plus anciens bâtiments médiévaux mis au jour ont été érigés sur le flanc oriental de la place des Augustins surplombant la Sarine. Les trois édifices repérés sont excavés et, contrairement à la plupart des maisons de la vieille ville, ils ne sont pas en ordre contigu, mais distants entre eux de trois à cinq mètres⁷⁶ (fig. 57). Au nord se dressa un bâtiment (bâtiment 1) de 4,80 à 5 m de largeur, légèrement désaxé par rapport aux deux autres édifices et à l'église St-Maurice. Il n'a pu être fouillé exhaustivement⁷⁷. Sa fonction et ses diverses transformations sont donc mal connues. Sa longueur est estimée à au moins huit mètres; en effet, sa façade ouest est hors de l'emprise de fouille (probablement sous le chemin des Archives) et sa façade est s'est effondrée dans la Sarine avant ou lors de la construction de la chapelle. Le corps principal, excavé, était flanqué au sud par un couloir (ou une galerie) de 1,80 m de largeur délimité à l'origine par un muret de pierres sèches (fig. 57, 1A) et, suite à une réfection, par un mur maçonné (galets et bou-



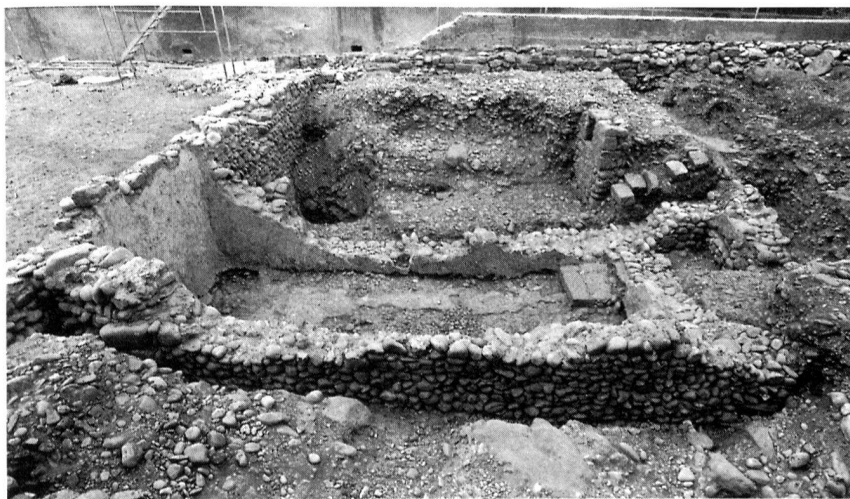
lets, largeur 57 cm) (fig. 57, 1B); son sol était revêtu d'un pavage de galets avec une rigole centrale (le sol d'origine n'était pas conservé) (fig. 58). Si la petite partie explorée ne permet pas de reconstituer ce bâtiment, son mur nord (de moellons de molasse et de galets) d'une largeur d'un mètre à la base et de 73 cm au sommet de l'arase était vraisemblablement maçonné au niveau du rez-de-chaussée et du premier étage alors que le mur sud, plus mince (57 cm), supportait probablement, comme le mur du couloir, une paroi légère en bois ou pans de bois (colombage). Le corps principal a subi au moins deux transformations. Lors de la première, les parois de la cave plafonnée (hauteur env. 2,2 m) (fig. 59) sont crépies et le mur sud réparé et rejointoyé dans le couloir. Plus tard, un massif de maçonnerie de plus de deux mètres de largeur obstrue la partie occidentale de la cave (fig. 57, 1C).

Au centre, le second bâtiment (bâtiment 2) est le seul fouillé exhaustivement (fig. 60). Il est orienté SW/NE, perpendiculairement à l'église St-Maurice. De plan rectangulaire, son angle nord est rabattu de manière à laisser un passage de trois mètres entre les bâtiments 1 et 2, ou pour ne pas empiéter sur la parcelle du bâtiment 1⁷⁸. De 7 m de longueur par 4,5 m de largeur, cet édifice de galets et de boulets a très probablement été précédé par une autre construction, des fragments de torchis et de mortier brûlés ayant été découverts dans ses fosses de construction. La faible épaisseur de ses murs (50 à 60 cm) indique que seul le rez-de-chaussée pouvait être maçonné, le reste étant en matériaux légers, bois

ou pans de bois. La cave était éclairée par trois petites fenêtres à piédroits de molasse fortement ébrasés et à tablettes très inclinées, percées dans la façade donnant sur la Sarine (fig. 61). On y accédait depuis la place par un escalier aux marches de molasse plaqué au mur sud (côté couvent) (fig. 62). D'une seule volée à l'origine, il se retournait contre la façade ouest, empiétant de 1,8 m (fig. 57, 1B) sur la place suite à une transformation, durant laquelle les

Fig. 59 Fribourg / Pl. des Augustins. Coupe du bâtiment 1 (1:75)
A) sol bâtiment 1; B) empochement de poutre du bâtiment 1; C) remblais de 1469; D) sol de la chapelle (1465); E) remblais de 1682; F) tombes dès 1682; G) remblais vers 1810

Fig. 60 Fribourg / Pl. des Augustins. Le bâtiment 2 vu du nord, à l'arrière-plan son annexe



⁷¹ Chronique du couvent des Augustins, transcription dactylographiée par le Père B. Wild, cote AEF Aug IIB 4 p. 12-13. Nous remercions ici vivement Hermann Schöpfer qui nous a transmis toutes les notes concernant la place des Augustins.

⁷² KUENLIN, F., Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg, Fribourg, 1832 p. 323.

⁷³ KUENLIN, voir note 72, p. 321.

⁷⁴ STRUB, voir note 69, p. 301.

⁷⁵ Les monnaies ont été déterminées par Mme

Anne-Francine Auberson Fasel que nous remercions pour le sérieux de son travail.

⁷⁶ Ces distances tiennent compte des annexes (galerie du bâtiment 1 et annexe du bâtiment 2). Sans les annexes, les bâtiments sont distants entre eux de 4,5 à 7 m.

⁷⁷ Il n'a pu être exploré que dans une tranchée de canalisation et dans un sondage géologique de 1985, le projet d'aménagement prévoyant le maintien du sol de la chapelle.

⁷⁸ Cela indique que le bâtiment 1, ou son implantation, est antérieur au bâtiment 2.

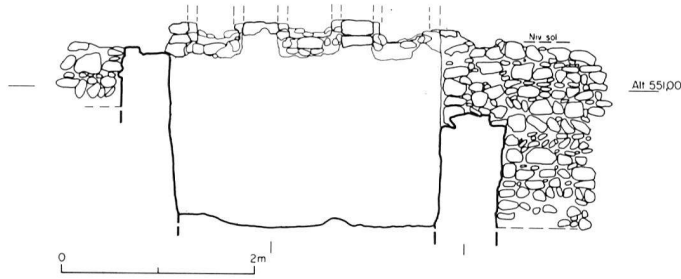


Fig. 61 Fribourg / Pl. des Augustins. Bâtiment 2, mur oriental (1:75)

murs de la cave ont été soigneusement crépis et le sol, primitivement constitué par le sédiment fluvio-glaciaire graveleux, revêtu d'une chape d'argile enduite de mortier. Au sud, une annexe⁷⁹ (fig. 57, 1B) a été adossée au bâtiment 2. De 5 m de longueur par 2 m de largeur, seules ses façades sont maçonnées (fig. 62), sa paroi sud étant en bois ou pans de bois reposant sur une sablière de résineux⁸⁰ à même le sol (fig. 63). Moins profondément excavé que le bâtiment 2, l'accès au sous-sol de l'annexe se faisait également depuis la place par un étroit escalier (50 à 60 cm de largeur) flanquant le bâtiment 2. Le sol a été revêtu dès l'origine d'une fine chape de glaise, réparée localement par un limon sableux mélangé à de la chaux. Contrairement au bâtiment 2, les murs de l'annexe n'ont jamais été crépis mais le mortier était lissé dans les joints laissant les pierres apparentes.

Au sud, le dernier bâtiment (bâti-

Fig. 62 Fribourg / Pl. des Augustins. Premier plan: escalier d'accès au bâtiment 2; arrière-plan: escaliers d'accès au bâtiment 2B et son mur avec la niche



ment 3) (fig. 57, 1A) n'a pu être que repéré, car il se trouve pour l'essentiel sous l'aile nord (prieuré) de l'ancien couvent des Augustins. Seul son mur nord, sous les fondations du prieuré (fig. 64) a pu être dégagé sur toute sa longueur et sa façade orientale a été repérée dans un sondage effectué dans l'ancien couvent, révélant un bâtiment excavé de 7 m de longueur. Les matériaux de construction et l'appareil sont identiques à ceux du bâtiment 2, seuls les murs sont un peu plus larges (60 à 82 cm).

Sur la place, à l'ouest du bâtiment 2, plusieurs trous de poteau, des lambeaux de couche contenant des céréales carbonisées ainsi qu'un fossé longeant le mur ouest du bâtiment 2 ont été repérés. Ces structures, profondément perturbées par des inhumations et des canalisations modernes, sont trop fragmentaires pour être interprétées. Elles attestent la présence de constructions légères, incendiées avant ou lors des premières inhumations pratiquées dès l'installation des moines ermites de l'ordre des Augustins. Les céréales carbonisées pourraient suggérer la présence de petits greniers de bois tels que ceux qui sont représentés à l'emplacement du grenier de la Planche par les panoramas de G. Sickinger (1582) et de M. Martini (1606) (fig. 65).

Les objets découverts dans les deux bâtiments sud (bâtiments 2 et 3), en particulier dans le bâtiment central (bâtiment 2) et son annexe, ne révèlent pas directement leur fonction, car ils proviennent des remblais mis en place lors de leur destruction. Néanmoins, la présence de scories ferreuses, de gouttes et de déchets de bronze indiquent l'existence à proximité (si ce n'est dans les bâtiments eux-mêmes) d'une forge et d'un atelier de bronziers.

La date de la construction des ces trois bâtiments n'est pas connue avec précision faute de sources écrites ou de bois datables. Si l'implantation du bâtiment 1 a précédé la construction du bâtiment 2, seule la céramique découverte dans le bâtiment 2 (et le bâtiment lui-même) offre un indice chronologique. Ces tessons sont datables des XIII^e et XIV^e siècles. Dans le sol de l'annexe du bâtiment 2, un petit vase à panse globuleuse et à épaule, décoré à la molette, remonte très probablement au XIII^e siècle (fig. 66). Ces bâtiments ont donc été construits dans le courant du XIII^e siècle. La réfection du

bâtiment 2 est peut-être liée à l'installation des moines.

Les travaux du XIV^e siècle

La destruction des bâtiments 2 et 3 est liée à la construction de la clôture du couvent (fig. 67). Il s'agit d'un mur massif de 72 à 83 cm de largeur, fait de galets et de boulets (fig. 68). Côté Sarine, il reprend l'alignement de la façade orientale du bâtiment 2 et il traverse de part en part l'aile nord du couvent. Repéré sur plus de 22 mètres à l'est, seul un petit segment de sa partie nord se trouvait dans l'emprise de la fouille. Son angle nord-est a été détruit par la construction de la chapelle St-Michel et à l'ouest, le reste de la clôture passe sous le chemin des Archives et la place des Augustins à 15 mètres de l'aile nord du

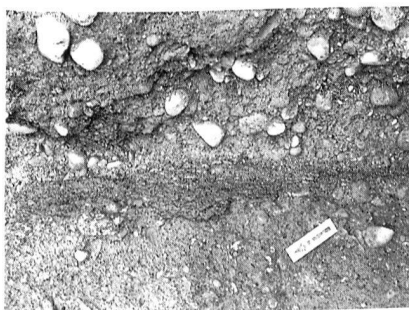


Fig. 63 Fribourg / Pl. des Augustins. Sablière basse de l'annexe du bâtiment 2

Fig. 64 Fribourg / Pl. des Augustins. Le mur nord du bâtiment 3



couvent. La cave du bâtiment 2 a été comblée au fur et à mesure de l'érection de ce mur. Ces remblais contenaient notamment deux monnaies⁸¹, dont un denier de l'Evêché de Lausanne frappé entre 1273 et 1375. Cette monnaie et l'aspect des maçonneries de la clôture en situent la construction dans le courant du XIV^e siècle. A l'est, dans l'aile nord du couvent, ce mur a été réparé probablement au XV^e siècle, avant la construction du priorat. C'est dans ce laps de temps qu'ont été érigées, en bordure de la Sarine, les maisons du chemin des Archives. Il s'agit de cinq immeubles contigus de 4,50 à 9,80 m de largeur et d'une profondeur de 7,5 m, seule la maison «du Jardinier» subsistant à plus de 10 m (fig. 69). Ce petit rang de maisons, bien représenté par les vues de Fribourg du

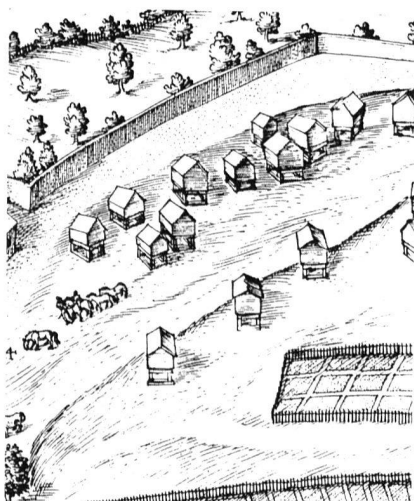


Fig. 66 Fribourg / Pl. des Augustins. Vase du XIII^e siècle

Fig. 65 Fribourg / Pl. des Augustins. Extrait du panorama de M. Martini de 1606, les greniers de la Planche

nord-est publiées dans la chronique de Johannes Stumpf et la «Cosmographie» de Sébastien Münster (fig. 70) et cité par F. Kuenlin⁸², était tombé dans l'oubli depuis le début de ce siècle. Les trois maisons sud ont été repérées lors de la réfection du mur de jardin de la maison «du Jardinier», dans une petite tranchée. Seule la largeur de ces maisons a été déterminée, la fouille étant trop étroite pour procéder à de plus amples observations. L'immeuble formant la tête septentrionale de ce rang de maisons était de loin le plus important. D'une largeur de 9,80 m et d'une profondeur de plus de 10 m⁸³, sa cave était creusée dans la molasse et fermée à l'est (côté Sarine) par un large mur (1,2 à 1,25 m) de carreaux de molasse régulièrement appareillés. De la cave, on accédait à une galerie de bois par une porte percée au centre de la façade est

⁷⁹ La chronologie entre la réfection du bâtiment 2 et son annexe n'a pas pu être établie faute de lien direct. L'annexe paraît toutefois plus ancienne.

⁸⁰ Détermination du bois: Mme Milka Humbert. Le bois n'était pas assez bien conservé pour en déterminer l'essence exacte.

⁸¹ La seconde monnaie a été frappée par l'Evêché et l'Archevêché d'Arles. Sa datation est incertaine faute d'étude récente. D'après son type, elle est probablement contemporaine du denier de l'Evêché de Lausanne.

⁸² KUENLIN, voir note 72, p. 321.

⁸³ La profondeur de ce bâtiment peut être estimée par un sondage (carottage) géotechnique réalisé dans la chaussée du chemin des Archives. La molasse naturelle a été atteinte à plus de 7 m de profondeur, alors qu'elle affleure au nord et au sud dudit bâtiment.

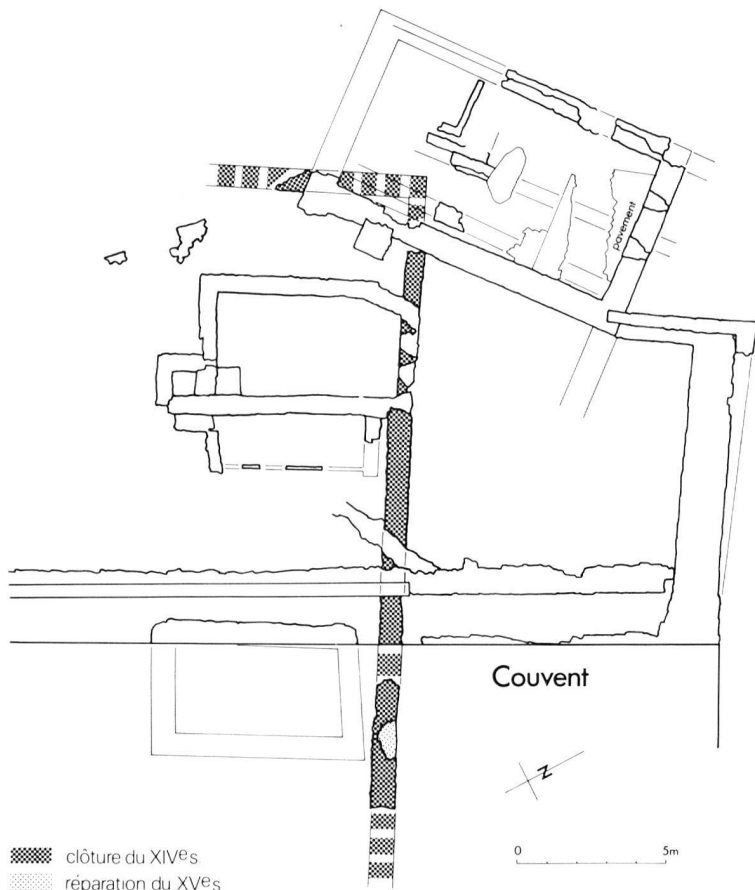


Fig. 67 Fribourg / Pl. des Augustins. Plan de situation du mur de clôture du couvent du XIV^e siècle (1:250)

(fig. 71). Les maçonneries de cette maison, comme celles de la cave de la maison «du Jardinier» sont datables du XIV^e, voire du début du XV^e siècle.

La chapelle

En 1465, la chapelle St-Michel est érigée à l'emplacement du bâtiment 1,

dont elle réutilise le mur nord (fig. 72). Dédiée à l'origine à la Passion du Christ au Mont des Oliviers, elle est en général mentionnée comme la «chapelle des Oliviers» par la chronique des Augustins jusqu'en 1750⁸⁴. A partir de ce moment, la chronique lui attribue le patronyme de St-Michel. De plan rectangulaire (longueur: 11,5 m; largeur: 6,7 - 7 m), son aspect extérieur est révélé par les vues anciennes⁸⁵ (fig. 73). Son chevet (côté Sarine) était éclairé par deux fenêtres en arc brisé (fig. 70). Deux autres ouvertures étaient percées dans son mur sud et une troisième dans le pignon ouest, au-dessus du porche abritant l'accès principal. Une seconde porte, plus tardive, a été ouverte dans son mur sud avant 1606. La chapelle était couverte par un toit à deux pans coiffé d'un clocheton carré. Il était orné de petites tuiles vernissées de couleurs verte, bleue, blanche, ocre et jaune et ses arêtes revêtues de tuiles également vernissées, de couleurs blanche et bleue coiffées de crochets gothiques. Ces tuiles d'arête de 1465, actuellement uniques en Suisse, ont été découvertes dans les couches de destruction de la chapelle. L'aspect de l'intérieur a été révélé par la fouille (fig. 74). Le sol du chœur était revêtu d'un pavage de galets et celui de la nef, de carreaux de terre cuite. Les murs, soigneusement crépis, étaient ornés de décors peints⁸⁶. Le plafond de bois était fixé par de gros clous à tête hémisphérique. La fouille a également livré des restes de remplages de molasse des fenêtres (fig. 75) et les fragments d'une statuette en terre cuite de la deuxième moitié du

Fig. 68 Fribourg / Pl. des Augustins. Parement ouest de la clôture du couvent du XIV^e siècle



⁸⁴ Chronique, voir note 71, pp. 12, 13, 51, 105, 118, 255.

⁸⁵ Fribourg, vue du NE vers 1543, gravure de Hans Schöffelin le Jeune, *Cosmographie* de Sébastien Münster en 1588. – Panorama de Fribourg vu du sud par Grégoire Sickinger en 1582; original au MAHF. – Panorama de Fribourg vu du sud, gravure sur cuivre de Martin Martini, en 1606. – Le couvent des Augustins vu de l'est, gravure dans «Bilderkatalog von Augustinerklöstern», Augsburg, 1729. – Fribourg, vue de l'est, plume et lavis par Emmanuel Curty (1750–1813), MAHF.

⁸⁶ De nombreux fragments d'enduit peint ont été récoltés dans les couches de destruction de la chapelle et une petite partie du décor était encore en place sur le mur ouest.

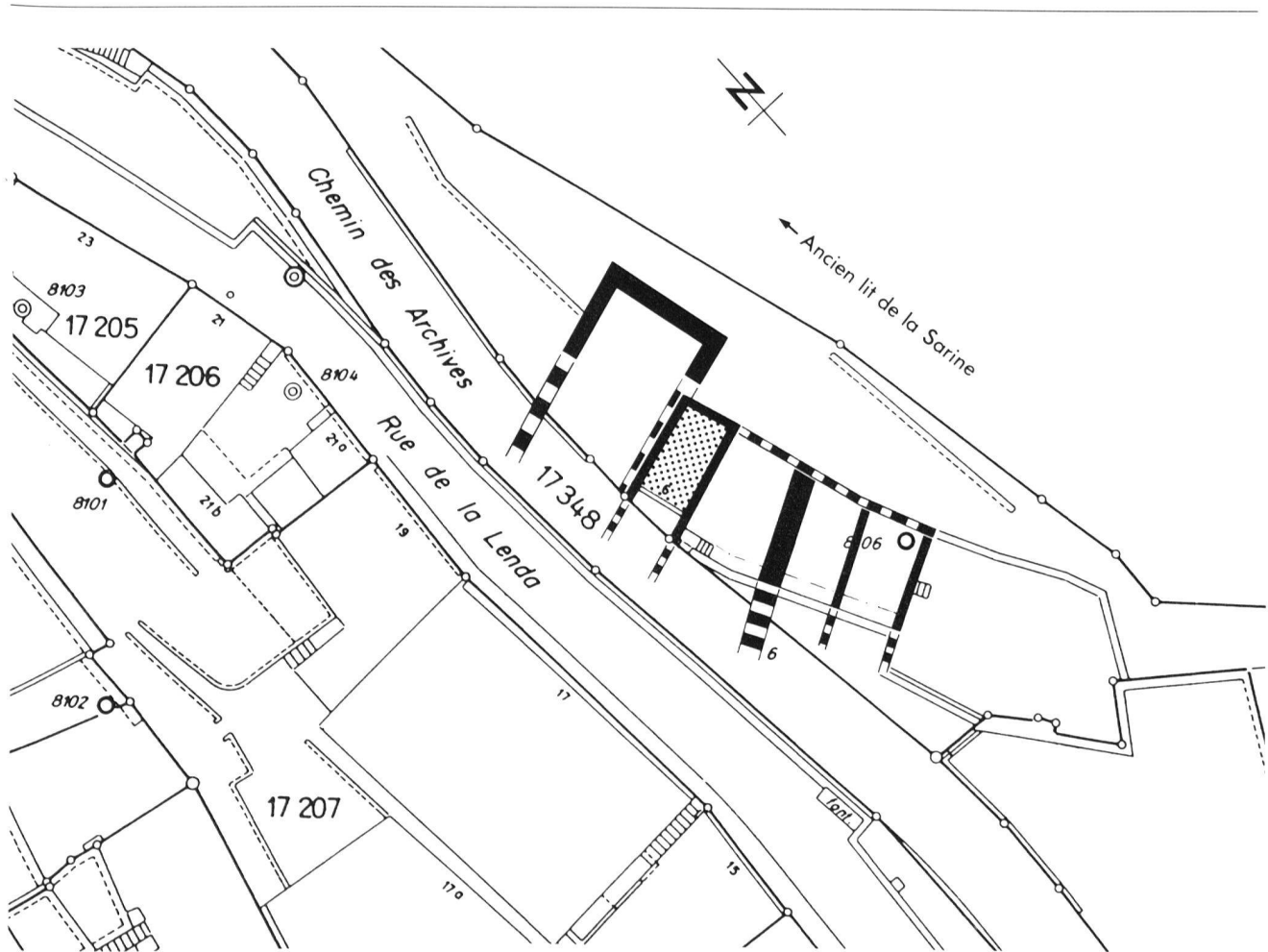


Fig. 69 Fribourg / Pl. des Augustins. Plan de situation des maisons du chemin des Archives (1:1000)



Fig. 70 Fribourg / Pl. des Augustins. Extrait d'une vue de Fribourg du nord-est. Extrait de la chronique de J. Stumpf (1586)

Fig. 71 Fribourg / Pl. des Augustins.
 Elévation de la façade est du
 bâtiment nord, parement est;
 en gris: empochement des
 poutres de la galerie (1:100)

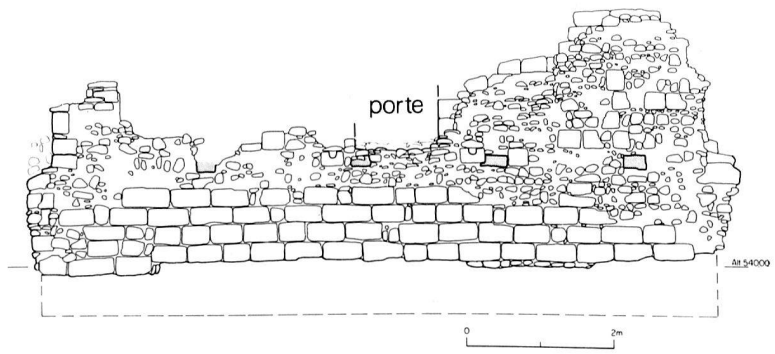


Fig. 72 Fribourg / Pl. des Augustins.
 Plan de situation de la chapelle
 de 1465 (1:250)

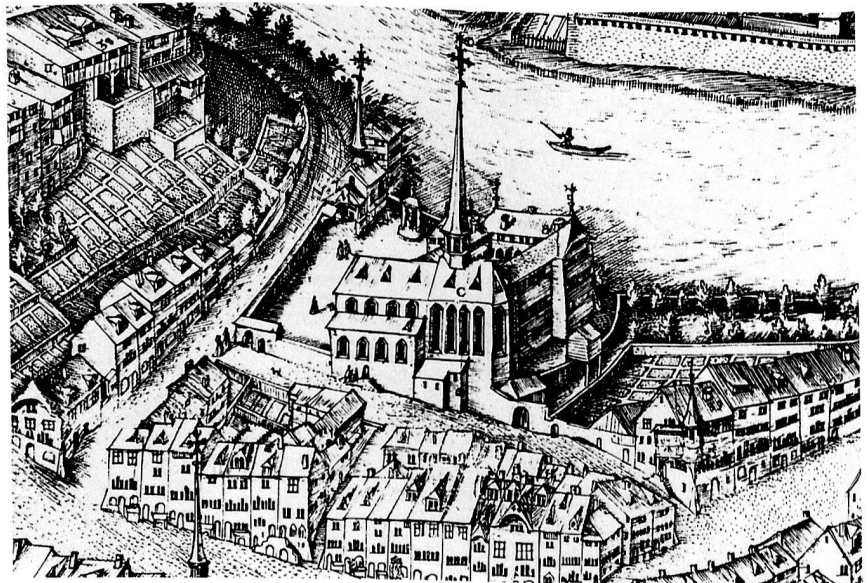
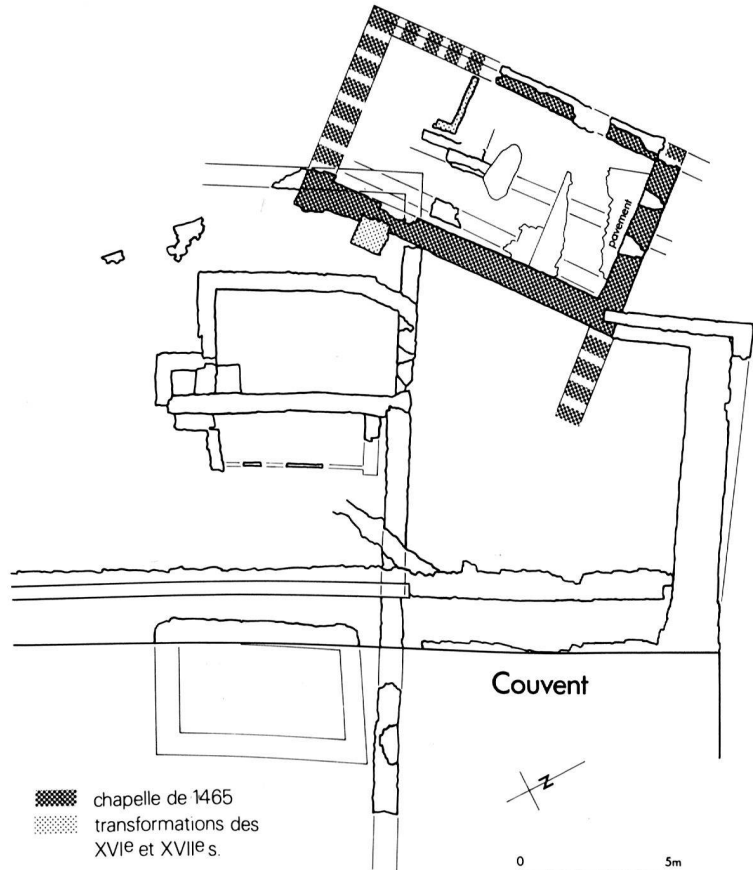


Fig. 73 Fribourg / Pl. des Augustins. La
 chapelle Saint-Michel en 1606
 par M. Martini

XV^e siècle⁸⁷ (fig. 76). Dans l'angle NW, un édicule aux parois maçonnées, de faible épaisseur (20 à 45 cm), délimite une aire de 2,1 m x 3,25 m. Située en limite de fouille, la faible portion explorée a livré des ossements humains. S'agit-il d'un premier ossuaire aménagé à l'intérieur de la chapelle ou du socle d'un tombeau de bois érigé en 1665⁸⁸? Lors du dégagement de la chapelle, le sol était recouvert d'ossements humains, principalement des os longs et des crânes soigneusement alignés interdisant toute utilisation du sanctuaire. Ces os ont vraisemblablement été déposés sous un plancher surélevé, dont la date de pose n'a pas laissé de trace dans la chronique des Augustins. Faute d'entretien, la chapelle sera démolie vers 1810⁸⁹.

L'érection de la chapelle correspond probablement à la première extension de la place en direction de l'est (côté Sarine). Les vues du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle représentent clairement un mur de soutènement dans le prolongement du chevet de la chapelle (fig. 70). Rien ne subsistait de ce mur, hormis son ancrage à la base de l'angle SE de la chapelle. Il a probablement été démantelé lors des travaux de la fin du XVII^e siècle.

Les travaux de l'époque moderne et contemporaine

Durant le XVI^e siècle et jusqu'en 1682⁹⁰, aucune trace de travaux n'est visible sur la place des Augustins; seules les maisons du chemin des Archives subissent des transformations. Selon M. Strub⁹¹, la maison «du Jardinier» est reconstruite au début du XVII^e siècle et c'est probablement lors de ces travaux que les quatre autres maisons sont détruites. Dès cette époque, les murs de soutènement des jardins voisins sont réparés, voire reconstruits à plusieurs reprises⁹².

Dès 1682–83, l'aile nord du couvent, le priorat, est reconstruite et agrandie⁹³. L'extension du priorat, possible uniquement à l'est en direction de la Sarine, impliquait la construction d'un important mur de soutènement (fig. 77). Ce mur massif a été érigé à l'aplomb de la falaise de la Sarine et prolongé dès l'origine jusqu'à la chapelle St-Michel pour étendre la place. Ce mur de près de 3 m de largeur à la base est constitué de gros blocs de molasse (longueur: 41–90 cm; largeur: 11–70 cm) calés



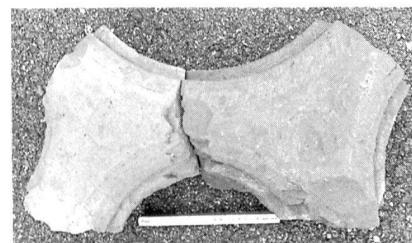
Fig. 74 Fribourg / Pl. des Augustins. Intérieur de la chapelle vu de l'ouest

par de petits galets, le tout étant lié par un mortier gris bleuté très dur (fig. 78). Le remblais de l'extension de la place et du priorat a été posé simultanément à la construction du mur pour servir d'appui à sa façade nord, peu fondée. Rapidement, des tombes vont occuper l'espace nouvellement créé. L'accumulation des sépultures va entraîner une surélévation du niveau du terrain et, dans le courant du XVIII^e siècle, un mur sera dressé à 1,6 m de la façade du priorat pour en dégager la base et la mettre à l'abri d'une nouvelle élévation du sol du cimetière.

En 1848, le couvent est supprimé par le gouvernement radical. En 1850, les bâtiments conventuels sont convertis en prison⁹⁴. Cette nouvelle affectation va entraîner la suppression du cimetière, dont le terrain sera aplani pour servir d'aire de promenade aux détenus. C'est probablement à cette époque que le parement oriental du mur de soutènement de 1682 est plaqué de tuf.

De 1922 à 1924, la reconstruction et surtout la création du sous-pont de Zaehringen vont transformer radicalement la place. Le chemin d'accès au sous-pont va traverser de part en part le cimetière et les jardins de l'ancien couvent. La clôture du cimetière est démolie, le terrain abaissé face à l'église et surélevé à l'est. Les ossements mis au jour par l'abaissement du terrain sont réenterrés près du mur de soutènement de 1682 après qu'une partie d'entre eux ait été vendue au pilon à os de la vallée du Gotéron par les enfants du quartier. Ces ossements ont été recouverts par la surélévation du terrain à cet en-

Fig. 75 Fribourg / Pl. des Augustins. Restes de remplages de la chapelle



⁸⁷ La datation des fragments de cette statuette est proposée par M. Hermann Schöpfer. L'identification du personnage est aléatoire vu l'état fragmentaire de la statue mais il pourrait s'agir de St-Antoine l'Ermite ou d'un personnage assistant à la mise au tombeau du Christ.

⁸⁸ Chronique, voir note 71, p. 105.

⁸⁹ KUENLIN, voir note 72, p. 323.

⁹⁰ Analyse dendrochronologique du priorat par le LRD Moudon pour le Département des Bâtiments de l'Etat de Fribourg, le 23.01.1992.

⁹¹ STRUB, voir note 69, p. 301.

⁹² Les travaux mentionnés par la chronique des Augustins sont difficilement localisables, car le couvent possédait également des jardins sur la rive droite de la Sarine.

⁹³ voir note 90.

⁹⁴ SCHOEPPER, H., Ancien couvent des Augustins, rapport dactylographié déposé au Service cantonal de la conservation des monuments historiques, Fribourg, 1989 Chap. II p. 4.



Fig. 76 Fribourg / Pl. des Augustins. Fragments d'une statue en terre cuite

droit⁹⁵. Cet apport de terre appuyé au parapet et au plaquage de tuf du XIX^e siècle va être la cause de l'effondrement de ce dernier en 1985.

La nécropole

Le cimetière a été utilisé par les moines et les habitants du quartier durant près de 600 ans, soit du milieu du XIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle. La surface fouillée, représentant environ 45 % de la surface totale, a livré 629 sépultures. La nécropole n'ayant pas encore été étudiée en détail, tant sur les plans archéologique qu'anthropologique, seules ses caractéristiques principales seront abordées ici. La majorité des tombes étaient perturbées par l'arasement du terrain, par des canalisations modernes, mais surtout par d'autres inhumations. Ce dernier point s'explique par la longue période d'utilisation du cimetière et par la densité des sépultures (près de deux par mètre carré) (fig. 79). Presque toutes les tombes sont orientées NW (crâne)-SE, donc par rapport à l'église St-Maurice, les autres étant alignées sur la chapelle St-Michel. Les défunts sont généra-

lement déposés en position dorsale; seuls deux enfants (tombes n^{os} 372 et 574) sont en décubitus latéral gauche. Ces deux tombes font partie des plus anciennes inhumations. La plus grande partie des corps ont été déposés en pleine terre, sans que nous puissions préciser s'ils étaient enveloppés dans des linceuls. C'est le cas pour toutes les tombes les plus anciennes. Des traces de bois et des clous de cercueil, parfois les deux, ont été relevés dans 18 % des inhumations. Il s'agit soit de planches de fond ou de couverture, soit de cercueils. Un tiers des sépultures étaient trop partielles pour en préciser le mode d'inhumation. Près de deux tiers des individus sont des adultes ou des adolescents (seule l'étude anthropologique pourra apporter des précisions), un quart des enfants et un dixième des bébés ou nouveaux-nés. Les causes des décès sont inconnues (l'anthropologie pourra apporter des précisions), mais 11 sépultures contenaient des inhumations multiples imputables à des épidémies (fig. 80). Deux d'entre elles sont mentionnées dans la chronique des Augustins; en 1614, la peste a

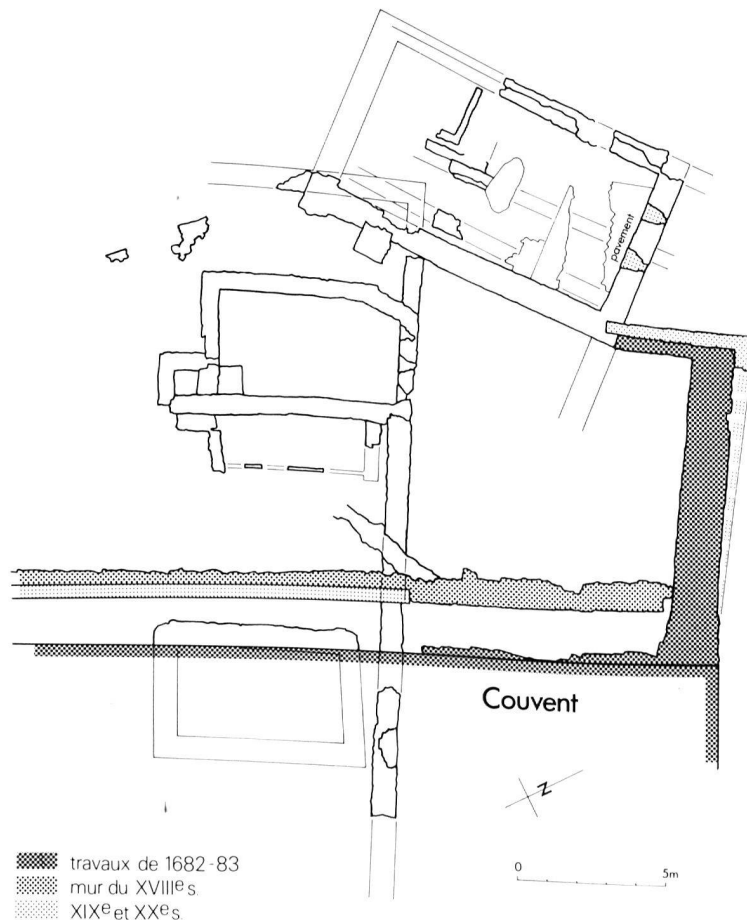


Fig. 77 Fribourg / Pl. des Augustins. plan de situation des travaux de 1682-83 et du XVIII^e siècle (1:250)

⁹⁵ Renseignements aimablement transmis par M. Paul Gross de Fribourg que nous remercions.

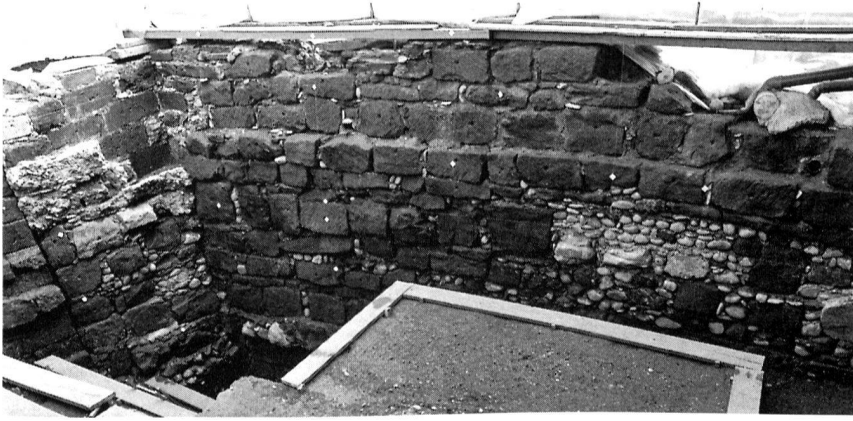


Fig. 78 Fribourg / Pl. des Augustins.
Les murs de soutènement de
1682-1683

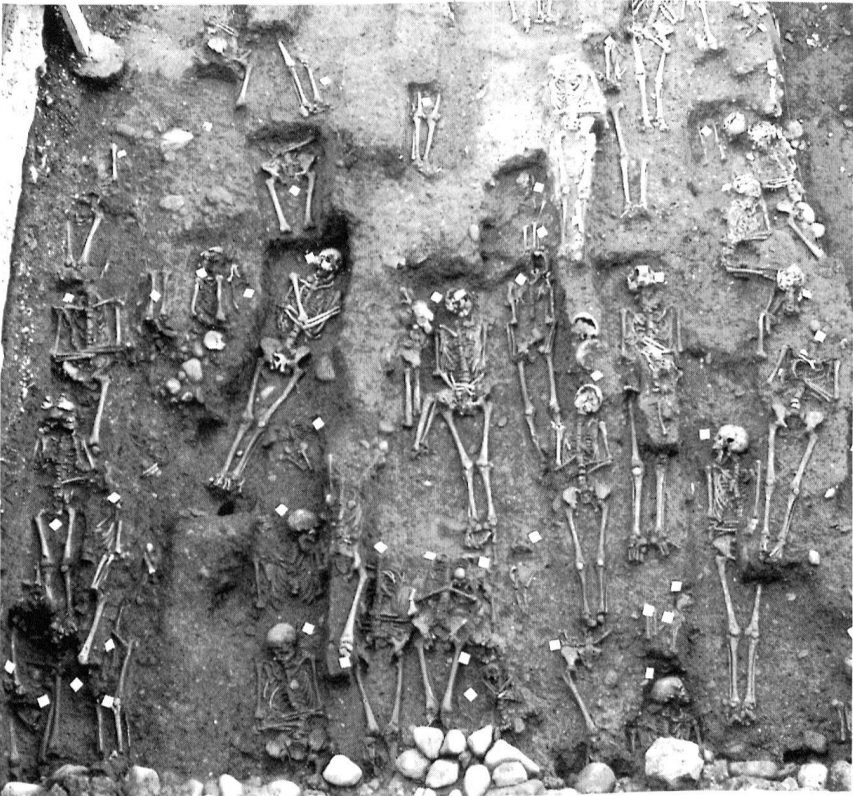


Fig. 79 Fribourg / Pl. des Augustins. La
densité des tombes dans la par-
tie ouest du cimetière



Fig. 80 Fribourg / Pl. des Augustins.
Inhumation triple, tombes
nos 72 à 74

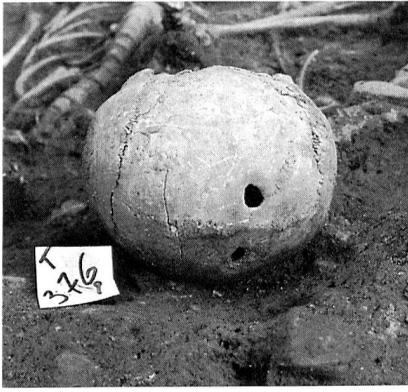


Fig. 81 Fribourg / Pl. des Augustins.
Détail de la tombe 376

tué 300 personnes en ville, dont 80 dans le quartier de l'Auge et en 1742, on dénombre beaucoup de décès consécutifs à des fièvres⁹⁶. Quelques cas d'accident ont été relevés; un sujet (tombe n° 278) a eu son avant-bras sectionné et la partie coupée a été déposée avec le corps. Enfin, un individu a subi deux trépanations, probablement simultanées, auxquelles il a survécu (tombe n° 376) (fig. 81). 83 tombes ont livré des objets directement associés aux squelettes. Hormis deux boucles de ceinture (tombes n°s 452 et 542), il s'agit, dans la majorité des cas, d'accessoires vestimentaires tels que des crochets et des épingles en bronze; un sujet (tombe n° 167) avait des chaussures à boucles de fer. 16 défunts étaient accompagnés d'objets religieux, des médailles et des chapelets pour la plupart très incomplets. Les médailles, certaines de très belle facture, proviennent pour la plupart d'Italie et de France⁹⁷. Les médailles italiennes sont de style baroque, mais difficilement datables, ces modèles ayant été utilisés longtemps. Les médailles françaises sont pour la

plupart des variantes de la «Médaille miraculeuse» représentant la Vierge Immaculée d'après la vision de Catherine Labouré à Paris en 1830, deux représentent le St-Suaire de Besançon, mais elles n'ont pas été découvertes dans des tombes. Seules trois médailles proviennent d'Einsiedeln et comme celles de Besançon, elles sont hors contexte. Enfin, une médaille, probablement italienne, est datée de 1625. Un chapelet mérite une attention particulière; il est orné d'une petite croix en argent et ses rangs de perles (en os teinté) sont séparés par des martyrs (personnage couronné portant une palme) en os (fig. 82).

Les recherches réalisées au chemin des Archives et à la place des Augustins ont révélé de nombreux vestiges et apporté des éléments de réponse quant à l'installation des moines ermites de l'Ordre des Augustins et à l'évolution de leur couvent. Cependant, de nombreuses questions restent en suspens. Seules des recherches dans l'ancien couvent des Augustins, l'église St-Maurice et les archives permettront de compléter cette étude encore incomplète, les objets et les tombes n'ayant pas été analysés.

G.B.

Fig. 82 Fribourg / Pl. des Augustins.
Chapelet en os avec croix en argent (obj. n° 2420)



Sarine

MA

Fribourg

Rue des Forgerons 34

CN 1185, 579 400 / 183 850 / 545 m

Sondages et analyses des maçonneries
1990

Un projet prévoyait la transformation radicale de cet ancien corps⁹⁸ de garde accolé à l'enceinte, à côté de la porte de Berne. Les analyses et sondages ont montré qu'il restait peu d'éléments antérieurs à la bâtisse du XVIII^e siècle (fig. 83). Le mur d'enceinte, très bien conservé à l'intérieur du corps de garde, présente l'appareil de molasse d'une réfection du début du XV^e siècle⁹⁹. Les vestiges des maisons médiévales se limitent au mur mitoyen oriental et à la façade côté talus (nord, mur IIIA), façade partiellement dégagée par les sondages. Le mur mitoyen, du XIV^e siècle probablement, porte les traces d'un violent incendie qui a entraîné la reconstruction de la maison au XVI^e siècle. A ce moment, elle comprend deux étages sur rez-de-chaussée et elle est détachée de l'enceinte par les escaliers qui longent cette dernière comme la

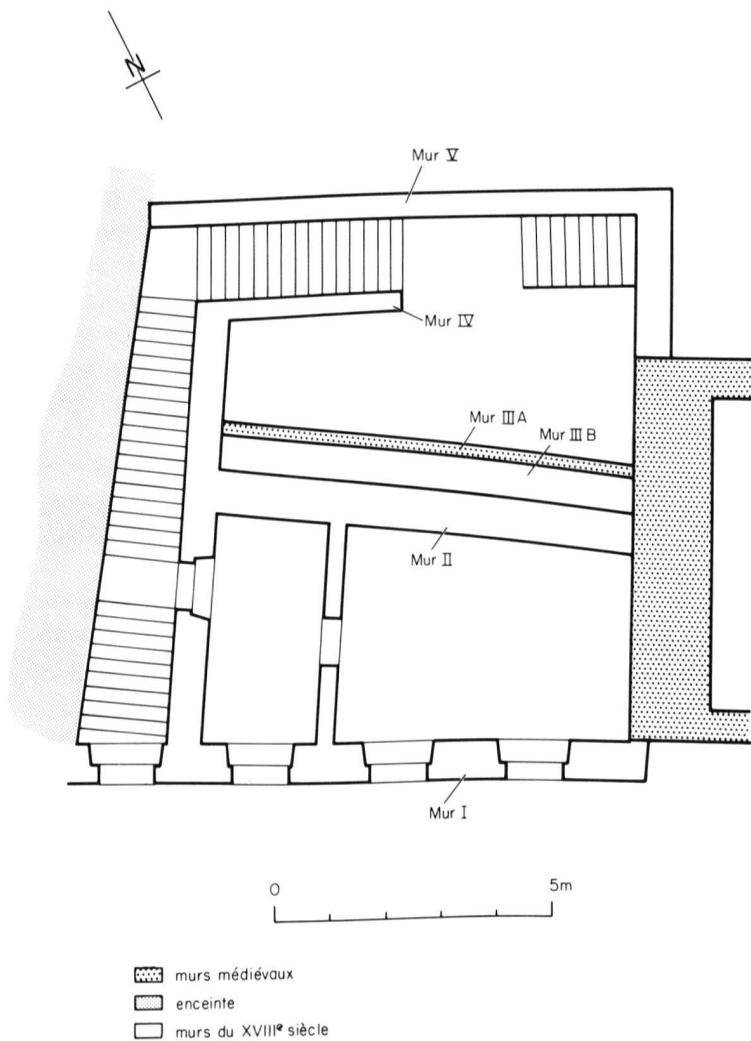
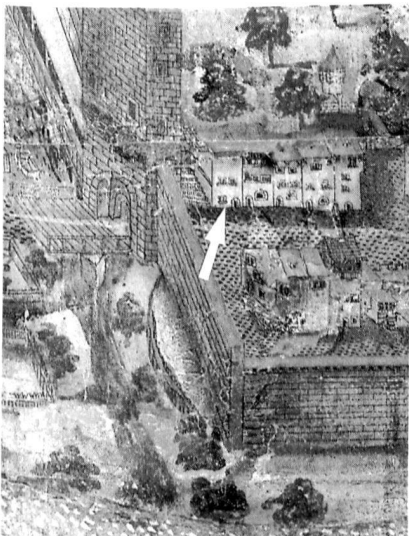


Fig. 83 Fribourg / Forgerons 34. Plan des phases

Fig. 84 Fribourg / Forgerons 34. Extrait du panorama de G. Sickinger de 1582 (Photo P. Bosshard)



représentent les panoramas de G. Sickinger (1582) et M. Martini (1606) (fig. 84). Dans le courant de XVIII^e siècle, la maison est détruite et remplacée par le bâtiment actuel (fig. 85). Ce sobre mais élégant corps de garde est l'un des rares témoins de l'architecture militaire du XVIII^e siècle de la ville.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Rue de la Lenda 11

CN 1185, 579 200 / 183 760 / 553 m

Fouille et analyse partielle 1990

Ce petit immeuble forme la tête septentrionale du rang de maisons de la Lenda. La création d'un local technique dans son sous-sol a amené la découverte d'une cave médiévale (fig. 86 et 87) et a ainsi permis de

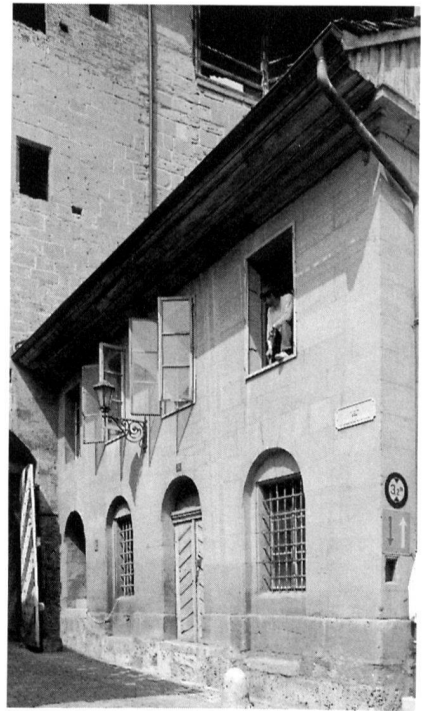


Fig. 85 Fribourg / Forgerons 34. Façade du corps de garde du XVIII^e siècle

⁹⁶ Chronique, voir note 71, pp. 40, 242.

⁹⁷ Nous remercions M. Yvan Andrey de l'inventaire du patrimoine religieux, qui a pris le temps d'examiner nos médailles et nous a aimablement communiqué ses observations.

⁹⁸ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH 50, Bâle, 1964 pp. 108-109.

⁹⁹ STRUB, voir note 98, pp. 96-97.

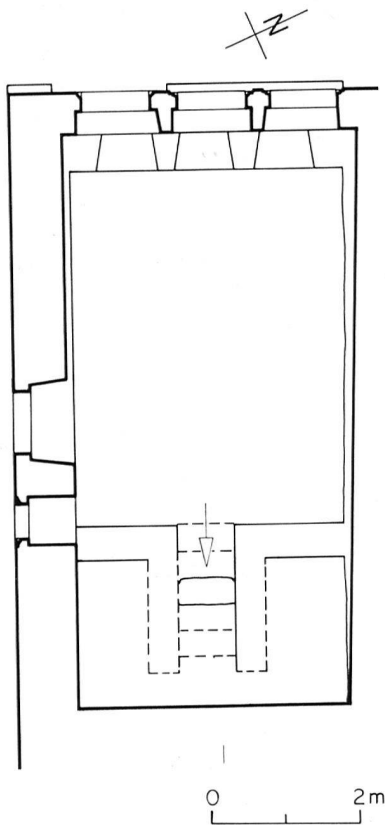


Fig. 86 Fribourg / Lenda 11. Situation de la cave (1:100)

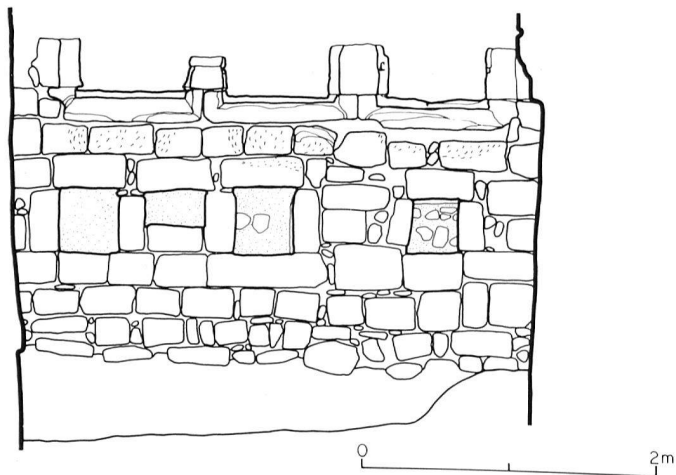


Fig. 87 Fribourg / Lenda 11. Elévation du mur sud de la cave; mur sud (1:50)

retracer sommairement l'histoire de cette maison. Les maçonneries les plus anciennes sont conservées au sous-sol (fig. 86). Les murs latéraux (nord et sud) s'appuient aux fondations de la façade sur rue (mur est)¹⁰⁰. Ce mur percé de trois niches et de trois soupirails remonte probablement au XVI^e siècle¹⁰¹ et précède de peu la construction du mur sud (fig. 87) et du mur ouest, d'où l'on accédait à la cave. Le mur nord, dernière étape de construction, est peut-être lié à une subdivision du bâtiment ou à une réduction de sa largeur. Suite à un incendie au XV^e ou au XVI^e siècle, le couronnement des murs nord et sud ainsi que le mur d'échiffre nord sont reconstruits. Dans le courant du XVII^e siècle, la

cave est comblée¹⁰² et la maison entièrement reconstruite. Au dessus du rez-de-chaussée, les murs-pignons (nord et sud) sont en pans de bois, le mur sud perdant ainsi sa fonction de pare-feu. Malgré la modestie de la construction, le local du premier étage sur rue a été orné d'un décor peint (fig. 88).

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Rue d'Or 5

CN 1185, 579 310 / 183 670 / 550 m

Analyse partielle de l'intérieur 1989

Dendrochronologie 1989

Analyse des façades 1991, 1992

La transformation partielle ainsi que la restauration des façades de cette maison formant l'angle de la rue d'Or

Fig. 88 Fribourg / Lenda 11. Mur mi-toyen sud, premier étage, décor peint du XVII^e siècle



¹⁰⁰ L'absence de liaison entre ces murs n'a pas pu être expliquée. Il s'agit soit de la reprise en sous-œuvre, en plusieurs étapes, d'une maison en colombages, soit de la subdivision ultérieure d'un bâtiment plus large.

¹⁰¹ Cette datation s'appuie sur l'aspect des maçonneries de molasse.

¹⁰² Les remblais ont livré quelques catelles des XV^e et XVI^e siècles (cf. Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 203-204 n° 145).

¹⁰³ Nous transmettons ici nos plus vifs remerciements à M. A. Riedo qui nous a accordé le temps nécessaire à l'étude de son immeuble et qui a mis à notre disposition ses ouvriers pour le décrépiage des façades.



Fig. 89 Fribourg / Rue d'Or 5. Façade sur la rue d'Or, état avant la restauration

et de la rue des Augustins ont nécessité l'intervention du Service archéologique¹⁰³ (fig. 89). Situé sur le seul accès au franchissement de la Sarine avant la construction des ponts du Milieu et de St-Jean dès le milieu du XIII^e siècle¹⁰⁴, l'immeuble actuel abritait l'auberge du Cerf, dont la première mention remonte à 1520¹⁰⁵, mais dont l'origine est certainement médiévale; cette auberge a été fermée en 1895¹⁰⁶. Profondément re-

Fig. 90 Fribourg / Rue d'Or 5. Etat de la maison en 1582, extrait du panorama de G. Sickinger

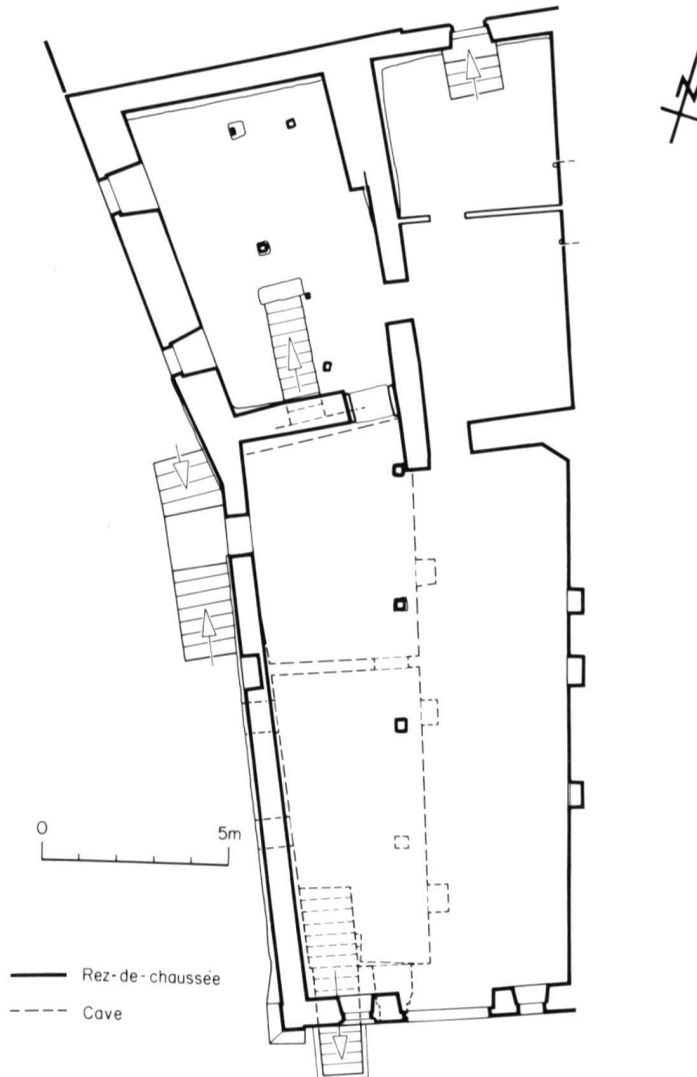


Fig. 91 Fribourg / Rue d'Or 5. Plan de situation du rez-de-chaussée et de la cave (1:200)

¹⁰⁴ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH 50, Bâle, 1964 pp. 202–203 et DELACRETAZ, P., Fribourg jette ses ponts, Chapelle-sur-Moudon, 1990 pp. 27–33.

¹⁰⁵ ZURICH, P. de, Notes manuscrites et dactylographiées conservées aux archives de l'Etat de Fribourg auxquelles nous renvoyons pour les cotes des sources.

¹⁰⁶ HEIMGARTNER, E., Inventaire du patrimoine immobilier de la ville de Fribourg, rue d'Or 5 / rue des Augustins 9, 1990 p. 2. Ces inventaires sont réalisés par la Commune de Fribourg et déposés à la Direction de l'Edilité.

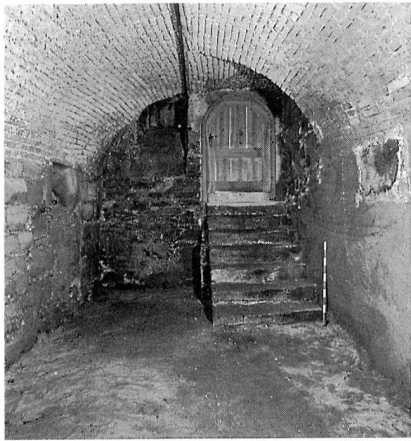


Fig. 92 Fribourg / Rue d'Or 5. La cave médiévale et sa voûte de briques du XVI^e siècle

manié au XVI^e siècle par Ulman Techtermann, l'immeuble n'a subi dès lors que peu de changements (fig. 90). Ces transformations réalisées de 1534¹⁰⁷ à 1542¹⁰⁸ ont laissé d'importants vestiges de deux ou quatre bâtiments médiévaux (fig. 91) recueillis en 1534 ou avant. Au sud (côté rue d'Or), deux maisons de 15 à 16 m de longueur et de 3,5 à 5 m de largeur, perpendiculaires à la rue d'Or, ont été englobées dans le bâtiment actuel et le mur mitoyen les séparant a été détruit. Seule la maison ouest est excavée, et la cave, à l'origine plafonnée, a été voûtée au XVI^e siècle (fig. 92). Au nord (côté jardins et église St-Maurice), deux locaux de 10 à 11 m de longueur et de 4,5 à 7 m de largeur prolongent les maisons du sud (fig. 91). Les vestiges les plus anciens sont apparus dans la partie nord, côté rue des Augustins (partie NW). Il s'agit de maçonneries de galets et boulets pour les fondations et de moellons de molasse pour les parties visibles, formant un bâtiment, ou corps de bâtiment de plan trapézoïdal. Ces maçonneries ont été fortement reprises, voire entièrement reconstruites au sud, à l'est et au nord. Par contre, à l'ouest, la façade sur la rue des Augustins est remarquablement bien conservée (fig. 93). Elle appartenait à un bâtiment de trois niveaux (fig. 94) dont le rez-de-chaussée, partiellement excavé¹⁰⁹, était éclairé par une petite fenêtre (largeur 6 cm ; hauteur 44 cm) à encadrement largement chanfreiné et linteau en plein ceintre. L'accès au bâtiment se faisait au premier étage par une porte en plein ceintre où subsistent des tra-

ces de décor peint, à savoir un bandeau rouge entourant l'encadrement de la porte et des filets de même couleur soulignant l'appareil, le tout sur un lait de chaux recouvrant vraisemblablement l'ensemble de la façade. Trois fenêtres éclairaient cet étage, dont deux de part et d'autre de la porte (fig. 95). Comme celles du rez-de-chaussée, elles sont étroites et largement chanfreinées. Elles sont cependant plus larges (13 cm) et plus hautes (63–70 cm) et leur linteau est droit. Au deuxième étage les vestiges de deux fenêtres du même type sont conservés, et une troisième ouverture peut être restituée sans grand risque d'erreur. Elles sont décalées par rapport à celles du premier étage comme les meurtrières d'une fortification. Au sud, la façade forme un angle au niveau du deuxième étage, alors qu'en-dessous, elle se poursuivait en direction de la rue d'Or. Mais là, seules les fondations partiellement conservées permettent de supposer l'existence d'un corps de bâtiment plus bas qu'au nord. Ce premier bâtiment a brûlé après une première phase de transformations¹¹⁰. Une poutre implantée dans le mur occidental de la partie NW après l'incendie est datée aux alentours de 1300¹¹¹ et le type de maçonneries permet de dater les vestiges de cette première phase de construction au XIII^e siècle, sans plus de précision, faute de points de comparaison dans la région. Il s'agit donc de la plus ancienne façade de maison connue actuellement dans le canton de Fribourg. L'aspect fortifié de cette façade est frappant, mais sa fonction reste obscure. S'agit-il d'un simple élément représentatif du rang du propriétaire, un riche marchand, un artisan prospère ou un patricien, ou d'un réel élément de défense? La question est actuellement sans réponse, mais cette maison de pierres, comme les nombreux murs mitoyens de la même époque conservés en vieille ville montre que les bâtiments civils n'étaient pas de simples constructions légères avant les XIV^e et XV^e siècles contrairement à ce que supposaient les historiens au vu de la rareté des textes des XIII^e et XIV^e siè-

Fig. 93 Fribourg / Rue d'Or 5. Partie nord de la façade sur la rue des Augustins



Fig. 94 Fribourg / Rue d'Or 5. La façade sur la rue des Augustins. (Cette illustration servira pour la plaque qui sera posée sur la façade) (1 : 100)

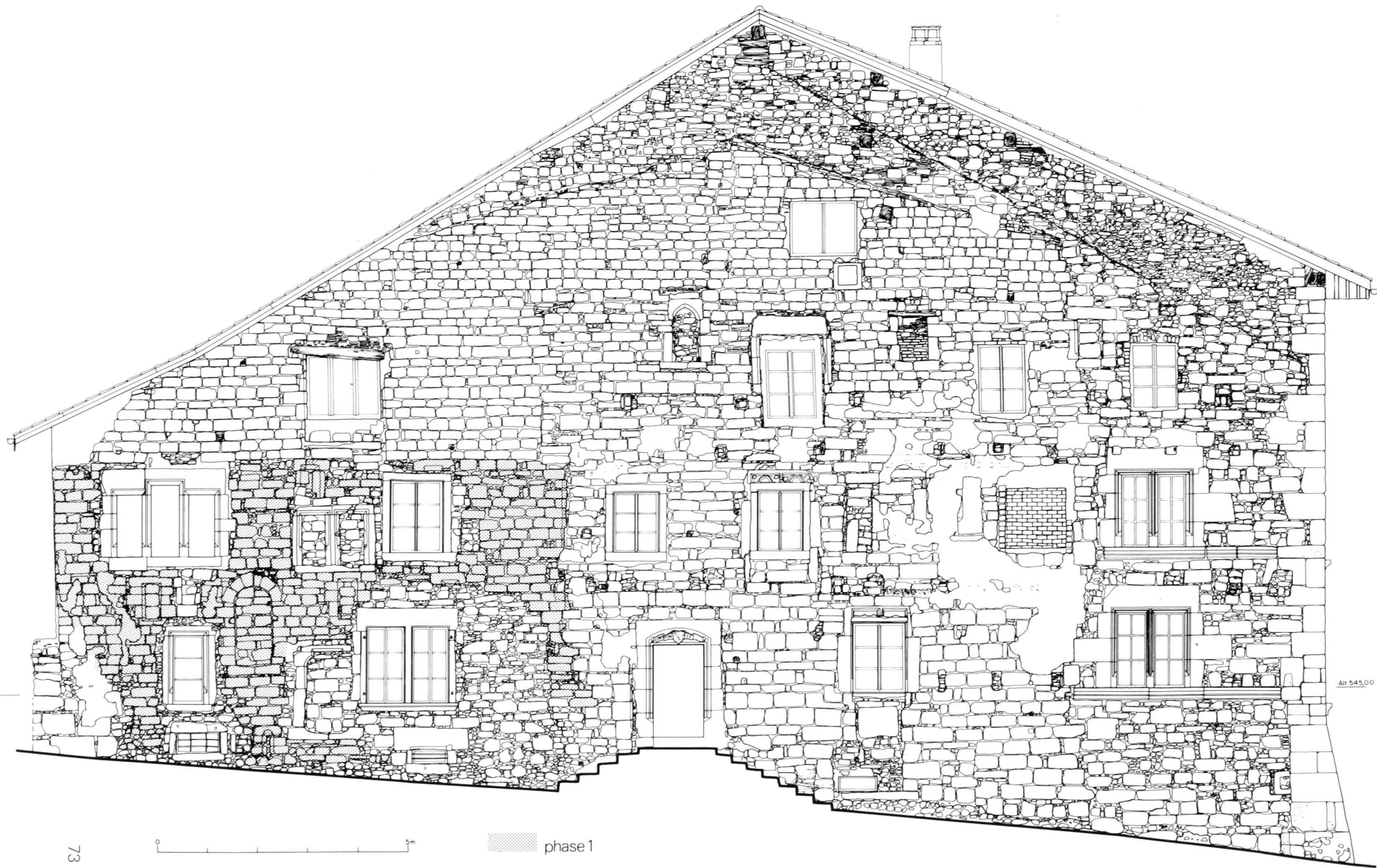
¹⁰⁷ Date fournie par les analyses dendrochronologiques des plafonds du rez-de-chaussée sud et du premier étage NE et NW (LRD Moudon).

¹⁰⁸ Date inscrite sur la façade sud, sur le linteau de la fenêtre centrale du premier étage, et date partiellement effacée sur le linteau de la porte de la façade ouest. SCHOEPFER, H., Fribourg, Arts et Monuments, 1981 p. 32

¹⁰⁹ Le niveau des étages est calculé à partir de la rue d'Or, qui est plus basse que la rue des Augustins. Le sol de ce local est au niveau de la rue d'Or, ce qui tendrait à prouver que la partie SW et la partie NW formaient déjà un seul bâtiment.

¹¹⁰ Au rez-de-chaussée, un soupirail est ouvert, au premier la porte et l'une des fenêtres sont murées, une nouvelle fenêtre est percée à cet étage et une autre entre le premier et le deuxième étage.

¹¹¹ Poutre du rez-de-chaussée nord-est, datée par dendrochronologie (LRD Moudon).



Alt 545,00

73



phase 1



Fig. 95 Fribourg / Rue d'Or 5. La porte en plein ceintre et l'une des fenêtres l'encadrant (XIII^e siècle)



Fig. 96 Fribourg / Rue d'Or 5. Une fenêtre du XIV^e siècle

Fig. 97 Fribourg / Rue d'Or 5. Linteau tronqué d'une fenêtre du XV^e siècle



cles mentionnant des maisons de pierres¹¹².

Hormis les transformations déjà citées, l'immeuble contient de nombreux vestiges des XIV^e et XV^e siècles (fig. 96 et 97), notamment la façade sur la rue des Augustins. Cette dernière offre en effet un éventail de types d'ouvertures (portes et fenêtres) et de décors picturaux du XIII^e au XIX^e siècle absolument uniques permettant d'établir des chronologies relatives. Malgré leur abondance, ces éléments ne sont pas suffisants pour être datés avec précision, mais ils représentent un jalon important pour l'étude de l'architecture régionale.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 9

CN 1185, 579 300 / 183 550 / 537 m

Observations, sondages ponctuels 1990

Les transformations effectuées dans cette maison de plus de 20 m de profondeur ont impliqué des sondages picturaux¹¹³ et archéologiques. Outre la découverte d'intéressants décors peints, les sondages ont permis de prouver que le bâtiment était plus court à l'origine. D'une longueur de 11 m lors de la construction ou reconstruction de ses façades au XIV^e ou XV^e siècle, il a été agrandi avant 1606. M. Martini représentant la maison dans sa longueur actuelle.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 13

CN 1185, 579 310 / 183 570 / 536 m

Analyses des façades 1989

La restauration des façades (fig. 98) (toujours non réalisée) a amené le Service des monuments historiques et les experts fédéraux à requérir une analyse archéologique. La façade côté place est la plus homogène et elle est liée à celle de la maison voisine, le n° 11. Elle remonte à la fin de l'époque gothique (XV^e-XVI^e siècles) et présente un décor de remplages aveugles bien conservés. Ses ouvertures, surtout celles du rez-de-chaussée, ont été transformées probable-



Fig. 98 Fribourg / Pt-St-Jean 13. Façade côté place

ment lors du rabattement de l'angle pour faciliter l'accès au pont du Milieu à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle.

La façade côté pont du Milieu (sud) a subi plus de transformations. Ses parties les plus anciennes remontent au XIII^e ou au XIV^e siècle. Un crépi portant la date de 1792 la recouvre encore en grande partie.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 21

CN 1185, 579 340 / 183 580 / 535 m

Analyse partielle et observations stratigraphiques 1990

Le Service archéologique est intervenu lors de la transformation du rez-de-chaussée et de la création de la cave d'un sous-sol dans la cour de cet immeuble englobant deux maisons médiévales. L'excavation ayant déjà été réalisée lors de notre intervention, nous n'avons pu que constater que les diverses couches archéologiques subsistant dans la cour étaient antérieures aux maçonneries. Le mur mitoyen à la maison voisine (n° 19) a été reconstruit suite à un incendie dont les traces sont nettement visibles dans la cour. Cette reconstruction du XIV^e ou XV^e siècle correspond à un bâtiment plus long que l'immeuble actuel. La cave a vraisemblablement été créée au

XVI^e siècle alors que le bâtiment était raccourci.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 29

CN 1185, 579 350 / 183 620 / 535 m

Analyse de la façade sur la ruelle des Tisserands 1990–1991

Cette façade médiévale (fig. 99) presque intacte avait attiré notre attention depuis longtemps. Sa restauration étant envisagée, nous avons saisi l'occasion d'en effectuer le relevé pierres à pierres et l'analyse complète. Deux phases de construction ont été mises en évidence. La première correspond à un bâtiment d'un étage sur rez couvert par un toit à un seul pan incliné en direction de la place, la seconde à la surélévation d'un étage côté place impliquant la modification du toit, désormais en bâtière (à deux pans). Hormis la base du mur en galets et boulets, les maçonneries sont en carreaux de molasse verte taillés à la laie brettelée; leur hauteur est indiquée par des chiffres romains (de II à VIII), ce qui constitue l'un des éléments intéressants de cette façade. Cette technique de marquage permettait au maçon de réaliser des assises régulières et de disposer les pierres dans leur lit. Actuellement en cours d'étude, on la retrouve sur divers bâtiments de la ville (civils, religieux et militaires). Ces deux phases, proches dans le temps eu égard à la similitude de leurs maçonneries, sont datées, par le type de leurs fenêtres (fig. 100) simples, géminées et à encadrement de molasse bleue chanfreinée (congé concave dans l'axe du chanfrein), du XIV^e siècle, probablement de la première moitié¹¹⁴. La façade sur la place a été reconstruite au XVI^e siècle.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Place du Petit-St-Jean 33

CN 1185, 579 380 / 183 640 / 535 m

Analyse des façades sur la ruelle des Tisserands et cour 1988

Analyse et sondages partiels de l'intérieur 1990

Fouille partielle à l'intérieur 1992

Dendrochronologie 1990

Les aléas subis par ce bâtiment vic-



Fig. 99 Fribourg / Pt-St-Jean 29. Vue générale du nord

Fig. 100 Fribourg / Pt-St-Jean 29. Détail d'une fenêtre du XIV^e siècle



¹¹² ZURICH, P. de, Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles, Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande, seconde série, t. XII, Lausanne, 1924 p. 218. ZURICH, P. de, La maison bourgeoise en Suisse, vol. XX: le canton de Fribourg, Zurich/Leipzig, 1928 p. XVII. WAEBER-ANTI-GLIO, C. et CHATTON, E., Histoire du canton de Fribourg, chap. XI: l'architecture du Moyen-Age et du XVI^e siècle, Fribourg, 1981 p. 392. PFAFF, C., Freiburg im Üechtland – Zur Verfassungs- und Sozialtopographie einer Zaehringer Stadt, Die Zaehringer, III, Sigmaringen, 1990 S. 29–30.

¹¹³ Inventaire et sondages de M. Christophe Zindel, avril 1989, rapport dactylographié commandé et conservé par la commune de Fribourg.

¹¹⁴ Ces fenêtres sont identiques à celles de l'Unterhof de Diessenhofen datées de 1318. BAERISWYL, A. u. RAIMANN, A., Kunstdenkmäler des Kantons Thurgau, Bd. V, Der Bezirk Diessenhofen, Basel, 1992 S. 98–99.

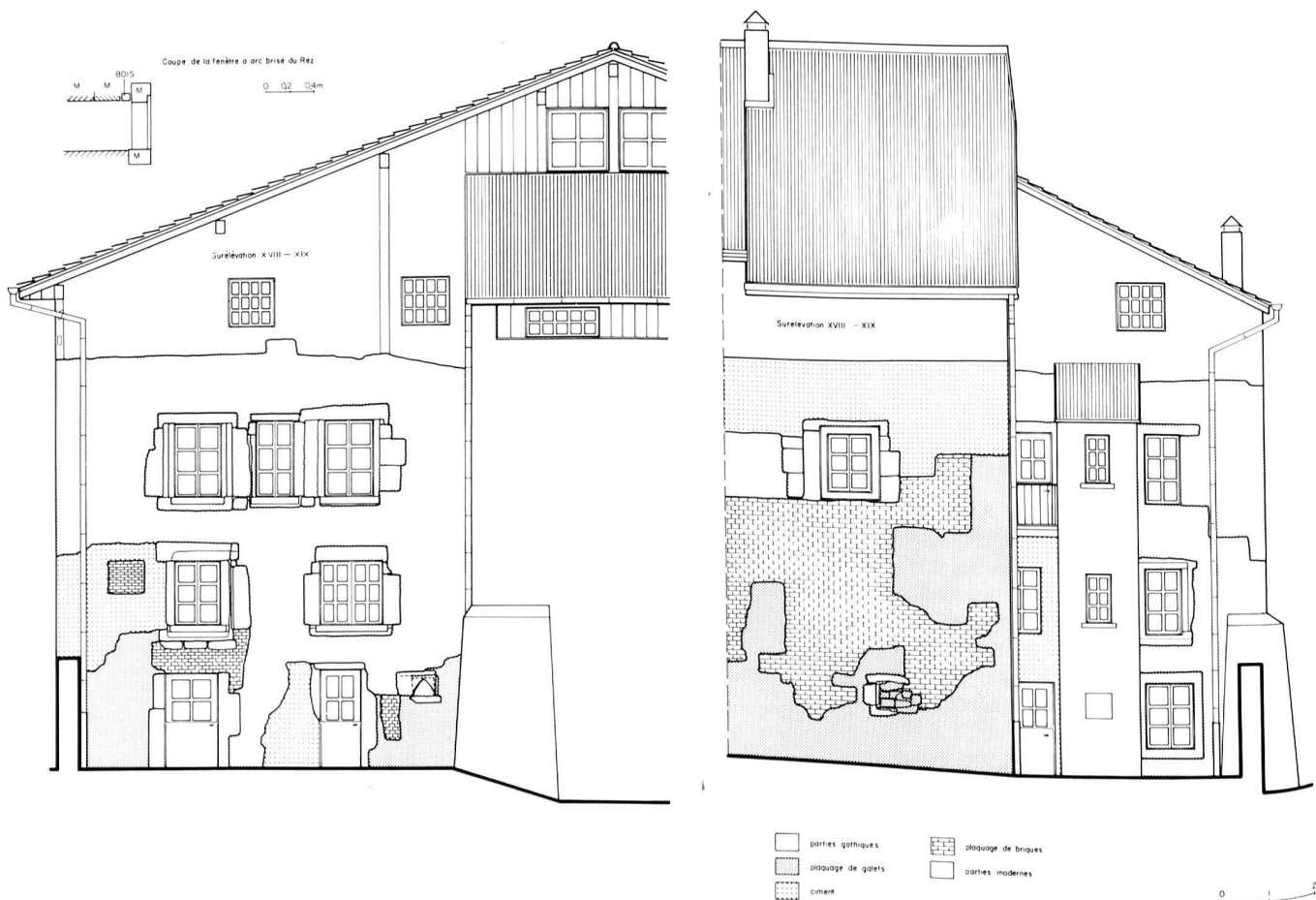


Fig. 101 Fribourg / Pt-St-Jean 33. Les piquets de la première phase d'occupation



Fig. 102 Fribourg / Pt-St-Jean 33. L'aile sur la ruelle des Tisserands

Fig. 103 Fribourg / Pt-St-Jean 33. Élévation des façades sud et est avec indication des parties gothiques (1:150)



time de la spéculation ont impliqué plusieurs interventions du Service archéologique. Les analyses, la fouille et la dendrochronologie ont peu à peu révélé la complexité de l'histoire de la maison. Les vestiges les plus anciens révélés par la fouille¹¹⁵ sont antérieurs aux premiers murs de l'immeuble. Ce sont les traces de piquets (diamètre: 6-10 cm) implantés dans les alluvions de la Sarine (fig. 101). Formant probablement une palissade, ils remontent peut-être aux origines de la ville, mais leur datation est impossible faute d'indice chronologique. Ils sont recouverts d'un remblais dans lequel sont implantés un muret ainsi qu'une ou plusieurs cuves, dont les fonds tapissés de cendres attestent le tannage. Peu après, soit dans le courant du XIII^e siècle, sont érigés les premiers murs de la maison, ou du moins des édifices qui ont précédé le bâtiment actuel. Il s'agit du mur ouest de l'aile sur la ruelle des Tisserands (mitoyen avec le n° 31) qui a précédé la construction de la façade sur cour de la partie nord (sur la place), la plus ancienne partie de la maison. En 1324¹¹⁶ ou peu après, la partie nord est excavée et son mur mitoyen



ouest reconstruit suite à un incendie. Au XVI^e siècle, en 1520 probablement, la façade sur la place est reconstruite et une partie de l'immeuble transformée. En 1598, on érige l'aile sur la ruelle des Tisserands (fig. 102 et 103) en l'adossant au mur oriental de la maison voisine (n° 31, mur du XIII^e siècle). Hormis la transformation de son toit au XVIII^e ou XIX^e siècle, l'immeuble subira peu de transformations jusqu'à nos jours. Ce n'est que le manque d'entretien et surtout les dégradations d'un propriétaire irresponsable qui vont altérer la substance historique du bâtiment.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Rue de la Samaritaine 2

CN 1185, 579 200 / 183 680 / 565 m

Analyse sommaire des façades sur la rue 1989

Les observations effectuées lors de la restauration des façades du café des Trois Rois ont montré qu'il restait de nombreux éléments antérieurs à la transformation du XIX^e siècle (fig. 104). Ces éléments appartiennent à deux maisons médiévales. En amont (côté Sarine), les restes d'ouvertures de la fin de l'époque gothique présentent exactement la même

Fig. 104 Fribourg / Samaritaine 2. Elévation de la façade avec l'indication des éléments gothiques (en gris) (1 : 100)

¹¹⁵ En plus de ces vestiges, la petite surface fouillée (7 m²) a livré d'intéressants objets.

¹¹⁶ Toutes les dates précises ont été obtenues par les analyses dendrochronologiques réalisées par le LRD Moudon.

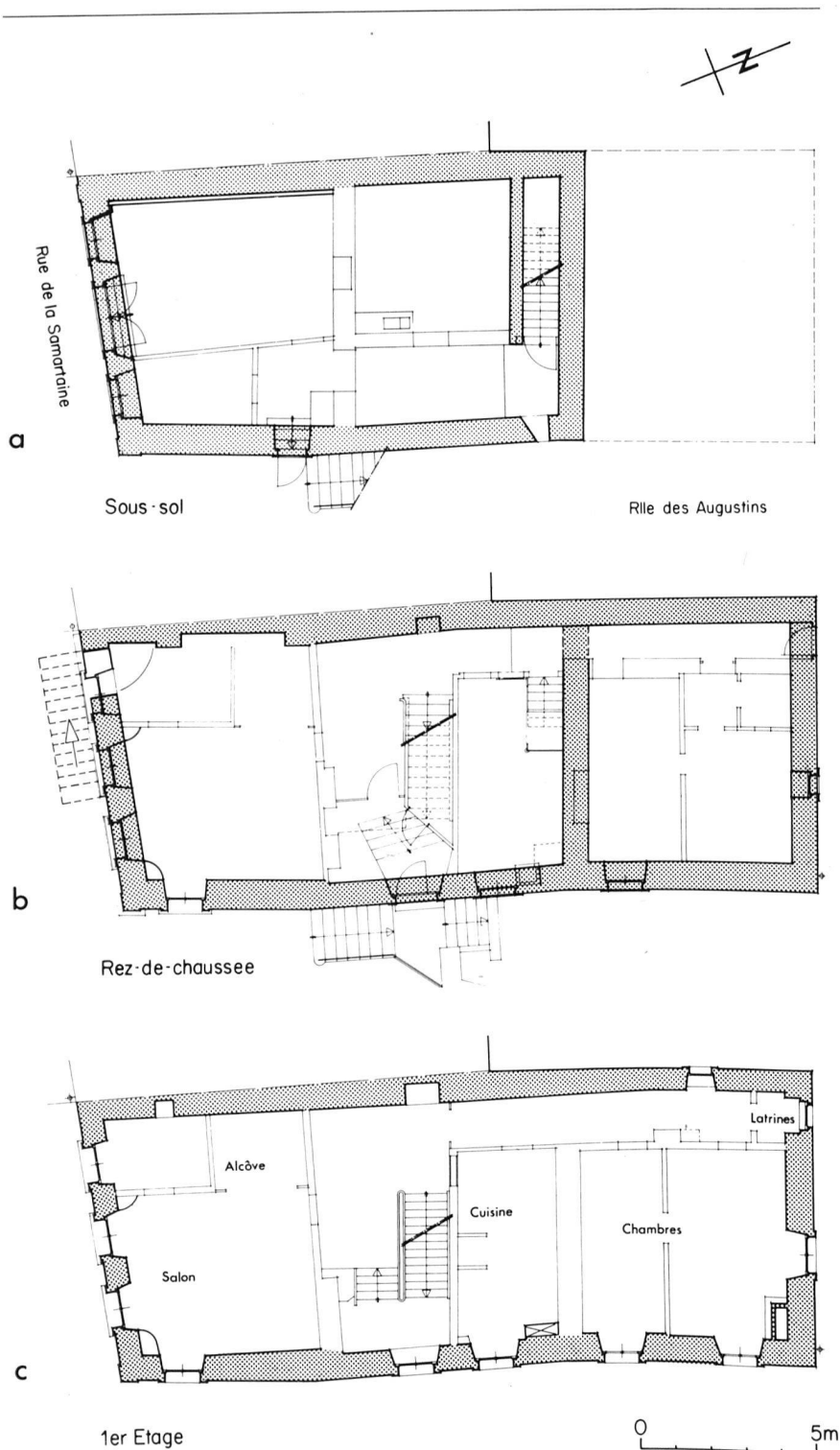


Fig. 105 Fribourg / Samaritaine 9. Plans de situation: a) sous-sol (1265), b) rez-de-chaussee (1326), c) premier étage (1830) (1:200)

¹¹⁷ Cette date, comme les autres, est fournie par les analyses dendrochronologiques réalisées par le LRD Moudon et financée par le Service des Monuments historiques et le Service archéologique.

¹¹⁸ Date de poutres en place et déplacées en 1830 du rez-de-chaussee et du premier étage, au nord de la cage d'escaliers.

modénature que celles de l'immeuble voisin (Stalden 30) et leurs maçonneries sont liées. Comme pour les façades des n^{os} 11 et 13 de la Place du Petit St-Jean, les façades de ces deux bâtiments ont été reconstruites simultanément au XVI^e siècle, alors que les maisons n'étaient pas réunies. Ces deux exemples montrent qu'il n'était pas exceptionnel que deux propriétaires coordonnent des travaux de transformation.

Si le bâtiment amont était déjà doté de trois étages sur rez-de-chaussee au XVI^e siècle, ce n'est pas le cas pour l'immeuble aval dont le troisième étage a été ajouté (ou muré) en 1834 lors de la transformation de la façade. Cette transformation n'a pas impliqué de modifications à l'intérieur, le niveau des nouvelles fenêtres respectant celui des fenêtres gothiques.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Rue de la Samaritaine 9

CN 1185, 579 240 / 183 690 / 560 m

Inventaire archéologique 1990

Sondages, fouilles partielles du sous-sol
Dendrochronologie

Cet immeuble vide depuis plusieurs années a été l'objet de plusieurs projets de transformation, qui ont impliqué l'intervention du Service archéologique. L'aspect actuel du bâtiment est le fruit d'une importante transformation de 1830¹¹⁷. A ce moment, la maison a été subdivisée en trois appartements (un par étage) et une surface commerciale (au sous-sol) de plain-pied sur la rue de la Samaritaine, et coiffée d'un toit à la Mansard. Hormis au sous-sol, la transformation du XIX^e siècle ne paraissait pas avoir laissé d'éléments plus anciens. Les sondages ont montré le contraire.

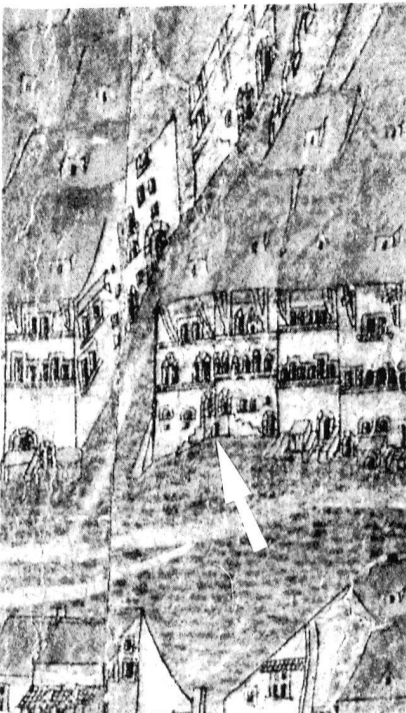
La plus ancienne phase de construction a été mise en évidence au sous-sol (fig. 105 a) et datée par des solives de chêne de 1265. Seule la partie côté Samaritaine étant excavée, il est probable que la première maison en pierres était moins profonde (13-14 m de profondeur par 8 m de largeur, 20 m de profondeur actuellement) qu'aujourd'hui, la façade nord (côté église St-Maurice) primitive étant encore marquée par le seul mur de refend du bâtiment actuel. Cette hypothèse n'a pu être vérifiée ni au rez-de-chaussee (fig. 105 b) ni dans les autres étages, la maison ayant été, au-dessus du sous-sol, entièrement reconstruite en 1326¹¹⁸ et agrandie au plus tard à ce moment, mais elle paraît confirmée par la différence de niveau des sols entre la partie sud (côté Samaritaine) et la partie nord¹¹⁹. Dès 1326, l'accès au rez-de-chaussee (le premier étage par rapport à la rue de la Samaritaine) se fait par un escalier plaqué à la façade sud, la porte s'en-



Fig. 106 Fribourg / Samaritaine 9. Rez-de-chaussée, mur mitoyen ouest côté rue; niche et niche de porte de 1326

castrant dans une niche aménagée dans le mur mitoyen ouest (fig. 106). C'est l'accès représenté par les panoramas de G. Sickinger de 1582 (fig. 107) et de M. Martini de 1606, où la maison comporte comme aujourd'hui quatre niveaux (un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages) mais est couverte d'un toit en bâtière (à deux pans) dont les traces sont encore visibles sur le mur mitoyen ouest (fig. 108). Il n'a pas été possible de vérifier si le bâtiment était déjà doté de quatre niveaux au XIV^e siècle ou si elle a été surélevée ultérieurement. Au deuxième étage sud, la poutre est postérieure à 1326 (probablement du XVI^e siècle comme

Fig. 107 Fribourg / Samaritaine 9. Extrait du panorama de G. Sickinger de 1582 (Photo P. Bosshard)



le suggèrent les restes de décors peints qui l'accompagnent) mais antérieure à 1830¹²⁰.

Au XIX^e siècle, si la transformation a profondément modifié l'aspect de l'immeuble, elle a par contre maintenu le plus possible les éléments antérieurs. Seules les poutres des locaux sud ont été remplacées au rez-de-chaussée et au premier étage, ailleurs elles ont été maintenues ou déplacées dans la partie septentrionale au même niveau qu'au sud. La cage d'escaliers a été maintenue à son emplacement antérieur. Les étages habitables (rez-de-chaussée, premier et deuxième étages) (fig. 105 c) ont été subdivisés en deux pièces au sud de la cage d'escaliers

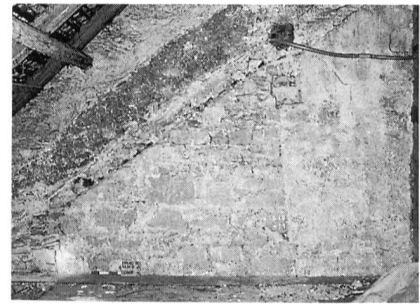


Fig. 108 Fribourg / Samaritaine 9. Trace de l'ancien toit (combles sud)

Fig. 109 Fribourg / Samaritaine 9. Extrait du cadastre de 1879



et trois au nord, le local flanquant la cage d'escaliers abritant les cuisines. A l'ouest, un couloir accédait à un petit bâtiment flanquant la façade nord¹²¹ (fig. 109). La charpente, vue la modification de la forme du toit, a été entièrement reconstruite¹²². La couverture de tuiles a été particulièrement soignée: de petites tuiles à deux pointes, sans tenon, ont été fabriquées spécialement pour former une frise décorative¹²³ (fig. 110).

Au sous-sol, dans le local sud, la fouille a permis de dégager le dallage

¹¹⁹ Il s'agit de la différence de niveaux du XIV^e siècle. Cette hypothèse est renforcée par un décrochement visible sur le mur pignon (mur ouest de la maison voisine, rue de la Samaritaine 11). Ce décrochement est à la même hauteur que le mur de refend du n° 9.

¹²⁰ Cette poutre n'a pas été datée par la dendrochronologie car sa liaison avec les maçonneries n'était pas accessible, et faute de moyens.

¹²¹ Ce bâtiment figurant sur les plans cadastraux de 1879 n'existe plus aujourd'hui.

¹²² C'est la charpente qui a permis de dater la transformation du bâtiment, car c'est le seul élément construit en bois neuf.

¹²³ Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 219-220 n° 177.



Fig. 110 Fribourg / Samaritaine 9. Frise (campane) de tuiles décoratives à deux pointes

Fig. 111 Fribourg / Samaritaine 9. Cannelle de corps du XVII^e siècle



¹²⁴ Nous tenons ici à féliciter M. J. Russo qui a rapidement averti les services concernés et nous lui transmettons nos plus vifs remerciements pour le don de catelles et de la céramique extraites par ses soins des remblais de sa cave.

¹²⁵ Deux autres colonnes de ce type sont connues dans des caves de la ville: l'une à la Grand-Rue 6 (Cercle de l'Union), l'autre à la Grand-Rue 32 (ZURICH, P. de, La maison bourgeoise en Suisse, vol. XX: le canton de Fribourg, Zurich/Leipzig, 1928 pl. 16 fig. 5).

¹²⁶ Cette datation est donnée avec réserve, par comparaison avec des éléments identiques de l'architecture religieuse comme les chapiteaux situés à l'entrée de la chapelle du Rosaire de la Basilique Notre-Dame à Fribourg.

¹²⁷ Les analyses dendrochronologiques ont été réalisées par le LRD Moudon. Des sondages picturaux ont également été effectués. Ils ont révélé des décors peints au rez-de-chaussée et au premier étage.

¹²⁸ Ce plafond n'a pas pu être daté par dendrochronologie; il est peut-être contemporain de celui de la partie ouest.

de molasse médiéval, et les remblais ont livré de nombreuses catelles des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 111).

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Rue de la Samaritaine 19

CN 1185, 579 260 / 183 660 / 550 m

Analyse de la cave sud 1990–1991

Les résultats des analyses ne seront présentés que dans la prochaine Chronique, car les analyses de maçonneries se poursuivent en 1993 sur la façade pignon est (cour sur la rue des Augustins). Nous nous bornons donc à signaler ici les éléments principaux. C'est lors du nettoyage de sa cave en vue de son aménagement que M. Joseph Russo¹²⁴ a découvert une colonne reposant sur une base à griffes et ornée d'un chapiteau à feuilles d'eau et crochets (fig. 112). Cet élément exceptionnel¹²⁵ est daté par les historiens de l'art¹²⁶ du XIII^e siècle. Il a été précédé d'une grande cheminée aménagée dans le mur oriental (mitoyen à la maison n° 21 de la Samaritaine). Ces éléments posent la question de l'utilisation de ces caves.

G.B.

Sarine

MA

Fribourg

Rue de la Samaritaine 22

CN 1185, 579 260 / 183 650 / 545 m

Observations, dendrochronologie 1992

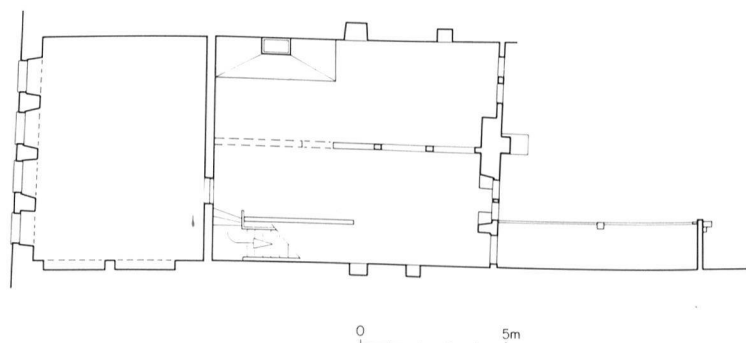
Des observations et des analyses dendrochronologiques¹²⁷ ont été réalisées dans cet immeuble lors d'une mise à l'enquête en vue d'une étude plus approfondie. Les transformations n'ayant pas été effectuées, les investigations en sont restées là.



Fig. 112 Fribourg / Samaritaine 19. Vue d'ensemble de la colonne

Il convient de relever que la maison a conservé une grande partie de son aménagement intérieur de la fin du Moyen Age. On retiendra ici le premier étage où les éléments sont restés apparents (fig. 113). Il était subdivisé en trois locaux; une grande pièce côté rue (à l'est, largeur 7,25 m, longueur 5,5 à 5,75 m) occupant la largeur du bâtiment, et côté Sarine (à l'ouest) un espace subdivisé longitudinalement en deux locaux d'égales dimensions (largeur 3,6 m, longueur 9 m). La pièce sur rue est ornée d'un plafond gothique formé de solives ou de madriers jointifs, reliés par des listes moulurées se terminant à chaque extrémité par des arcs brisés ornés de remplages aveugles¹²⁸. A l'ouest (au sud), se trouve la cuisine dont la

Fig. 113 Fribourg / Samaritaine 22. Plan du premier étage, état de la fin du Moyen Age au XVII^e siècle (1:250)



grande cheminée (dans l'angle SE) abrite actuellement une salle de bains. Au nord, le local abrite la cage d'escaliers et les accès aux autres pièces, dont les latrines extérieures. Le sol (un dallage de molasse) est supporté par une poutraison de chêne massive datée de 1504; quant au plafond de ces deux locaux¹²⁹, il appartient au premier quart du XV^e siècle (pas avant 1410).

G.B.

Quartier du Bourg:

Sarine

MA, MOD

Fribourg

Rue des Epouses 14

CN 1185, 578 880 / 183 900 / 585 m

Analyse partielle et dendrochronologie 1992

Cet immeuble du quartier du Bourg avait déjà attiré l'attention de Pierre de Zurich¹³⁰. Il est implanté dans le rang de maisons qui délimitait la ville au XII^e siècle, à proximité du château des Zaehringen. Le bâtiment actuel englobe deux maisons médiévales d'une largeur de 4 m à 4,5 m (fig. 114). L'une d'elles a abrité l'auberge de l'Ange au XV^e siècle¹³¹. Outre les éléments déjà visibles, tel un poêle de 1718 sur un socle de molasse de 1551 attribué à Hans Gieng¹³² (fig. 115), de nombreux restes de décors peints ont été révélés par les sondages réalisés en vue de la transformation¹³³. Mais les éléments les plus importants pour l'histoire de la ville ont été révélés par l'analyse partielle du rez-de-chaussée et de la cave. Les murs mitoyens nord et sud recelaient les traces et les vestiges d'un large mur traversant les deux maisons primitives (fig. 116 et fig. 117, phase 1). Cette maçonnerie de galets et de boulets¹³⁴, située à une distance de 16 m à plus de 17 mètres de la façade sur rue correspond bien à la profondeur des premières maisons de Fribourg¹³⁵. Par contre, son épaisseur (près de 2 m) est nettement supérieure à celle, généralement inférieure à 80 cm, des maçonneries de constructions civiles. Ce large mur est donc très probablement la première enceinte de la ville, qui n'était pas séparée des maisons, mais qui en formait les façades arrières. Elle est située 7 m à l'est de son tracé supposé¹³⁶ (fig. 118). À l'ouest, les murs qui s'y sont appuyés (fig. 116 et fig. 117, phase 3) reposent directement sur le terrain naturel, lé-

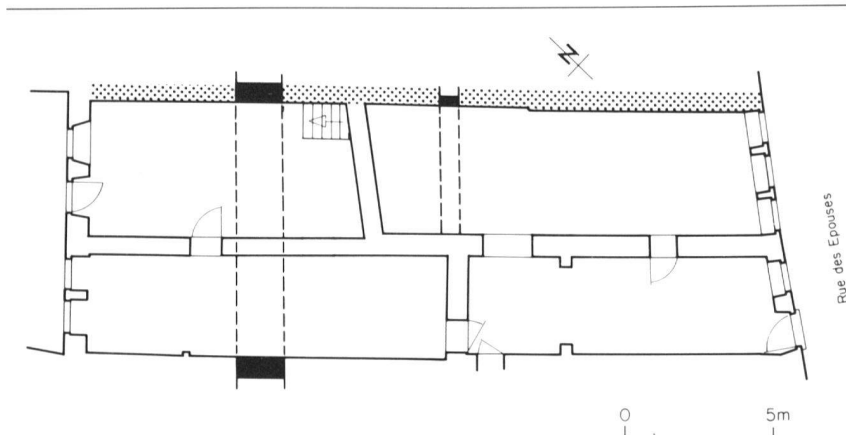


Fig. 114 Fribourg / Epouses 14. Plan de situation du rez-de-chaussée avec indication des murs analysés (en gris), de la première enceinte du Bourg et de l'ancien mur de refend (en noir) (1:250)

gèrement en-dessous du sol actuel, et prouvent qu'il n'y avait pas de fossé entre le bourg de fondation et le château des Zaehringen¹³⁷ ou du moins, pas à cet emplacement. Cette enceinte, contre laquelle se sont appuyées les premières maisons, a été rapidement englobée dans ces bâtiments. En effet, l'extension d'une des deux maisons (la maison septentrionale) au-delà de l'enceinte est datée par des solives de chêne¹³⁸, encore à leur emplacement d'origine, de l'automne/hiver 1200–1201 (fig. 116 et fig. 117, phase 3); ce sont donc les plus anciennes connues actuellement à Fribourg. Le mur mitoyen recelait également des vestiges de la maison primitive, du côté rue des Epouses (fig. 116 et fig. 117, phase 2). Ce sont des maçonneries de galets et de tuf, où l'on voit les traces d'un mur de refend situé à 10 m de la façade sur rue (fig. 114) et les traces d'un mur plaqué à la base de l'enceinte, dont la semelle de fondation était

Fig. 115 Fribourg / Epouses 14. Le poêle de 1718 sur un socle de molasse de 1551



¹²⁹ Les poutres sont longitudinales et les entrevois fort étroits, formés de madriers parallèles aux poutres. Un plafond du même type a été daté de 1417–1418 à la Grand-Rue 12B.

¹³⁰ ZURICH, P. de, La maison bourgeoise en Suisse, vol. XX, le canton de Fribourg, Zurich/Leipzig, 1928 pl. 47(5).

¹³¹ ZURICH, P. de, Notes dactylographiées, conservées aux AEF, chap. IV, p. 19.

¹³² TORCHE-JULMY, M.-Th., Poêles fribourgeois en céramique, Fribourg, 1979 pp. 20, 166 et 220.

¹³³ Les sondages picturaux ont été réalisés par l'ATELIER DE CONSERVATION ET RESTAURATION, W. Stebler et U. Bertschinger en 1992. Ces sondages ont été financés par la Commune de Fribourg et le Service cantonal des monuments historiques.

¹³⁴ Ce mur est conservé en coupe dans le mur mitoyen nord et il en subsiste l'empreinte au sud.

¹³⁵ AF, ChA 1986 (1989) p. 172.

¹³⁶ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH vol. 50, Bâle, 1964 pp. 84–89.

¹³⁷ Cette observation s'est répétée à la rue des Epouses 143 (actuellement Grand-Rue 69) lors de l'excavation d'une fosse pour un ascenseur à l'emplacement du fossé supposé. En fait de remblais, ce sont les sédiments naturels qui sont apparus à une profondeur de 39 cm sous le sol actuel du rez-de-chaussée: un limon silteux recouvrant le sédiment fluvio-glaciaire graveleux (notes de François Guex du 25 mai 1991).

¹³⁸ Datation dendrochronologique par le LRD Moudon.

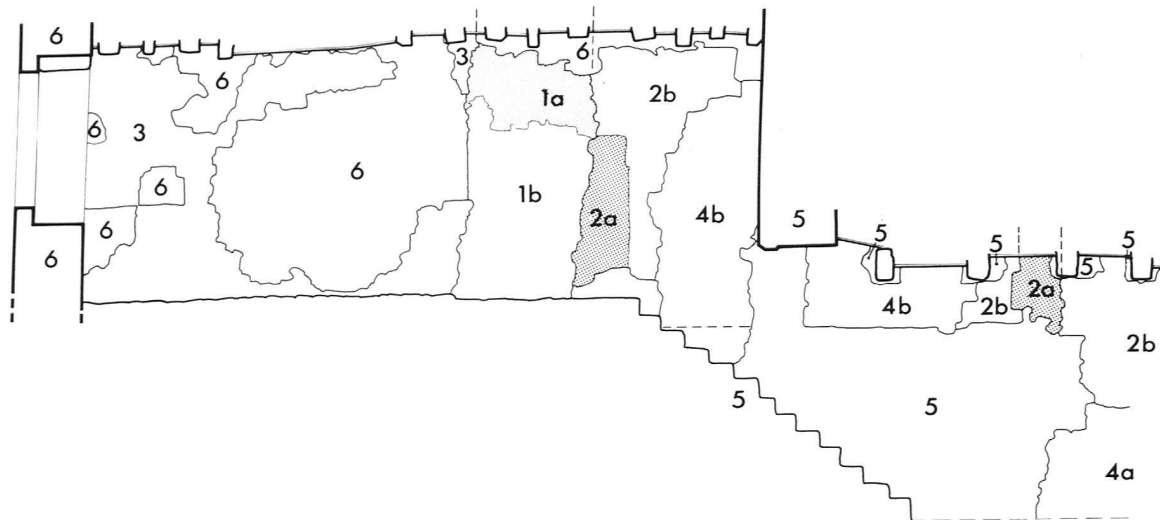


Fig. 116 Fribourg / Epouses 14. Elévation du mur mitoyen nord (1:75)

Fig. 117 Fribourg / Epouses 14. Mur mitoyen nord
 Phase 1: a) mur d'enceinte;
 b) plaquage moderne
 Phase 2: a) maison primitive;
 b) murs de refend arrachés
 Phase 3: extension au delà de l'enceinte en 1200/1201
 Phase 4: reprise en sous-œuvre du XIII^e siècle: a) du n° 12; b) du n° 14
 Phase 5: transformation de la cave en 1393/1394
 Phase 6: réfections de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)

probablement trop haute. A l'est du mur de refend (côté rue), les fondations de la première maison sont plus profondes (1,75 m) qu'à l'ouest. Cette différence de niveau indique que le local sur rue était semi-enterré. Peut-être s'agissait-il d'une cave? En outre, la position du mur de refend correspond à celle mise en évidence dans d'autres maisons du bourg de fondation, notamment à la Grand-Rue 12B¹³⁹, étayant l'hypothèse d'une division en trois locaux des premières maisons de la ville, la cage d'escaliers étant au centre. L'analyse ayant été partielle, il n'a pas été possible de définir la hauteur des premières maçonneries; il n'en subsistait aucune trace au premier étage. A ce niveau la maison primitive était donc probablement en bois ou pans de bois. Dans le courant du XIII^e siècle, la partie semi-excavée est reprise en sous-œuvre et son sol abaissé d'un mètre pour créer une cave (fig. 116 et fig. 117, phase 4a) dans la maison voisine (rue des Epouses 12). Peu après, la partie occidentale entre le mur de refend et l'enceinte est également reprise en sous-œuvre pour en abaisser le sol d'environ 50 cm (fig. 116 et fig. 117, phase 4b). En 1393-1394, le mur de refend primitif est démolí et reconstruit 4 m plus à l'ouest, à son emplacement actuel; simultanément la poutraison de la cave est remplacée¹⁴⁰ (fig. 116 et fig. 117, phase 5). C'est probablement à ce moment que le mur de la première enceinte est abattu. Les deux maisons médiévales sont réunies de 1426 à 1481¹⁴¹, puis à nouveau séparées. Elles formeront un seul immeuble dès le début du XVIII^e siècle. A cette époque l'ensemble subira une profonde transformation. La façade sur rue est reconstruite et côté cour, les façades primitives démolies et reconstruites en retrait. A l'intérieur, la cage d'escaliers de la maison sud est supprimée et sa cave condamnée¹⁴². Le fourneau date peut-être ces transformations.

G.B.

Sarine MA, MOD

Fribourg

Grand-Rue 12B

CN 1185, 578 920 / 183 830 / 585 m

Analyse exhaustive 1988-1990

L'immeuble de la Grand-Rue 12B est la seule maison de la vieille ville dont l'analyse complète a été réalisée. Les résultats ont été sommairement dé-

crits et présentés lors de l'exposition «Le passé apprivoisé» par des plans et un petit article¹⁴³. Une présentation exhaustive est en préparation hors du cadre de la présente chronique. Nous rappellerons ici que, pour la première fois à Fribourg, l'évolution architecturale et le mode de construction d'une maison ont été révélés sur une aussi grande durée, soit des origines de la ville à nos jours.

G.B.

Sarine

MA, MOD

Fribourg

Grand-Rue 14

CN 1185, 578 940 / 183 830 / 585 m

Inventaire archéologique et fouille partielle 1990

Sondage, analyse et fouille partielle 1992

L'inventaire archéologique et la fouille partielle d'une cave ont été réalisés en 1990 lors de la procédure de mise à l'enquête. Les autres investigations ont été effectuées en 1992 lors de travaux d'excavation imprévus. Ces recherches n'ont fait que confirmer l'importance de cet immeuble patricien englobant trois maisons médiévales¹⁴⁴.

Les excavations pratiquées dans la partie occidentale ont révélé plusieurs caves comblées (fig. 119). Au sud (côté Sarine) deux niveaux ont été comblés lors d'une importante transformation en 1759¹⁴⁵. Ces rem-

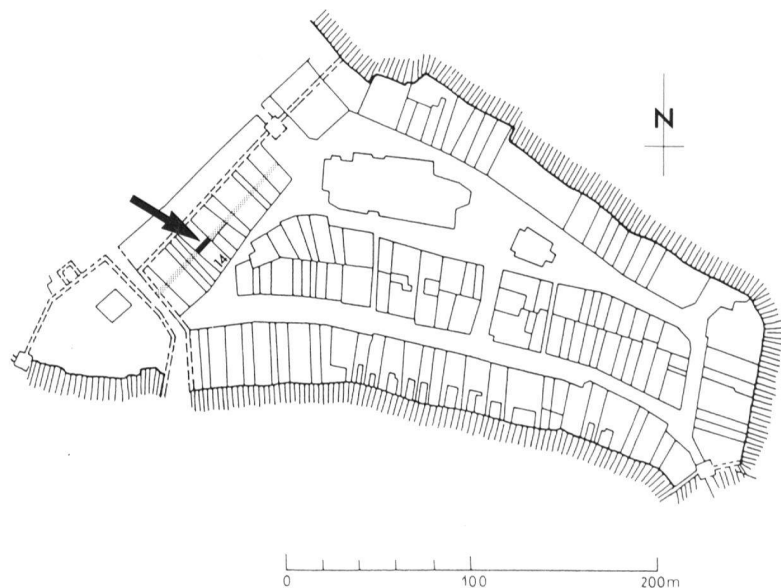


Fig. 118 Fribourg / Epouses 14. Plan du bourg de fondation avec le tracé de l'enceinte du XII^e siècle (en noir et gris: tracé découvert; en traitillés: tracé supposé) par M. Strub

¹³⁹ BOURGAREL, G., La Grand-Rue 12B à Fribourg, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 191.

¹⁴⁰ Cette phase est datée dendrochronologiquement par ces poutres de chêne. L'accès actuel à la cave de l'intérieur remonte à cette phase. Il se fait par une porte à encadrement de molasse chanfreinée, doté d'un linteau sur coussinets concaves également chanfreinés. Ce type d'encadrement sera utilisé jusqu'au XVI^e siècle.

¹⁴¹ voir note 131 pp. 19-20.

¹⁴² Actuellement, seule l'ancienne maison nord est excavée côté rue.

¹⁴³ BOURGAREL, G., La Grand-Rue 12B à Fribourg: une maison du Bourg de fondation de 1157, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992, pp. 191-192.

¹⁴⁴ L'inventaire archéologique complète l'inventaire du patrimoine réalisé par Marie-Thérèse Torche-Julmy pour la Commune de Fribourg (conservé à la Direction de l'Édilité de la ville) et les sondages picturaux réalisés par M. J. Horky et MM. Stebler et Bertschinger.

¹⁴⁵ Cette transformation a été datée par dendrochronologie par le LRD Moudon. Le rapport est conservé au Service cantonal des monuments historiques.

Fig. 119 Fribourg / Grand-Rue 14. Plan de situation du premier sous-sol (avec indication des parties excavées lors des sondages et des travaux (1:400)

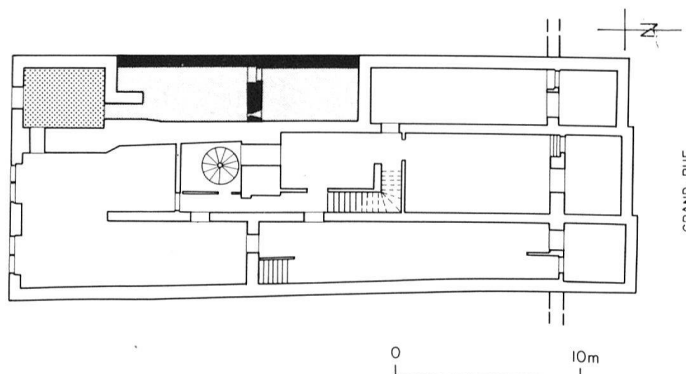
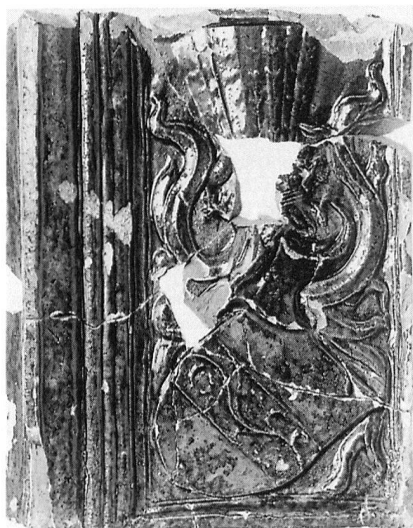


Fig. 120 Fribourg / Grand-Rue 14. Façade primitive de la maison occidentale au premier sous-sol, vue du sud, état du XIV^e siècle



Fig. 121 Fribourg / Grand-Rue 14. Catelles aux armes des Habsbourg.



blais contenaient notamment des catelles du XVII^e siècle¹⁴⁶. Au centre et au nord du bâtiment, le sous-sol médiéval avait été partiellement comblé antérieurement, probablement au XVII^e siècle. Ces travaux d'excavation imprévus ont mis au jour les restes de la façade primitive. Cette façade du XII^e ou du XIII^e siècle correspond à un bâtiment de 16 m de longueur (actuellement près de 30 m) et confirme la régularité de l'urbanisme zaehringien de Fribourg¹⁴⁷ malgré les contraintes topographiques. Elle a été reprise en sous-œuvre lors de la création d'une cave¹⁴⁸ et transformée à plusieurs reprises du XIII^e au XIV^e ou XV^e siècle (fig. 120). Les remblais ont livré des catelles de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Une partie d'entre elles proviennent d'un poêle de plan hexagonal, ou doté d'une tour hexagonale. Ces catelles vernissées de couleur verte comprennent des éléments de plinthes, de corps, de corniche et de couronnement. Certaines ont conservé des rehauts de peinture rouge qui ont notamment permis l'identification des armes des Habsbourg et de la maison de Savoie (fig. 121). De tels décors peints sont connus par les textes à Zurich et à Berne¹⁴⁹, mais aucun n'y ont été découverts jusqu'alors.

G.B.

Sarine MA, MOD

Fribourg

Grand-Rue 52

CN 1185 579 020 / 183 840 / 585 m

Inventaire et sondages archéologiques 1989-1990

Fouille partielle 1992

L'immeuble de la Grand-Rue 52 est situé à l'angle de la Grand-Rue et de la

rue de la Poste. L'inventaire et les sondages ont montré que le bâtiment actuel a été entièrement reconstruit suite à la création de la rue de la Poste en 1790¹⁵⁰. Seul le mur mitoyen à la maison voisine (Grand-Rue 53) a été maintenu et est en partie médiéval. Peu d'éléments de remplois ont été repérés dans la construction de la fin du XVIII^e siècle, quelques carreaux de sol dans les combles et des fragments de catelles dans les reins de la voûte de la cave côté Grand-Rue¹⁵¹. Si cet immeuble ne s'est pas avéré d'un grand intérêt archéologique, il est un témoin important de l'urbanisme de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

G.B.

Sarine

MA, MOD

Fribourg

Place Notre-Dame 14-16

CN 1185, 578 875 / 184 125 / 585 m

Inventaire, étude historique 1982¹⁵²

Fouille et analyse archéologique 1992

Dendrochronologie 1983 et 1992

Les bâtiments cédés par la Commune de Fribourg (fig. 122) à la fondation Gutenberg sont situés à proximité du bourg fondé par Berchtold IV de Zaehringen en 1157. Surplombant la Sarine, ils délimitent la première extension de Fribourg en direction du NW. Selon les historiens¹⁵³, ce faubourg, incorporé à la cité en 1224, aurait été fortifié à la même époque. L'histoire de ces bâtiments va rester dans l'ombre jusqu'au début du XVI^e siècle. En 1523, la ville entreprend la construction d'un grenier (fig. 123), l'actuel n° 16 de la place Notre-Dame¹⁵⁴. Erigé par le maître-maçon valsésien Peter Ruffiner¹⁵⁵, ce vaste bâtiment va retomber dans l'oubli. Ce n'est qu'en 1982 que les

historiens de l'art redécouvrent ce grenier, alors que la Commune songe à le transformer radicalement. L'étude effectuée à cette occasion par Marie-Thérèse Torche-Julmy et Walter Tschopp a mis en évidence l'importance historique de la bâtisse du XVI^e siècle et son excellent état de conservation malgré l'éventrement de sa façade sud (côté place) lors de l'aménagement du poste de premiers secours en 1948. Dès lors, il ne sera plus question de transformer, mais de trouver une affectation permettant la mise en valeur du grenier. Ce sera fait avec le Musée suisse des Arts graphiques, dont nous souhaitons la réalisation prochaine malgré les difficultés économiques actuelles.

Le projet prévoyant la création d'un sous-sol dans une partie non excavée, les fouilles archéologiques étaient donc inévitables (fig. 124A). Afin de ne pas retarder le déroulement des travaux, elles ont été réalisées lors de la préparation du projet et de la mise à l'enquête. La fouille limitée en surface a été complétée par l'analyse des bâtiments, permettant ainsi de retracer l'histoire de cette partie de la ville médiévale.

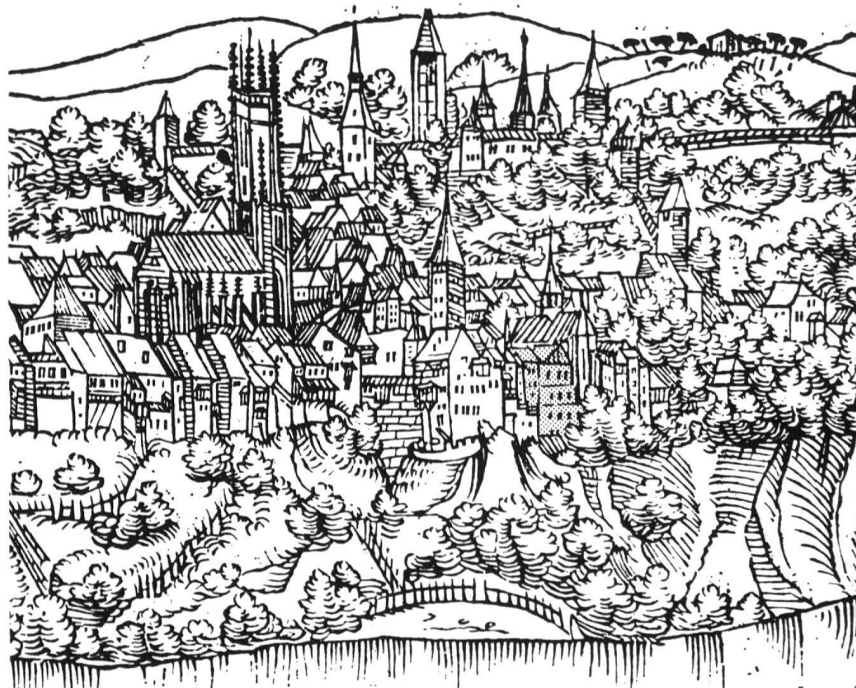
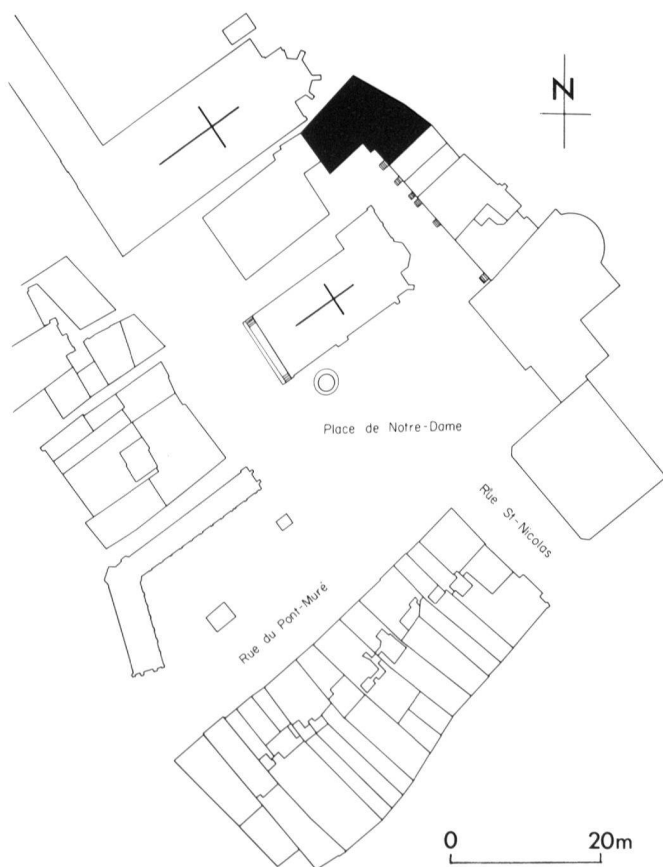


Fig. 122 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Plan de situation (1:1000)

Fig. 123 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Le grenier vers 1543, extrait d'une gravure de Hans Schaufelin le Jeune parue dans la cosmographie de S. Münster, en 1588



¹⁴⁶ Cette longueur correspond à celle des premières maisons de la Grand-Rue 12B et de la rue des Épouses 14.

¹⁴⁷ Le passé approvoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 216 n° 169.

¹⁴⁸ Une assise des fondations de la maison primitive était conservée sur l'arase de l'ancienne façade sud.

¹⁴⁹ Renseignement communiqué par M. R. Schnyder de Zurich et M. D. Gutscher de Berne, que nous remercions.

¹⁵⁰ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH vol. 50, Bâle, 1964 p. 372.

¹⁵¹ Ces fragments de catelles des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles ont été découverts lors de la réfection du sol du rez-de-chaussée en 1992.

¹⁵² TORCHE-JULMY, M.-TH. et TSCHOPP, W., Etude historique et inventaire, texte dactylographié réalisé pour la Commune de Fribourg, 1982.

¹⁵³ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH vol. 50, Bâle, 1964 pp. 91–92.

¹⁵⁴ AF, ChA 1983 (1985) p. 89.

¹⁵⁵ Voir note 154. Les maçons valsésiens ont érigé de nombreux bâtiments dans la région. Peter Ruffiner et son frère Jean ont notamment achevé le clocher de la collégiale d'Estavayer-le-Lac et ont travaillé sur plusieurs chantiers de la ville de Fribourg (ZURICH, P. de, La maison bourgeoise en Suisse XX: Le canton de Fribourg, Zurich/Leipzig, 1928 pp. XLI et LXXX).

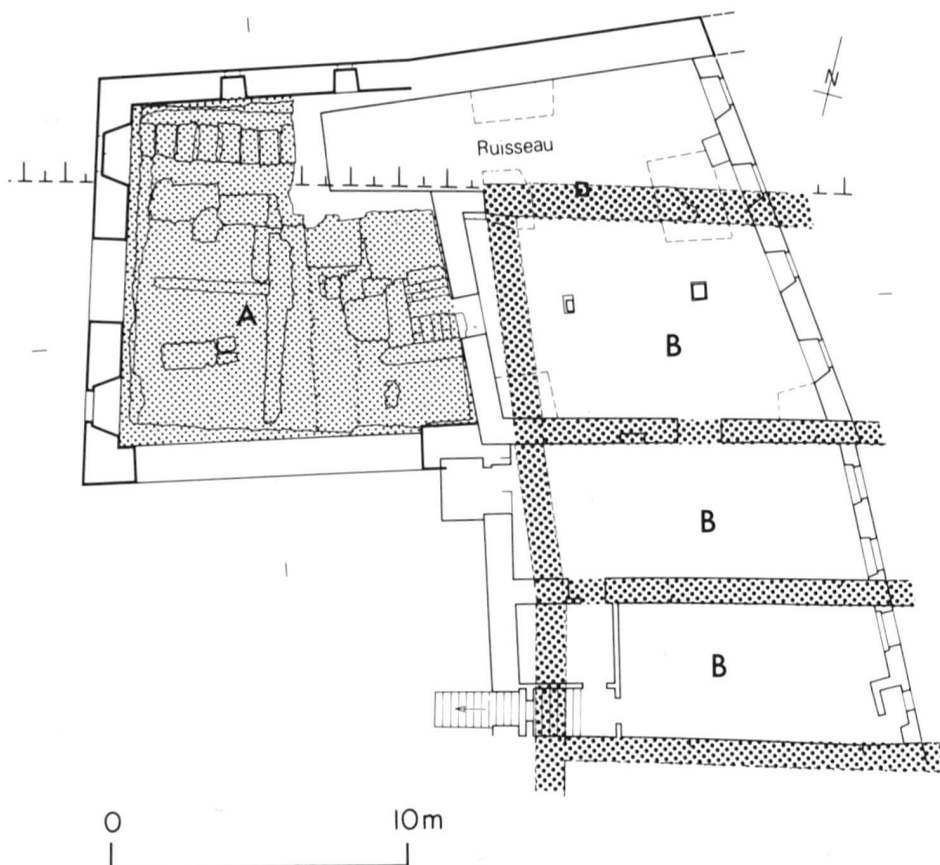


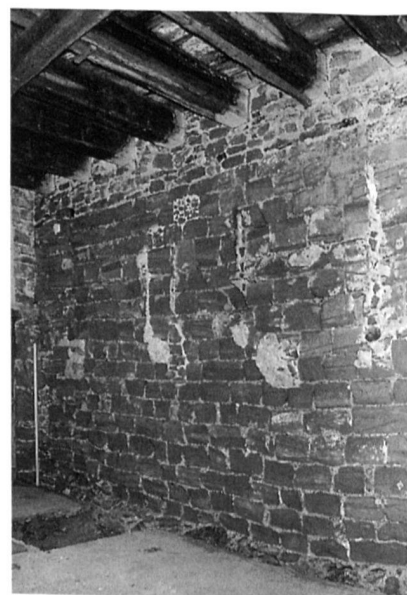
Fig. 124 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Plan général du sous-sol. A) La partie fouillée; B) Première phase: les maisons du XIII^e siècle (1:250)

Les immeubles du futur musée ont été érigés en bordure, au NE d'une terrasse dominant la vallée de la Sarine. Cette terrasse était délimitée au sud par le ravin du Grabensaal, fossé du bourg de 1157, au nord par le lit d'un ruisseau se jetant dans la Sarine et à l'ouest par les flancs de la colline du Belsaix. Le ravin a été comblé en 1463¹⁵⁶ et le ruisseau canalisé et recouvert par le grenier.

De la première urbanisation subsistent les murs des caves de trois maisons contiguës (fig. 124B). Deux de ces bâtiments, de 5 m de largeur, ont été englobés dans l'actuel n° 14 de la Place Notre-Dame. Le troisième, d'une largeur de 7 m, occupait une partie de la cave du grenier et formait la tête septentrionale du rang de maisons. Ces constructions aux murs de carreaux de molasse et de galets (fig. 125) ont été érigées dans le courant du XIII^e siècle, probablement entre 1245/1246 et 1247¹⁵⁷, soit après l'incorporation du quartier à la ville. Ce décalage chronologique s'explique par la proximité de la basilique Notre-Dame, l'emprise de son cimetière ayant certainement retardé la construction des maisons. L'encein-

te, que les historiens situaient à l'emplacement de la façade sud du grenier et entre les nos 14 et 16 (fig. 126), n'a pas laissé de trace ici, ni à la rue

Fig. 125 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Maçonneries du XIII^e siècle, mur mitoyen des deux maisons englobées dans le n° 14



¹⁵⁶ STRUB, M., La ville de Fribourg II, première partie, MAH vol. 36, Bâle, 1956 p. 160.

¹⁵⁷ La datation de ces murs est donnée avec réserve par deux boulins datés par le LRD Moudon, qui a réalisé les autres datations dendrochronologiques de la Place Notre-Dame 14–16.

¹⁵⁸ Les observations ont été faites à la rue de Lausanne en 1992 lors de la réfection des canalisations pour l'aménagement de la rue piétonne.

¹⁵⁹ Ce bâtiment forme peut-être la tête d'un rang de maisons situé le long du ruisseau. Ce point pourra être vérifié lors de la réalisation du musée.

Fig. 126 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Tracé supposé de l'enceinte de 1224, d'après M. Strub

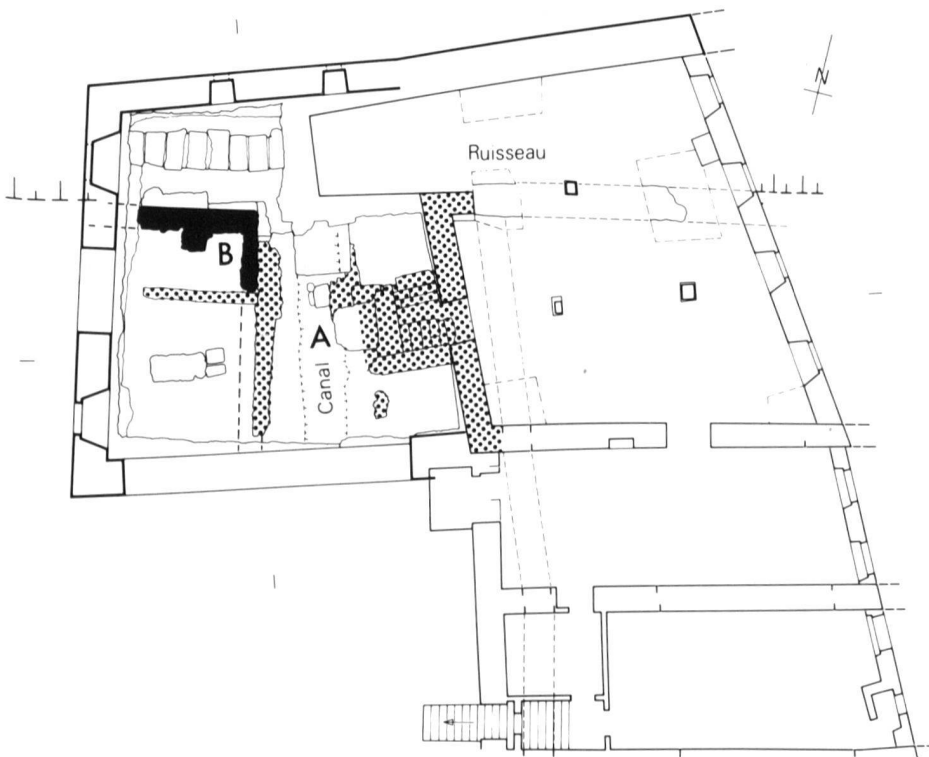


de Lausanne qu'elle devait traverser à la hauteur des escaliers du Collège¹⁵⁸. Il est probable que le quartier incorporé à la ville en 1224 n'ait jamais été fortifié, du moins par une enceinte de pierres qui aurait laissé des traces, mais peut-être par une simple palissade. En outre, cette fortification aurait été dominée par la colline du Belsaix (actuel collège St-Michel), d'où un éventuel ennemi aurait pu envoyer des projectiles sur la cité. Une telle erreur défensive n'a vraisemblablement pas été commise au XIII^e siècle.

L'urbanisation du quartier se densifie au XIV^e siècle. Face à la maison formant l'extrémité nord du rang côté

Sarine, 8 m à l'ouest de cette dernière, un bâtiment excavé¹⁵⁹ est érigé au sud, en bordure du ruisseau (fig. 127A). Entre les deux maisons, un canal, drainant les eaux de pluie de la place, est creusé dans la berge du ruisseau et s'y jette (fig. 128). Il sera rapidement recouvert pour former un égout. Probablement en bois ou pans de bois, cette maison est reconstruite à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle (fig. 127B et 129). A la même époque, la façade de la dernière maison côté Sarine est reconstruite à l'ouest de la façade primitive, allongeant le bâtiment de plus d'un mètre (fig. 127B). Il est probable que cette reconstruction ait été réali-

Fig. 127 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Deuxième et troisième phases: A) La maison et le canal du XIV^e siècle; B) Les transformations de la fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle (1:250)



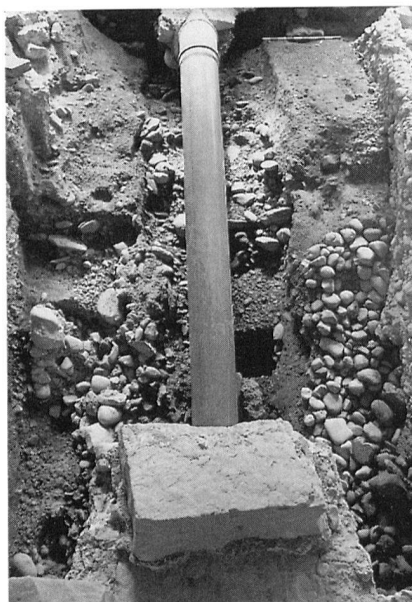


Fig. 128 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Vue du canal du XIV^e siècle, au premier plan : sa couverture du XVI^e siècle

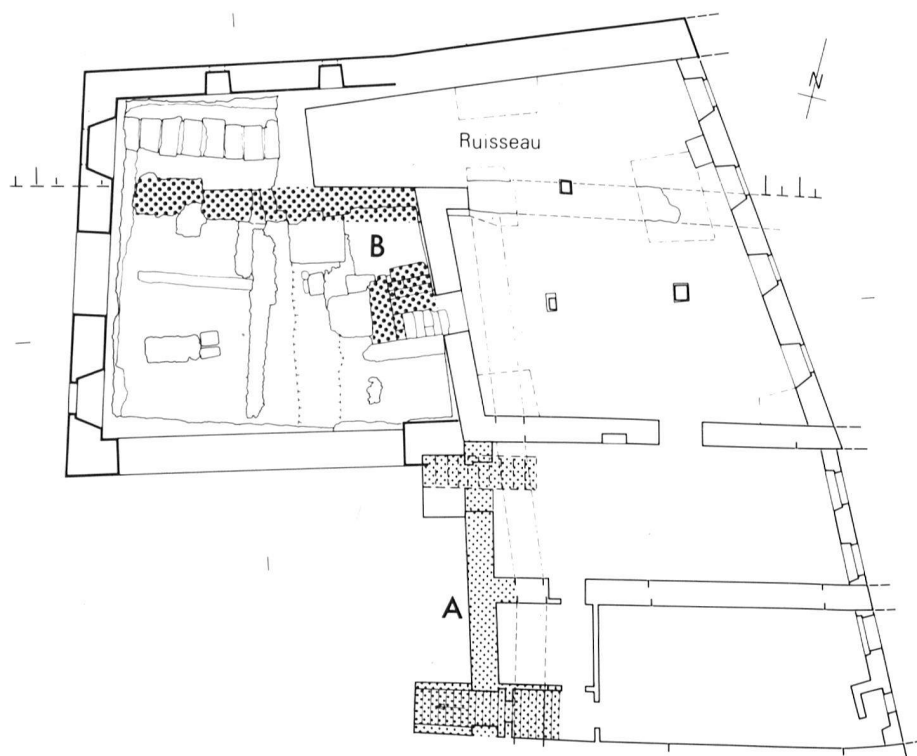


Fig. 129 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Le mur oriental et le sol de la cave de la maison de la fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle



Fig. 130 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. A) Quatrième phase : les transformations de 1474–1475; B) Cinquième phase : destruction, comblement et mur de soutènement, vers 1500 (1:250)

et deux étages. Elle sera surélevée d'un étage au XV^e siècle, peut-être lors de la transformation des deux immeubles voisins.

De 1474 à 1475¹⁶⁰, les deux maisons occupant le n° 14 de la place Notre-Dame sont réunies pour former un seul bâtiment dont la façade est reconstruite plus d'un mètre à l'ouest (fig. 130A), s'alignant ainsi sur celle des maisons voisines déplacées antérieurement¹⁶¹. Si les caves conservent leur subdivision primitive, il n'en est pas de même du reste de l'immeuble. En effet le rez-de-chaussée et les deux étages ne comportent aucune subdivision et les solives sont renforcées par des poteaux de chêne (fig. 131) et des filières plutôt que des cloisons. Cet aménagement particulier ne correspondant pas à celui d'une maison d'habitation, peut-être s'agit-il d'un premier

sée pour compenser la perte de place due à l'éventuel effondrement de la façade orientale dans la Sarine, événement qui se reproduira à la fin du XVIII^e siècle ou au début du siècle suivant. La reconstruction est liée à celle du mur mitoyen (mur sud) à partir du rez-de-chaussée. A ce moment, la maison est dotée de quatre niveaux : une cave, le rez-de-chaussée

¹⁶⁰ Datation des poutres des caves et d'un pilier de chêne du 2^e étage.

¹⁶¹ L'analyse des maçonneries a montré que la façade du n° 12 de la place Notre-Dame avait été déplacée avant celle du n° 14.

¹⁶² voir note 152 p. 3.

¹⁶³ Date donnée par un jeton du type « Ship penny », frappé à partir de 1490, découvert dans les remblais antérieurs à la construction du grenier (MITCHINER, M., *Jetons, medalets & tokens. The medieval period and Nuremberg I*, London, 1988 n° 1123 p. 365.



Fig. 131 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Un des poteaux de chêne de 1475

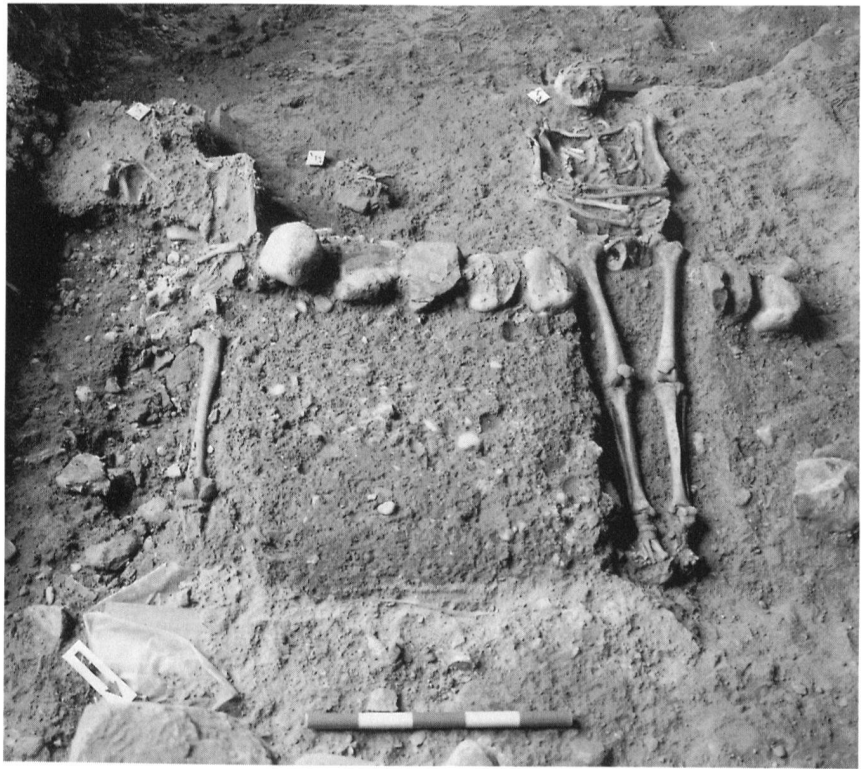


Fig. 133 Fribourg / Pl. Notre / Dame 14–16. Les tombes du cimetière de la basilique Notre-Dame, entre 1500 et 1524

Fig. 132 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Le mur de soutènement, vers 1500



grenier dont les historiens n'ont pas encore retrouvé la trace dans les archives¹⁶² ?

Vers 1500¹⁶³, la maison bordant le ruisseau est détruite et sa cave comblée (fig. 130B). Un mur de soutène-

Fig. 134 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–15. Sixième et septième phase : A) le grenier de 1523 à 1527 ; B) Façade orientale de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle (1:250)

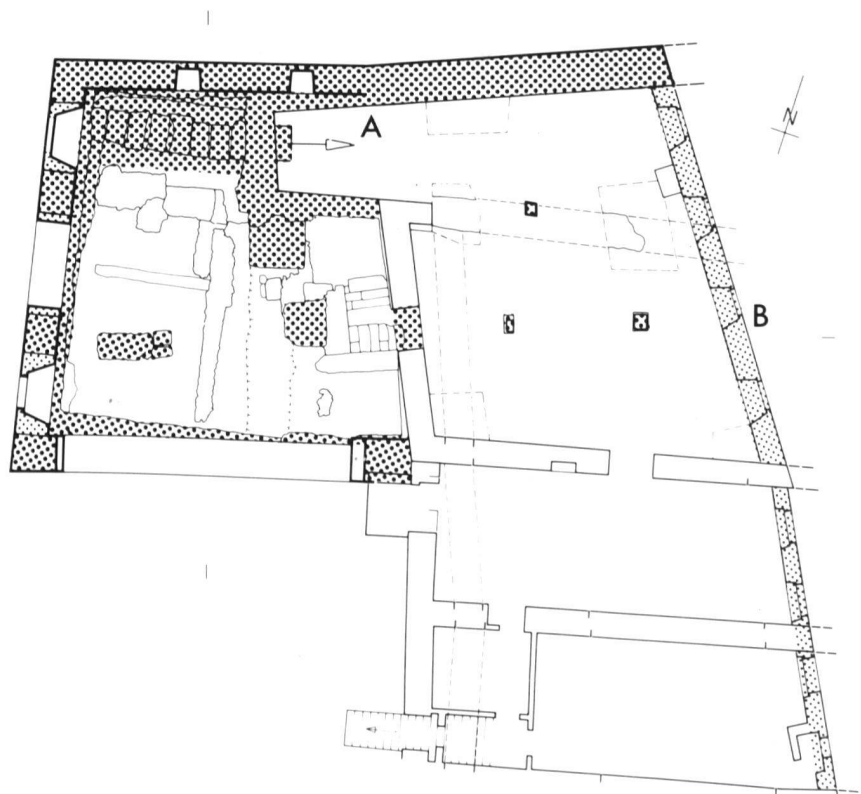
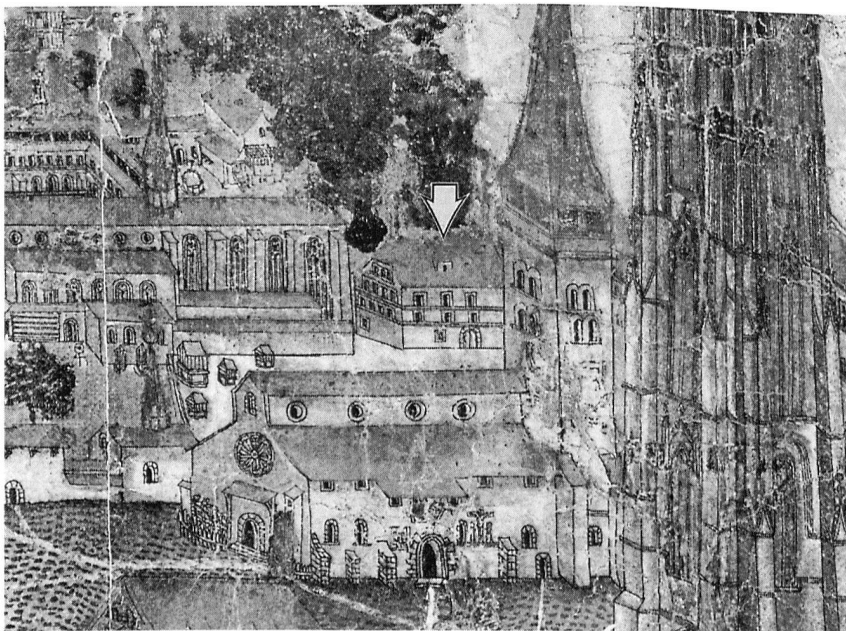
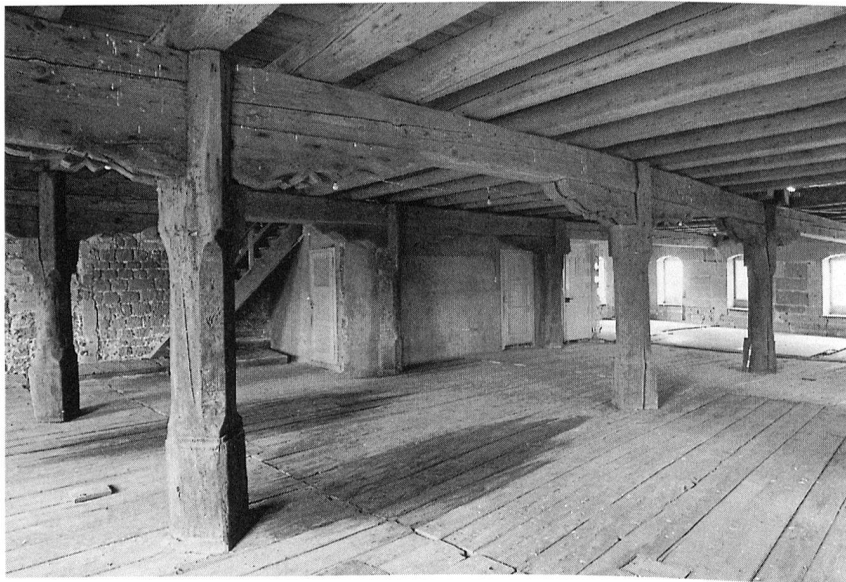


Fig. 135 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14-16. Le canal de 1524-1527



Fig. 136 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14-16. Le deuxième étage du grenier, la poutraison et les piliers du XVI^e siècle

Fig. 137 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14-16. La façade sud du grenier en 1582, extrait du panorama de G. Sickinger



ment est construit au sud du ruisseau pour retenir les remblais (fig. 132) et permettre l'extension de la place et celle du cimetière de la basilique Notre-Dame (fig. 133).

En 1523, nous l'avons vu, la ville entreprend la construction du grenier et l'achève en 1527¹⁶⁴ (fig. 134A). Afin de disposer du volume nécessaire, le grenier empiète largement sur la place, recouvrant ainsi les restes du bâtiment récemment détruit et le ruisseau. Le canal qui est alors construit sous le grenier sert toujours d'égout (fig. 135). Le grenier, d'apparence sobre, est une construction robuste, ses maçonneries de moyen et grand appareil de molasse sont d'excellente qualité. Les poutraisons et leurs piliers de chêne (fig. 136) sont largement dimensionnés, car destinés à recevoir de lourdes charges. A l'origine, on accédait au bâtiment par une porte en plein cintre ouverte dans sa façade sud (fig. 137). On montait au premier étage par un escalier de bois situé à l'est de la porte d'entrée. L'accès à la cave se faisait par un escalier de bois également, situé au-dessus du canal et plaqué à la façade nord (côté couvent des Cordeliers). Les accès d'origine aux autres étages n'ont pas laissé de trace; par contre, les trappes (fig. 138) par lesquelles les sacs de céréales étaient hissés sont encore bien visibles. Les planchers du XVI^e siècle ne portent pas de trace d'usage. Ils étaient certainement doublés ou revêtus de carreaux de terre cuite, dont certains subsistaient encore en 1988¹⁶⁵. Les carreaux de terre cuite avaient l'avantage d'offrir une protection contre la propagation des incendies. Le soin apporté à la construction de ce grenier, témoin de son importance et de sa fonction vitale pour la cité, n'a pas empêché l'effondrement de sa façade orientale (également celle du

Fig. 138 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14-16. Une trappe de chargement du XVI^e siècle

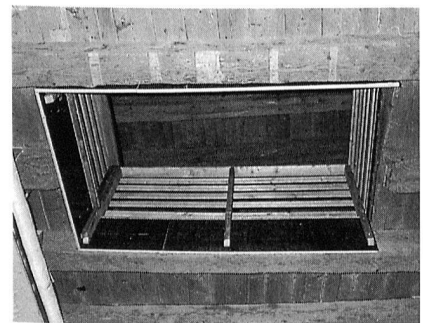


Fig. 139 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Jeton de compte frappé à Nuremberg entre 1490 et 1500, a) avers; b) revers (2:1)



Fig. 140 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Plomb du XV^e siècle aux armes de Fribourg: a) avers; b) revers (2:1)



Fig. 141 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Dé à coudre du XIV^e siècle et paquet d'épingles du XV^e siècle



Fig. 142 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Gobelets de poêle du XIII^e siècle (fragments)



Fig. 143 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Applique de poêle du XIV^e siècle



¹⁶⁴ voir note 154 pp. 89 et 91.

¹⁶⁵ Ces carreaux ont été enlevés par la commune de Fribourg et déposés dans le grenier; leur lien chronologique avec le grenier n'a de ce fait pas pu être étudié. Il y avait entre autres des carreaux hexagonaux, ou tomettes, uniques à Fribourg.



Fig. 144 Fribourg / Pl. Notre-Dame 14–16. Linteau de fenêtre du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle, in situ

n° 14 de la place Notre-Dame) dans la Sarine à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle (fig. 134B). Cet effondrement est dû à l'érosion de la falaise, qui a été accéléré par l'écoulement des eaux à l'embouchure du canal.

Si les recherches archéologiques ont été fructueuses sur les plans de l'urbanisme et de l'architecture, elles l'ont également été par les objets mis au jour. Ce matériel en cours de restauration témoigne de l'intense commerce que Fribourg entretenait avec l'Europe à la fin du Moyen Age. Des monnaies du XIII^e–XV^e siècle, en nombre inhabituel dans un bâtiment civil, proviennent aussi bien de Milan¹⁶⁶ ou de Nyon que de Namur ou de la Moselle. Un jeton de compte, frappé à Nuremberg sur le modèle de monnaies françaises (fig. 139A et B), complète les trouvailles monétaires. Quelques tessons de faïence, les plus anciennes importations connues à Fribourg actuellement¹⁶⁷, et des plombs du XV^e siècle (fig. 140A et B) attestent également les activités commerciales. Quelques objets sont aussi des témoins de la vie quotidienne, tels ce paquet d'épingles du XV^e siècle ou ce dé à coudre du

XIV^e siècle¹⁶⁸ (fig. 141). Les objets en terre cuite sont abondants et variés: gobelets (fig. 142), appliques¹⁶⁹ (fig. 143), carreaux de poêles, cruches et lampes à huile. Enfin un linteau de fenêtre du XIII^e ou du début du XIV^e siècle (fig. 144) est l'un des rares témoins de la décoration architecturale de maison pour la région, et le premier découvert dans une fouille du canton de Fribourg.

G.B.

Quartier des Places :

Sarine MA, MOD

Fribourg

Rue du Criblet 13–23

CN 1185, 578 280 / 183 780 / 618 m

Fouille exhaustive n° 13–21, 1989–1990

Fouille et analyse exhaustive N° 23, 1990

La construction d'un immeuble commercial à la rue du Criblet a entraîné la disparition du parcellaire et des vestiges des bâtiments de la fin du Moyen Age (fig. 145). Initialement, l'emprise du nouvel immeuble com-

Fig. 145 Fribourg / Criblet 13–23. Vue générale de la fouille de l'ouest. A l'arrière plan la laiterie du Criblet et l'hôpital des Bourgeois



prenait les n^{os} 13 à 21. La première partie des recherches archéologiques s'est limitée au sous-sol, les bâtiments étant déjà détruits¹⁷⁰. Suite à l'acquisition par le Maître de l'Ouvrage du N^o 23, (l'ancienne laiterie du Criblet), les recherches se sont étendues à ce bâtiment. Les bâtisses explorées ont levé un voile sur l'urbanisation de cette partie de la ville située à l'écart des voies de communication principales; les fouilles ont livré un abondant matériel archéologique, mais actuellement, seule une petite partie des objets exhumés a été restaurée. Quelques-uns, notamment des catelles des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, ont été présentés au public en 1992 et les premiers résultats des recherches brièvement publiés à cette occasion¹⁷¹. La restauration et l'étude des nombreux objets se poursuit, hélas souvent interrompue par de nouvelles découvertes. Il est par conséquent trop tôt pour présenter ici de nouveaux résultats, qui peuvent s'avérer prometteurs. En effet, hormis les matières périssables telles que le bois ou les textiles, le Criblet recelait aussi bien de la vaisselle, des catelles, des outils, des ustensiles de table, des outils ou des monnaies datés entre la fin du Moyen Age et le XVIII^e siècle, que des chaussures des XIII^e et XIV^e siècles. Ces trésors de la vie quotidienne fribourgeoise feront l'objet d'une publication exhaustive, nous l'espérons dans les meilleurs délais.

G.B.

Sarine

MA, MOD

Fribourg

Rue de Romont 27

CN 1185, 578 300 / 183 770 / 617 m

Fouille et analyse partielle 1992

La création d'un sous-sol dans la cour de cet immeuble a mis au jour les fondations de sa façade primitive et de nombreux fragments de catelles. Cet étroit bâtiment (3,5 m de largeur côté rue de Romont et 3 m côté Criblet) est le seul de sa rangée à posséder une cour côté Criblet. La fouille a montré que l'emplacement, en retrait, de cette façade n'était pas un fossile d'un ancien alignement des maisons côté Criblet, mais que le bâtiment avait été raccourci de plus de quatre mètres lors d'une transformation dans la première moitié du XIX^e siècle (fig. 146). La maison avait antérieurement une longueur de 23 m, sa façade nord (côté Criblet)

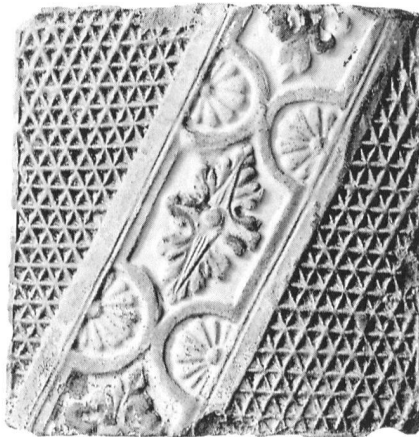


Fig. 146 Fribourg / Rue de Romont 27. Extrait du cadastre de 1878

étant alignée sur celle de ses voisines. Lors de cette transformation, la cour a été remblayée pour atteindre le niveau du Criblet, plus haut que la rue de Romont. Le remblais contenait de nombreuses catelles du XV^e au XVIII^e siècle (fig. 147), ainsi qu'un fragment de moule à catelle (XVI^e siècle), le seul découvert à Fribourg actuellement. La provenance de cet élément isolé est encore inconnue.

G.B.

Fig. 147 Fribourg / Rue de Romont 27. Une catelle de corps convexe, vers 1600



¹⁶⁶ Les monnaies ont été déterminées par Mme Anne-Francine Auberson Fasel.

¹⁶⁷ Les tessons de faïence sont antérieurs à la construction du grenier.

¹⁶⁸ Les épingles ont été découvertes dans les remblais du bâtiment longeant le ruisseau et le dé est lié à sa reconstruction.

¹⁶⁹ Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 204 n^o 146.

¹⁷⁰ Le permis de construire a été délivré et les travaux ont débuté sans que le Service archéologique ait été prévenu, malgré son préavis.

¹⁷¹ BOURGAREL, G., Le Criblet à Fribourg, une fouille en milieu urbain, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 189-190 et n^{os} 149-154, 157-160, 164-168 et 184-186.

Quartier de la Neuveville:

Sarine

MA, MOD

Fribourg

Passage de la Cour-Robert

CN 1185, 578 680 / 183 560 / 540 m

Fouille partielle 1989 et 1990

La construction d'un immeuble locatif au Passage de la Cour-Robert a mis au jour les fondations d'un tronçon du mur d'enceinte de la Neuveville et les vestiges d'une manufac-

ture de faïence (fig. 148B).

La découverte fortuite des vestiges de cette manufacture de faïence a impliqué un arrêt du chantier pour trois semaines¹⁷². Bien que ne représentant qu'un petit quart de la surface occupée par la manufacture créée vers 1758¹⁷³, la partie explorée s'est avérée du plus haut intérêt. Il s'agit en effet du seul atelier de potier fouillé dans le canton de Fribourg, toutes époques confondues. La faïence ayant été présentée en 1992 dans le cadre de l'exposition «Le passé apprivoisé»¹⁷⁴, et l'étude des ratés de cuisson et des pâtes¹⁷⁵ n'étant pas encore entreprise, nous ne reviendrons pas sur ce sujet dans la présente Chronique.

Quant au mur d'enceinte (fig. 148 A et 149) il était bien connu des his-

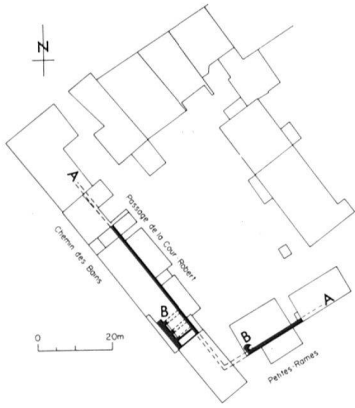


Fig. 148 Fribourg / Cour-Robert. Plan de situation: A) le mur d'enceinte du XIV^e siècle; B) les fours et la manufacture de faïence du XVIII^e siècle (1:2000)

Fig. 149 Fribourg / Cour-Robert. Plan pierre à pierre. A) Fours extra muros; B) Enceinte et four intra muros (1:100)



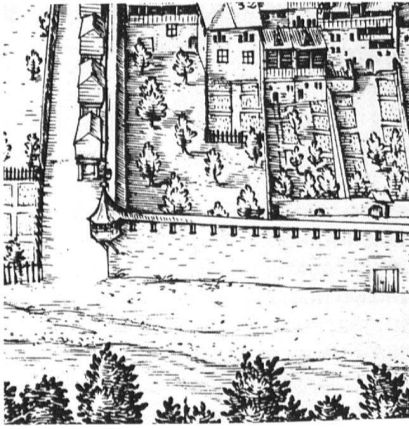


Fig. 150 Fribourg / Cour-Robert. Le mur d'enceinte en 1606, extrait du panorama de M. Martini

toriens et son analyse en a confirmé la datation au XIV^e siècle¹⁷⁶, sans l'affiner. Par contre, l'étude de ses fondations en a révélé le mode de construction. La partie occidentale, formant le prolongement de l'enceinte de la fin du XIII^e siècle¹⁷⁷, est implantée dans les alluvions de la Sarine. La construction des fondations (fig. 150), d'une largeur de 1,30 m, s'est effectuée en plusieurs étapes de 8 à 12 m de longueur. La première étape est située à l'aval, à partir de l'angle SW de l'enceinte de la Neuveville, et s'est poursuivie en amont, en direction du ravin du Grabou. Elle a

Fig. 151 Fribourg / Cour-Robert. Les fondations de l'enceinte du XIV^e siècle (à l'arrière-plan, la piscine de la Motta)



été réalisée en tranchée large, alors que les suivantes l'ont été en tranchée étroite, les parois formant le coffrage des maçonneries. Les fondations sont constituées, pour l'essentiel, de galets, de boulets et de moellons de molasse, dont la proportion diminue d'une étape à l'autre. Chaque étape s'achève par des moellons de molasse disposés en degrés (fig. 151) pour assurer le lien avec l'étape suivante (fig. 152). Ces maçonneries étaient liées par un mortier gris, riche en chaux et en gravier, dont la dureté n'avait rien à envier aux bétons actuels. La qualité des fondations du mur d'enceinte était telle, que malgré leur demi-millénaire d'âge, leur démolition s'est avérée très difficile¹⁷⁸.

G.B.

Sarine

MA, MOD

Fribourg

Rue de la Neuveville 16–24

CN 1185, 578 720 / 183 640 / 540 m

Fouille partielle 1988–1990

Au début novembre 1988, un collaborateur du Service a dû constater une excavation de grande envergure derrière les maisons de la rue de la Neuveville n^{os} 16 à 24. Le dossier du projet de ce garage souterrain à l'intérieur de l'enceinte médiévale n'avait pas été soumis au préalable. Seuls les bords de la fouille n'étaient pas encore touchés. Cette fouille partielle a pu mettre en évidence des vestiges accumulés en nombreuses couches sur 4 m d'épaisseur datant



Fig. 152 Fribourg / Cour-Robert. Fondations de l'enceinte du XIV^e siècle, détail d'un raccord entre deux étapes de chantier

¹⁷² Nous tenons à transmettre ici nos plus vifs remerciements au Maître de l'Ouvrage, l'entreprise A. Antiglo S.A., pour sa collaboration et son intérêt pour l'archéologie.

¹⁷³ TORCHE-JULMY, M.-T., La faïence fribourgeoise, La Liberté du 15–16 mai 1982.

¹⁷⁴ BOURGAREL, G., Une manufacture de faïence à Fribourg, Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 194–195 et n^{os} 182–183.

¹⁷⁵ Les tessons et un dépôt d'argile de la manufacture feront l'objet d'une analyse pour en déterminer la (les) provenance(s) de l'argile.

¹⁷⁶ STRUB, M., La ville de Fribourg I, MAH vol. 50, Bâle, 1964 p. 132.

¹⁷⁷ AF, ChA 1987/88 (1991) pp. 38–41.

¹⁷⁸ Nous déplorons cette démolition et nous regrettons qu'aucun des Services n'ait relevé la présence du mur d'enceinte ou songé à transmettre le dossier au Service archéologique lors de la mise à l'enquête en 1986. La Commission fédérale des monuments historiques, mise devant le fait accompli, a autorisé la démolition.

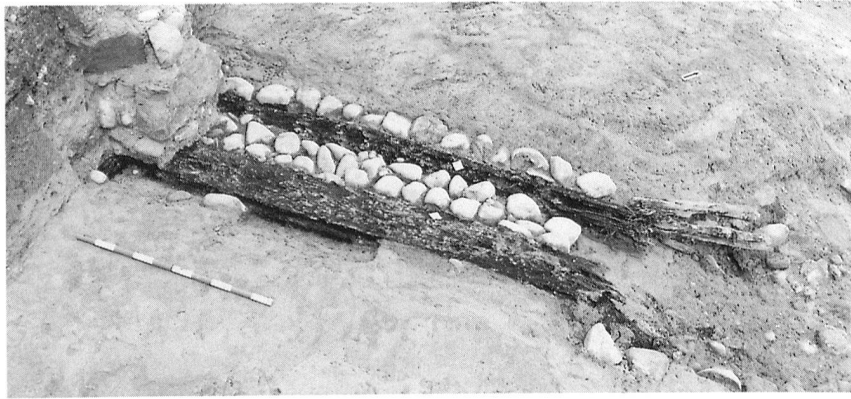


Fig. 153 Fribourg / Neuveville 16–24. Mur érigé sur sablière en chêne

du Moyen Age au XX^e siècle.

Au stade actuel des recherches, on peut retenir les résultats suivants :

Le plus ancien niveau d'utilisation se trouvait dans les zones humides au bord des méandres de la Sarine. Une terre glaise grise et grasse et des strates tourbeuses témoignent de la présence répétée des eaux. Des clôtures réalisées avec des bois fendus délimitaient plusieurs enclos. Il ne s'agissait pas de renforcements des berges mais des limitations de parcelles.

Après une forte inondation qui avait amené jusqu'à 70 cm de tout-venant (était-ce celle qui avait démolie le mur d'enceinte en 1444?¹⁷⁹), des maisons s'installaient derrière le rang de maisons de la Neuveville et le long de la future ruelle des Liguoriens. Leurs murs reprennent en partie le parcellaire préétabli par les enclos.

Les bâtisseurs étaient conscients des problèmes que posait le sol humide et instable. Sous les fondations d'un mur, au fond de la tranchée creusée jusque dans le sable vierge, apparaissaient deux poutres parallèles liées par des traverses (fig. 153). Elles servaient de semelle à la maçonnerie en moellons de molasse et en galets. Par ce mode de construction on évitait des affaissements irréguliers du mur.

Quelques mètres plus au sud le rang de maisons de la Neuveville est construit sur le rocher molassique les façades sur cour s'élevant sur le bord de la première terrasse au-dessus du lit de la Sarine.

Les bâtiments ont fait l'objet de nombreuses transformations. Ils ont probablement servi d'habitations à l'origine, puis d'atelier et enfin de remise. Les dernières phases de l'occupation sont caractérisées par différentes surfaces pavées, des chenaux et des écoulements.

F.G.

Fig. 154 Greng / Village. Aspect de l'empierrement dans la paroi ouest de la tranchée



¹⁷⁹ GENOUD, A., Les remparts de Fribourg au Moyen Age, Fribourg, 1960 pp. 37ss.

See R

Galmiz

Dorf

LK 1165, 578 300 / 200 000 / 436 m

Baustellenüberwachung 1992

Funde aus der römischen Epoche (Leistenziegel-, Amphoren-, und Keramikfragmente), durch L. Braillard und M. Mauvilly auf einer Erddeponie aufgesammelt. Das Material stammt aus Fundschichten, die leider nicht mehr zu beobachten waren, da sie durch den Bau eines Gebäudes zerstört wurden.

S.M.

Sarine

PRO

Givisiez

Pré des Dames

CN 1185, 575 480 / 184 560 / 635 m

Surveillance de travaux 1989

Découverte de petits fragments de céramique protohistorique à dégraissant quartzueux moyen et à pâte brun orangé. Situés à une profondeur de 80 cm et éparpillés sur une longueur de 40 m (construction d'un axe d'accès à une zone industrielle), les tessons ne se rattachaient à aucun niveau archéologique (site érodé ou à rechercher plus haut en direction du sud).

S.M.

Lac

BR, R

Greng

Au Village

CN 1165, 573 895 / 195 655 / 450 m

Surveillance de travaux 1992

Au mois de février 1992, nous avons surveillé la pose d'une importante canalisation, au tracé parallèle au ruisseau du Dy, destinée à recevoir les eaux usées de la RN1, près du village de Greng. A deux endroits, nous avons repéré des vestiges qui nous ont conduit à rectifier rapidement une paroi de la tranchée de la canalisation.

Le premier point de notre intervention se situait à 15 m en amont du bord de la route communale qui va de Greng à Morat par la forêt de la Bourille. A environ 2,50 m de profondeur, sous des lits de sable déposés par le ruisseau, mais séparé de la moraine par une couche de sable argileux gris-brun, un empierrement a été dégagé (fig. 154). Orienté NNE, large de

4,50 m, il est formé de plusieurs niveaux de galets morainiques entiers, tous calibrés, disposés à plat, entre lesquels étaient pris quelques fragments de tuiles romaines. Son sommet présentait un bombement assez prononcé. Sur le bord NW de l'empierrement, un lit de petits galets paraissait tapisser le fond d'un petit fossé en V dont le remplissage ne se distinguait pas du sédiment encaissant.

D'après son aspect, sa position stratigraphique et le matériel qui lui est associé, cet empierrement paraît être une portion de voie romaine. Après sa traversée du ruisseau du Dy, elle pouvait emprunter le chemin établi sur une petite terrasse au-dessus de la ferme de Blessoney, puis suivre la limite entre les communes de Meyriez et de Morat, le long du lieu-dit la Fin de Meyriez. Nous ne connaissons pas la relation chronologique entre les deux portions de voie découvertes près du village de Greng (cf. note sur la voie découverte à Courgevoux/Champ de la Glacière): il peut s'agir de deux routes contemporaines, celle décrite ci-dessus, plus étroite, constituant un embranchement par rapport à la voie principale Aventicum-Petinesca, ou de deux tracés successifs de la même voie.

Le second point de découverte se situait un peu en aval de la même route communale Greng-Morat. Dans la paroi NE de la tranchée, nous avons observé, un peu au-dessus d'une couche sablo-graveleuse en place, des vestiges protohistoriques épars (fragments de céramique de l'âge du Bronze, galets éclatés). Cet horizon paraît se poursuivre en amont sur plusieurs dizaines de mètres, puisque nous en avons encore des traces 30 à 40 cm sous la base de l'empierrement.

M.B./T.J.A.

Gruyère

R

Gruyères

Le Cheiny

CN 1225, 572 920 / 159 340 / 800 m

Prospection 1990

Une campagne de prospection a été entreprise durant l'automne 1990 au pied du château de Gruyères, sur les versants est et sud de la colline. Parmi les objets disparates recueillis, nous signalerons une fibule discoïdale (fig. 155) dotée d'une charnière invisible appelée «Backenscharnier» par les auteurs de langue allemande.

Ce genre de fixation formée de deux montants étroits enserrant la tête de l'ardillon et traversés par une goupille offre à l'artisan une totale liberté dans le choix de la forme et de la dimension de la plaque sous laquelle vient se greffer la charnière. Le bord de la fibule est souligné d'un filet pointillé et six petites excroissances en ornement le pourtour. La partie centrale, proéminente, est constituée d'abord d'un trou dans lequel venait peut-être se loger un bouton en pâte de verre, en émail ou en bronze, puis d'un anneau décoré de rectangles émaillés accolés les uns aux autres; seule la trace de ce décor étant visible, il nous est impossible d'en préciser la couleur.

Les fibules circulaires émaillées ont une aire de diffusion assez large qui couvre l'est et le nord de la Gaule, la Suisse, la Rhénanie, la Pannonie ainsi que la Grande-Bretagne. Elles sont particulièrement bien représentées en Rhénanie, ce qui incite bon nombre d'auteurs à y rechercher le centre de production, ceci d'autant plus que Cologne, Mayence ou Trèves sont réputées pour leurs ateliers d'émaillerie.

D'un point de vue chronologique, ce type de fibules est traditionnellement daté de la seconde moitié du II^e, voire du début du III^e siècle de notre ère.

Cette découverte vient confirmer l'occupation par les Romains de la colline sur laquelle a été érigée la cité de Gruyères, et qu'attestent déjà deux trouvailles faites au siècle passé. Une monnaie de l'empereur Maximien (286-305 apr. J.-C.) fut trouvée en 1869, au lieu dit «Clos-de-la-Cure» (J. Reichlen in *Le Chamois* n° 2, 1871, p. 1). En 1894, dans le jardin de la maison dite de St.Germain, l'on mit au jour une main de statue en bronze armée d'une épée (MF II, p. 336).

Fibule circulaire émaillée. (Ettlinger, type 45; Exner, pl. 17/5.III.55 et 59; Feugère, type 27b2; Guisan, pl. 12,32; Riha, groupe 7.14.1).

Surface légèrement corrodée.

Patine vert brunâtre.

Ardillon perdu.

Porte-ardillon brisé.

diam.: 3 cm

D.B./S.M.

ETTLINGER, E., *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973.

EXNER, K., *Die provinzialrömischen Emailfibeln der Rheinlande*, BRGK 29, 1939 S. 31-121.

FEUGÈRE, M., *Les fibules en Gaule méridionale*, Paris, 1931, p. 100-101.

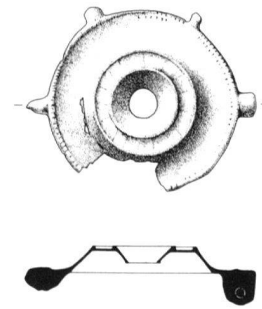


Fig. 155 Gruyères / Le Cheiny. Fibule circulaire émaillée (1:1)



Fig. 156 Lussy / Nez Davaud. Couche carbonneuse défoncée par les machines de chantier

dionale de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C., RAN suppl. 12, 1985.
 GUIBAN, M., Bijoux romains d'Avenches, BPA 23, 1975 pp. 5-40.
 RIHA, E., Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst, Forschungen in Augst 3, Augst, 1979.

Gruyère R

Gumefens

Villarvassaux
 CN 1225, 572 980 / 168 800 / 675 m
 Prospection 1991

Fragments de tegulae, dalles de calcaire poli et céramique commune à pâte claire (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.) sur la rive du lac de la Gruyère. Ces vestiges sont incontestablement à mettre en liaison avec l'établissement romain signalé en 1958 par M. Pierre Villosz à quelque 200 mètres à l'ouest.

S.M.

Glâne IND

La Joux

Bois de la Joux
 CN 1224, 561 320 / 163 650 / 890 m
 Relevés géologiques 1991

Eperon barré situé à la confluence de deux cours d'eau et signalé par le Professeur J.-H. Gabus. La surface protégée par un fossé en arc de cercle doublé d'un petit rempart ne dépasse pas 200 m².

S.M.

Broye PRO

Lully

Au Bugnonet
 CN 1184, 554 780 / 187 400 / 485 m
 Surveillance de travaux 1989

Un niveau archéologique renfermant de nombreuses particules de bois carbonisé ainsi que plusieurs tessons de céramique protohistorique a été repéré sur les profils d'une tranchée par M. Daniel Pillonel.

S.M.

Broye R

Lully

La Faye
 CN 1184, 555 860 / 186 980 / 490 m
 Prospection 1989

M. Jacques Reinhard d'Estavayer-le-Lac signale la présence de tuiles romaines sur une terrasse située sur le flanc est de l'éminence du Bois de la Faye. Le site se trouve à l'emplacement d'une aire de repos prévue en bordure de la future RN 1.

S.M.

Glâne R

Lussy

Nez Davaud
 CN 1204, 562 560 / 173 900 / 709 m
 Intervention exploratoire 1990

En 1990, l'installation d'un collecteur d'eaux usées en bordure de la terrasse de «Nez Davaud» a permis de repérer les vestiges d'un établissement gallo-romain. La construction se situe à quelque 700 m au SW de la villa de Villaz-St-Pierre/La Villaire.

Une rapide intervention du Service archéologique a permis de mettre en évidence une épaisse couche carbonneuse (fig. 156) contenant de nombreux fragments de tuiles, des matériaux en terre cuite se rattachant à un hypocauste, des fragments de calcaire du Jura ainsi que plusieurs tessons de céramique. De plus, deux monnaies se trouvaient dans cette couche: l'une d'elles, encore identifiable, a été émise entre 367 et 388 apr. J.-C.

Des travaux d'aménagement sur une propriété privée, à quelque 30 m de distance, faisaient apparaître quelques jours plus tard un tronçon de mur romain. Orienté W-E, il repo-

¹⁸⁰ Dans le cadre d'un programme du Fonds National de la Recherche Scientifique (subside n° 20-5463.87), une analyse de résistivité électrique apparente du sol a pu être réalisée avant le début des fouilles. Les structures circulaires des tumuli 1 et 2 apparaissent clairement sur les plans établis d'après les valeurs mesurées par M. Ian Hedley, du laboratoire de Pétrophysique de l'Institut de Minéralogie de l'Université de Genève. Les résultats de cette prospection seront publiés ultérieurement.

sait au milieu d'une épaisse couche de démolition.

P.A.V.

Gruyère

PRO, R

Marsens

Au Village

CN 1225, 571 320 / 167 160 / 720 m

Sondages 1989

Le village de Marsens a déjà livré de nombreux vestiges archéologiques. Un projet immobilier de grande envergure a incité le SACF à entreprendre une série de sondages destinés à évaluer le potentiel archéologique d'une importante parcelle, située à la sortie sud de la localité. Seuls deux petits tessons isolés (céramique protohistorique et romaine), ainsi que les vestiges d'un ancien rural démolé ont été repérés.

S.M./P.A.V.

Sarine

HA

Matran

Perru

CN 1205, 574 180 / 181 630 / 595 m

Fouille de sauvetage 1989-1992

Un premier tumulus fut signalé en 1984 devant l'ancienne forge du village (AF, ChA 1984 (1987) p. 35). En 1989, une zone couvrant plusieurs hectares, située à l'est de la poste et de l'école communale, fit l'objet d'un plan d'aménagement. Une partie serait aménagée en complexe sportif, l'autre réservée à un vaste aménagement de quartier. Ainsi, la moitié ouest du tumulus se voyait touchée par le terrain de sports communal, l'autre moitié par l'aménagement extérieur de maisons d'habitations.

Une nouvelle visite des lieux par le Service archéologique permit de découvrir un deuxième tumulus situé un peu plus au nord (fig. 157).

La même année, une prospection archéomagnétique¹⁸⁰ et des sondages sur la parcelle concernée confirmaient la présence de vestiges archéologiques.

En été 1990, une première campagne de fouille mettait au jour la structure d'un grand tertre de pierres de 27 m de diamètre (ASSPA 74, 1991 pp. 247-248). De juillet 1990 à septembre 1992, à raison de quatre mois de fouilles par an, le Service archéologique put fouiller intégralement le tumulus 1, explorer, sur le secteur menacé uniquement, la bordure nord

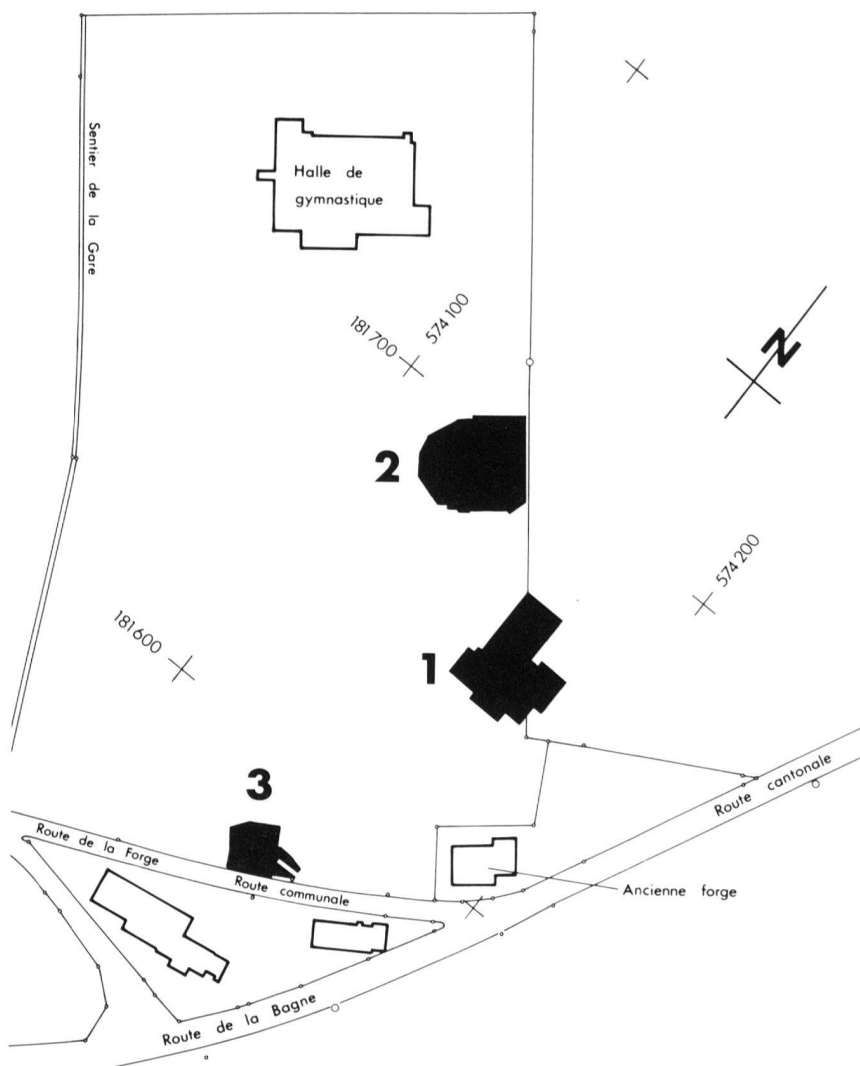


Fig. 157 Matran / Perru. Plan des zones fouillées des tumuli n°s 1 à 3 (1:2000)

Fig. 158 Matran / Perru. Fouille du fossé du tumulus n° 1 (septembre 1991)





Fig. 159 Matran / Perru. Le tumulus n° 2 en cours de fouille (été 1991)

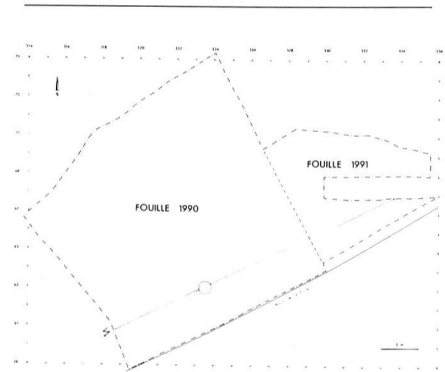


Fig. 161 Matran / Perru. Tumulus n° 3. Plan de la zone fouillée en 1990 et 1991 (1:200)

du tumulus 3 (fig. 161), et dégager la plus grande partie du tumulus 2 (fig. 158–160).

Une étude complète sera réalisée lorsque toute la zone aura été explorée. Au stade actuel de ce sauvetage programmé, nous pouvons avancer les faits suivants :

1. Si le matériel archéologique est peu abondant et peu significatif (quelques dizaines de tessons de céramique protohistorique, une fusaiole, un fragment de poignard en fer avec les restes d'un fourreau en bois, un morceau de tissu incrusté sur un fragment de fer), les structures mises au jour, bien conservées, sont importantes pour la compréhension de l'évolution architecturale et sociale au cours de la protohistoire.
2. On peut penser que l'ensemble des tombes repérées doit être associé à l'habitat hallstattien de Châtillon-sur-Glâne, distant de 2 km (voir Posieux/Châtillon-sur-Glâne). Une étude de l'ensemble des tumuli entourant cet habitat de hauteur est en cours; elle apportera certainement des données importantes pour la compréhension de l'émergence des sites princiers au VI^e siècle av. J.-C.

Fig. 160 Matran / Perru. Profil N-S du tumulus n° 3, en bordure de la route cantonale (novembre 1990)



Glâne

R, MA

Mézières

Au Village / Derrey les Hoteaux

CN 1224, 560 860 / 169 900 / 768 m

Campagne de sondages 1989, 1990 et 1992

Le projet de transformation du château de Mézières avec construction d'une annexe à l'est déclençait une intervention du Service archéologique au cours de l'hiver 1989–90. Une série de sondages furent réalisés à la périphérie du bâtiment dans les zones susceptibles d'être touchées par les futurs travaux. Il s'agissait de vérifier la présence de vestiges anciens, en particulier romains, signalés au siècle passé (CAF p. 70) afin de définir, le cas échéant, un programme d'intervention archéologique.

Les recherches sur le terrain, rendues difficiles par les conditions météorologiques, se soldèrent par la découverte de cinq, voire six murs, ainsi que d'un sol maçonné. Tous ces éléments se rattachent à la phase médiévale et moderne du site: ils révèlent aux alentours immédiats du château l'existence d'un pavillon de jardin, d'un mur de clôture et probablement d'un petit bâtiment d'exploitation.

Une inhumation fut en outre observée à quelque 9 m de distance du mur SW du château. Le squelette reposait en décubitus dorsal à 1,10 m de profondeur. Il était orienté NW-SE et se trouvait à côté d'un large mur (1,40 m) dont l'interprétation demeure problématique.

Les sondages révélèrent également quelques fragments de tuiles romaines épars, mais aucune struc-

D.R.

ture romaine n'apparut. Ce n'est que deux ans plus tard, à la suite de travaux d'épuration réalisés au nord du château, que l'établissement gallo-romain recherché fut localisé. La couche de démolition de l'édifice antique fut défoncée en plusieurs endroits par des tranchées de canalisations et l'un de ses murs fut mis au jour entre deux exploitations agricoles.

La villa se situe à 70 m de distance du château, en bordure occidentale d'une grande terrasse dominant le cours de la Glâne. Divers travaux de construction prévus à cet endroit au cours des années prochaines devraient permettre de mieux connaître cette villa qui s'inscrit sur le tracé d'un couloir de circulation naturelle.

P.A.V.

Broye

MA, MOD

Montagny-les-Monts

Pré de l'Étang

CN 1184, 565 980 / 184 440 / 550 m

Sondages 1989

Dans le cadre du camp organisé par le Service archéologique sous l'égide de la Commission nationale suisse de l'UNESCO, une campagne de fouille s'est déroulée durant les trois premières semaines de septembre 1989 sur le site du château médiéval des sires de Montagny. La région a été fréquentée dès la protohistoire comme en témoignent de nombreux vestiges archéologiques¹⁸¹. Ce site de grande importance pour l'histoire de la vallée de la Broye est connu par différentes études portant autant sur l'histoire de la famille de Montagny que sur les bâtiments eux-mêmes et le dispositif de défense. Le donjon – que l'on aperçoit encore aujourd'hui (fig. 162) – garde l'accès à Payerne par la route de Fribourg. Jusqu'à la fin de la domination de la Savoie, la seigneurie de Montagny fut toujours considérée comme l'une des plus importantes du pays de Vaud, non seulement à cause de son étendue, mais aussi à cause de sa position stratégique. Nous ne pouvons actuellement pas encore discerner les phases de construction du château médiéval des sires de Montagny dont l'existence est attestée dès 1146 dans le Liber donationum Alteripe (Livre des anciennes donations d'Hauterive)¹⁸², l'organisation des constructions ainsi que les aménagements successifs du site et, a fortiori,

la distribution intérieure des bâtiments du complexe.

Dès le XII^e siècle, il existait déjà autour du village de Montagny une seigneurie autonome avec un château. Selon Louis Blondel, le donjon circulaire typique des constructions militaires construites sous Pierre II de Savoie remonterait à la seconde moitié du XIII^e siècle¹⁸³. Un château primitif érigé sur un promontoire surplombant la rive gauche de l'Arbogne existait déjà au XII^e siècle, mais rien n'est resté de cette demeure seigneuriale, probablement construite par Guillaume de Montagny. L'assiette du château épouse la configuration du terrain. Il existait un étang d'agrément au pied du donjon, entre le château et l'église et c'est son trop-plein qui se déversait dans le fossé passant devant la porte d'entrée; l'eau de l'étang arrivait au château par des bornels qui passaient par des buissons du côté de l'étang.

D'entente avec la Fondation Général de Gady qui s'occupe désormais de la restauration et de la mise en valeur des vestiges, le programme de travail mis sur pied comprenait essentiellement des activités de dégagement en cinq endroits du site afin de faire le point quant à l'état de conservation des vestiges et de permettre une analyse ultérieure détaillée tout en confrontant les données à la documentation disponible¹⁸⁴.

Avec l'équipe composée de dix étudiants en archéologie et en architecture provenant de six pays (Pologne, Géorgie, Finlande, Israël, Canada et Thaïlande), nous avons mis l'accent sur le nettoyage et le constat des vestiges car les exigences imposées par l'installation du chantier et l'intendance ont lourdement grevé l'emploi du temps. Le rythme des activités fut ponctué par l'installation d'un escalier d'accès au donjon et la réalisation de structures d'évacuation des gravats. Notre intervention concerne principalement les cinq points suivants (fig. 163):

1. Pied est du donjon (M1)
2. Mur 3 (M3)
3. Mur 4 (M4)
4. Mur 5 (M5)
5. Intérieur du donjon (K5)

Le château a connu de nombreuses péripéties au cours des siècles.

Le jour de Noël 1447, lors de la guerre opposant Fribourg à Berne alliée à la Savoie eut lieu le siège du château de Montagny: la garnison enleva tous les ouvrages en bois, la toiture du donjon et du bâtiment prin-



Fig. 162 Montagny-les-Monts / Pré de l'Étang. Vue vers l'est du donjon et d'une portion de rempart

¹⁸¹ La fréquentation de la région est attestée par d'autres vestiges archéologiques: tombes de l'âge du Bronze au Grabou, tumulus hallstattien éventré, urne funéraire gallo-romaine au Creux de la Chetta et le toponyme lui-même «Montagny» qui semble bien tirer son origine d'un *predium Montaniacum* (JACCARD, H., *Essai de toponymie de la Suisse romande*, Genève, 1978² pp. 283–284).

¹⁸² Les formes attestées sont *Montanius/Montagniacus*, *Montanei* et *Montanie* (STADELMANN, J., *Essai de toponymie romande*, Fribourg, 1902 p. 280).

¹⁸³ BLONDEL, L., p. 278 distingue trois périodes de construction du donjon dans l'œuvre de Pierre de Savoie: I 1250–1258; II 1258–1268; III 1268–1300.

¹⁸⁴ Notamment les relevés de MM. Genoud et Cuony datant de 1930–1933 (Archives des Monuments Historiques du Musée national).

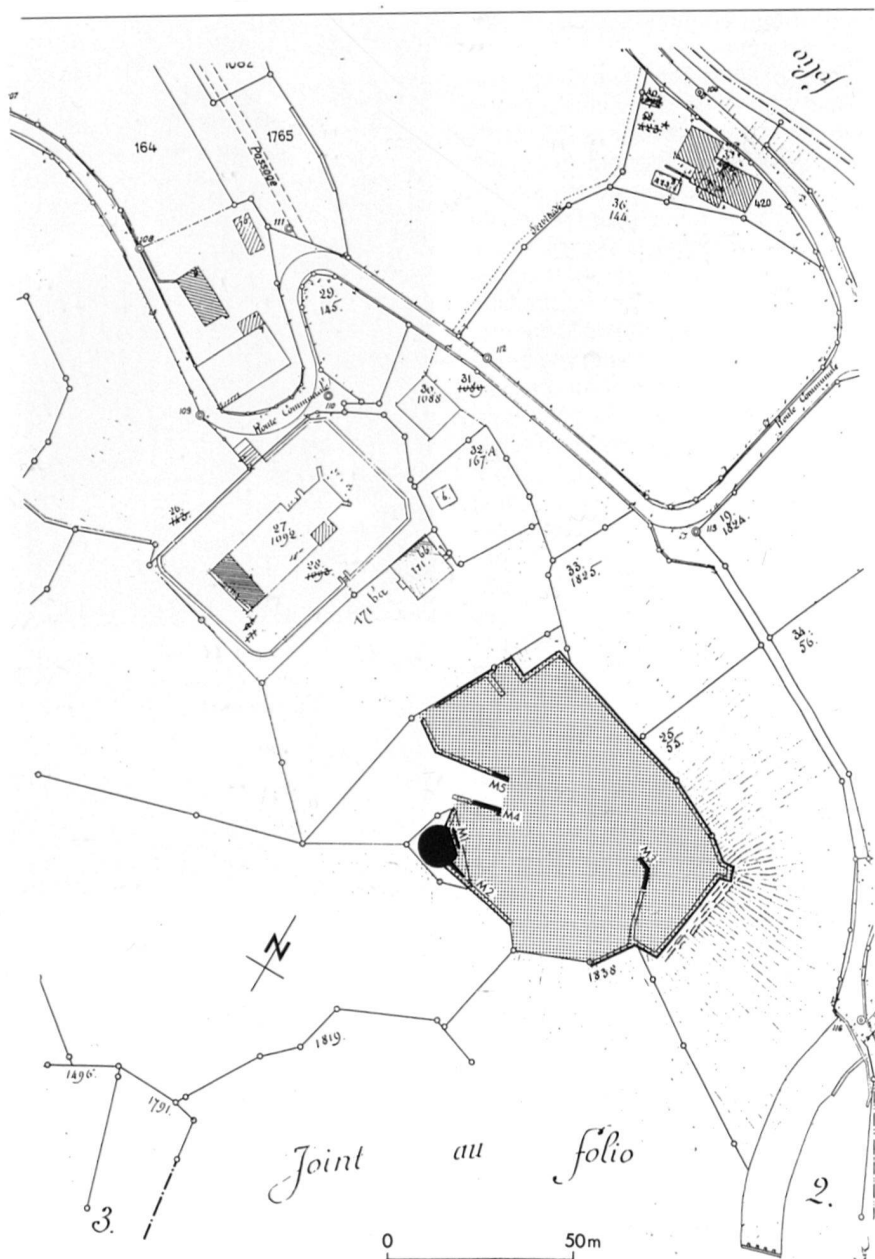


Fig. 163 Montagny-les-Monts / Pré de l'Etang. Situation du château sur le plan cadastral de 1859. En pointillé: surface actuellement occupée par l'ensemble des vestiges. En noir: donjon et portion de murs dégagés (M1-M5)

principal et détruisit les deux ponts donnant accès au château et au donjon. Fribourg incendia l'église et le bourg, mais ne put prendre le château. Berne sortant vainqueur, Fribourg dut payer pour la réparation du château et supporter notamment la reconstruction du grand pont d'entrée de 50 pieds de long et du petit pont à l'entrée du donjon, le crépissage d'un pan de muraille du donjon et des guérites près de la grande tour ainsi que la réfection de haut en bas des escaliers de la grande tour. Un commissaire envoyé par le duc Louis de Savoie relevait déjà en 1403 l'état de délabrement du château¹⁸⁵. A l'incendie de 1478 succédèrent de nombreuses réfections, très limitées et il faut attendre 1752 pour voir de gran-

des transformations destinées à améliorer ce qui devint la résidence baillivale¹⁸⁶. Vers 1802, le château baillival fut vendu par l'Etat à une famille de paysans et l'on ne tarda pas à exploiter les matériaux qui tombaient des murs en ruines. En 1820, le château était déjà une ruine, ce qui permet d'imaginer la perte intervenue au cours du XIX^e siècle pour la compréhension et l'histoire du bâtiment. En 1872, le père Athanase, religieux capucin qui desservait la paroisse pendant cinq ans fit acheter par l'Evêché une partie du terrain sur lequel s'élève le vieux donjon¹⁸⁷. Le site est actuellement propriété de la paroisse de Montagny.

Le donjon (K5)

Du château du XIII^e siècle, il ne reste que la tour, vraisemblablement érigée à la fin du siècle, comme en témoignent l'appareil maçonné, la forme des archères et des ouvertures. Les modifications apportées par Pierre de Savoie (†1268) dans l'architecture militaire sont surtout sensibles dans la construction des donjons (ou maîtresses-tours) pour lesquels la forme circulaire est généralement adoptée. La tour de Montagny n'était pas destinée à l'habitation, mais servait d'ultime réduit de résistance; située vers l'entrée du château, en position dominante sur un rocher, elle permettait également la communication avec les autres tours. Ce donjon circulaire mesure 9,85 m de diamètre et les murs ont plus de 3 m d'épaisseur. La porte d'entrée est située à 9 m au-dessus du sol. Défendant le côté de l'enceinte voisine de l'entrée, le donjon présente un plan circulaire avec partie droite à l'intérieur de l'enceinte.

On observe dans l'appareil soigné de la face extérieure une succession de trous de boulines en spirale attestant l'existence d'un échafaudage hélicoïdal typique des constructions de Pierre de Savoie¹⁸⁸.

Le donjon était entouré de talus qui rendaient le minage des murs difficile, voire impossible et permettaient le ricochet des projectiles lancés du haut des hourds. La date de construction est inconnue, mais l'ouvrage est attribué globalement à la période III des donjons circulaires, c'est-à-dire au dernier tiers du XIII^e siècle, en raison notamment des retraits successifs aux étages, des archères en croix et de la porte ogivale (arc en tiers point)¹⁸⁹. La construction peut avoir débuté à la fin de

¹⁸⁵ DUCREST, F., fasc. 14., s.p.

¹⁸⁶ C'est en 1478 que Fribourg acquiert le château de Montagny pour 6 000 florins et y installe un bailli jusqu'en 1798.

¹⁸⁷ DUCREST, F., fasc. 15, s.p.

¹⁸⁸ BLONDEL, L., p. 300.

¹⁸⁹ BLONDEL, L., p. 314 et VEVEY, B. de, p. 247.

¹⁹⁰ BLONDEL, L., p. 298.

la période II, sous Guillaume I^{er} (cf. les proportions de l'ouvrage) pour être achevée durant le période III sous Aymon III, fils de Guillaume.

Située au premier étage comme dans la plupart des autres donjons contemporains, l'entrée est accessible par une échelle ou un système de pont-levis qui devait pouvoir se rabattre contre la porte. On ne voit plus que les trous de boulins où s'engageaient les poutres de passerelles en bois.

La trace de l'escalier d'accès au donjon avec pont-levis et la construction en encorbellement qui y conduisait étaient visibles en 1903.

L'étage d'entrée constitue le premier étage. C'est la pièce principale, l'aula turris dans laquelle se tenait la garnison; pourvue d'une cheminée, elle était éclairée dans la dernière phase de construction du donjon par des archères; comme à Bulle, Champvent et Estavayer-le-Lac, il s'agit d'archères en croix, dont le type est introduit dans nos régions dans le dernier quart du XIII^e siècle pour permettre le tir à l'arc et à l'arbalète¹⁹⁰.

Le manteau de la cheminée était supporté par de grosses poutres. Les éléments de l'architecture militaire observables à Montagny en révèlent la simplicité: aucune porte moulurée, aucune retombée de voûte décorée.

Au-dessus de cet étage d'accès devaient s'ajouter trois étages sur plancher qui servaient d'habitat pour les guets; ils étaient supportés par des madriers alignés ou entrecroisés.

Pour ce qui est du couronnement du donjon de Montagny, l'état de conservation actuel des dernières assises ne permet pas d'en donner une lecture précise ni même de savoir si celui-ci a été modifié aux cours des XIV^e et XV^e siècles, comme c'était souvent le cas.

Avant l'installation de l'escalier métallique d'accès au donjon, nous avons dégagé une surface de 10 m² (K1) située au pied du mur M1, c'est-à-dire le long du segment de mur rectiligne du rempart (largeur 1,10 m) contre lequel s'adosse le donjon; le sol sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui est en fait constitué de gravats et de pierres tombées du donjon. Un petit canal d'écoulement est apparu, peut-être en connexion avec une citerne installée dans la tour. Le parement est constitué de grands blocs de tuf de 50 cm x 50 cm. Dans la partie sud-est de la surface dégagée a été mis au jour l'angle de

jonction des murs de rempart M1 et M2 (portion sud-est du rempart).

La recherche de l'escalier d'accès s'avéra difficile étant donné que le parement du mur du donjon était détruit et que l'escalier avait été arraché dans sa partie orientale par les racines d'un feuillu. Il restait des empreintes de pierres disparues dans le mortier. L'une des dalles calcaires supposée appartenir à l'escalier (42 cm x 52 cm) a été découverte (fig. 164). S'agit-il effectivement d'un revêtement de marche d'escalier ou d'une structure supportant une tour de bois existant à côté de la tour-maîtresse?

Dès qu'il a été possible d'atteindre l'intérieur du donjon par la porte d'entrée au moyen de l'escalier métallique, nous avons commencé à nettoyer et à dégager l'archère et sa chambre (fig. 165). Un décapage de 80 cm en suivant le parement interne n'a pas permis de retrouver les traces d'un plancher. L'âtre et le départ du canal d'une grande cheminée ont également été nettoyés.

La tour d'entrée

Datant du XV^e siècle, elle est encore visible sur la documentation présentant le château du XVIII^e siècle (fig. 166). En 1903, François Ducrest note que dans la tour surmontant la porte du château on voit encore deux meurtrières dont l'inférieure est une archère et que le pont n'existe plus. Le relevé de 1931-1933 relève qu'il reste également «quelques pans de murs d'entrée du château». Aucune intervention n'a été effectuée sur cette partie des vestiges de Montagny lors de la campagne de 1989.

Les autres murs

Le château du XVIII^e siècle est assez bien connu grâce à des aquarelles et des plans du major de Castilla. Il comportait notamment à cette époque un pont-levis permettant de franchir le fossé. En face de l'entrée se dressait le bâtiment principal tandis que sur la droite, des dépendances étaient appuyées au rempart. La plupart des tronçons de murs dégagés ou nettoyés semblent appartenir aux bâtiments de cette résidence baillivale. Le blocage de ces murs est généralement composé de galets de rivière roulés. Le parement présente un appareil moyen, plutôt soigné et légèrement crépi, avec des assises régulières.



Fig. 164 Montagny-les-Monts / Pré de l'Etang. Tronçon de rempart contre lequel s'adosse le donjon dont on voit les restes de parement et de blocage arrachés. Au premier plan: dalle de calcaire en place (escalier)

Fig. 165 Montagny-les-Monts / Pré de l'Etang. Etage d'entrée du donjon (K5): l'archère percée sur le côté est et sa chambre



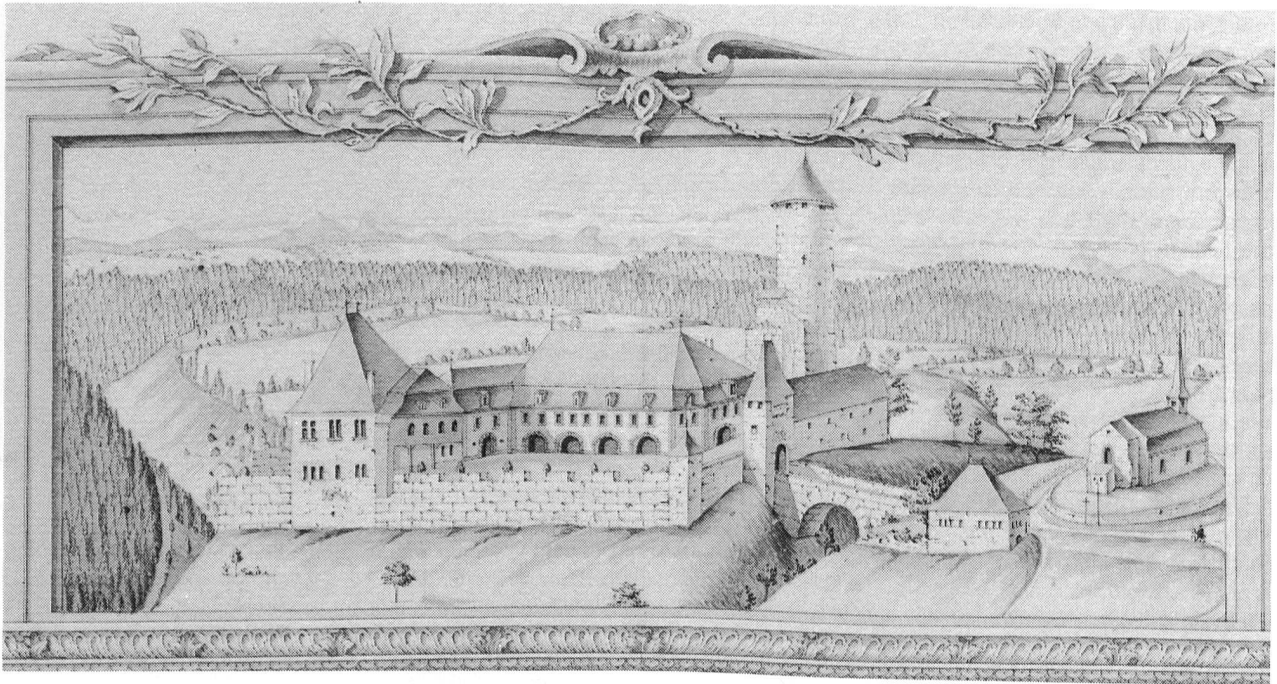


Fig. 166 Montagny-les-Monts / Pré de l'Etang. Vue du château au XVIII^e siècle (1798) d'après un dessin du major de Castella. La chapelle était située au-delà du fossé, à proximité du pont-levis et forme le chœur de l'église paroissiale actuelle

Mur 3 (M3)

Nous avons procédé au dégagement de ce mur de 1,40 m d'épaisseur, dont on apercevait la tête parmi la végétation. La partie méridionale présente le départ d'un autre mur, tandis que la partie NW du mur est détruite et que les pierres sont arrachées. Le niveau de fondation établi sur la moraine graveleuse a été retrouvé avec le ressaut, surmonté de déchets de mortier (fig. 167). Un chaînage d'angle en blocs de tuf équarris a été mis en évidence.

Mur 4 (M4)

Ce mur a été nettoyé et une tranchée de sondage ouverte pour tenter d'en retrouver la base, mais nous avons dû renoncer à poursuivre ce but après avoir atteint une profondeur de 80 cm, car nous trouvions toujours sur un sol de gravats et des matériaux d'éboulement provenant du donjon.

Mur 5 (M5)

Le temps à disposition nous a permis uniquement de nettoyer la tête de ce mur, de découvrir l'angle qu'il faisait avec un autre mur perpendiculaire axé NS et de le documenter.

Le matériel

Le matériel recueilli à Montagny comporte des tuiles, des briques (fig. 168), des clous, des os, de la céramique vernissée, des fragments de verre et de catelles. Il n'a pour

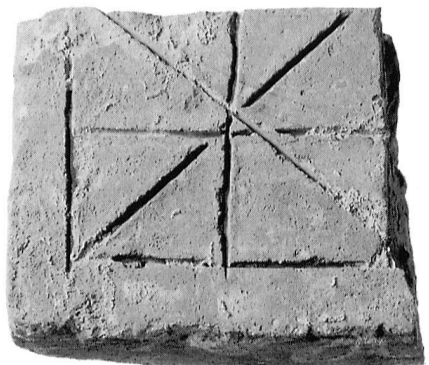
l'instant fait l'objet d'aucune étude particulière.

La campagne ponctuelle du Service archéologique et de l'UNESCO en 1989 a constitué un petit pas dans la démarche d'investigation entamée par la Fondation Général de Gady qui œuvre pour la conservation des vestiges du château des sires de Montagny. Espérons que les ruines de ce site magnifique pourront faire l'objet d'analyses rigoureuses et contribuer ainsi à une meilleure connaissance des monuments architecturaux médiévaux en terre broyarde. Nous

Fig. 167 Montagny-les-Monts / Pré de l'Etang. Vue zénithale d'une partie est du mur 3 (M3) avec le ressaut de fondation sur la moraine



Fig. 168 Montagny-les-Monts / Pré de l'Etang. Brique fragmentaire avec étoile à huit branches; cet élément a été réutilisé dans sa forme fragmentaire comme en témoignent les restes de mortier, (tranchée 1). Dim. cons.: 10,5 cm x 12 cm



sommes satisfaits de constater que ces vestiges ne seront plus désormais abandonnés à «la ruine lente et progressive» que craignait François Ducrest. Les relevés effectués par Cuony et Genoud dans les années trente constituent le premier chaînon vers la compréhension de ces structures. Reste que la sauvegarde des vestiges demeure l'étape de première urgence pour la survie – et la reconnaissance – de ce patrimoine historique.

C.B.

DUCREST, F., Le château de Montagny, FA 1903, 3, fasc. 14.
DUCREST, F., Ruines du château de Montagny, FA 1903, 3, fasc. 15.
BLONDEL, L., L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie, les donjons circulaires, Genava 13, Genève, 1935 pp. 271–321.
VEVEY, B. de, Château et maisons fortes du Canton de Fribourg, Fribourg, 1978 pp. 243–249.
REINERS, H., Die Burgen und Schlösser der Schweiz, Lief. XIII, Kanton Freiburg (2. Teil), Basel, 1937 S. 18–22.

Broye

NE

Montbrelloz

Es Coula

CN 1184, 558 600 / 189 300 / 506 m

Prospektion 1989

Trouvaille isolée: hache polie en roche gris-bleu, à cassure longitudinale et au tranchant fortement asymétrique. Signalée par M. Daniel Pillonel d'Estavayer-le-Lac, le 27 mars 1989. Matériel en possession de l'inventeur.

S.M.

Stadt Murten

Einführung

Während der letzten Jahre hat der archäologische Dienst auch in Murten mehrere Umbauprojekte begleitet. Manche sind noch nicht ausgeführt, bei einigen blieben die Eingriffe geringfügig. Eine vollständige Bauuntersuchung hat deshalb noch nirgends stattgefunden¹⁹¹. Neben dem Erkennen und Erhalten alter Bausubstanz geht es längerfristig um eine vertiefte Kenntnis der ursprünglichen Parzellengliederung und ihrer Entwicklung im Laufe der Jahrhunderte. Erst eine Summe von Beobachtun-

gen wird zeigen, wie verbindlich das für die zähringischen Gründungsstädte vorgeschlagene Schema wirklich ist, in welcher Beziehung der Stadtplan von Murten mit andern Städten übereinstimmt und worin er sich unterscheidet.

F.G.

See

MA, MOD

Murten

Hauptgasse 24

LK 1165, 575 550 / 197 500 / 455 m

Teilgrabung, Kurzinventar 1990

Die Untersuchungen in diesem sehr interessanten, wenn auch durch den Einbau eines Kino-Saales stark beeinträchtigten Gebäude sind nicht weitergeführt worden, da das Projekt als Ganzes in Frage gestellt ist. Das Haus ist aus mehreren Raumeinheiten mittelalterlichen Ursprungs zusammengewachsen und nimmt die ganze Tiefe zwischen Hauptgasse und Ehgraben ein. Nur der vorderste, nahe der Hauptgasse gelegene Abschnitt sowie der Durchgang unter den Lauben sind unterkellert. Die aus statischen Gründen nicht weitergeführte Ausgrabung stiess unter anderem auf die Fundamente verschwundener Binnenmauern und auf einen gemauerten Kanal, der Frischluft zu einem Ofen geführt haben muss. In den Brandmauern sind verschiedene gegeneinander versetzte Abschnitte zu erkennen. Im 1. Obergeschoss ist eine in spätgotischer Tradition stehende Balkendecke erhalten geblieben. Die genauere Untersuchung kann über die Entwicklung der Bebauung Aufschluss geben, wird aber auch Grundlagen für die Restaurierung beschaffen.

F.G.

See

MA, MOD

Murten

Hauptgasse 45, Zum Adler

LK 1165, 575 580 / 197 575 / 453 m

Inventar, Dendrochronologie 1990

Die Eigentümer beabsichtigen, diesen traditionsreichen Gasthof sorgfältig zu restaurieren. Die Voruntersuchungen – Entfernen jüngster Wand- und Deckenverkleidungen – haben gezeigt, dass es namentlich ein Umbau von 1584 ist, der dem Gebäude seine jetzige Struktur gegeben hat. Eine Erneuerung der Fenster und der Ausstattung brachte das 18. Jh.,

¹⁹¹ Einige zielsicher durchgeführte Kurz-Untersuchungen haben die Ateliers Fritz/Fehring, Bätterkinden, und Stebler/Bertschinger, Freiburg, durchgeführt. Altersbestimmungen von Bauhölzern hat mehrfach das LRD Moudon, vorgenommen.



Abb. 169 Murten / Altstadt / Kreuzgasse 4. Fenstergewände von 1528 (Detail)

während später mit dem Einziehen zahlreicher Zwischenwände die grosszügige Anordnung der Räume aufgegeben wurde.

F.G.

See MA, MOD

Murten

Kreuzgasse 4, Zur Metzgern
LK 1165, 575 490 / 197 525 / 453 m
Kurzinventar 1988

Im Zusammenhang mit einem Baugesuch wurde ein baugeschichtliches Inventar aufgenommen. Zwei kleine Häuser, die ihrerseits aus je zwei Raumeinheiten verschiedenen Alters bestehen und sicher ins Mittelalter zurückreichen, wurden um die Wende vom 17. zum 18. Jh. zusammengezogen, ihre Fassade einheitlich befenstert und ein neuer Dachstuhl samt Stirnwand zum Ehgraben über beide gezogen¹⁹². Die Keller Räume sind teilweise gewölbt. Im Erdgeschoss fällt eine starke Binnenmauer auf. Beachtlich ist ein sehr sorgfältig behauenes Fenstergewände von 1528 auf der Hofseite (Abb. 169).

F.G.

See MA, MOD

Murten

Rathausgasse 19
LK 1165, 575 480 / 197 570 / 452 m
Befundaufnahme 1989

Dieses Gebäude wurde ohne wesentliche Eingriffe sorgfältig restauriert. Die Lage in unmittelbarer Nachbarschaft des Rathauses liess im Boden stadtgeschichtliche Aufschlüsse erwarten. Es blieb bei der Feststellung einer kleinsteinigen Kieselplästerung und anderer Bodenbeläge aus Backsteinen und Sandsteinplatten im gewölbten Untergeschoss.

F.G.

See MA, MOD

Murten

Ryf 42
LK 1165, 575 450 / 197 580 / 435 m
Bauuntersuchung, ihr Gang

Einfaches Gebäude, in den Grundzügen aus dem 16. Jh., ursprünglich am Seeufer gelegen. Ueber einem unbewohnbaren Erdgeschoss liegt ein

Wohngeschoss, das ursprünglich von aussen über einen Hocheingang zugänglich war. Zu unbekannter Zeit ist es hangwärts nach hinten erweitert worden. Der Standort eines Ofens ist nachgewiesen; Hier und in der Fensternische sind noch einige Maleriereste zu sehen. Später ist die Treppe ins Innere verlegt worden, die Binnengliederung wurde verändert. Im Dachgeschoss weist eine verputzte Fläche auf eine kastenartig eingebaute Kammer. Die Untersuchung soll während des Umbaus vervollständigt werden.

F.G.

See MA, MOD

Murten

Ryf 58/60, Freiburghaus
LK 1165, 575 500 / 197 670 / 435 m
Befundaufnahme 1990

Die Abklärungen im Zusammenhang mit dem Bauprojekt betrafen vorallem die Brandmauer zwischen dem stattlichen Wohnhaus, dem früheren freiburgischen Amtshaus, einerseits und der Remise Ryf 60 andererseits¹⁹³. In dem aus Sandsteinquadern lagenhaft gefügten Mauerwerk sind Balkenlöcher früherer Böden sichtbar, die auf der Gegenseite keine Entsprechung haben. Es lässt sich daraus ein Gebäude erschliessen mit einem Wohngeschoss über einem hohen Erdgeschoss. Dort ist eine stichbogene Nische beachtenswert, die durchaus noch aus dem 14. Jh. stammen könnte, ebenso wie eine wenig später daneben eingefügte Türe, die ins Nachbarhaus Nr. 58 führte. Ihr Gewände mit einem Sturz über zwei Kragsteinen ist mit der Zahnfläche behauen.

Eine Feuersbrunst hat das nur noch durch seine Westmauer vertretene Vorgängerhaus von Nr. 60 zerstört. Die Sandsteinquader und der Fugenmörtel sind stark gerötet. Verschiedentlich ist die Oberfläche der Steine abgeplatzt.

Eine Türe mit spätgotischem Gewände (16. Jh.) führte in einem spätern Bauzustand in den gegenüber der Ryf 4,80 m höher liegenden Hof. Sie konnte beim jüngsten Umbau nicht gehalten werden. Der Hof wurde grabenartig tiefergelegt, um mehr Licht und Luft an das Haus zu bringen, das von der Remise wiederum zum Wohnhaus wird. Die innere Gestaltung nimmt weitgehend

¹⁹² Protokoll einer Ortsbesichtigung von Hrn. Dr. Hermann Schöpfer, auf dessen reiche Kenntnis wir immer wieder zählen können.

¹⁹³ Die Eigentümer, Herr und Frau Dres. P. und S. Johnner-Spinnler, haben selber die Initiative für baugeschichtliche Abklärungen im Hinblick auf den Umbau ergriffen (Atelier Bellwald und Partner, Bern). Diese nicht selbstverständliche Haltung verdient Dank und Anerkennung.

Rücksicht auf die Brandmauer, die in ihrem alten Zustand sichtbar bleibt.

F.G.

Murtenbiet

See BR, R

Murten

Pré de la Blancherie

LK 1165, 576 975 / 198 435 / 452 m

Geplante Rettungsgrabung 1989

Die Ausgrabung dieser mittelbronzezeitlichen Siedlung, deren Reste einer Zufahrtsrampe der zukünftigen N1 weichen mussten, wurde im Sommer 1989 abgeschlossen. Obgleich der Boden stark erodiert war, wahrscheinlich bedingt durch ausgedehnte Rodungen während der Römerzeit, konnten zahlreiche Siedlungsbefunde erfasst werden: mehr als 70 Pfostengruben mit Keilsteinen; mehrere Steinsetzungen, wovon eine den ganzen Fundplatz querte und bei 1 m bis 1,50 m Breite über 40 m in der Länge mass; Feuerstellen und zugehörige Aschegruben; Gruben aller Art.

Mehrere Ständerbauten konnten erkannt werden. Zwei davon, mit vier bzw. sechs Stützen, können als vom Boden abgehobene Speicher gedeutet werden.

M.M.
(Übersetzung: F.G.)

ASSPA 72, 1989 p. 310.

ANDERSON, T., BOISAUBERT, J.-L., BOUYER, M. et MAUVILLY, M., L'occupation de la région de Morat (Suisse) à l'Age du Bronze et à l'Age du Fer. Un monde villageois: Habitat et milieu naturel en Europe, Catalogue d'exposition, Lons-le-Saunier, 1990 pp. 169–176.

See PRO, R, HM

Murten

Combette / Vorder Prehl

LK 1165, 576 730 / 197 490 / 505 m

Geplante Rettungsgrabung 1989–1992

Wegen der plötzlich nötig gewordenen Ausgrabung von Murten/Pré de la Blancherie zeitweise unterbrochen, sind die Arbeiten auf Combette im Mai 1989 wieder aufgenommen und bis Juni 1992 ohne Unterbruch weitergeführt worden.

Die Untersuchungen berührten das Hauptgebäude der Villa (Abb. 170,1)¹⁹⁴ sowie die gleichfalls gallorömischen Baureste etwa 100 m

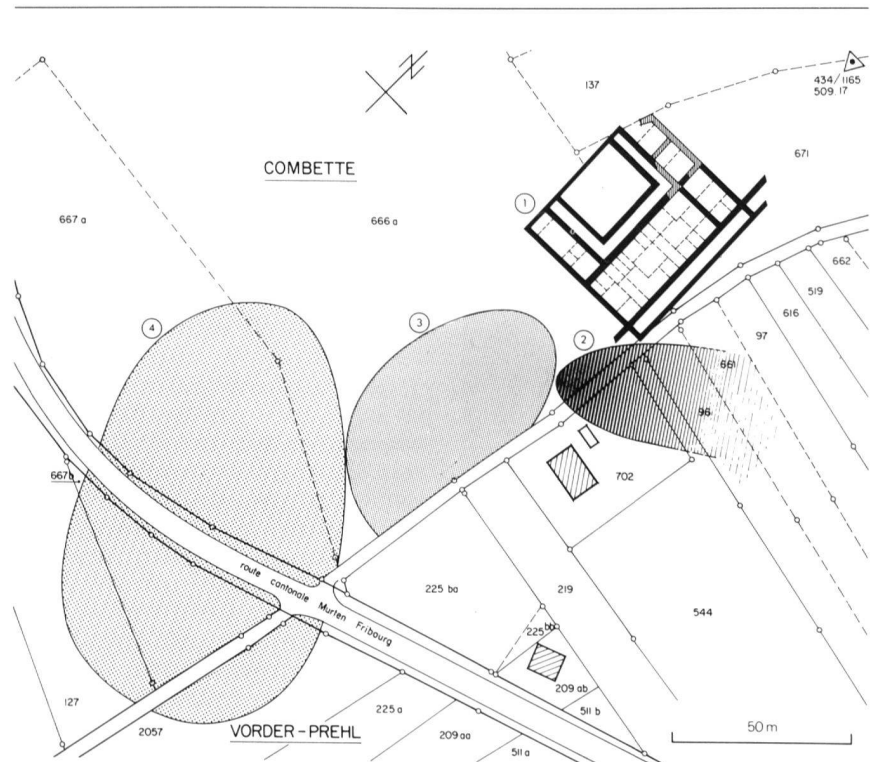


Abb. 170 Murten / Combette. Gesamtplan: 1) Letzter Zustand des Herrenhauses (schematisch); 2) Lage und östliche Ausdehnung des jüngeren Gebäudes; 3) Lage der Steinsetzungen; 4) Lage weiterer Bauten

weiter südlich, die mit den Sondierungen von 1987/88 entdeckt worden sind (Abb. 170,4). Im Winter 1991/92 hat die vollständige Untersuchung der Steinsetzungen und Pfostenlöcher eingesetzt, die mit den römerzeitlichen Befunden verbunden und während der Sondierungen von 1987 noch als Grubenhäuser gedeutet worden sind (Abb. 170,3). Schliesslich sind im Herbst 1989 zusätzliche maschinelle Sondierungen vorgenommen worden, um die Ausdehnung des Fundplatzes gegen Westen und Südwesten abzuklären. Sie führten zu einer Ausgrabung auf der Flur Vorder Prehl im Sommer 1990.

Das Herrenhaus (pars urbana)

Für beide erfasste Bauphasen sind Mauerreste bis zur westlichen Kante der Terrasse nachgewiesen. Das jüngere der beiden Gebäude nimmt eine Fläche von über 2000 m² ein (Abb. 170,1). Im Nordwesten der Anlage sind die Befunde am besten erhalten, wo schon 1903 noch Mauerhöhen von 80 cm festgestellt worden sind.

Nach den letzten Grabungskampagnen, mit denen der Grundriss des Hauptgebäudes vervollständigt wurde, können erste Ergebnisse vorgelegt werden.

Im Endzustand bildete die pars urbana ein annähernd quadratisches

¹⁹⁴ AF, ChA 1987/1988 (1991) S. 71–74.



Abb. 171 Murten / Combette. Raum in einem der neben der Kantonsstrasse Murten-Freiburg entdeckten Gebäude

Geviert von 47 m x 44 m, das nach den Haupthimmelsrichtungen angelegt war. Die systematische Aufnahme der ausgeräumten Mauergruben und der wenigen erhaltenen Fundamentreste liess den Grundriss erkennen. Auf den ersten Blick scheinen mehrere gleichförmige Raumeinheiten regelmässig und symmetrisch um einen Mittelhof angelegt. Bei genauerer Betrachtung zeigt sich der Plan weit komplizierter.

Der Mittelhof (20,50 m x 17,50 m) ist schon beim ältesten Bauzustand angelegt. Zwei Beobachtungen weisen auf einen säulenumstandenen Hof, ein Peristyl. Ein Gang von 3,50 m Breite ist auf drei Seiten nachgewiesen, im Norden, Osten und Süden. Im Innern sind zahlreiche Bruchstücke von Säulen aus weissem Kalk und, noch häufiger, aus gerundeten Backsteinen entdeckt worden. Offenbar hat eine Brüstung die Säulen unter sich verbunden. Gemauert und verputzt mit ziegelschrothaltigem Mörtel, waren die Säulen aus Backstein unten rot und oben weiss bemalt. Die Brüstung war gemauert und weiss verputzt.

Auf der vierten, der Westseite, war der Hof als Terrasse abgestützt, wie mehrere Mauern und Mauerreste nachweisen. Gewiss haben diese Stützmauern nicht den Blick auf den See verstellt.

Auf der Nord- und der Südseite lagen zwei Seitenflügel von 21 m x 7,50 m mit vier bzw. fünf Räumen. Im Osten liegt der Haupttrakt (47 m x 16 m) mit über dreissig auf drei Fluchten angeordneten Räumen.

Der Ostfassade ist eine 3,50 m

breite Galerie vorgelagert, die gegen Norden und gegen Süden über die Flucht der Seitenflügel hinausführt.

Der äusserst schlechte Erhaltungszustand der weitgehend zerstörten Baureste erlaubt es nicht, die Bestimmung der einzelnen Räume und ihre Verbindung untereinander zu erkennen. Immerhin, einige Elemente der Innenausstattung wie Mosaiksteinchen, vorwiegend weisse und schwarze, bemalte Verputzstücke und polierte Kalksteinplatten der Wandverkleidung weisen auf einen gewissen Reichtum. Mit ihrer Stellung in der Landschaft, mit ihrem Grundriss und ihren architektonischen Merkmalen steht die pars urbana in der Tradition der Herrenhäuser des Mittelmeergebietes an beherrschender Aussichtslage.

Eine erste Durchsicht des Fundgutes (Keramik, Glas, Fibeln, Malereifragmente) erlaubt, die Belegung der Villa in die zweite Hälfte des 1. und ins 2. Jh. zu datieren.

Die im Westen des Hauptgebäudes, auf den 15 000 m² der untern Geländeterrasse durchgeführten Sondierungen haben gezeigt, dass sich die gallorömischen Bauten nicht in diese Richtung erstreckt hatten.

Drei Mauern eines Gebäudes, das jünger ist als das bekannte, wurden entlang dem Fischergässlein gefunden (Abb. 170,2). Sie bezeichnen die westliche Begrenzung einer römischen Anlage oben auf dem Plateau von Burg, die vom Autobahnbau nicht direkt betroffen ist. Beim gegenwärtigen Stand der Kenntnis ist es nicht möglich, diese Bauten zu beschreiben und zu datieren. Geoelektrische Messungen und gezielte Sondierungen sollten aber den Plan und die Baugeschichte des Gebäudes besser erkennen lassen.

Das Gräberfeld der späten Kaiserzeit

Drei zusätzliche Bestattungen, zwei davon durch die Arbeiten von 1903 gestört, und weitere Gebeine (Ossuar) schliessen sich den über dreissig bereits bekannten an. Sie ergänzen eine der drei 1986/87 beschriebenen Gruppen.

Die römerzeitlichen Bauten auf der Südseite (pars rustica?)

Beidseits der Kantonsstrasse Murten-Freiburg haben drei Grabungskampagnen über eine Fläche von etwa 900 m² drei Bauphasen ver-



Abb. 172 Murten / Combette. Eine der beiden Herdstellen

schiedener Gebäude erkennen lassen, von denen 1987/88 zahlreiche Mauern entdeckt worden sind (Abb. 170,4).

Diese Trockenmauern haben im allgemeinen ein Fundament aus einer bis zwei Lagen Moränenkiesel. Darauf folgen eine bis vier Lagen gebrochener gelber Jurakalk (Haute-rive-Stein). Die darauf gestellten Wände waren aus vergänglichem Material (Holz, Lehmziegel, Stampflehm). Tatsächlich sind Lehmknollen in der Nähe eines Mauersockels gefunden worden. Zu diesem Befund gesellen sich zwei Herdstellen (1,30 m x 1,30 m), wovon die eine mit Leistenziegeln (*tegulae*), die andere mit Backsteinen angelegt ist (Abb. 172).

Mehrere Beobachtungen weisen darauf hin, dass ein Brand die Nordwestseite der Bautengruppe beschädigt hatte: eine Schicht von grauschwarzem Lehm mit zahlreichen Holzkohlestückchen, Brandröte am gelben Kalkstein und in der Hitze gesprungene Kiesel.

Nach den Sondierungen der Jahre 1987–89 gehören die Mauersockel zu gallorömischen Bauten, die eine Fläche von über 3500 m² besetzten. Die Bestimmung dieser Gebäude und ihre Beziehung zu den Mauerbauten 100 m weiter nördlich sind noch nicht deutlich erkannt.

Unter den römischen Bauten ist eine vorgeschichtliche Belegung gut bezeugt durch Befunde wie Steinsetzungen, Gruben, Feuerstellen und Pfostenlöcher. Dazu kommen bronze- und eisenzeitliche Keramikscherben sowie ein Urnengrab aus der späten Latènezeit.

Schliesslich sind auch mehrere natürliche ost-west-laufende Gräben und Spuren von mindestens zwei Entfeuchtungsgräben, deren einer römisch sein kann, erfasst worden. Das Fundgut, vorwiegend Keramik, ist besonders reich entlang der Westmauer eines der freigelegten Gebäude. Es stammt aus dem 2. und 3. Jh. n. Chr. Einige weitere Gegenstände sind zu nennen: Glasscherben, Münzen, mehrere Fibeln, zwei bronzene Öllampen (Loeschcke 21 und eine vogelförmige, beide eher klein), ein phallisches Amulett, Spielsteine aus Glasfluss und anderes mehr.

C.A./J.L.B./M.M.
(Übersetzung: F.G.)

BOISAUBERT, J.-L., et al., *Quinze années de fouilles sur le tracé de RN1 et ses abords*, AS 2, 1992 pp. 48–51.

AGUSTONI, C., *Die Villa von Murten/Com-bette, Le passé apprivoisé/Vergangen und doch nahe*, Ausstellungskatalog, Freiburg, 1992 S. 118–119.

See ME, NE, BR

Murten

Ober-Prehl

LK 1165, 576 360 / 196 700 / 480 m

Geplante Rettungsgrabung 1990–1991

Eine Reihe von Sondierungen im Rahmen der durch den Bau des Autobahnteilstückes Kerzers-Greng ausgelösten Forschungen hat 1988 zur Entdeckung dieser mehrere Epochen berührenden Fundstätte geführt.

Auf der Südseite begrenzt von einem Bächlein, liegt der Platz am Südosthang einer Moränenkuppe etwa zehn Höhenmeter über der Senke «Im Loch».

350 m², etwa ein Drittel der vermuteten Fläche, sind 1991 während sechs Monaten freigelegt worden. Dann hat die vorzeitige Nutzung der Aushubdeponie für den Strassenbau den archäologischen Feldarbeiten ein jähes Ende gesetzt.

Von dieser beschränkten Fläche sind lediglich 150 m² mit aller Sorgfalt ergraben worden: Schachbrettartig in gegeneinander versetzte Quadrate von je 1 m² geteilt, wurde die Fläche portionenweise in dünnen Schichten abgetragen. Anschliessend wurde das Material systematisch durch Gitter mit Maschenweiten 8,4 mm und 1 mm gesiebt.

Die früheste Belegung des Platzes ist für die Mittelsteinzeit nachgewiesen. Die Jäger hatten sich in einem kleinen Tälchen niedergelassen, wo eine Sandschicht mehr oder weniger mächtige Moränenablagerungen deckt. Seither ist das Tälchen durch Hanglehm allmählich aufgefüllt worden. Zuunterst hat sich eine deutlich erkennbare grauschwarze wasserhaltige Schicht gebildet, deren Stärke zwischen 15 cm und 40 cm schwankt. Die mittelsteinzeitlichen Funde liegen in den untern zwei Dritteln dieser Schicht. Im oberen Drittel konnte eine wohl nur kurzlebige jungsteinzeitliche Belegung erfasst werden. Dann wurde der Platz verlassen. Eine mächtige braungelbe Lehmschicht breitete sich aus. In der Bronzezeit fand eine neuerliche Besiedlung statt. Zwei Niederlassungen der ausgehenden Frühbronzezeit und



Abb. 173 Murten / Vorderes Zigerli. Die mit Sondierungen untersuchte Fläche (1:25 000)

der Spätbronzezeit sind nachgewiesen.

M.M.
(Übersetzung: F.G.)

BOISAUBERT, J.-L., et al., Quinze années de fouilles sur le tracé de la RN1 et ses abords. AS 2, 1992 pp. 41–51.

MAUVILLY, M., Ein Lagerplatz von Jägern und Sammlern im Oberrhein bei Murten. Le passé apprivoisé/Vergangen und doch nahe, Ausstellungskatalog, Freiburg, 1992 S. 33.

See PRO, R

Murten

Vorderes Zigerli / Scheuern

LK 1165, 575 400 / 196 800 / 455 m

Sondierungen 1989

Neun Parzellen von gesamthaft 110 000 m² waren für eine Grossüberbauung vorgesehen, was im Winter 1988/89 zu einer weitangelegten Kampagne von Sondierungen führte.

Die untersuchte Fläche, etwa 600 m südlich des Murtensees gelegen (Abb. 173) ist in drei gegen Norden geneigte Terrassen gegliedert. Mit 331 nach einem Schachbrettmuster angelegten Suchschnitten sind die archäologischen Spuren erfasst und dokumentiert worden. Neben einigen Einzelfunden konnten drei Bereiche erkannt werden, wo Funde konzentriert auftraten.

In der Zone A am Nordrand des Baugeländes ist in drei Sondierungen eine archäologische Schicht von grauem Lehm und einer mittleren Stärke von 30 cm aufgetreten. Über zwanzig Scherben, worunter eine Randscherbe mit gedrehter Leiste sowie im Feuer gesprungene Quarzite und Holzkohleteilchen wurden gefunden. Da keinerlei bauliche Reste angetroffen wurden, ist zu vermuten, die Funde stammen von einer leichten Anhöhe in der Nähe, wo erst später Bauarbeiten geplant sind. Erst eine weitere Sondierungskampagne kann die genaue Herkunft dieser Materials erschliessen.

Römische Funde (Scherben von Bau- und Geschirrkemik) und einige frühgeschichtliche Keramikscherven sind auf der Ostseite der mittleren Geländeterrasse entdeckt worden (Zone B). Der schlechte Erhaltungszustand dieser Stücke sowie das Fehlen von Bodenbefunden erlauben die Feststellung, dass diese Gegenstände von einem weiter

oben, ausserhalb des untersuchten Bereiches gelegenen Platz stammen.

Die Zone C liegt in der Mitte der oberen Terrasse. Hier ist in 70 cm Tiefe eine 30 cm starke graue Lehm-schicht zum Vorschein gekommen. Das aufgesammelte Fundgut setzt sich zusammen aus Resten einer oder mehrerer Feuerstellen (Kieselbollen, gesprungene Quarzite, Knollen von gebranntem Lehm). Ferner fanden sich frühgeschichtliche Geschirrscherben, worunter eine Wandscherbe. Der guter Erhaltungszustand der Scherben und die grossen Kiesel lassen vermuten, dass diese Funde noch an der ursprünglichen Stelle liegen und nicht verschwemmt worden sind.

In den fundhaltigen Bereichen müssen die Sondierungen durch zusätzliche genauere Untersuchungen ergänzt werden. Die Anlage der Sondierungen (Suchschnitte von 5 m x 1 m in 10 m Abstand auf parallelen Streifen im Abstand von 20 m) erfolgte in Anlehnung an die im Hinblick auf den Bau der Autobahn im Murtenbiet vorgenommenen Untersuchungen. Die Eigenheiten der im Vordern Zigerli erfassten Fundplätze bestätigen den auf dem Trasse der N1 festgestellten Befund einer dichten frühgeschichtlichen Besiedlung der Gegend.

S.M.
(Übersetzung: F.G.)

Sarine R

Noréaz

A la Rapaz

CN 1185, 568 220 / 183 880 / 649 m

Prospection 1990

Fragment de tegula (trouvaille isolée).

S.M.

Gruyère MA

Pont-la-Ville

Au Village

CN 1205, 574 960 / 171 220 / 679 m

Protection du site

Le noyau du village de Pont-la-Ville se trouvait, avant la montée des eaux du lac de la Gruyère, en contrebas de la localité actuelle. L'ancienne église paroissiale, mentionnée pour la première fois en 1148 et dédiée à la Vierge Marie, est le seul témoin, en partie conservé, qui rappelle l'empla-

cement du village. Les plans du XIX^e siècle mentionnent encore, entre autres, le long de la route menant au pont de Thusy, un ossuaire, un four, deux granges, un grenier, ainsi que la cure. Les fondations de ces bâtiments détruits, ainsi que l'ancien cimetière paroissial sont actuellement la proie des vagues qui mettent à nu squelettes et vestiges de murs.

Afin de préserver ces témoins en vue d'investigations futures – il s'agit d'un site qui peut nous apporter de très nombreux renseignements sur l'organisation d'un bourg médiéval en milieu rural – une protection intégrale du site a été envisagée avec les services compétents. Le projet est actuellement encore à l'étude.

S.M.

Veveyse

R

Porsel

Sur Chapaletta

CN 1224, 556 040 / 161 760 / 893 m

Prospection 1990

Tuiles romaines et céramique dont un fragment de pied annulaire en terre sigillée datable du I^{er} au III^e siècle.

S.M.

Sarine

HA

Posieux

Châtillon-sur-Glâne

CN 1205, 576 230 / 181 420 / 615 m

Fouille programmée 1989

Entreprises en 1974, les recherches archéologiques sur l'habitat se sont provisoirement terminées en 1989. La dernière année de fouille s'est déroulée en deux phases : une campagne de printemps (du 13 mars au 14 avril) et une campagne d'automne (du 28 août au 19 octobre 1989) avec l'aide d'une dizaine d'étudiants universitaires (fig. 175). L'objectif fixé était de terminer les travaux entrepris au pied du rempart (zone B), à savoir les décapages des secteurs X à XII (fig. 174). L'extension de la zone fouillée a permis d'avoir une vue plus élargie des structures. Fosses, fossés, trous de poteau (fig. 176), foyers, empreintes au sol de planches ou de planchers forment un ensemble complexe où plusieurs phases d'occupations sont attestées. Si les données sont encore trop restreintes pour reconstituer un plan général des

constructions, on peut d'ores et déjà affirmer que les maisons étaient en bois, de forme rectangulaire et probablement orientées NE-SW. L'utilisation de pierres sèches n'a jamais été observée sur le site jusqu'à présent.

Le matériel archéologique (fig. 178) est riche, bien que très fragmenté : petits objets en bronze, céramique indigène et importée, faune (restes de cuisine) constituent l'essentiel du mobilier. Parmi les objets d'importation méditerranéenne, on mentionnera la découverte de fragments ornés de motifs en méandres géométriques incisés (dit aussi « décor à la grecque ») appartenant à un très grand récipient de couleur anthracite, d'excellente facture, que l'on

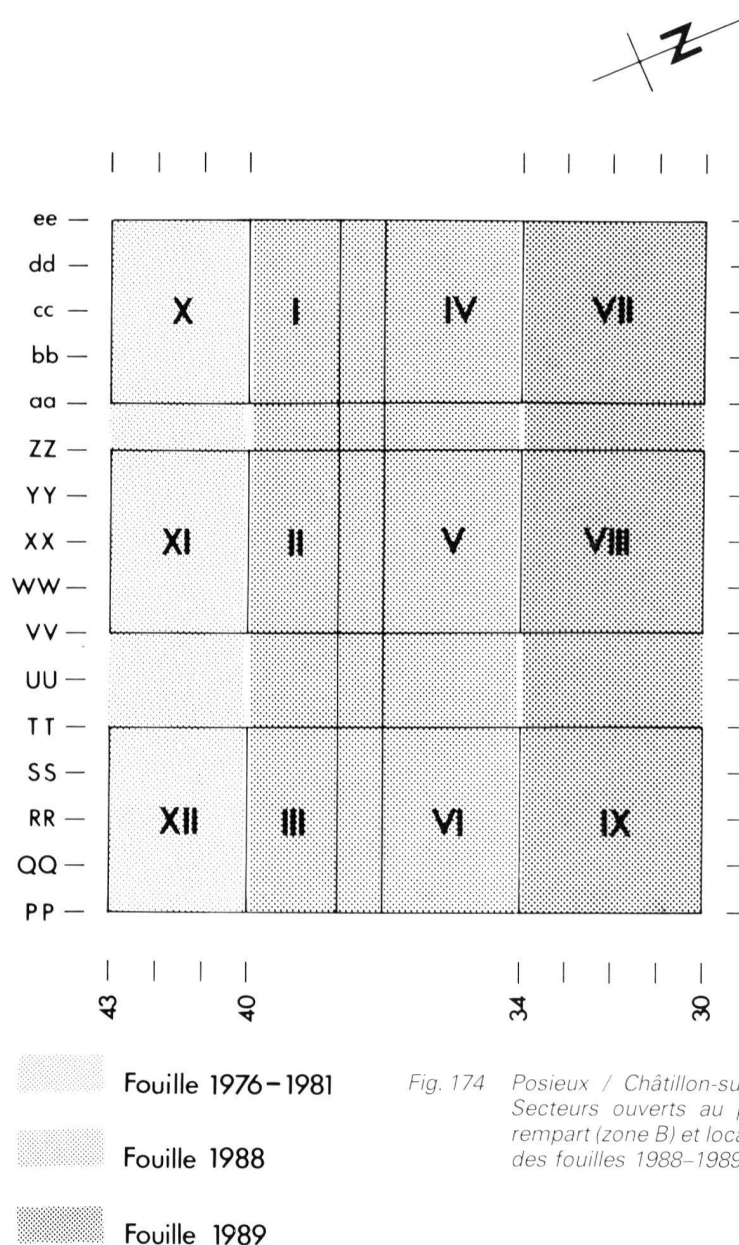
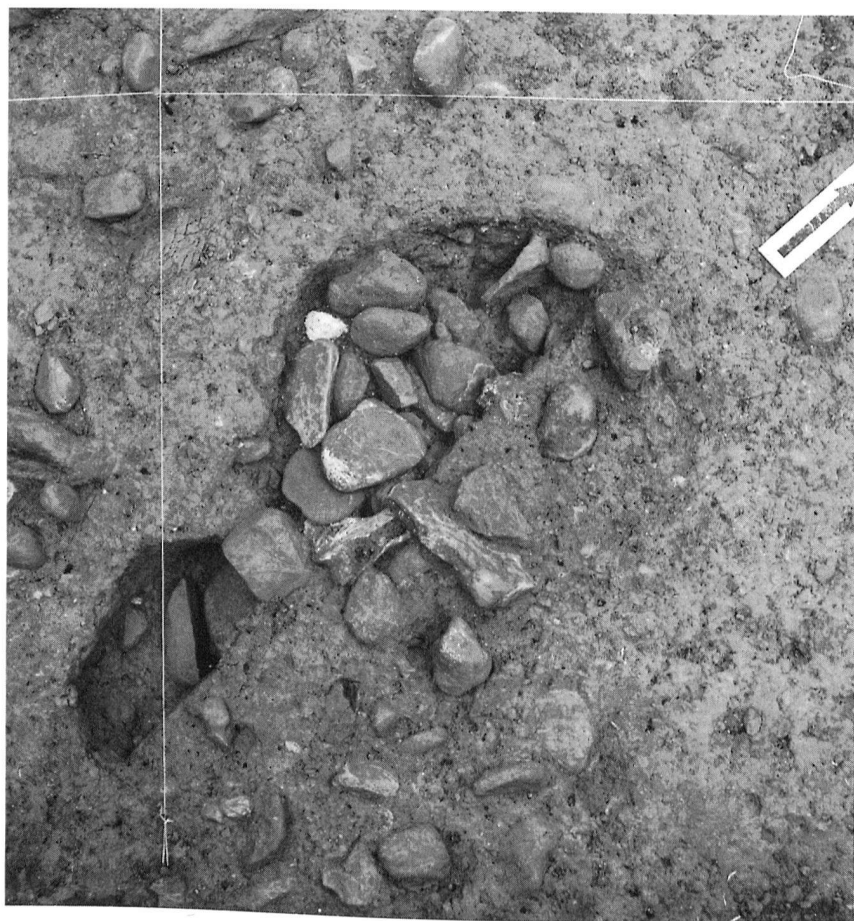


Fig. 174 Posieux / Châtillon-sur-Glâne. Secteurs ouverts au pied du rempart (zone B) et localisation des fouilles 1988-1989

Fig. 175 Posieux / Châtillon-sur-Glâne. Etudiants fouillant les structures d'habitat au pied du rempart



Fig. 176 Posieux / Châtillon-sur-Glâne.
Trous de poteau en cours de dégagement



trouve notamment dans la région d'Este en Italie du Nord. Un nouveau tesson de céramique grise monochrome, avec décor ondulé fait au peigne et provenant du Midi de la France, a également été trouvé lors de la dernière campagne.

La fouille minutieuse d'un four en terre, dit aussi «four polynésien», a constitué l'un des points forts de cette dernière campagne¹⁹⁵.

Nous avons également effectué, en 1989, une prospection géophysique (fig. 177) sur tout le plateau supérieur, soit sur une surface de près de deux hectares. Le but de ces analyses (résistivité électrique, susceptibilité magnétique et gradiométrie) était de déceler toutes structures archéologiques éventuelles en vue d'une nouvelle programmation des fouilles sur le site¹⁹⁶.

Ainsi, le bilan des 250 m² fouillés entre 1974 et 1989 (pour une surface habitable estimée à 3 ha) est exceptionnel. Châtillon-sur-Glâne est unanimement reconnu aujourd'hui comme un site principal majeur dans le cadre des recherches liées au développement économique et politique de l'Europe celtique des VI^e et V^e siècles av. J.-C. (voir «Les Princes Celtes et la Méditerranée», Rencon-

tres de l'École du Louvre, Paris, 1988).

Si les recherches se sont provisoirement interrompues sur l'habitat en octobre 1989, la fouille programmée des tumuli de Matran reprenait dès le mois suivant. Il est fort probable que cette nécropole (voir Matran/Perru) soit directement liée à l'occupation

Fig. 177 Posieux / Châtillon-sur-Glâne.
Prospection géophysique sur l'habitat dans le but de déceler de nouvelles structures archéologiques (automne 1989)



¹⁹⁵ L'ensemble des découvertes des fours polynésiens du canton de Fribourg a été présenté au 2^e colloque international de Birmingham (Burnt Mounds and Hot Stone Technology), en octobre 1990, et publié l'année suivante sous le titre «Bronze and Iron Age cooking ovens in Switzerland» (Ramseyer 1991).

¹⁹⁶ La prospection a pu être réalisée par M. Ian Hedley, du laboratoire de Pétrophysique de l'Institut de Minéralogie de l'Université de Genève, grâce au soutien financier du Fonds National de la Recherche Scientifique (subside n° 20-5463.87). Trois appareils différents ont été testés : le résistance-mètre, le magnétomètre et le gradiomètre. Les nombreux arbres et racines qui recouvrent aujourd'hui les vestiges archéologiques empêchent d'obtenir une image nette et cohérente des structures. Les résultats sont donc pour l'instant difficilement interprétables.

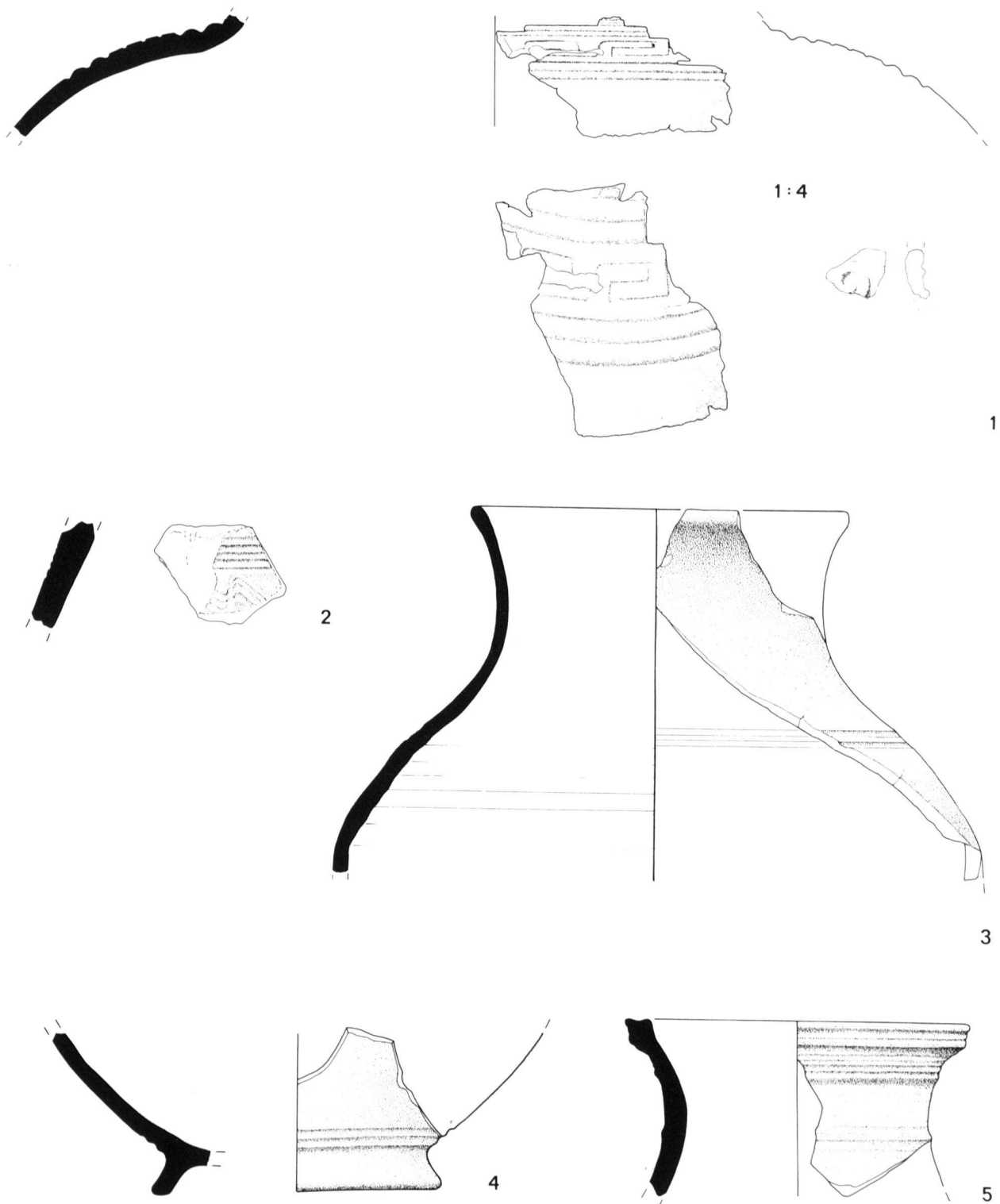


Fig. 178 Posieux / Châtillon-sur-Glâne. Mobilier archéologique découvert en 1989: céramique d'importation méditerranéenne. 1) grand récipient provenant d'Italie du Nord?; 2) céramique grise monochrome du Midi de la France; 3-5) céramique fine cannelée locale (1:2)



Fig. 179 Posieux / Bois de Châtillon. Le site, vue du nord

hallstattienne de Châtillon-sur-Glâne. Il est en effet tout à fait possible que quelques habitants de ce site de hauteur aient été enterrés sous les tumuli de Matran.

D.R.

Sarine BR, HA, HM

Posieux

Bois de Châtillon

CN 1205, 575 700 / 180 890 / 608 m

Fouille de sauvetage 1989

Dans son ouvrage « Carte archéologique du canton de Fribourg » (1941 p. 79), Nicolas Peissard écrivait : « Sur la lisière du bois de Châtillon, près de la ferme du collège, il y a un grand tumulus encore inexploré ». Sur la carte figure en effet un tumulus de

l'époque de Hallstatt à l'emplacement d'une grande butte qui se dresse à quelques pas au nord de la ferme (fig. 179).

Lorsque fut découvert l'habitat de Châtillon-sur-Glâne (1973), situé à 800 m de là, puis les tumuli dispersés derrière le rempart de ce site du premier âge du Fer (1974–1976), H. Schwab porta son attention sur le point signalé par N. Peissard. Elle émit toutefois des réserves et prit la précaution, sur le plan figurant dans sa publication (Schwab 1983 p. 453), de placer un point d'interrogation¹⁹⁷.

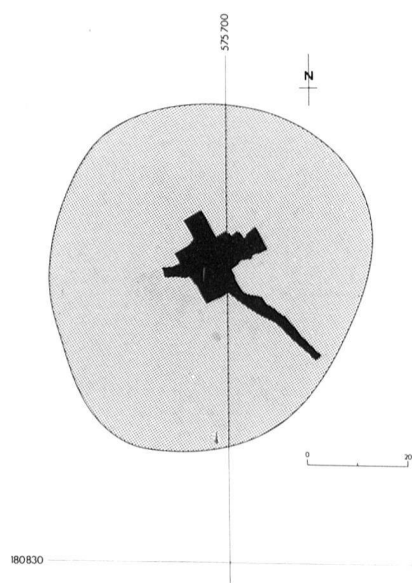
En 1988, un projet de construction d'une antenne de télécommunication placée au sommet de la butte, nécessitait l'intervention du Service archéologique. La butte, légèrement ovale, de 60–70 m de diamètre environ pour une hauteur de 7,5 m, présente une forme régulière sur les deux tiers de son pourtour. Sur le côté est, elle s'allonge et sa pente est moins accentuée, lui conférant ainsi l'aspect d'une formation géomorphologique naturelle.

Les sondages

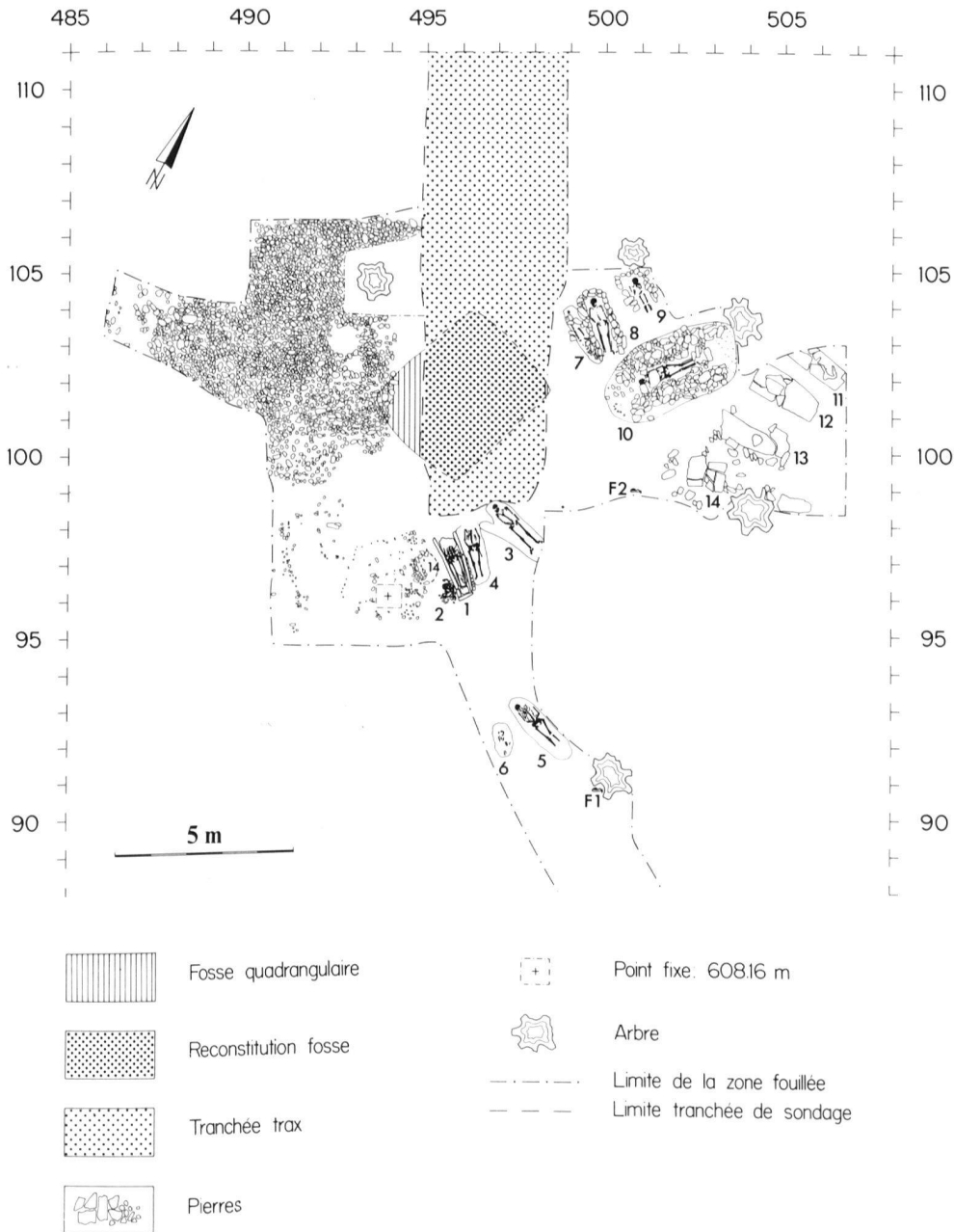
En mars 1989, un chauffeur de pelle mécanique fut chargé par l'entreprise de construction d'excaver une surface de 5 m x 5 m, destinée à recevoir le socle bétonné de l'antenne. Le Service archéologique cantonal surveilla les travaux, afin d'intervenir immédiatement en cas de présence de vestiges archéologiques.

Le premier coup de pelle toucha une tombe coffrée de dalles de molasse. La structure qui apparaissait à 30 cm de profondeur sous la couverture végétale, fut protégée et le sondage déplacé 2 m plus au nord. A cet endroit, une fosse remplie de cailloux, contenant une terre limoneuse orangée et offrant un fort contraste avec le gravier stérile environnant, apparut à 60 cm de profondeur. En poursuivant méthodiquement le décapage à ce niveau, la limite de la fosse, de forme quadrangulaire, fut aisément repérée sur une surface de 4,10 m x 3,30 m. Il s'agissait d'une fosse comblée de galets et de terre limoneuse; le remplissage ne donnait pas l'impression d'être très ancien. La structure fut alors décapée par la pelle mécanique, par tranches de 10–15 cm. Chaque décapage présentait le même aspect de remplissage lâche qui faisait immédiatement penser à un trou rapidement ouvert et rebouché. La base de la

Fig. 180 Posieux / Bois de Châtillon. Plan de situation de la zone ouverte en 1989 (en noir) (1 : 1500)



¹⁹⁷ Le plan publié a été établi sur la base de la carte dressée par M. H. Pawelzik, de Villars-sur-Glâne. Depuis lors, il convient d'y ajouter le n° 22 (butte peu visible située à l'ouest de la ferme, sous la route d'accès menant à la décharge). Les sondages réalisés à cet emplacement en juin 1986 se sont révélés négatifs (formation géologique naturelle). Le tumulus mentionné par N. Peissard au nord de la ferme, objet de cet article, porte aujourd'hui le n° 23 dans les archives du Service archéologique cantonal.



fosse se dessina à une profondeur de 2 m, sans avoir laissé apparaître le moindre objet archéologique.

Suite à la mise au jour des premières structures et afin de savoir si l'ensemble de la butte était naturel ou non, on demanda au chauffeur d'ouvrir une longue tranchée de sondage sur le flanc nord, dans le prolongement des premiers vestiges découverts. Comme aucune trace archéologique n'était signalée à cet endroit, on prolongea la tranchée sur une longueur de 12 m, à une profondeur variant entre 3 et 4 m, dans le gravier et le sable. Enfin, pour permettre l'en-

fouissement du câble de l'antenne, une autre tranchée a dû être ouverte à la main sur le flanc sud.

M. Ch. Bonnet, expert fédéral, visita les lieux pour évaluer le site. Les indices découverts se révélant insuffisants pour donner une interprétation archéologique, il fut décidé de poursuivre à la main les travaux autour de l'excavation déjà réalisée pour la pose de l'antenne.

Après un mois de travail avec de quatre personnes, le site, ouvert sur une surface de 225 m² (fig. 180 et 181), se présentait de la manière suivante.

Fig. 181 Posieux / Bois de Châtillon. Répartition des vestiges au sommet de la butte: fosse quadrangulaire, inhumations (1-14), incinération (15), fibules (F)

Fig. 182 Posieux / Bois de Châtillon.
Tombes 7 et 8 en cours de fouille



La nécropole

Les tombes à inhumation

Quatorze sépultures ont été localisées sur la partie la plus haute, sur le replat situé au sommet du monticule¹⁹⁸.

Cinq d'entre elles présentaient un coffrage construit à l'aide de six dalles en molasse (T. n° 1) ou en calcaire (T. nos 11–14), six avaient été aménagées en pleine terre (T. nos 2–7) et deux autres présentaient un entourage de galets (T. nos 8 et 9). Toutes les tombes sont orientées WNW (tête) et ESE (pied) et le squelette est en position allongée sur le dos (décubitus dorsal); l'ossuaire n° 2 était regroupé au pied de la tombe n° 1.

Les tombes nos 1 à 9 ont été intégralement fouillées (fig. 182). Elles ne contenaient aucun objet archéologique qui aurait permis de les attribuer à une période précise. Toutefois, d'après la position des squelettes, l'aménagement des fosses et des dalles (pierres) d'entourage des tombes, on peut penser que la nécropole est postérieure à l'époque romaine.

Quant à la sépulture n° 10 orientée différemment (SW-NE), elle reste la seule qui soit correctement datée (Bronze ancien), et elle a déjà été

publiée (ASSPA 73, 1990 pp. 136–137; *Le passé apprivoisé*, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 p. 62 et p. 70 n° 32).

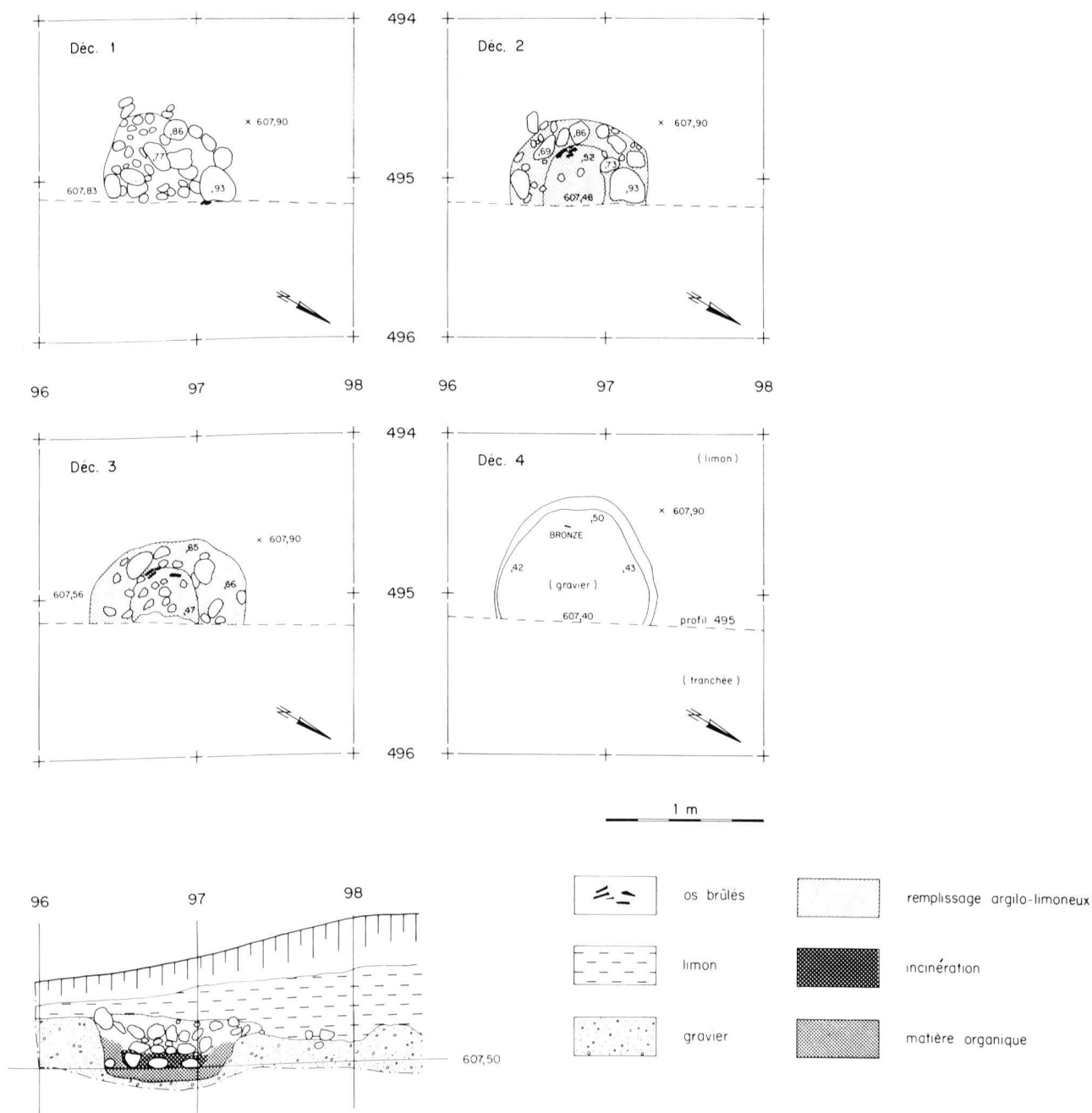
Les tombes nos 11 à 14, situées hors de l'emprise de la construction, n'ont pas été ouvertes et sont toujours en place, protégées par une couche de remblais.

Deux fibules à timbale en bronze ont été découvertes isolément, l'une sous une souche d'arbre située au pied de la tombe n° 5, l'autre au pied d'un arbre, dans l'humus, au sud de la tombe n° 10. Ces deux objets avaient perdu leur contexte stratigraphique au moment de leur découverte.

La tombe à incinération

Lors de la phase d'élargissement de la fouille destinée à mieux comprendre l'organisation des structures, une fosse circulaire de près d'un mètre de diamètre et de 0,4 m de profondeur fut dégagée à proximité de la tombe n° 1. Elle contenait une couche cendreuse et carbonneuse ainsi que des ossements humains calcinés, recouverts de petits galets ne portant aucune trace de rubéfaction (fig. 183). Le seul artefact archéologique est un petit fragment de bronze partiellement fondu, dont la fonction

¹⁹⁸ Les deux tombes les plus au SE ont été aménagées sur le départ de la pente; elles ont été découvertes lors de l'ouverture de la tranchée de sondages sur le flanc sud.



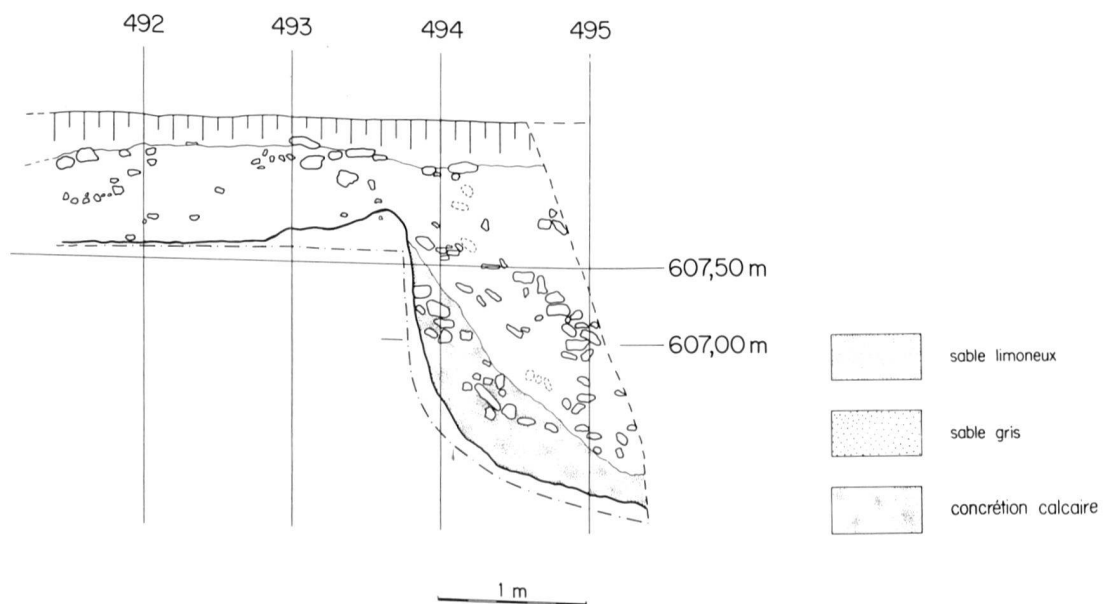
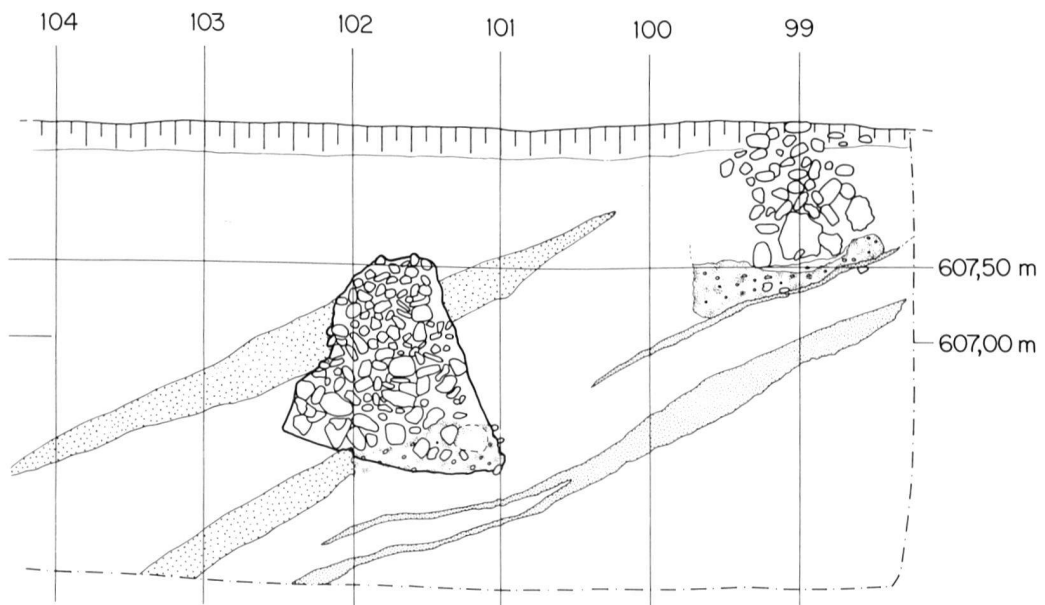
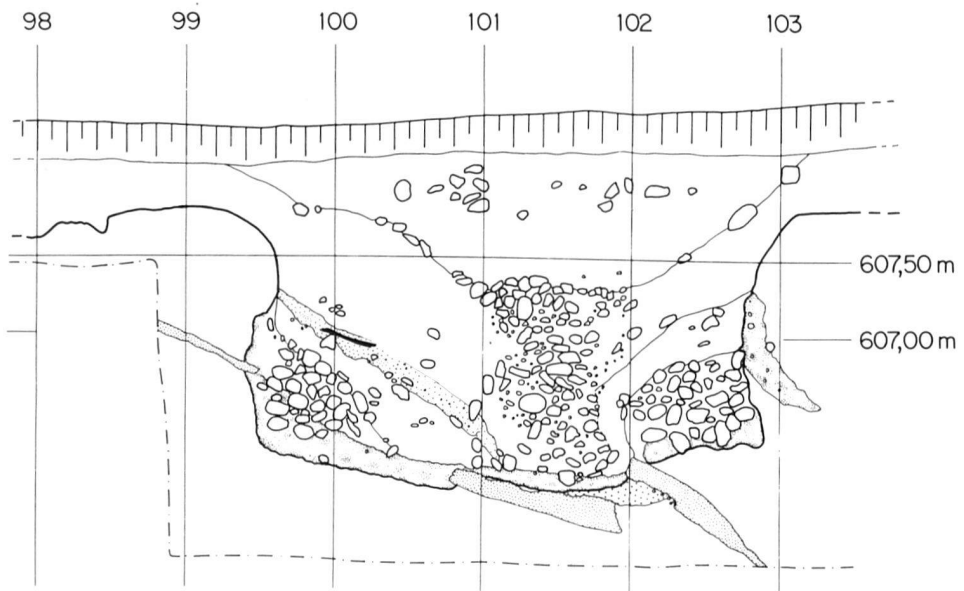
n'est plus déterminable. D'après la forme et le contenu de cette structure, il s'agit vraisemblablement d'une fosse à incinération protohistorique (âge du Bronze ou début de l'âge du Fer).

La structure quadrangulaire

Le rôle joué par la grande fosse placée au sommet de la butte n'est pas clairement défini. Sur le profil le mieux conservé (fig. 184 et 185), on constate que les parois latérales sont assez rectilignes et que le fond est légèrement concave. On observe trois remplissages successifs :

- le premier recouvre les empiètements latéraux de galets qui ne semblent pas avoir été touchés et entre lesquels ont poussé de nombreuses racines ;
- le deuxième forme un entonnoir qui s'étend de la surface à la base de la fosse. Les pierres sont concentrées au centre, les sédiments les plus fins sur les bords. Entre ces deux remplissages successifs a été découvert un fémur humain provenant probablement de l'une des sépultures de la nécropole, sépulture détruite à une époque indéterminée par la vidange de la fosse ;

Fig. 183 Posieux / Bois de Châtillon. Détail de la fosse à incinération : décapages n^{os} 1 à 4 et coupe



– le troisième comble en surface une légère dépression et scelle la partie supérieure de la structure. Les dimensions de la structure, à sa partie supérieure, sont de 4,10 m x 3,30 m pour une profondeur de 1,70 m environ.

À l'ouest de la fosse ont été dégagés de nombreux galets qui couvrent en partie la structure quadrangulaire (fig. 186). Cet empierrement s'étend sur une surface de 7,50 m x 8 m environ. Deux espaces circulaires de moins d'un mètre de diamètre, placés à l'intérieur de ce niveau de pierres peu épais, font penser à deux trous de poteau. Une partie de l'empierrement se prolonge dans la pente, sur le flanc ouest de la colline.

L'impression générale est que les pierres, d'un diamètre de 9 à 23 cm, non brûlées et non fracturées (matériel provenant vraisemblablement de la Sarine toute proche), se trouvaient à l'intérieur de la fosse. Elles ont dû être sorties lors de l'ouverture du trou et rejetées sur le côté.

Des galets de même nature, mais moins nombreux, ont été retrouvés sur les tombes n^{os} 7, 8 et 9. Le dérangement de la structure centrale semble donc postérieur aux inhumations. On trouve encore un petit amas de pierres au point 496/99, mais ailleurs, elles font défaut. On peut admettre qu'une grande partie de celles-ci ont été dispersée autour de la fosse, tandis qu'une autre partie a été rejetée à l'intérieur de celle-ci.

Fig. 185 Posieux / Bois de Châtillon. La structure quadrangulaire vue en coupe (profil ouest)



Fig. 184 Posieux / Bois de Châtillon. Coupes stratigraphiques de la structure quadrangulaire



Fig. 186 Posieux / Bois de Châtillon. Empierrement dégagé à l'ouest de la structure quadrangulaire

Chronologie du site

Plusieurs phases d'occupations ont été reconnues. La plus ancienne (Bronze ancien) est liée à la tombe n^o 10 (vers 2000 av. J.-C.); vient ensuite la fosse à incinération (n^o 15), que l'on attribuera au Bronze moyen ou récent, voire même au Hallstatt C (soit entre 1500 et 600 av. J.-C.).

Les deux fibules à timbale en bronze (fig. 187) sont bien caractéristiques du Hallstatt D (530 à 450 av. J.-C.) et donc contemporaines de l'occupation du site de Châtillon-sur-Glâne¹⁹⁹.

Pour les tombes n^{os} 1 à 9, nous proposons une attribution à une phase du Haut-Moyen Age, sans pouvoir avancer d'arguments solides.

Les sépultures n^{os} 11 à 14, non fouillées, ne peuvent pour l'instant être datées.

En l'absence de mobilier, la structure centrale reste elle aussi non datée.

Interprétations

L'interprétation de N. Peissard, qui est celle d'un tumulus hallstattien, est-elle plausible? La dimension et la forme de la structure centrale, de

¹⁹⁹ Ces deux fibules figurent en page de couverture.

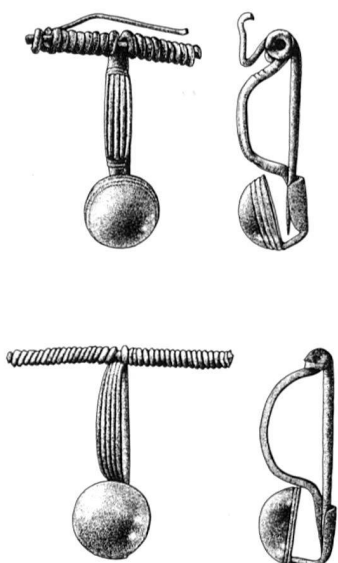


Fig. 187 Posieux / Bois de Châtillon. Fibules à timbale en bronze (Hallstatt D, fin VI^e-début V^e s. av. J.-C.) (1:1)

même que les galets trouvés dans et à proximité de la fosse, font effectivement penser à une chambre funéraire. La situation de la découverte, près du célèbre habitat de hauteur hallstattien de Châtillon-sur-Glâne, la dimension de la butte, ainsi que la découverte de deux fibules à timbales fort bien conservées (fig. 187), bien qu'hors contexte stratigraphique, sont également des arguments en faveur de cette interprétation.

Toutefois, l'aménagement d'une sépulture importante sur une colline naturelle n'a jamais, à notre connaissance, été signalée jusqu'à présent. Un tel cas reste bien sûr possible, mais nous garderons une certaine réserve. De plus, lorsqu'une tombe est pillée (s'il s'agit bien dans ce cas d'une sépulture), elle n'est habituellement pas totalement vidée et l'archéologue retrouve des débris de matériel archéologique fragmenté, rejeté ou oublié, ou du moins des indices montrant un aménagement de sépulture. Dans le cas présent, aucun élément ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une tombe et aucun indice ne permet d'attribuer la structure découverte à l'époque de Hallstatt.

Reste l'hypothèse d'une fosse destinée à un soubassement de construction. Tour de guet dominant la Sarine? Ou autre construction dont

la fonction n'a pas été identifiée? La question reste ouverte.

On peut dès lors se demander pourquoi la structure centrale a été ouverte. Lorsqu'on sait que plusieurs dizaines de tumuli hallstattiens ont été violés dans la canton par le passé, on peut penser que des pilliers ont creusé au sommet du tertre dans le but d'y découvrir un trésor. Ont-ils trouvé ce qu'ils cherchaient? Seule la fouille exhaustive de l'ensemble de la colline permettrait peut-être de découvrir de nouveaux éléments pour répondre de manière définitive et certaine à cette question.

D.R.

SCHWAB, H., Châtillon-sur-Glâne. Bilanz der ersten Sondiergrabungen. Germania 61, 1983 S. 405-458.

Glâne PRO, MA, MOD

Romont

Château

CN 1204, 560 240 / 171 630 / 782 m

Sondages 1990

Analyse partielle 1992

Le raccordement de canalisations a détruit des couches archéologiques dans la cour du château sur une surface de près de 50 m² (fig. 188A)²⁰⁰. L'étude des strates a révélé un site protohistorique à une profondeur de

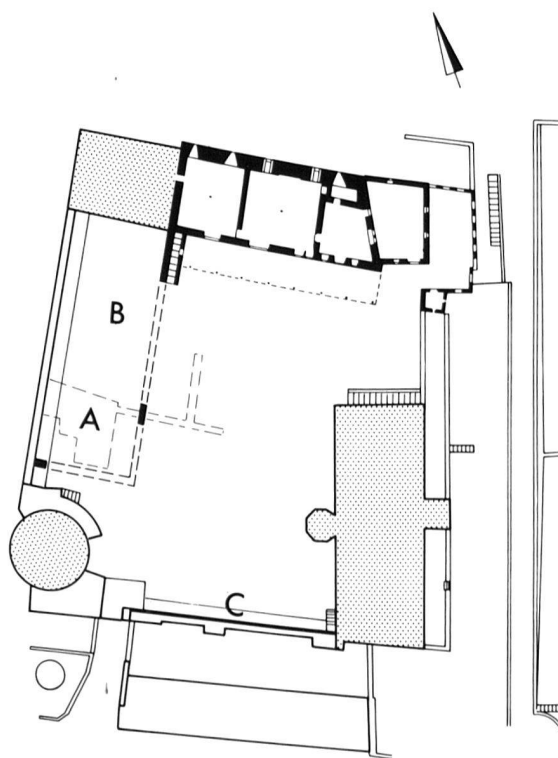


Fig. 188 Romont / Château. Plan de situation du château. A) tranchée de canalisations; B) aile occidentale du milieu du XIII^e siècle; C) courtine sud, parement analysé (1:1000)

²⁰⁰ Nous déplorons cette destruction malgré la mise en zone archéologique du château.

2 m sous le sol actuel. La céramique y est assez abondante, mais la faible surface explorée n'a livré aucun élément datable. La tranchée a également coupé le mur oriental de l'aile ouest du château savoyard du milieu du XIII^e siècle (fig. 188B). Cette aile, mise en évidence en 1987²⁰¹, a été détruite par un incendie. Le tronçon dégagé en 1990 a permis d'en préciser les dimensions. Accolée à la courtine occidentale, elle avait une largeur de 14 m et sa longueur n'excédait pas 45 m (distance prise de la courtine nord), le donjon étant isolé des divers corps de bâtiment.

En 1992 une brève analyse du parement interne de la courtine sud²⁰² (fig. 188C) a révélé d'importantes traces d'incendie sur les maçonneries du XIII^e siècle, dont les trois archères font partie. Le fort degré de rubéfaction des pierres et du mortier permet de supposer l'existence d'un corps de bâtiment accolé à la courtine sud. Seuls des sondages dans la cour permettraient de vérifier cette hypothèse. Le chemin de ronde et le couronnement actuel de la courtine sont postérieurs à l'incendie et peut-être contemporains de l'aile orientale et du portail de la fin du XVI^e siècle²⁰³.

Ces observations archéologiques démontrent également que le niveau actuel de la cour du château est nettement plus élevé (de 1 à 1,50 m) qu'au XIII^e siècle. De plus, la présence de vestiges préhistoriques soulignent l'importance archéologique du site et la nécessité d'en assurer la protection.

G.B.

Glâne MA

Romont

Couvent de la Fille-Dieu

CN 1204, 560 925 / 172 320 / 690 m

Fouille et analyse des élévations 1991–1992

En 1991, la communauté cistercienne de la Fille-Dieu a commencé une transformation très profonde de son église, raccourcie en 1873 par l'installation d'une hôtellerie dans les deux tiers de la nef. Les travaux qui visent à restituer la nef dans ses dimensions médiévales, ont été accompagnés d'une fouille du sous-sol et d'une analyse très complète des élévations. Ces recherches ont restitué les différentes étapes du chantier

de construction de l'église et les continues transformations subies par celle-ci jusqu'à nos jours pour l'adapter à l'évolution de l'ordre cistercien. L'église primitive, prévue vers 1268 selon un plan très proche de celui du couvent de la Maigrange à Fribourg, n'a jamais été achevée; une chapelle provisoire, partiellement construite en bois, a permis d'attendre 1346 pour la consécration d'une église achevée peu auparavant sur un plan simplifié. Les recherches encore en cours en 1993 seront présentées en détail dans une prochaine publication.

J.B.

Glâne HA?

Rue

Au Saulgy

CN 1224, 553 360 / 162 740 / 649 m

Relevés géologiques 1989

M. J.-H. Gabus, géologue, signale la présence d'un tertre isolé (haut. env. 2 m, diam. env. 15 m) situé sur une terrasse surplombant le ruisseau de la Roseire et vraisemblablement d'origine anthropique. Il peut s'agir d'un tumulus hallstattien.

S.M.

Broye R

Russy

Les Tierdos

CN 1184, 565 660 / 187 200 / 510 m

Prospection 1992

Rares fragments de tuiles claires, dont un avec rebord (tegula).

S.M.

See NE?

Salvenach

Brüel

LK 1165, 578 020 / 195 350 / 550 m

Baustellenüberwachung 1992

Drei Tonscherben von neolithischem Aussehen mit groben quarzhaltigen Einschlüssen wurden auf einer Humusdeponie entdeckt (Bau eines Abwasserkanals). Unglücklicherweise war keine Stratigraphie mehr zu beobachten.

S.M.

²⁰¹ AF, ChA 1987/88 (1991) pp. 101–104.

²⁰² L'analyse sommaire a été réalisée lors du décrépiage de la face interne de la courtine sud. Ces travaux nous ont été signalés par le Service des monuments historiques, que nous remercions.

²⁰³ VEVEY, B. de, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg, ASHF, 1978 p. 280.

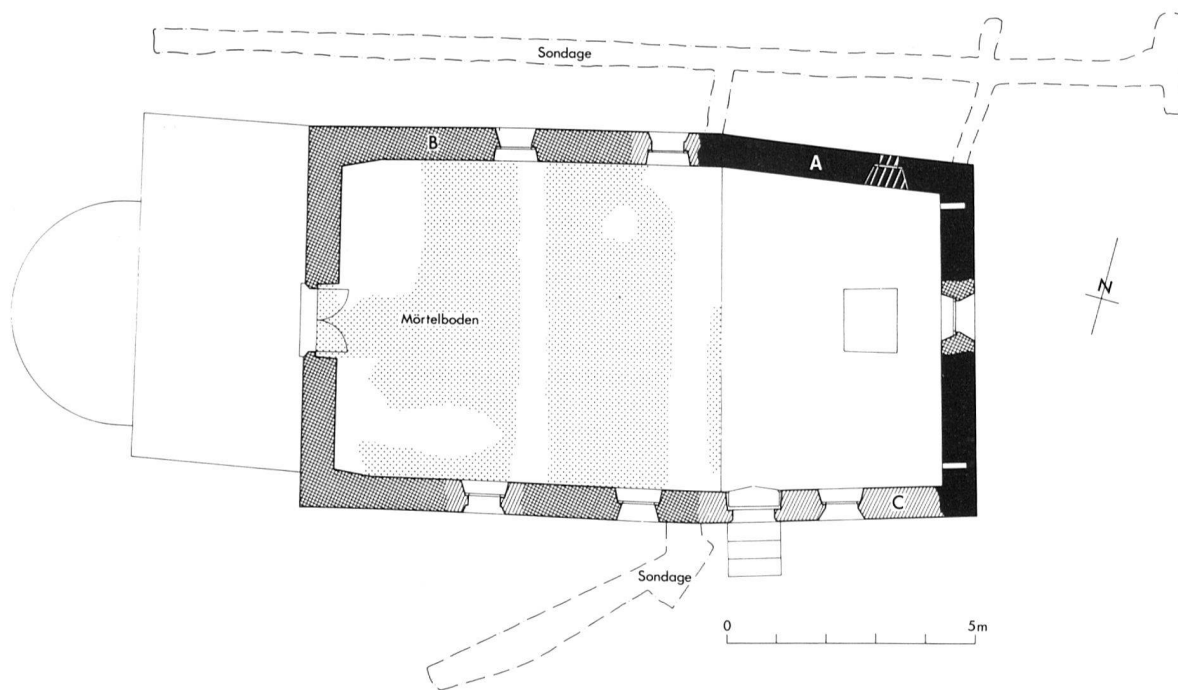


Fig. 189 St. Ursen / Kapelle St. Ursus. Gesamtplan mit Sondierungen. A) ältester Bestand; B) Spätgotische Erweiterung (16. Jh.); C) unbestimmt (19. Jh.) (1 : 150)

Sense HA?

St. Silvester

Bürgerwald

LK 1205, 583 760 / 174 380 / 1110 m

Prospektion 1990

Gleichmässig runder Hügel im Bürgerwald, nord-östlich der Chrüzflue, mit einer Höhe von ca. 1,80 m und einem Durchmesser von ca. 8 m. Etwa 2,5 km westlich (Gemeinde Oberried) befindet sich das keltische Oppidum «La Feyla». Es könnte sich um einen Grabhügel handeln.

S.M.

Sense MA, MOD

St. Ursen

Kapelle St. Ursus und St. Viktor

LK 1185, 583 480 / 182 305 / 705 m

Beobachtungen anlässlich der Innenrestaurierung

Seit 1984 wurde mit Unterbrüchen an der Restaurierung dieses reizvollen Wallfahrtskirchleins gearbeitet. Im Frühjahr 1988 erst ist der archäologische Dienst beigezogen worden: Ein neuer Bodenbelag im Innern und Entfeuchtungsgräben aussen waren vorgesehen, also Bodeneingriffe, die archäologische Befunde zu zerstören drohten²⁰⁴.

Zu diesem Zeitpunkt war die Aussenrestaurierung bereits abge-

schlossen, die Arbeit im Innern fortgeschritten. An eine Untersuchung des Mauerwerkes, welche die Baugeschichte hätte klären können, war deshalb nicht mehr zu denken. Eine vollständige Ausgrabung drängte sich nicht auf. Lediglich der Zustand nach Entfernen des letzten Bodens wurde dokumentiert und aussen wurden zwei bestehende Leitungsgräben wieder geöffnet. So war ohne zusätzliche Störung ein Einblick in den Schichtaufbau möglich. Das sofortige Ausheben von Entfeuchtungsgräben entlang den Mauern hätte nämlich alle Schichtanschlüsse unweigerlich zerstört und die zeitliche Verknüpfung verschiedener Baustappen mit einzelnen Bodenschichten verunmöglicht.

Die Kapelle steht am Rand des alten Ortskerns auf einer Kuppe über dem Hintergraben. Die Beobachtungen in den beiden Leitungsgräben sowie in vier kleinen Sondierungen an beiden Längsmauern zeigen, dass die Kuppe im Laufe der Jahrhunderte stark abgetragen worden war. Die Fundamente liegen beinahe vollständig bloss²⁰⁵. Um die Schwellenhöhe der ehemaligen Türe in der Südmauer zu erreichen, waren später drei Stufen angefügt worden. Im Kabelgraben auf der Nordseite der Kapelle fanden sich mehrere angeschnittene Bestattungen so knapp unter dem heutigen Bodenniveau

²⁰⁴ Die Pfarrei St. Ursen liess sich in anerkennenswerter Weise für die Dokumentation der zahlreichen Malereischichten als Grundlage für die Restaurierung gewinnen. Dabei sind vom Atelier «Restaurateurs d'Art associés 83» wesentliche Beobachtungen zur zeitlichen Abfolge gemacht worden (Rapport vom 22. 12. 1989). Wir bedanken uns ferner beim bauleitenden Architekten, Herrn Oswald Aebischer, für die erspriessliche Zusammenarbeit.

²⁰⁵ An Drainagegräben war damit nicht mehr zu denken!

(20–50 cm), dass dies nicht einer ursprünglichen Bestattungstiefe entsprechen kann.

Offensichtlich steht die Kapelle in einem früheren Friedhof, der sich auf ihrer Nord- und Westseite erstreckte²⁰⁶. Die wenigen erfassten beigabenlosen Bestattungen liegen, soweit ersichtlich, parallel zur Kapelle. Es ist anzunehmen, dass sie nach deren Bau angelegt worden sind. Obgleich erst 1901 selbständige Pfarrei, hätte St. Ursen zeitweise über ein wieder in Vergessenheit geratenes Bestattungsrecht verfügt²⁰⁷.

Die Kapelle steht über längsrechteckigem Grundriss von 13,55 m auf 7,60 m. Ein überdachter erhöhter Vorplatz ist ihrer Westfassade vorgelagert. Sieben Fenster aus verschiedenen Bauzeiten erhellen den Raum. Ausser dem Haupteingang im Westen bestand ein nunmehr geschlossener Südeingang. Im Innern liegt der Boden des Altarraumes um eine Stufe höher als der von West nach Ost deutlich ansteigende Boden des Laienraumes. Eine schlichte Holzdecke schliesst den Raum ab.

Verbinden wir die Beobachtungen an den Malereien, die wenigen archäologischen Befunde und die historische Überlieferung, lässt sich folgende Baugeschichte skizzieren (Abb. 189).

Eine Urkunde von 1424 spricht von einem Brunnen und einem Platz, wo früher eine St. Ursus-Kapelle gestanden habe²⁰⁸. Der Kern des heutigen Gotteshauses könnte zu einem unbekanntem Zeitpunkt diesen verschwundenen Bau ersetzt haben. Eine deutliche Knickung in der Nordmauer und eine weniger ausgeprägte in der Südmauer, auf gleicher Höhe, lassen erkennen, dass die Kapelle nicht in einem Zug gebaut worden ist. Der Altarraum ist älter. Bei der Südmauer unterscheiden sich die Fundamente des östlichen und des westlichen Abschnittes. Auf der Nordseite lässt innen im Bereich der Knickung ein aus der Fundamentflucht vorkragender Stein an den Ansatz einer abgegangenen Westmauer oder an eine Stufe denken²⁰⁹. Dieses Gebäude kann man sich als nur auf drei Seiten ganz geschlossene Andachtsstätte vorstellen²¹⁰. Ein vollständig geschlossener kleiner Sakralraum mit querrrechteckigem Grundriss scheint eher unwahrscheinlich.

Dieser Kernbau muss vor 1539 entstanden sein. Dann nämlich wird in seine Ostmauer ein Fenster mit der eingemeisselten Jahreszahl 1539 auf

dem Schlussstein eingefügt. Die Vermutung ist erlaubt, die Erweiterung der Kapelle auf die heutigen Ausmasse gehöre in die gleiche Zeit. Unter dem bis 1989 bestehenden Bodenbelag ist ein Mörtelgussboden zum Vorschein gekommen, der aber noch mit einer andern Lage der Stufe zum Altarraum gerechnet hat. Die auf 1606 datierte Dekorationsmalerei²¹¹, die älteste im Laienraum, ist eindeutig jünger als der Mörtelboden, bezieht sich aber bereits auf die gegenwärtige Lage der Chorstufe. Die Vergrößerung der Kapelle ist demnach schon deutlich vor 1606 erfolgt.

Im Verlaufe des 17. Jh., vielleicht schon 1606, ist die Chorstufe ausgewechselt worden. Ein Bretterboden kam über den schadhafte Mörtelboden zu liegen.

Eine wichtige Erneuerung der Innendekoration ist 1670 erfolgt. Plastisch gemalte rotmarmorierte Säulen bilden den Rahmen für sechs Gemälde, auf denen die Martyrien der heiligen Mauritius, Ursus und Viktor dargestellt sind.

Das 18. Jahrhundert bringt eine neue, freundlich helle Dekoration im Altarraum.

Erst 1811 kommt es wieder zu Umbauten: Zwei zusätzliche Fenster wurden eingebrochen, der Südeingang wurde erneuert, vielleicht überhaupt erst angelegt.

Dieser Umbau sowie eine Restaurierung im Jahr 1935 haben den Befund so verunklärt, dass die Schichtabfolge nicht mehr mit letzter Gewissheit hat erkannt werden können.

Nach der jüngsten Restaurierung stehen Malereien verschiedener Epochen nebeneinander. Ein neuer Mörtelboden erinnert an den frühen Zustand noch ohne Dekorationsmalerei.

F.G.

Veveyse MA, MOD

Semsaies

Ancienne église St-Nicolas

CN 1224, 560 897 / 158 239 / 866 m

Surveillance de travaux 1989

Les fondations du mur SE de la nef de l'ancienne église de Semsales, partiellement détruite en 1972 ont été en partie recoupées par les travaux de pose d'un collecteur d'eaux usées.

S.M.

²⁰⁶ Beim Wiederaufbau der Scheune nordwestlich der Kapelle sind nach einem Brand Mitte der 50er Jahre, nach Aussage des Besitzers, Menschenknochen gefunden worden. Schädel kamen zum Vorschein, als der Weg zwischen Kapelle und Scheune angelegt wurde.

²⁰⁷ Es lässt sich nicht ganz ausschliessen, dass die Kapelle am Rand eines frühmittelalterlichen Gräberfeldes errichtet worden wäre. Nur gibt es dafür keine Anzeichen.

²⁰⁸ DELLION, A., Dictionnaire historique, statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, Fribourg, 1884–1902, vol. XI (1901) pp. 186–187. WAEBER, L., Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg, 1957 p. 360.

²⁰⁹ Um eine Grabung zu vermeiden, wurde der Befund nicht weiter abgeklärt.

²¹⁰ Man vergleiche etwa die Brückenskapelle von Ste. Apolline; siehe Gemeinde Villars-sur-Glâne, im gleichen Bericht.

²¹¹ Dellion (vgl. Anm. 208) hat noch eine aufgemalte Jahreszahl gesehen.

Glâne R

Siviriez

Au Cugnet

CN 1224, 556 930 / 166 930 / 795 m

Prospection 1991

Rares fragments de tuiles clairsemés, dont quelques-uns avec rebord (tegulae).

S.M.

Glâne IND

Siviriez

Derrey les Hotaux / En Chéseaux

CN 1224, 557 120 / 167 880 / 773 m

Surveillance de travaux 1990

Grande concentration de scories mises au jour lors de travaux de pose d'un collecteur le long du ruisseau de Lavaux et trahissant une intense activité métallurgique dans le secteur. L'absence totale de tout autre matériel ne permet pas de dater ces vestiges.

S.M.

Broye MA

Surpierre

Eglise Notre-Dame des Champs

CN 1204, 554 820 / 176 840 / 654 m

Fouille de sauvetage non programmée 1992

C'est entre Surpierre et Le Sensuis, sur un plateau au lieu-dit Le Basset, que se dresse la chapelle Notre-Dame des Champs (fig. 190). Sise à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale de Surpierre, elle domine au sud, un petit affluent de la Broye et au nord, une ancienne zone de marais qui remonte jusqu'au Grand Bois.

Circonstances de la fouille

A l'occasion d'un remaniement parcellaire, la construction d'un chemin communal et de deux collecteurs mettait en péril les vestiges de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame des Champs. Dès l'arrivée de l'équipe de fouille, un ossuaire avait déjà été bouleversé, les restes ayant été remis en pleine terre à proximité du site.

L'emprise des travaux à surveiller correspondait à une excavation de 40 m x 4 m, défonçant à deux reprises le mur de clôture, une annexe de l'église ainsi que plusieurs tombes



Fig. 190 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Situation géographique du site (1:25 000)

(fig. 191). Un accord entre la direction des travaux et le Service archéologique cantonal a permis d'épargner le mur de façade nord de l'église (reconnu et documenté), la courbe du chemin ayant été déplacée de 3,50 m vers le nord. La réalisation d'une fouille de sauvetage était donc impérative (du 13 au 29 octobre 92).

Historique du site

La tradition²¹² rapporte que jadis, en cet endroit, se tenait un bloc erratique que les païens utilisaient comme autel pour leurs sacrifices. C'est pour les en détourner que, postérieurement, des néochrétiens auraient alors érigé un oratoire dédié à la Ste Vierge. Il ne reste aujourd'hui aucune trace de ce bloc erratique, à l'exception toutefois d'une représentation sur un plan cadastral daté de 1703 (fig. 192).

C'est à la fin du XII^e siècle apr. J.-C. que le sanctuaire de Notre-Dame des Champs est mentionné pour la première fois. Il devient église paroissiale entre 1228 et 1285 et le reste jusqu'en 1820, date vers laquelle, jugé trop petit par rapport à une population croissante, il est démonté à l'exception de la chapelle existante (fig. 193) contre laquelle sera bâti un oratoire annexe en 1822. Une nouvelle église, dédiée à la Vierge sous le vocable de la Nativité, sera reconstruite au cœur du village et consacrée la même année.

²¹² DELLION, A. et PORCHEL, F., *Historique et statistiques des paroisses du canton de Fribourg*, Fribourg, 1901 pp. 161-177 et MAGNIN, A., *Pèlerinages fribourgeois: sanctuaires de Marie*, Fribourg, 1928 pp. 257-261.

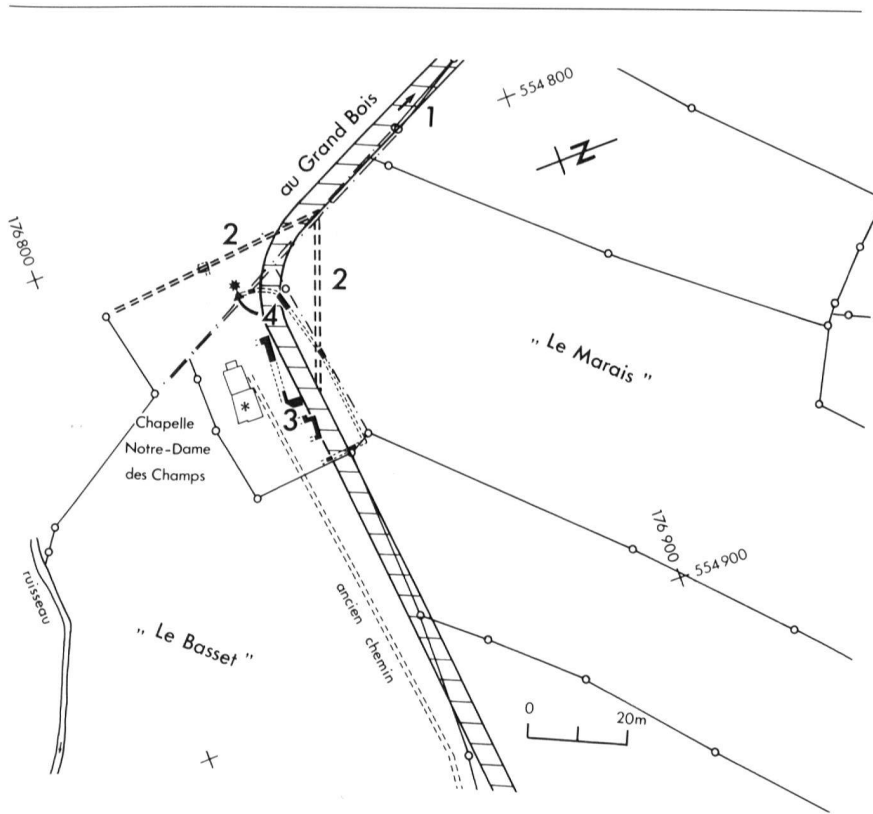


Fig. 191 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Plan de situation cadastrale: 1) tracé du nouveau chemin; 2) implantation des collecteurs; 3) structures dégagées; 4) ossuaire déplacé (1:1500)

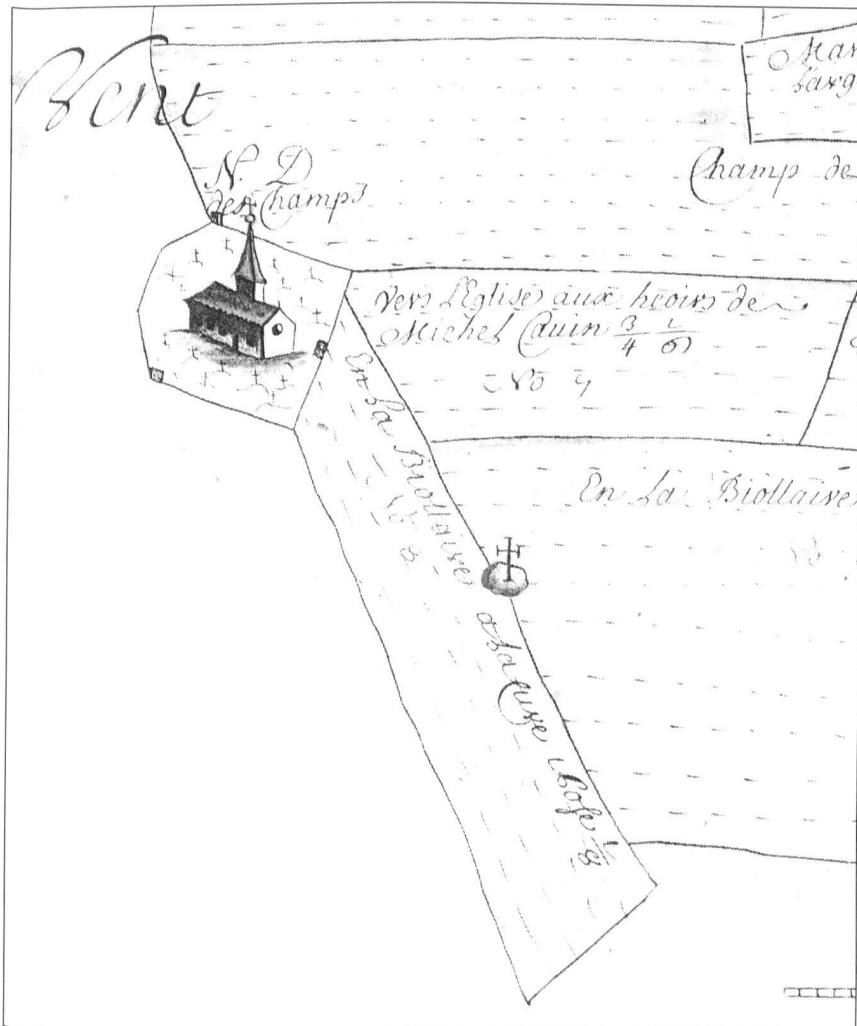


Fig. 192 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Plan cadastral de 1703 (n° K, AEF, E 157)

Fig. 193 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Vue de la chapelle depuis le nord-ouest

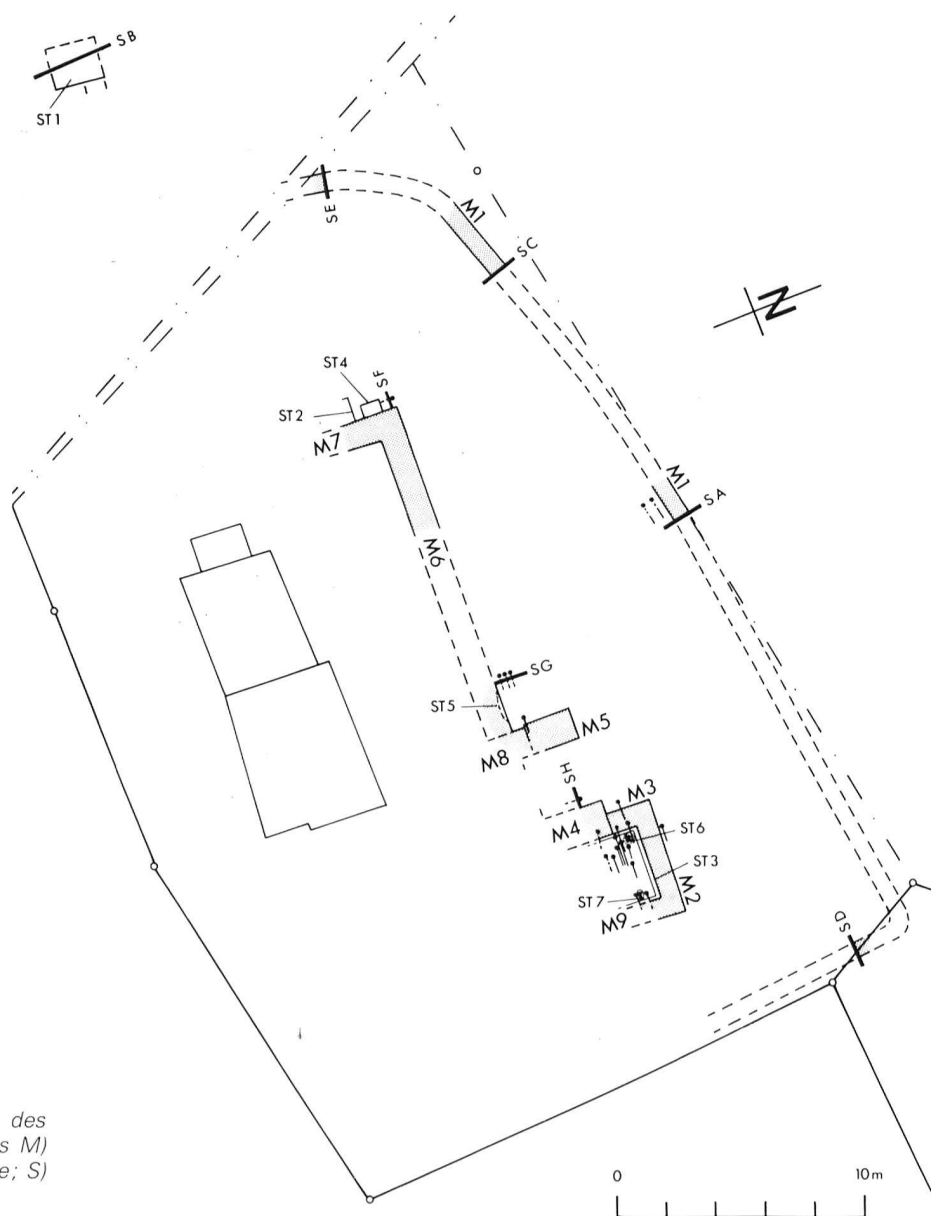


Fig. 194 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Plan des fouilles M) mur; ST) structure; tombe; S) sondage (1:300)

Etat des découvertes

Le plan général des fouilles fait état de 9 murs, 7 structures (dont 3 osuaires) et 23 tombes (fig. 194).

Les murs M 4, M 5 et M 8 (largeur comprise entre 1 m et 1,30 m) sont des maçonneries anciennes. Leurs fondations, principalement composées de gros blocs morainiques et de galets de rivière liés au mortier, ont coupé plusieurs tombes dont une renfermait une pierre à aiguiser (n° inv. SUR NDC 92/32).

Les murs M 6 et M 7 (largeur 1 m), issus d'une phase de construction secondaire, forment les façades nord et ouest de l'église. Tous deux présentent les mêmes matériaux de construction et ont également perforé des tombes plus anciennes sans matériel.

Contre le parement ouest du mur M 7, subsistait un lit de galets de rivière damés (ST 2) correspondant probablement aux restes d'un pavage établi face à l'entrée de l'église (fig. 195). Une plaque en grès (ST 4), découverte à proximité, devait supporter la base d'un pilier.

Les murs M 2, M 3 et M 9 constituent le départ d'une annexe (sacristie? chapelle?) correspondant à une troisième phase de construction. Leurs fondations plus étroites (moyenne 0,70 m) étaient composées de galets et de blocs morainiques liés au mortier sableux. Leurs niveaux d'arasement étaient bordés, à l'intérieur, par trois empreintes de poutres en bois (sablères) ayant vraisemblablement soutenu un plancher (démonté). La construction de cette annexe a bouleversé deux osuaires et une dizaine de tombes (fig. 196) dont une livra une boucle de ceinture simple en fer, actuellement en cours de restauration (n° inv. SUR-NDC 92/1).

Le mur M 1 (largeur moyenne 0,70 m), localisé dans quatre sondages (A, C, D et E) correspondait à un mur de clôture établi depuis un niveau accusant une pente de 6,50%. Son élévation montrait deux parements constitués de galets et de blocs morainiques taillés et liés au mortier sableux. La fondation (en tranchée étroite) présentait des blocs et un liant semblables. Deux tombes furent installées en bordure de ce mur (Sondage A) depuis un niveau correspondant au sol extérieur de l'église. L'une d'elles renfermait une fusaïole en terre cuite (fig. 197 et 198).

A l'ouest de l'église, l'établisse-



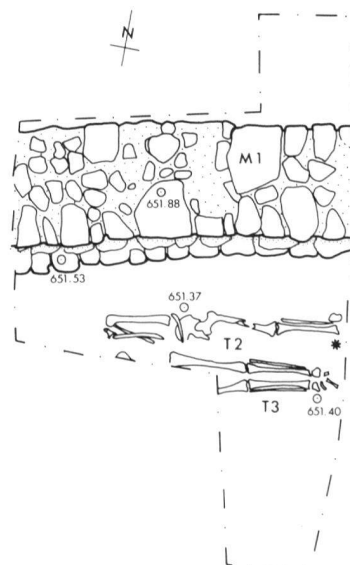
Fig. 195 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Départ du pavage extérieur à l'église

ment d'un collecteur permet de reconnaître dans le profil est d'un sondage (Sondage B) une fosse (ST 2), placée à l'ouest du mur de clôture. Profonde de 2 m, elle présentait un fond plat et des parois verticales taillées dans le substrat morainique (fig. 199). Le remplissage se composait de dépôts charbonneux alternés avec des recharges d'argile, le comblement final de la fosse correspondant à une terre brune sableuse renfermant quelques galets de rivière rubéfiés. L'absence de cette structure dans la stratigraphie opposée

Fig. 196 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Vue sud des murs de l'annexe ayant coupé des tombes anciennes



Fig. 197 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Relevé de la tombe renfermant une fusaïole (1:40)



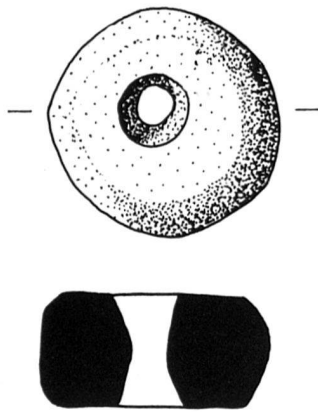


Fig. 198 Surpierre / Notre-Dame des Champs. La fusaiole de la tombe 2 (1:1)

nous a conduit à effectuer une petite fouille en plan afin de déterminer son extension vers l'est. Elle formait une fosse quadrangulaire (2 m x 2 m), bordée au NE par une base maçonnée constituée de petits galets liés au mortier.

Aucun indice chronologique ou matériel relatif à sa fonction n'a été recueilli.

Une utilisation comme aire de combustion (foyer) est la seule hypothèse que nous pouvons retenir.

Conclusions

La fouille de sauvetage réalisée au «Basset» a démontré que la plupart des murs de l'ancienne église paroissiale de Surpierre perforaient des tombes anciennes. La zone explorée est cependant trop petite pour dire s'il s'agit d'une nécropole du Haut Moyen Age dans laquelle l'église aurait été érigée ou bien si les tombes étaient aménagées près d'une église primitive et dérangées lors de son agrandissement. L'origine du sanctuaire Notre-Dame des Champs pourrait être antérieure au XII^e siècle de notre ère. Les travaux menés à l'extérieur nous ont également permis de recueillir un fragment de tuile romaine (tegula) ainsi qu'un bord en céramique commune sombre daté de la même époque, voire du Haut Moyen Age. S'il n'est pas rare de rencontrer des anciens édifices religieux à l'emplacement ou à proximité de bâtiments antiques, seules d'autres investigations pourraient apporter à l'avenir des informations supplémentaires.

Aussi, toutes les maçonneries dégagées ont montré l'emploi de gros matériaux issus de blocs morainiques des environs. S'agirait-il de quelques témoins du bloc erratique légendaire en partie débité?

Par ailleurs, la présence d'un imposant foyer, situé à proximité de l'église, pourrait peut-être correspondre aux vestiges d'un des grands feux que les paroissiens de Surpierre allumaient aux abords du sanctuaire, en vue de fêter, à la veille de Noël, la naissance du divin Sauveur²¹³.

F.S.

Gruyère

R

La Tour-de-Trême

La Lèvra

CN 1225, 570 495 / 161 984 / 768 m

Sondage 1990

Des sondages ont été entrepris à l'occasion de la pose d'un collecteur d'eaux usées afin de vérifier l'extension et la nature des vestiges archéologiques repérés sur plan grâce à une ancienne dénomination figurant sur un cadastre de 1741-45 d'un lieu dit «Les Murs» (aujourd'hui «La Lèvra») (AF, ChA 1987/88 [1991], p. 105); cette découverte a été confirmée au cours d'une prospection en août 1988 par la configuration des lieux – deux buttes caractéristiques – ainsi que par une concentration de tuiles et d'autres débris de construction gallo-romains en surface.

Le but de l'intervention qui se déroula sur neuf jours pendant les mois d'avril et mai 1990²¹⁴ était de s'assu-

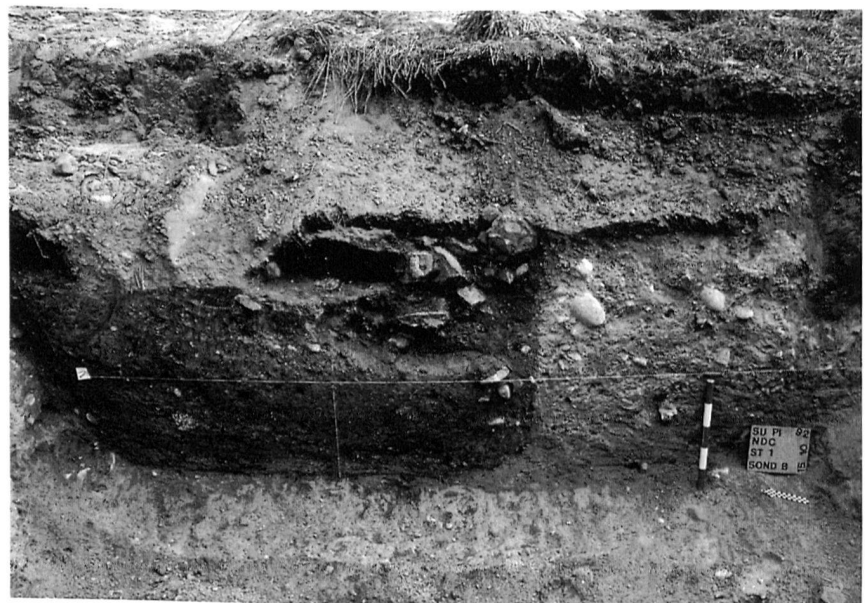


Fig. 199 Surpierre / Notre-Dame des Champs. Vue en coupe (nord-sud) de la fosse

²¹³ MAGNIN, A., voir note 212, p. 258.

²¹⁴ Ont participé au sondage Luc Dafflon et Pierre-Alain Vauthey.

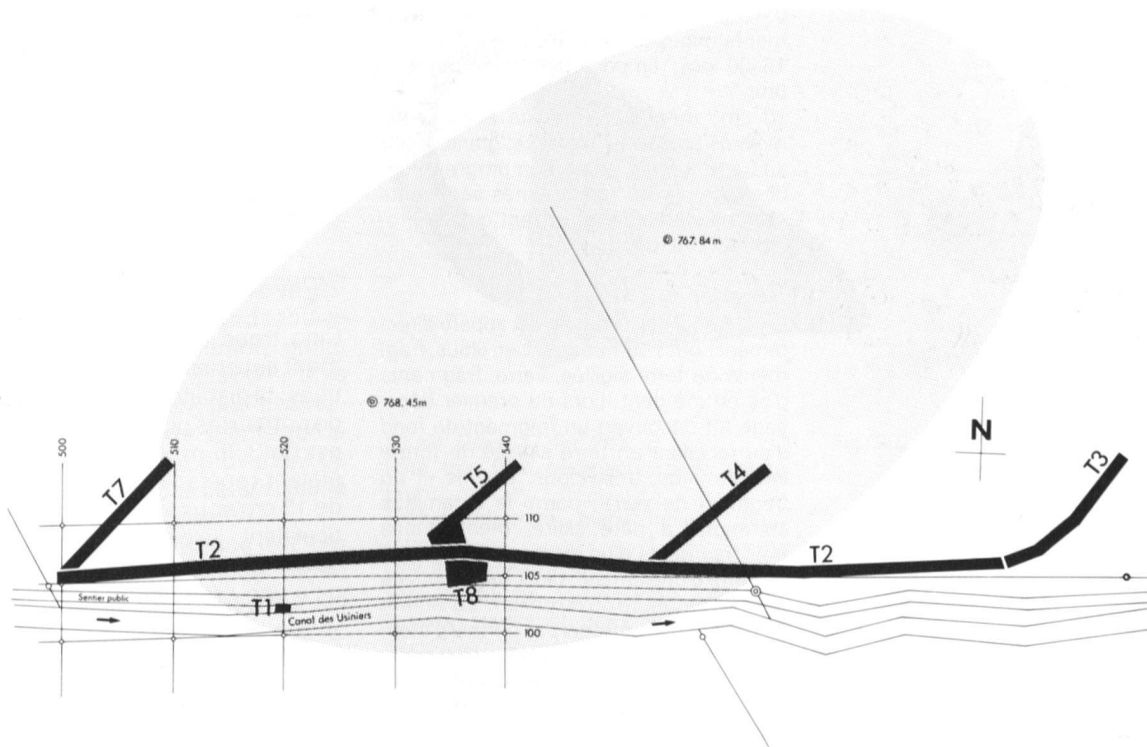


Fig. 200 La Tour-de-Trême / La Lèvro. Plan schématique des tranchées de sondage (T1-T8) sur le site de La Lèvro. En gris: délimitation approximative de la zone comportant des vestiges d'une construction gallo-romaine.

rer par une série de tranchées de sondage (fig. 200) que l'emprise des travaux de construction du collecteur ne touchait pas les structures gallo-romaines du lieu dit « La Lèvro ».

Les observations notées au cours de ces travaux de sondage concernant les différentes structures (fosses, fossé, trous de poteau – fig. 201) figurent ci-dessous, accompagnées d'une analyse sommaire du matériel céramique.

Tranchées

Tranchée 1 (T1)

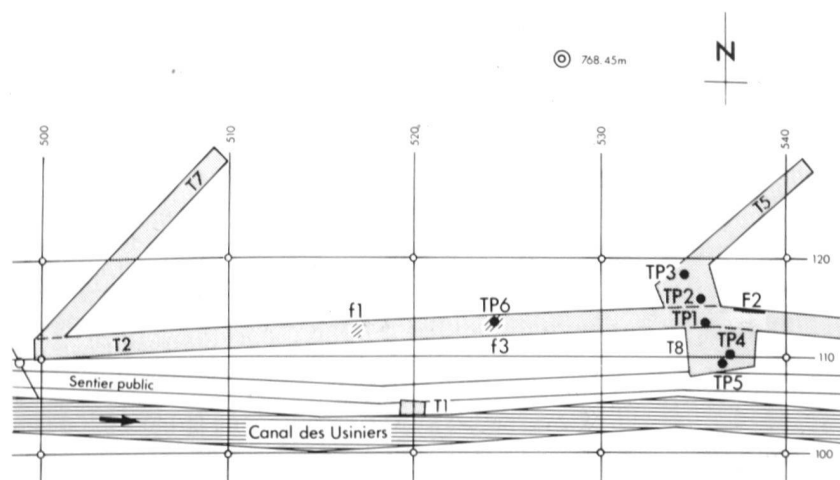
Un premier sondage effectué manuellement (T1) nous permet de mettre en évidence une forte couche de destruction située seulement à 10-12 cm sous l'humus et composée essentiellement de fragments de tubuli, de tegulae et d'imbrices, de nombreux nodules de mortier de chaux et de tuileau (dont deux avec traces d'enduit rouge) ainsi que trois fragments d'os. Au deuxième décapage sont apparues des traces charbonneuses ainsi qu'une importante couche compacte de galets grands et moyens recouverts d'une gangue calcaire témoignant que le ruisseau avait dû faire, au cours de son histoire, des méandres empiétant largement à cet endroit sur sa rive septentrionale. Ce décapage révéla également une couche limoneuse correspondant à la base du lit du ruisseau actuel.

Tranchée 2 (T2)

On a ouvert la tranchée T2 suivant l'axe du collecteur, longue d'environ 100 m de

même que quatre autres tranchées perpendiculaires longues de 10 m (T3, T4, T5 et T7). Etant donné que les façades principales de la plupart des villae gallo-romaines découvertes sur sol fribourgeois s'ouvrent vers le S/SE, ce réseau de sondages aurait dû permettre de recouper des murs de la construction gallo-romaine. Parmi les vestiges céramiques, notons un fragment de terre sigillée, un fragment de panse de cruche comportant des traces de revêtement argileux brun, un fragment de panse de mortier en pâte claire et un fragment de paroi d'amphore ou de dolium. La tranchée a également livré des clous, une charnière et deux fragments indéterminés en fer. Aux nombreux fragments de tegulae et d'imbrices étaient mélangés seize fragments d'os et une dent.

Fig. 201 La Tour-de-Trême / La Lèvro. Structures mises en évidence lors des sondages. T1-T8) tranchées; TP1-TP6) trous de poteau; F2) fossé; f1, f3) fosses



Tranchée 3 (T3)

0–15 cm : humus; quelques rares fragments minuscules de tegulae

15–30 cm : limon légèrement argileux, brun

30 cm : mêmes sédiments avec galets moyens et grands (molasse, granit, etc.); au fur et à mesure que l'on progresse en direction du sud, ces mêmes sédiments avec galets ne se retrouvent qu'à la profondeur de 70 cm

Tranchée 5 (T5)

Du matériel gallo-romain est apparu directement sous l'humus : mortier, clous, fragments de terre sigillée, verre, fragments d'os et une dent. Lors du premier décapage fut découvert un fragment de fond d'un récipient en terre sigillée de forme indéterminée, trois clous, des os et un fragment de verre; parmi la céramique commune à pâte claire, mentionnons trois fragments d'un mortier, un fragment de paroi d'une cruche, deux fragments de panse d'amphore ou de dolium. La lecture des profils n'a toutefois pas permis d'identifier clairement un niveau de sol romain. Trois fragments de céramique postérieure vernissée (fig. 202) étaient mélangés au reste du matériel dans la partie supérieure de la couche.

Tranchée 6 (T6)

Étant donné que l'emprise des travaux planifiés ne mettait pas à mal les structures qui se seraient manifestées clairement dans la tranchée T6 et que nous devions nous limiter, comme convenu avec le maître d'œuvre, à une brève intervention d'analyse par sondage, nous avons dû renoncer à ouvrir cette tranchée.

Fosses et fossé

Fosse 1 (f1)

De forme subcirculaire avec pierres de calage sur la moitié orientale

Diam. int. 40 cm

Diam. ext. 60 cm

Fosse évasée dont le fond plat défonce la moraine de 50 cm.

Remplissage de terre graveleuse très charbonneuse comportant de nombreux petits fragments de terre cuite et un fragment d'os.

Fossé 2 (F2)

Largueur du fossé à la base: env. 150 cm

Larg. max. 1,80 m

Larg. moy. 1,60 m

Côtés évasés en «u». Remplissage argilo-limoneux avec galets de petite et moyenne dimension (dont quelques-uns sont fracturés); petits points de terre cuite et rares charbons. À la limite supérieure du remplissage: présence d'une mâchoire animale (porc?), puis d'une couche plus dense de galets moyens à grands, d'une épaisseur de 35–40 cm. Ce fossé F2, creusé dans le sable argileux (cf. présence d'un «banc» sableux à l'est), semble

avoir été effectué pour assainir le bâtiment en direction du ruisseau existant.

Fosse 3 (f3)

Orientée NE-SW, cette fosse accuse une forme lenticulaire (1 m x 0,7 m).

Remplissage de limon graveleux avec de grosses particules de charbon, surtout à la base, un grand fragment d'imbrex et un os.

Trous de poteau

Cinq trous de poteau dont l'alignement est orienté NW-SE ont été identifiés; la distance entre les deux trous de poteau les plus éloignés (TP4-TP3) est de 3,35 m. La plupart des trous étaient repérables à une profondeur de 15 cm sous le sol actuel et ils s'articulaient jusqu'à la portion supérieure de la moraine, c'est-à-dire jusqu'à une profondeur de 30 cm.

Trou de poteau 1 (TP1)

Diam. 24 cm

Forme plus ou moins circulaire, fond plat avec calage de pierres. Remplissage de terre brune contenant quelques parcelles de charbon, trois petits fragments de tegulae et une esquille d'os.

Trou de poteau 2 (TP2)

Diam. 40 cm

Distance à TP1: 80 cm

Forme circulaire avec galets de calage. Remplissage de terre noirâtre argileuse avec nombreux points de charbon et un fragment de tegula.

Trou de poteau 3 (TP3)

En alignement dans T2 avec les trous de poteau TP1 et TP2

Diam. 30 cm

Distance à TP2: 1,20 m

Remplissage de terre graveleuse avec points de charbon – mais nettement moins charbonneuse que dans TP1 et TP2 –; fond plat.

Trou de poteau 4 (TP4)

Forme quadrangulaire (60 cm x 40 cm), avec calage plus ou moins uniforme de galets moyens. Fond plat avec deux galets posés dans la partie sud.

Remplissage de terre peu charbonneuse comportant quelques nodules de terre cuite.

Trou de poteau 5 (TP5)

Diam. 30 cm

Distance à TP4: 10 cm. Semble «faire angle» avec l'alignement TP1-TP2-TP3.

Parement assez régulier de petits galets, fond plat constitué de petits et de moyens galets. Remplissage d'argile limoneuse contenant de très nombreuses parcelles de charbon mêlées à de minuscules nodules de terre cuite, une dent et un fragment de paroi d'un récipient en pierre ollaire brûlé présentant des macro-restes alimentaires calcinés.

²¹⁵ Nous remercions vivement Mme France Terrier pour son analyse.

Trou de poteau 6 (TP6)

Diam. 30 cm

Calage de pierres régulier. Remplissage d'argile limoneuse dans lequel ont été trouvés une dent, trois fragments d'os et un fragment de verre.

Le matériel

Sur les quatre fragments de verre gallo-romains²¹⁵ – coupe à bord tubulaire, gobelet à bord rentrant, petite bouteille à panse globulaire –, trois sont malheureusement des trouvailles privées de contexte, tandis que le type du petit fragment provenant de la tranchée T5 n'est pas déterminable (verre à pied en balustre?).

Si le matériel métallique est par trop fragmentaire pour nous fournir une quelconque information à ce stade des sondages, il n'en va pas de même de la céramique. Parmi la quinzaine de pièces découvertes lors des sondages ou en prospection sur le site, nous présentons ici les cinq fragments les plus intéressants (fig. 203).



1. Bol Drag. 37 (fig. 203, 1)

Pâte très fine, compacte, dure, rouge-brun

Enduit adhérent bien, brillant, brun-rouge

Décor: panneau avec personnage féminin vers la gauche portant long vêtement; ligne de séparation tremblée et présence d'une colonne torsadée sur la gauche du panneau

Provenance: vraisemblablement Gaule du Sud

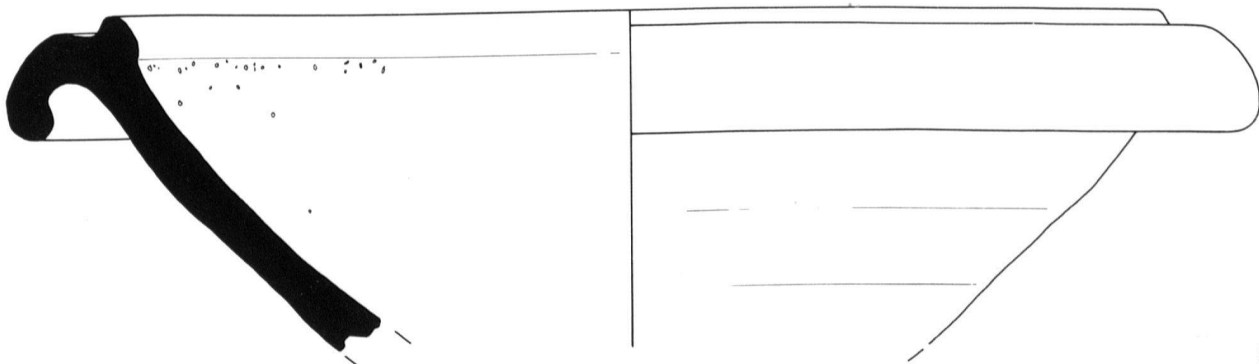
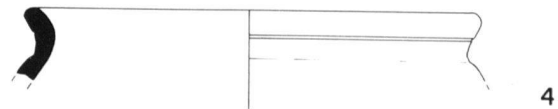
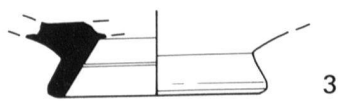
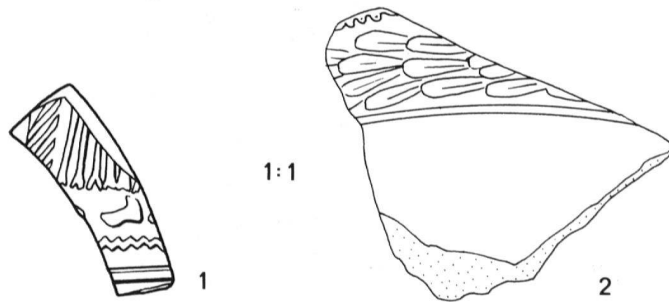
Datation: claudien

Fragment de paroi

Inv. TOU-LE 90/1, surface

Fig. 202 La Tour-de-Trême / La Lêvra. Deux des fragments de céramique post-romaine provenant de la tranchée T5

Fig. 203 La Tour-de-Trême / La Lêvra. 1–3) terre sigillée, 4–5) céramique commune à pâte claire (1:2)



5

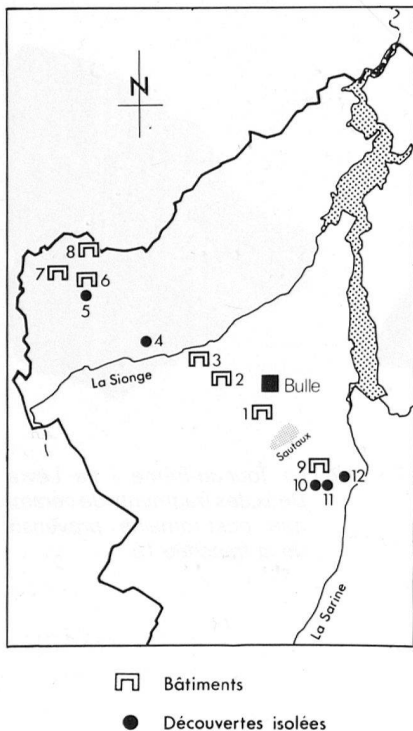


Fig. 204 La Tour-de-Trême / La Lèvera. Bâtiments et découvertes isolées gallo-romaines dans la portion sise au sud-ouest de Bulle (état 1993)

- 1 La Tour-de-Trême / A la Lèvera
- 2 Vuadens / Le Daly
- 3 Vuadens / Le Briez
- 4 Vaulruz / Au Vieux Vaulruz
- 5 Sâles / Pra Mori Dessous
- 6 Romanens / Pra Pernettaz
- 7 Rueyres-Treyfayes / Maison Equey
- 8 Romanens/Côte à Maillan
- 9 Gruyères / Les Adoux
- 10 Gruyères / Clos de la Cure
- 11 Gruyères / Jardins St-Germain
- 12 Gruyères / Le Cheiny

2. *Bol Drag. 37* (fig. 203, 2)
Pâte rose-saumon, dure, à fines inclusions blanches
Enduit rouge brun adhérent
Décor: cordon tremblé surmontant une guirlande quadrifoliée sinistrogre continue, composée de feuilles de laurier allongées

Datation: Vespasien/Flaviens
Cf. Vanderhoeven, M., Terra Sigillata aus Südgallien: die reliefverzierten Gefässe III Funde aus Asciburgium 7, Duisburg 1978 Taf. 82, 669
Fragment de panse
Inv. TOU-LE 90/2 surface

3. *Drag. 33 ou (Drag. 46?)* (fig. 203, 3)
Pâte saumon-rouge, dure, fine, à dégraissant fin; quelques inclusions
Enduit adhérent bien, mat, rouge-brun
Datation: Claude-Trajan
Fragment de pied
Inv. TOU-LE 90/3, T2

4. *Pot à court col*, bord épaissi, lèvre éversée effilée soulignée par une gorge (fig. 203, 4)
Pâte orange, dure, abondant dégraissant quartzueux
Traces de suie
Diam. o. 12,2 cm
Cf. von Kaenel, H.-M., Pfanner M.P., Tschugg, römischer Gutshof, Grabung 1977-1980, n° 160
Datation: II^e s. apr. J.-C.
Fragment de bord
Inv. TOU-LE 90/5, prosp.

5. *Mortier à bord en forme de collerette avec bourrelet intérieur légèrement proéminent* (fig. 203, 5)
Type Guisan C1
Pâte noisette à noyau orangé, savonneuse, peu fine à dégraissant abondant
Semis de grains de quartz bien conservé
Présence d'engobe de même teinte beige-noisette
Petite cannelure sous la lèvre
Datation: I^{er}-II^e s. apr. J.-C. Forme très courante et bien représentée à Avenches
Cf. Ettlinger, E., Planches pour la détermination de la céramique gallo-romaine en Suisse, Eburodunum I, 1975 fig. 54 n° 48 p. 183)
Trois fragments dont deux jointifs
Inv. TOU-LE 90/4 T6(T5)

La céramique retrouvée au cours de ces sondages présente un ensemble homogène, quoique restreint, et atteste une occupation du bâtiment gallo-romain de La Lèvera au cours des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C., fourchette chronologique qu'une fouille en extension permettra sans doute de confirmer un jour.

Il serait très profitable à la connaissance de la portion SW du district de la Gruyère (fig. 204) de sonder le territoire sis au nord et au sud du bois de

Sautaux car il est vraisemblable, selon les préceptes de la limitatio, qu'un autre établissement gallo-romain ait été érigé dans cette zone, sur le territoire de la commune de La Tour-de-Trême.

C.B.

Gruyère

MOD

La Tour-de-Trême

Derrey la Ville

CN 1225, 571 500 / 162 030 / 742 m

Fouille de sauvetage 1988

Le 21 octobre 1988, Mme C. Buchiller signalait au SACF le commencement des travaux au sud de l'église de La Tour-de-Trême en vue de la construction d'un bâtiment paroissial (fig. 205). Le jour même, S. Menoud effectuait une vision locale et rédigeait un rapport préliminaire. Des vestiges étaient visibles sur toute la surface décapée (1500 m² env.), essentiellement des bris de verre et des tessons de céramique récente (XIX^e-XX^e siècles), ainsi que des fragments de tuiles et briques. Deux murs, qui formaient un angle droit, avaient également été repérés.

L'interruption momentanée des travaux a permis au SACF d'effectuer une intervention rapide²¹⁶.

Intervention et fouille

Ne disposant que de deux à trois jours, nous avons concentré nos efforts essentiellement sur l'étude des murs visibles. Nous avons donc commencé par les dégager entièrement, découvrant ainsi une construction rectangulaire d'environ 5,40 m x 3,50 m (fig. 206), partiellement conservée, avec un escalier d'accès descendant sur le côté SE (env. 2,50 m x 1,05 m) et un sol à l'intérieur à environ 1 m de profondeur. Le niveau du sol à l'extérieur et l'élévation des murs demeurent inconnus.

Les murs

Ils se composent de pierres liées au mortier avec quelques rares fragments de briques. Les pierres sont de grandeur moyenne (35 x 25 x 20 cm) et la plupart d'entre elles présentent un côté travaillé avec une surface droite et régulière vers l'intérieur.

Les murs, d'une épaisseur variant généralement entre 40 et 50 cm, ont été élevés en posant les pierres directement contre la paroi de l'excavation, ce qui explique l'irrégularité du

²¹⁶ L'équipe comprenait K. Revertera avec deux objecteurs de conscience, F. Guex et la soussignée.

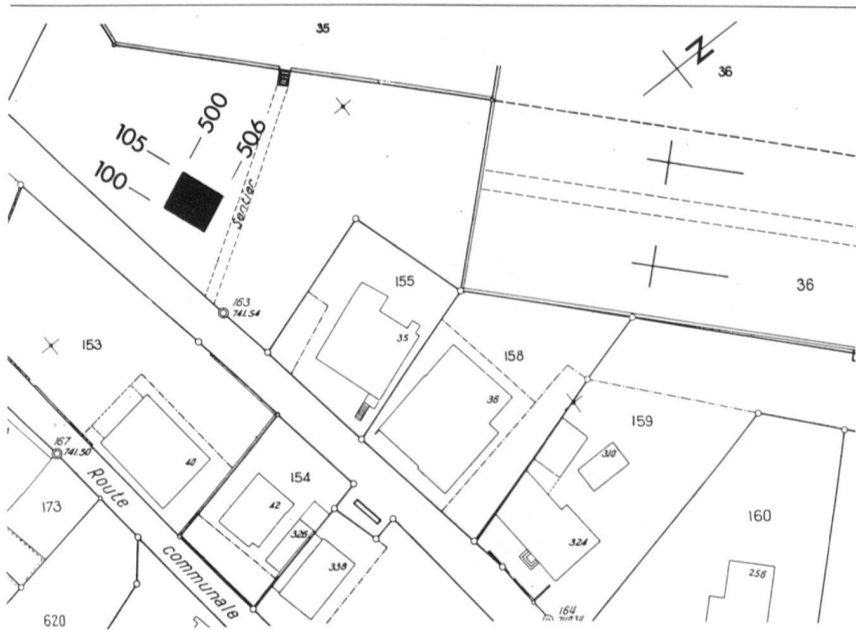


Fig. 205 La Tour-de-Trême / Derrey la Ville. Plan de situation de la fouille (1 : 1000)



Fig. 206 La Tour-de-Trême / Derrey la Ville. Vue générale de la fouille

Fig. 207 La Tour-de-Trême / Derrey la Ville. Détail de l'escalier: on peut reconnaître les trois marches conservées, l'encadrement de la porte et le sol en dalles recouvert de chaux

parement externe. Il est impossible de déterminer leur hauteur effective.

Le sol

Il a pu être atteint sur une petite surface seulement: dans l'angle NW, au centre et sur toute la largeur de la pièce, le long du mur sud ainsi que dans les angles NE et SE. Il se trouve environ 1,10 m sous la dernière assise conservée des murs et il est recouvert de pierres ou de dalles. Un sondage dans l'angle NE de la pièce nous a permis de découvrir la présence d'une assise de fondation.

L'escalier (fig. 207)

Dans la partie sud-est de l'édifice se

trouve un escalier, en très mauvais état de conservation et presque entièrement effondré, qui descend vers l'intérieur de la pièce. Trois marches seulement restent en place, mais les empreintes de pierres visibles dans les parois nous permettent tout de même de déduire la position de six autres (env. 28 cm de largeur et 22 cm de hauteur), composées de plusieurs pierres juxtaposées, pour la plupart aujourd'hui disparues.

Les parois qui longent l'escalier ont été bâties avec des pierres plus petites et plus allongées que celles utilisées pour les autres murs de la construction.

Juste devant l'accès de la pièce se trouvait l'encadrement d'une porte,



Fig. 208 La Tour-de-Trême / Derrey la Ville. Plan de 1741-1745 (1:1000)

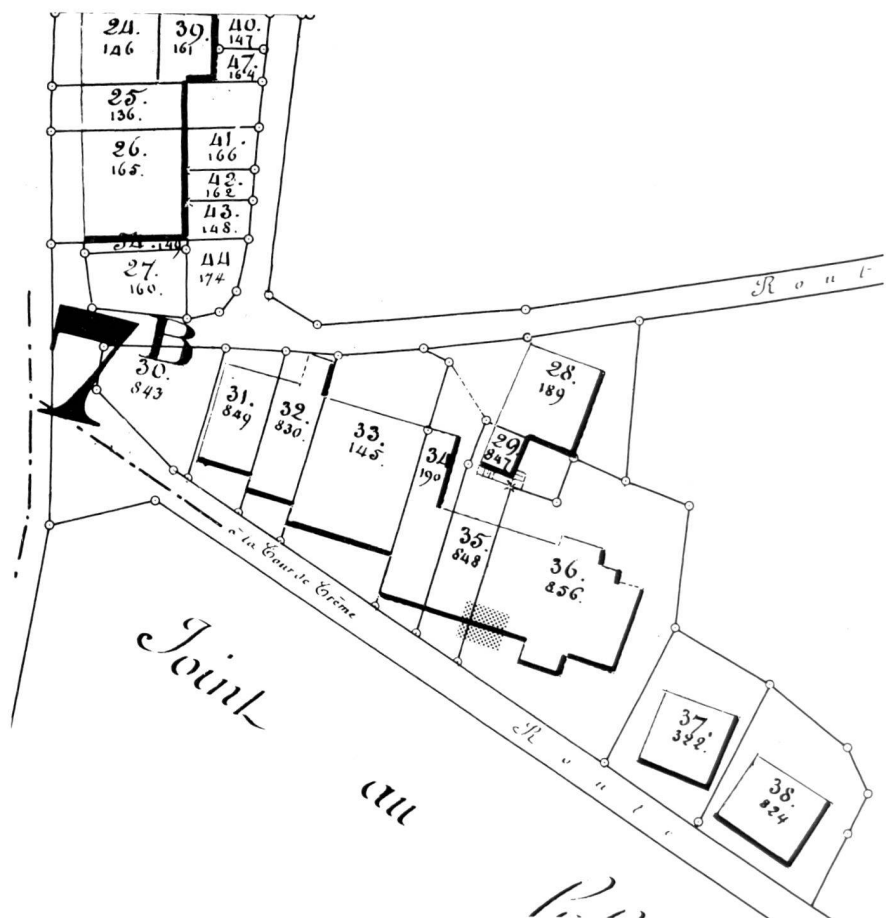
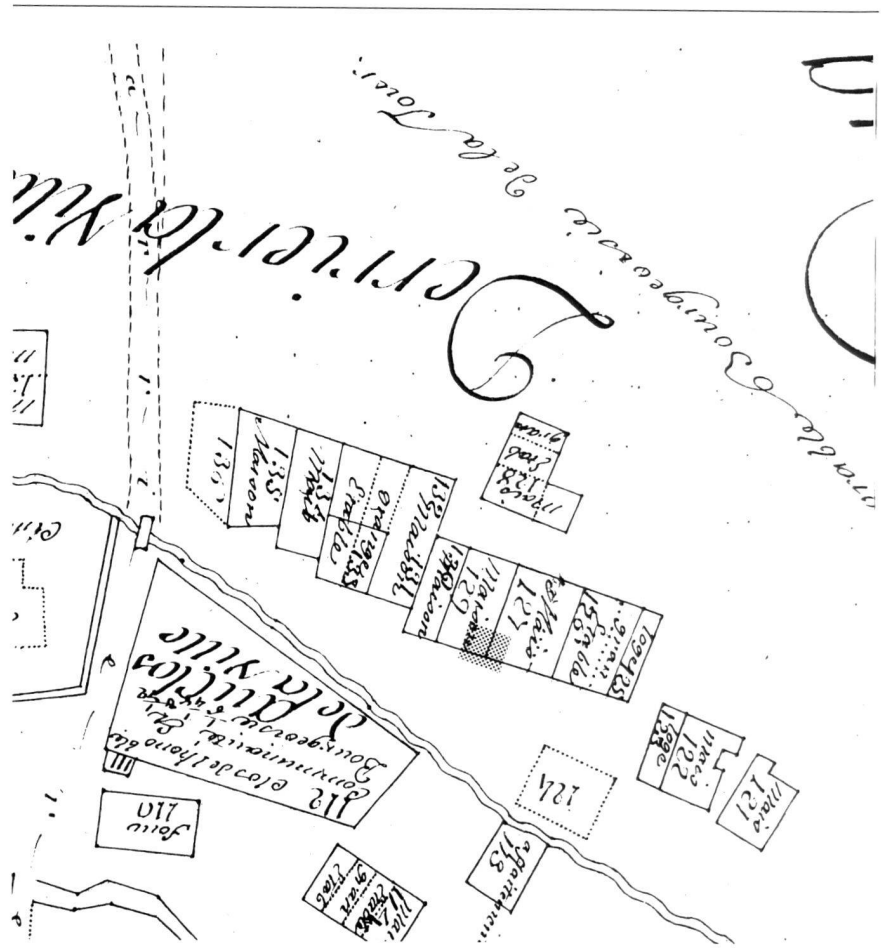
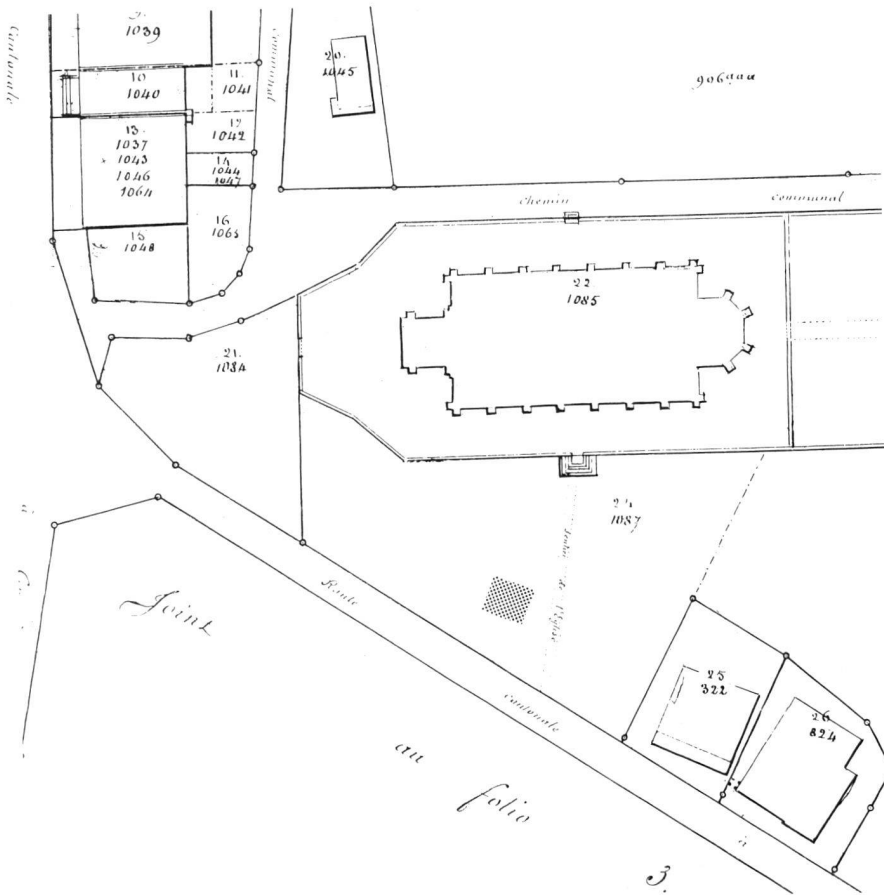


Fig. 209 La Tour-de-Trême / Derrey la Ville. Plan de 1856 (1:1000)

Fig. 210 La Tour-de-Trême / Derrey la Ville. Plan de 1883 (1916) (1: 1000)



vraisemblablement en bois, comme semble l'indiquer le décrochement de part et d'autre des murs à cet endroit.

Une couche de chaux d'épaisseur variable, parfois importante, recouvre le sol et les parois à l'intérieur de la construction; des traces de feu (charbon et terre brûlée) sont visibles un peu partout et en particulier dans la partie ouest.

Une seule phase de construction est attestée: les murs et l'escalier sont liés entre eux et forment un ensemble homogène.

Le matériel archéologique

Au moment de la découverte, le bâtiment était entièrement comblé et recouvert d'une épaisse couche de destruction constituée de terre, de blocs de pierres et de molasse souvent brûlée. C'est dans ce remblais – à l'intérieur et tout autour des murs – qu'ont été trouvés des fragments de briques et de tuiles, des poutres et des planches en bois, des objets métalliques (essentiellement des clous et quelques charnières de por-

te), des tessons de poterie glaçurée et de verre.

Les briques²¹⁷ fabriquées à la main présentaient des traces de mortier et de suie).

La plupart des fragments de catelles de poêle retrouvés sont du type à «fond carré», essentiellement de couleur verte avec décor brun ou blanc très simple et impossible à déterminer; les vernis ne semblent pas être de haute qualité.

Quant à la céramique, les quelques tessons retrouvés datent du début du XIX^e siècle.

Conclusions

S. Menoud a trouvé aux Archives Cantonales un plan du XVIII^e siècle (1741–1745), sur lequel figurait une rangée de maisons situées à cet endroit, en dehors de l'enceinte de la bourgade médiévale. Il s'agit dans le cas précis de deux maisons (une étable/grange et une loge) sur une rangée et, sur une seconde rangée décalée, d'une maison, une étable/grange et de deux autres mai-

²¹⁷ Dimensions de la seule brique entière: 4,8 x 9,5 x 22,9 cm.

Sur un autre plan du milieu du XIX^e siècle (1856), des maisons occupent toujours le même emplacement (fig. 209); par contre, elles ne figurent plus sur un plan postérieur (1883 recopié en 1916, fig. 210), qui mentionne la nouvelle église.

Ces renseignements nous permettent de constater qu'il y a eu une occupation permanente et régulière de cet endroit jusqu'au moment de la construction de l'église. Or, puisque nous croyons reconnaître dans les structures fouillées une cave qui, selon toute vraisemblance, appartenait à l'une des maisons de la rangée mentionnée (très probablement au n° 36 du plan de 1856, propriété de Mme M.-J. Strago, épouse de M. J.-B. Romain), nous proposons pour la construction en question une fourchette chronologique allant du début du XIX^e siècle (ou même du milieu du XVIII^e) à la fin du troisième quart du XIX^e siècle (l'église datant de 1876–1877).

C.A.

Sense

PRO

Überstorf

Zelg

LK 1186, 589 950 / 192 290 / 590 m

Prospektion 1991

Drei vorgeschichtliche Scherben, gefunden von Marc Bouyer auf einer Anhöhe beim Zusammenfluss des Tafersbaches und des Würibaches.

S.M.

Broye

HM, MA

Vallon

Eglise de Carignan

CN 1184, 563 150 / 191 780 / 451 m

Fouille et analyse programmées
1990–1991

La fouille de l'église effectuée en 1986 a été complétée en 1990–1991 par celle d'une partie du cimetière environnant et par l'étude des élévations extérieures de l'édifice. Ces recherches ont mis au jour, au sud de l'église du Ve–VI^e siècle, les vestiges d'une construction ayant sans doute servi de baptistère d'après le profond canal partant de son centre. Quelques gros trous de poteau à l'est de celle-ci attestent la présence au Haut Moyen Age d'un édifice de bois à chevet quadrangulaire, peut-être un second édifice de culte. Une publica-

tion plus complète est en cours de rédaction.

J.B.

Broye

R

Vallon

Sur Dompierre

CN 1184, 563 240/191 800 / 443 m

Fouille programmée 1989–1992

Les fouilles de la villa gallo-romain²¹⁸ de Vallon (fig. 211) se sont poursuivies de 1989 à 1992 sur l'ensemble de la parcelle «sur Dompierre». Suite aux fructueuses investigations réalisées en 1987 et 1988²¹⁹, les objectifs de terrain étaient les suivants:

- explorer exhaustivement les deux ailes du complexe résidentiel.
- dégager la mosaïque figurée polychrome entrevue en 1989²²⁰ et assurer sa conservation en vue d'une future mise en valeur muséographique.
- prospecter en plan et en tranchées les espaces extérieurs à l'édifice.
- mettre en évidence de nouvelles traces d'occupations tardives de la villa.
- déceler d'autres structures pouvant attester une fréquentation du site au Haut Moyen Age.

La campagne de fouille 1989²²¹

Cette intervention, qui porta sur une surface de 750 m², consista à dégager la partie nord de l'aile orientale²²² édifiée durant la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.

Les premiers décapages révélèrent la présence de plusieurs types de structures aménagées tardivement dans les ruines de l'édifice:

- des foyers, aménagés en surface de la démolition à l'aide de matériaux réemployés (fig. 212).
- des foyers, établis en creux dans les vestiges avec ou sans marquage de pourtour.
- des trous de poteau présentant ou non un calage externe.

Sous l'épaisse démolition recouvrant une couche d'incendie, un portique (9), large de 3 m, bordait un nouveau corps de bâtiment. Les murs principaux (largeur moyenne 0,60 m) puisants et chaînés aux angles, étaient édifiés au moyen de blocs en calcaire

Fig. 211 Vallon / Sur Dompierre. Plan général des fouilles (1:500) ▶

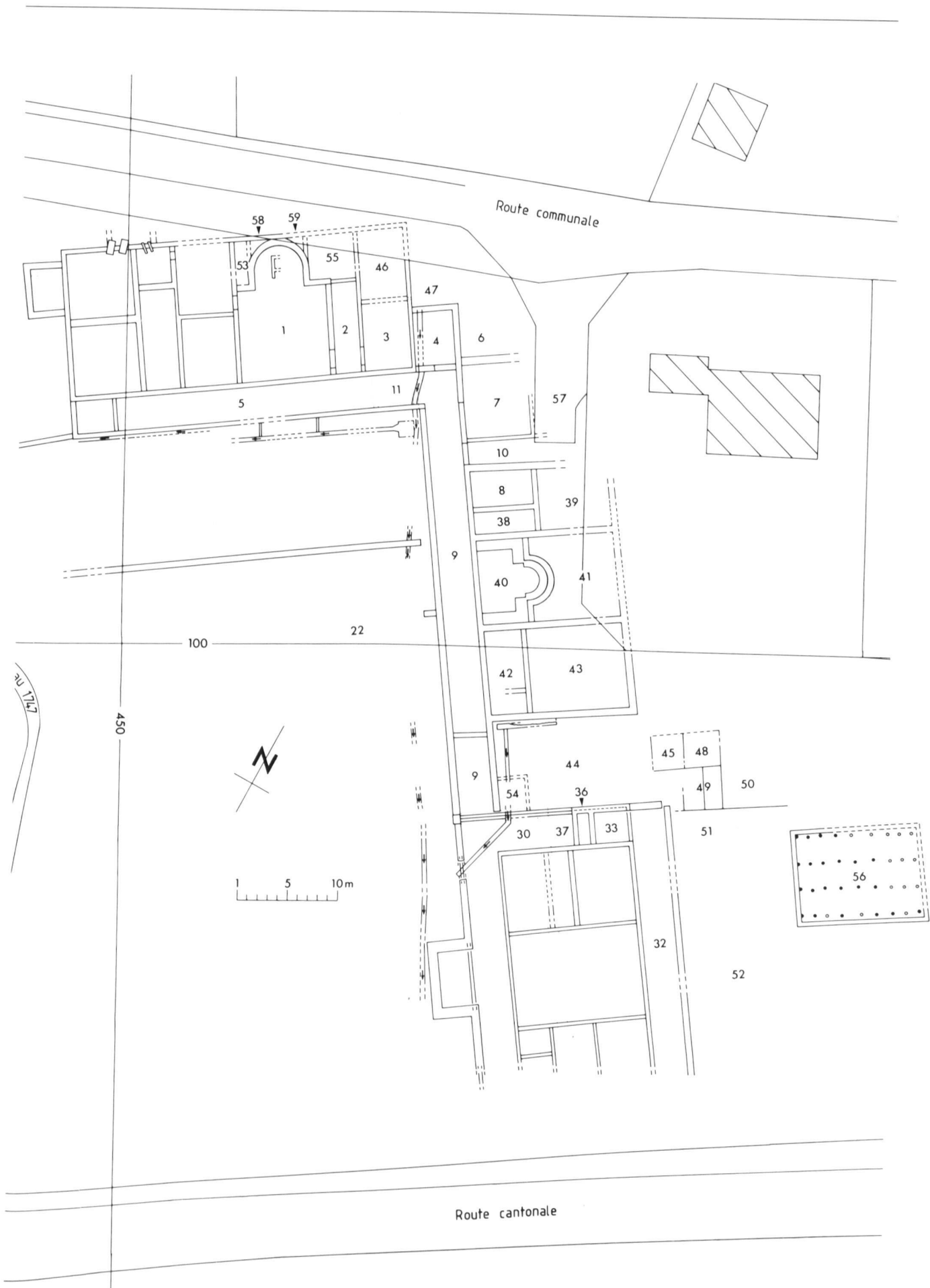
²¹⁸ S'il n'y a pour l'instant aucune preuve de l'existence d'une pars rustica, nous utiliserons le terme de villa par souci de commodité.

²¹⁹ AF, ChA 1987/1988 (1991) pp. 105–112.

²²⁰ AF, ChA 1985 (1988) pp. 60–65.

²²¹ Direction J.-B. Gardiol assisté de F. Saby.

²²² AF, ChA 1980/82 (1984) pp. 79–86.



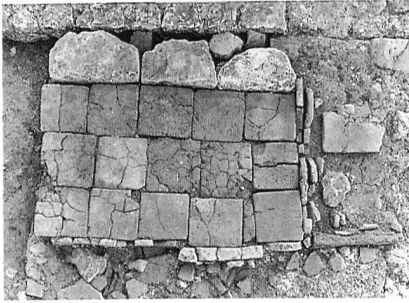


Fig. 212 Vallon / Sur Dompierre. Foyer tardif installé sur les ruines du portique



Fig. 213 Vallon / Sur Dompierre. Vue du parement sud de la façade méridionale



Fig. 214 Vallon / Sur Dompierre. Vue sud du portique avec au centre les trous de poteau résultant d'un échafaudage de la façade occidentale

jaune soigneusement appareillés (fig. 213). Le stylobate du portique supportait une succession de piliers carrés²²³, placés en alternance avec des dalles en molasse (longueur 1,80 m) correspondant sans doute à un parapet.

La fouille du portique a permis de recueillir de nombreux objets métalliques qui jonchaient un plancher en sapin (carbonisé), sous lequel furent découverts plus de 40 trous de poteau résultant d'un échafaudage de façade (fig. 214).

Le corridor (10), également muni d'un plancher, reliait par une marche en bois le portique aux locaux 8, 38 et 39. Ces pièces étaient fermées par des solins maçonnés (de refend) supportant des cloisons en colombage à



Fig. 215 Vallon / Sur Dompierre. Effondrement spectaculaire des murs en colombage à hourdis de tuiles (disposition dite en opus spicatum)

²²³ L'étude des peintures murales (M. Fuchs) a confirmé la présence de piliers (0,5 m de côté), revêtus d'enduits blancs et décorés de colonnes en « trompe l'œil » supportant des départs de voûtes.



Fig. 216 Vallon / Sur Dompierre. Le laraire: 1) Diane, 2) Victoire, 3) Mars, 4) Mercure, 5) Apollon, 6) Mercure, 7) Bouc, 8) Tortue, 9) Coq, 10) Chien, 11) Harpocrate, 12) Isis, 13) Hercule



Fig. 217 Vallon / Sur Dompierre. Magnifique lampe à huile anthropomorphe découverte dans la pièce 40



hourdis de tuiles disposées en arêtes de poisson (fig. 215).

Le local 40 était fermé à l'arrière par un mur en abside constitué de petits blocs en calcaire jaune liés à l'argile. Cette pièce, aux parois internes complètement rougies par le feu, abritait une seconde mosaïque figurée polychrome (jusqu'alors inconnue) dite de Bacchus et d'Ariane²²⁴. Les parois nord, est et sud étaient bordées par un ameublement en bois préalablement installé avant la pose du pavement. La fixation des meubles (armoires?) était assurée au moyen de crampons en fer scellés dans une chape de mortier. Le mur occidental (de façade) présentait au centre un arrachage de maçonnerie correspondant à la récupération de l'unique seuil de la pièce. Comme dans le portique, la couche d'incendie livra, outre de nombreux objets relatifs à l'utilisation de la pièce, un riche mobilier métallique, six monnaies²²⁵ et un groupe de statuettes en bronze issues probablement d'un laraire en bois (autel domestique).

Le laraire et le mobilier métallique

Le laraire (fig. 216) se compose de neuf divinités représentant la déesse égyptienne Isis (H. 14,4 cm) et son fils Harpocrate, Diane, Victoire, Hercule, Mars, Apollon et Mercure (attesté deux fois) accompagné de quatre animaux fétiches: un coq, un chien, un bouc et une tortue (L. 1,7 cm). Des fragments de statuettes tels qu'une main droite tenant une bourse (attribuée au dieu Mercure) et une corne d'abondance (que devait tenir la déesse Isis) ont été retrouvés parmi les nombreux résidus en bronze recueillis dans la couche d'incendie. Bien que quelques statuettes aient été endommagées par le feu, cette découverte exceptionnelle atteste, pour la première fois en Suisse un culte privé voué à des divinités égyptiennes²²⁶.

Le mobilier métallique en bronze, actuellement restauré, comprend plusieurs socles (supportant sans doute les divinités), de grosses charnières et quelques appliques à protomés de lions (appartenant probable-

ment à l'ameublement), une superbe lampe à huile anthropomorphe (fig. 217) et les restes d'un cratère (H. 20 cm) portant une inscription en cours d'étude.

D'autres objets tels qu'un miroir, des poignées en forme de dauphins affrontés, une grande plaque étamée et des éléments d'appliques provenant du portique, enrichissent l'important mobilier métallique actuellement en restauration.

La mosaïque de Bacchus et d'Ariane (fig. 218 et 219)

La découverte majeure de cette année reste sans conteste celle de la deuxième mosaïque figurée polychrome. Ce pavement, divisé en quatre parties inégales en surface, mesure 27 m² et son état de conservation est exceptionnel puisqu'il dépasse les 95% de la surface originale.

Le premier tapis, mesurant exactement 2,95 m x 5,91 m, est une composition en nid d'abeilles. La scène centrale, remplissant l'intégralité des hexagones, est elle-même divisée en trois parties: au centre est représenté la découverte par le dieu Bacchus d'Ariane endormie sur l'île de Naxos. Dans les deux hexagones proches, qui font partie de la même scène, deux amours, portant un vase et un bâton de pasteur, sont figurés le regard tourné vers la scène centrale. Autour de la scène avec le dieu de la vigne, six hexagones représentent alternativement des masques de théâtre et des bustes, interprétés comme des portraits de propriétaires. Les huit derniers médaillons présentent des fleurons géométriques disposés symétriquement et à l'inverse par rapport à l'axe médian de la pièce.

Le deuxième tapis est un grand cadre où sont disposés, sur plusieurs plans, deux panthères autour d'un grand cratère.

Les deux derniers tapis se trouvent exclusivement dans l'abside du local 40. L'un est strictement géométrique et représente des quatre-feuilles noirs non tangents sur fond blanc. L'autre, de très faible surface, montre un vase lotiforme, duquel s'échappe, en sens opposés, deux rinceaux terminés en vrille.

La mosaïque a été réalisée à l'aide de tesselles de pierre calcaire, offrant une palette de 27 couleurs. La datation du pavement est située vers 170-180.

Le local 41, doté d'un sol en terre battue, est recouvert de moitié par la parcelle voisine privée.

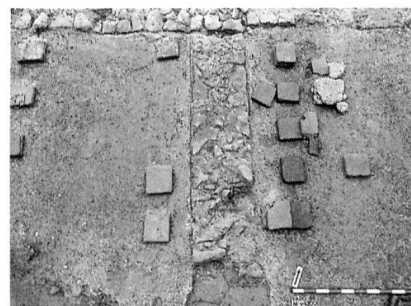


Fig. 220 Vallon / Sur Dompierre. Vue partielle des deux hypocaustes installés secondairement dans les locaux 42 et 43

Fig. 218 Vallon / Sur Dompierre. Mosaïque de Bacchus et d'Ariane. Vue du tapis principal

Fig. 219 Vallon / Sur Dompierre. Mosaïque de Bacchus et d'Ariane. Vue du tapis secondaire et de l'abside

²²⁴ GARDIOL J.-B. et al., La villa gallo-romaine de Vallon FR. Une seconde mosaïque figurée et un laraire, AS 4, 1990 pp. 169-184 et REBETEZ, S., Les deux mosaïques figurées et le laraire de Vallon (Fribourg, Suisse), AW 23, 1992, 1 pp. 3-29.

²²⁵ Il s'agit d'un sesterce d'Hadrien (117-138), d'un as (138-161) et d'un sesterce (140-144) d'Antonin le Pieux, d'un sesterce indéterminable, d'un denier de Commode (181-182) et d'un sesterce de Julia Mamaea (222-235), ce dernier fournissant un terminus post quem pour l'utilisation de la pièce (détermination Mme A.-F. Auberson Fasel).

²²⁶ Auparavant en Suisse, seul un culte public, attesté par une inscription découverte à Wettingen AG, mentionnait l'existence d'un temple dédié à Isis: CIL XIII, 233. WALSER, G., Römische Inschriften der Schweiz II, Bern, 1980 n° 187.



Fig. 221 Vallon / Sur Dompierre. Vue générale du four / foyer avec, à l'arrière, deux dalles constituant un seuil d'accès au local 48

Les locaux 42 et 43 forment les extrémités méridionale et orientale du bâtiment établies au bas d'une butte naturelle après excavation du terrain en place. Ces pièces aux sols en mortier, seront chauffées ultérieurement (début III^e siècle apr. J.-C.), leurs niveaux de circulation ayant été utilisés comme area pour hypocauste (fig. 220). Dans le local 42, un mur appartenant à une phase de construction plus ancienne a pu être identifié dans un sondage profond.

Le praefurnium de ces locaux, non reconnu, se situait peut-être au sud, dans une cour externe (44), où une tombe de bébé ainsi que la façade méridionale d'une construction antérieure ont été découvertes.

Une annexe chauffée (54) subsistait également dans la cour où le sol

en terre battue constituait le fond de l'hypocauste. Si la suspensura n'était pas conservée, l'altitude supérieure de l'area correspondait en revanche au sommet de deux fosses tardives localisées à proximité²²⁷ et destinées à recevoir les résidus de combustion. Plus à l'est (45) subsistaient les traces d'un four/foyer (fig. 221) et les vestiges de trois locaux (48, 49 et 50) fermés par des cloisons en argile établies sur des sablières basses (fouille 1990).

*La campagne de fouille 1990*²²⁸

Cette campagne (600 m² fouillés) a vu le dégagement quasi exhaustif de la première mosaïque figurée polychrome (début III^e siècle apr. J.-C.)²²⁹ et des pièces adjacentes. L'angle de l'édifice et la jonction entre les deux bâtiments formant l'aile orientale de la villa ont également fait l'objet d'une fouille en extension.

Le local 1 abritait la mosaïque dite de la venatio (chasse dans l'amphithéâtre) qui a été perforée par plusieurs trous de poteau tardifs et une tombe du Haut Moyen Age (fig. 222). Cette dernière renfermait une boucle de ceinture damasquinée en argent datée du VII^e siècle de notre ère.

Le dégagement de l'abside (diamètre 4,80 m), lié au déplacement d'une adduction d'eau de quartier, a été effectué durant la campagne de fouille 1992.

La mosaïque de la venatio (fig. 223) Cette mosaïque de 97 m², découverte en 1985, présente deux tapis successifs : le premier, dans l'abside, et le second, dans la partie principale



Fig. 222 Vallon / Sur Dompierre. Tombe du Haut Moyen Age ayant perforé la mosaïque de la venatio. Au premier plan, un trou de poteau tardif

²²⁷ AF, ChA 1987/988 (1991) p. 110.

²²⁸ Direction J.-B. Gardiol assisté de F. Saby.

²²⁹ Voir note 224.

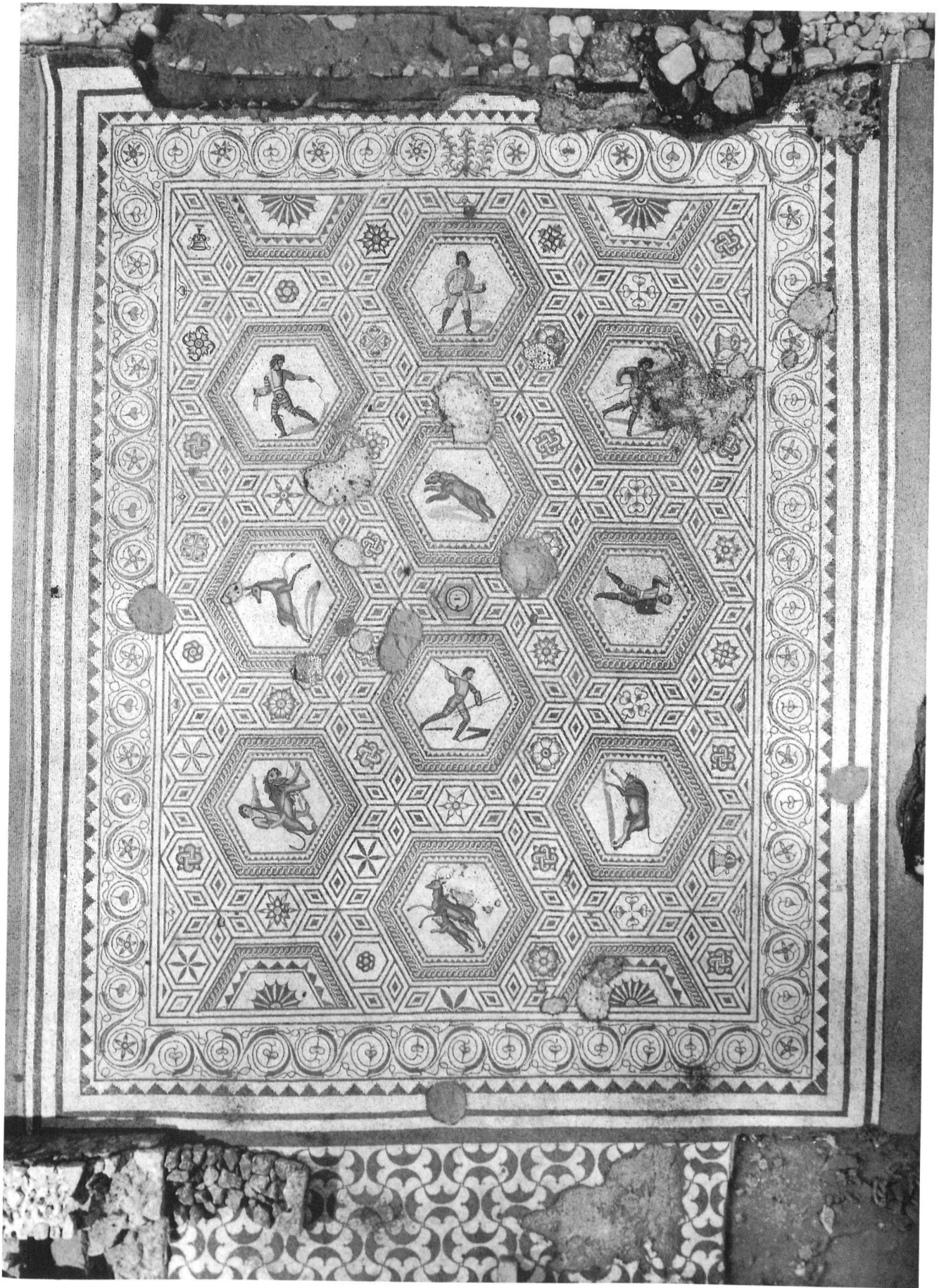


Fig. 223 Vallon / Sur Dompierre. Mosaïque de la venatio. Vue du tapis principal.



Fig. 224 Vallon / Sur Dompierre. Vue générale du local 2 ayant livré le plafond peint voûté

de la pièce (8,90 m x 8,80 m). Celui-ci montre une composition en nid d'abeilles de dix grands hexagones et d'étoiles de six losanges déterminant de petits hexagones adjacents, le tout au trait.

Les dix hexagones du tapis principal sont tous figurés, représentant une venatio, divisée en quatre scènes allant en s'élargissant plus l'on s'éloigne de l'abside. La première scène (un hexagone) montre un cerf cabré attaqué par un chien, qui lui mord le ventre, blessure de laquelle s'échappent deux filets de sang. La deuxième scène (deux hexagones) voit en action un dompteur qui dirige, d'un geste impératif et à l'aide d'une grande gaule, un lion vers une biche qui s'enfuit en se retournant. Un taureau chargeant un gladiateur muni d'un grand bouclier qu'il tient de la main gauche et d'une hache qu'il porte dans l'autre main, tandis qu'un second gladiateur va transpercer la bête de l'une de ses trois lances forment la troisième scène (trois hexagones). La dernière scène (quatre hexagones) montre un ours bondissant contre un gladiateur qui excite l'animal à l'aide d'un fouet, tandis qu'un second s'enfuit et qu'un troisième semble observer la scène.

Les espaces entre les grands hexagones sont comblés par un trentaine d'étoiles de six losanges noirs sur fond blanc et des petits hexagones ornés, pour la plupart, de fleurons géométriques multicolores plus ou moins compliqués. Quatre exceptions sont à noter : trois petits hexagones représentent des cratères en

calice et le quatrième, un anneau fixé à une plaque trapézoïdale muni d'une fente, que l'on interprète comme la représentation en trompe-l'œil d'une plaque d'égout. L'ensemble du tapis principal est entouré d'un culot d'acanthé se trouvant juste après le seuil.

Les scènes principales étant toutes orientées de manière à être intelligibles depuis l'abside, on peut penser que la pièce ornée par la mosaïque a dû servir en premier lieu de salle à manger (triclinium, dans ce cas dit « en oméga »).

La mosaïque a été réalisée à l'aide de plus d'un million de tesselles généralement de 6 à 8 mm de côté, sauf pour les personnages et les animaux, où les cubes plus petits sont fréquents. Les matériaux utilisés sont le calcaire, la terre cuite et le verre, permettant ainsi de jouer avec une palette de 63 couleurs différentes. Les perturbations visibles sur le pavement résultent soit de réparations antiques (réalisées à l'aide de tesselles de grande taille en ne respectant pas le schéma de la mosaïque, ou à l'aide de briques pilées), soit de trous de poteau, soit du creusement de la fosse d'une tombe du Haut Moyen Age.

En ce qui concerne la datation, la complexité du dessin géométrique, la finesse de certains détails, mais aussi le sentiment que d'autres ont été effectués dans la plus grande hâte, font penser que ce pavement n'a pas été conçu avant le début du III^e siècle.

Les locaux adjacents 2 et 3, fermés par des murs en colombage à remplissage de briques crues, étaient dotés de sols en terrazzo sur l'un desquels seront retrouvés les restes d'un plafond peint voûté²³⁰ (fig. 224).

À l'extérieur, une pièce saillante (4), rajoutée contre la façade orientale et le local 11, servira d'appui à l'angle du portique lors de la construction du corps de bâtiment central (fig. 225).

Parallèlement à l'arrière (47), un drain externe, établi en diagonale sous le portique, évacue une source d'eau (de toiture?) issue du bâtiment nord. Il s'agit du même drain localisé en 1988 au SW de la villa.

Les pièces 7 et 57 pourvues de sols en mortier constituent l'extrémité nord de l'aile orientale.

L'espace externe (6) n'a pu être exploré que localement puisqu'il est recouvert par le carrefour actuel.

À l'est de la villa, quatre locaux (45, 48, 49 et 50), à élévations légères,

Fig. 225 Vallon / Sur Dompierre. L'angle de l'édifice en cours de dégagement avec, au premier plan, le portique



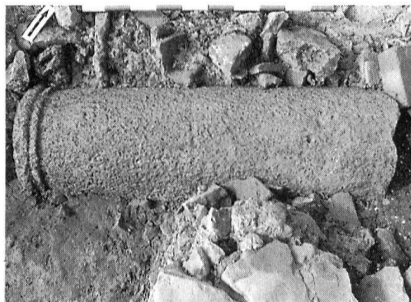


Fig. 226 Vallon / Sur Dompierre. Fût de colonne (en grès de la molière) réemployé comme soubassement de sablière basse

étaient aménagés à l'aide de blocs architecturaux réemployés (fig. 226). Leur fouille a permis de recueillir près de quatre-vingts monnaies actuellement en cours d'étude²³¹.

L'extrémité nord du bâtiment sud (30, 32, 33, 36 et 37) a été dégagée dans sa totalité. La fouille du niveau externe a permis de reconnaître un fossé périphérique déjà localisé en bordure de la façade occidentale.

A proximité subsistaient une fosse renfermant un pot en céramique commune rattachable au Haut Moyen Age²³² (fig. 227) et des trous de poteau établis depuis le même horizon stratigraphique.

En limite SW de la parcelle de fouille, un tronçon de mur (localisé par tranchée) présentait un alignement de blocs axés parallèlement au plan de l'édifice. Il correspondait peut-être à un aménagement de la rive droite du ruisseau antique.

La campagne de fouille 1991²³³

Les travaux (600 m²) ont porté principalement sur les espaces extérieurs (22 et 52) situés à l'ouest et à l'est de la villa.

Contre le portique de l'aile nord (22), subsistaient plusieurs sols (en mortier, en galets et en éclats de molasse) pouvant correspondre au soubassement d'un escalier situé face à la pièce abritant la mosaïque de la venatio. Cet aménagement était bordé par une canalisation issue d'une pièce d'eau externe (bassin?) située à l'angle de l'édifice (fig. 228).

Au centre du «jardin», un mur tardif (de clôture?) a été localisé sur près de 35 m en direction du ruisseau antique²³⁴.

A l'est de la villa, une construction annexe (56) de 13 x 9,50 m a partiel-

lement été dégagée. Les façades étaient formées par des solins maçonnés étroits (0,38 m) sur lesquels des sablières basses supportaient des élévations légères en argile. Au sol subsistaient quatre rangées de trous de poteau, soit au total 36 emplacements de piliers correspondant sans doute à la structure porteuse de la charpente (fig. 229). En bordure est du bâtiment sud (52), le fossé extérieur au mur de façade a été dégagé jusqu'en limite sud de fouille. L'extrémité méridionale de l'édifice reste cependant toujours enfouie sous la route cantonale.

A l'instar des fouilles antérieures, plusieurs trous de poteau et des foyers postérieurs à la démolition finale ont été reconnus.

La campagne de fouille 1992²³⁵

La dernière campagne de fouille programmée (100 m²) avait pour objectif de dégager en profondeur le corps de bâtiment nord et en particulier, l'abside de la mosaïque de la venatio. Cette dernière a été affectée tardivement à une autre utilisation puisque les traces d'une construction quadrangulaire de 1,80 x 1,20 m subsistait sur le pavement (fig. 230). La paroi occidentale, posée directement sur le tessellatum, présentait un alignement de blocs en calcaire et de briques en terre cuite (réemplois) liés à l'argile. Les autres parois (récupérées) correspondaient à des traces noirâtres reconnues au sol. En l'absence d'indice chronologique, une datation fin III^e-IV^e siècle apr. J.-C. est proposée quant à l'installation de cet aménagement tardif correspondant peut-être aux vestiges d'un monument funéraire.

Le pavement de l'abside (fig. 231)

Il correspond à un tapis semi-circulaire qui présente une composition orthogonale de paires tangentes de pelves adossées, alternativement couchées et dressées, en opposition de couleur (noir sur fond blanc), l'apex terminé en croissette. Ce décor orincipal est raccordé à une large bande jaune établie contre le mur de fermeture élevé au moyen de blocs en calcaire jaune du Jura (largeur 0,65 m).

Derrière l'abside s'articulent deux petits locaux triangulaires (58 et 59) ayant pu faire office de réduits pourvus de sols en terre battue.

A l'ouest, le local 53 était doté d'un plancher.

A l'est, se développent deux piè-



Fig. 227 Vallon / Sur Dompierre. Pot en céramique commune issu de la fosse (n° inv. VA-DO 90 / 586) (1:2)

²³⁰ FUCHS, M., Ravalements à Vallon – Les peintures de la villa romaine. AS 2, 1992 pp. 86–93.

²³¹ Bien que l'étude numismatique soit en cours (Mme A.-F. Auberson Fasel, SACF), il semble probable que la fourchette chronologique se situe entre les règnes de Gallien et de Tacite (253–276).

²³² Si de tels parallèles ne semblent pas se rencontrer en Suisse orientale, on en trouve à Genève (BUJARD, J., L'église St-Hippolyte du Grand-Saconnex, Geneva 1990 p. 59 n° 64) et en Gaule du sud (Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, Catalogue d'exposition, Châtillon-sur-Chalaronne, 1986 p. 100 n° 214 et p. 178 n° 31).

²³³ Direction F. Saby.

²³⁴ En raison d'un drain et d'une digue posés sur la parcelle en 1989, l'extrémité occidentale du mur n'a pu être recherchée. En revanche, le tracé d'un ruisseau (antérieur à celui de 1747?) a été reconnu 0,50 m au-dessus de son arasement.

²³⁵ Direction F. Saby.



Fig. 228 Vallon / Sur Dompierre. Négatif de bassin externe placé à l'angle de l'édifice

ces munies de sols en terrazzo (46 et 55). Leur séparation était assurée par un mur de refend élevé en colombage à hourdis de tuiles disposées en arêtes de poisson.

Importance des découvertes

Au terme d'un programme de fouille couronné de succès, il est important de souligner le caractère exceptionnel des découvertes alors même que débute leur étude.

La mosaïque de Bacchus et d'Ariane est composée exclusivement de tesselles en calcaire d'origine locale. Elle montre un excellent état de conservation et présente plusieurs nouveautés, jusqu'alors inconnues en Helvétie romaine: le réseau en nid d'abeilles, les masques de théâtre et la représentation de Bacchus et d'Ariane. Cette dernière, bien que déjà connue dans notre région, ne nous était parvenue que par les dessins d'une mosaïque découverte au XVIII^e siècle à Avenches et détruite au siècle dernier. La mosaïque de la venatio correspond, de par sa taille, à la plus grande mosaïque conservée pour l'instant en Suisse. Elle possède un schéma géométrique probablement originaire de Vienne (Isère, France) qui intègre une seule scène de venatio aux parallèles les plus proches découverts à Reims (Marne, France), d'où son importance supplémentaire²³⁶.

Le laraire est un témoignage capital puisqu'il correspond en premier lieu à l'ensemble des divinités auxquelles se consacraient les occupants de la villa. D'autre part, il provient d'un ensemble clos scellé par

une couche d'incendie avec tous les objets en relation avec l'utilisation de la pièce. Enfin, il atteste pour la première fois en Helvétie romaine la pratique d'un culte égyptien privé, associé en l'occurrence avec des divinités romaines.

L'abondance du matériel métallique (env. 600 objets au total) met par ailleurs en évidence l'un des aspects luxueux que possédait la villa, tout comme les peintures murales (près de 45 000 fragments), témoins indispensables tant pour les restitutions en élévation des structures que pour l'analyse des choix décoratifs que les différents propriétaires s'étaient fixés.

Enfin, le bâtiment annexe (horreum?) et le tronçon de mur découverts à l'extérieur du complexe résidentiel laissent à penser que d'autres structures, appartenant peut-être à la pars rustica pourraient se développer plus au sud dans la plaine de la Broye.

Conclusions

Ces premiers résultats donnent un aperçu de l'exceptionnelle richesse que renfermaient les ruines de la villa gallo-romaine de Vallon édifée dès la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. A cette période, quatre bâtiments distincts sont élevés selon des techniques de construction gauloises: au nord, la pars urbana à développement axial et symétrique; au sud, un bâtiment utilisé en partie pour des travaux domestiques (réservé aux communs?); à l'est, une construction annexe (bâtiment d'exploitation agricole?) et au centre, un petit édifice



Fig. 229 Vallon / Sur Dompierre. Vue partielle du bâtiment annexe et de son réseau de trous de poteaux internes

²³⁶ STERN, H., Recueil général des mosaïques de la Gaule, vol. 1, Province de Belgique, 1: Partie ouest, Paris, 1957 n° 38.

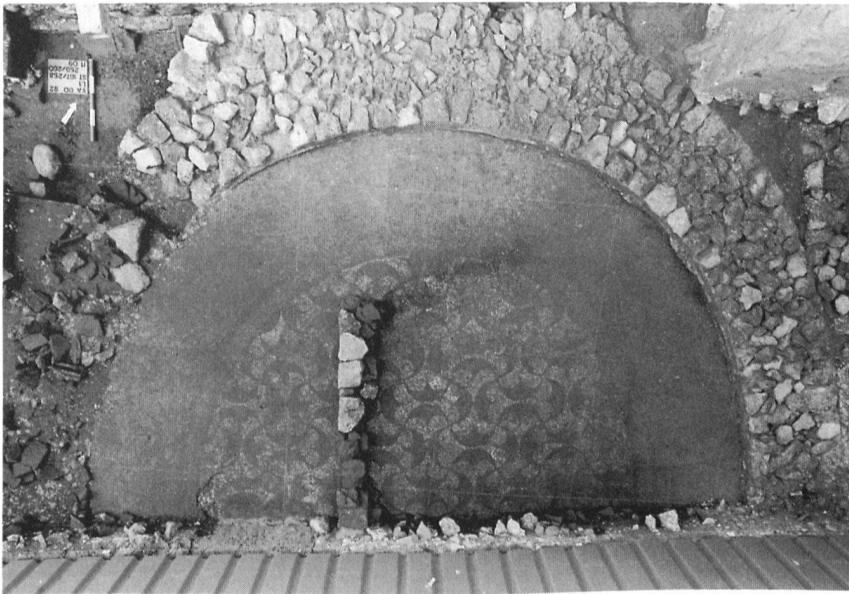


Fig. 230 Vallon / Sur Dompierre. Les restes de la construction tardive installée sur le pavement de l'abside

qui a été entièrement détruit durant la deuxième moitié du II^e siècle apr. J.-C. A cette période, un nouveau corps de bâtiment est élevé à l'aide de blocs en calcaire jaune du Jura. Cette nouvelle phase de construction correspond à un agrandissement de la pars urbana qui se présente désormais sous la forme d'un vaste complexe résidentiel en forme de L bordé d'un large portique continu. L'aile orientale de cet édifice sera doté, au cœur, d'un superbe pavement de mosaïque, dit «de Bacchus et Ariane». Au début du III^e siècle apr. J.-C., une seconde mosaïque (représentant une venatio) est installée dans l'aile nord de la pars urbana et plusieurs pièces sont chauffées par hypocaustes. Après 230 apr. J.-C., un

violent incendie semble être à l'origine d'une réduction de l'habitat (au nord) et de la création d'un mur de clôture établi au centre du jardin. Vers la fin du III^e siècle, la villa aura probablement été abandonnée par ses propriétaires, mais plusieurs foyers tardifs, installés dans les ruines de l'édifice, témoignent d'occupations sporadiques allant jusqu'au milieu du IV^e siècle de notre ère. L'aménagement tardif localisé dans l'abside de la grande pièce à mosaïque semble faire partie de cette période.

Par ailleurs, les nombreuses structures postérieures aux vestiges gallo-romains (trous de poteau, fosses) et les trois tombes reconnues sur la parcelle semblent indiquer que le site a été occupé sans interruption jus-



Fig. 231 Vallon / Sur Dompierre. Mosaïque de la venatio. Le pavement de l'abside



Fig. 232 Villaraboud / La Rietta. Apparition d'ossements humains dans le profil d'une excavation

qu'au Haut Moyen Age. Ces structures présentent dès lors un intérêt particulier puisqu'elles permettent d'établir un lien avec les premières occupations aux V^e-VI^e siècles de notre ère attestées sous l'une des plus anciennes églises du canton, l'église de Carignan²³⁷. Le village de Vallon, à l'avenir prometteur, pourrait donc voir prochainement un exceptionnel ensemble de mosaïques intégrées à une mise en valeur muséographique d'un des plus importants sites romains découverts au nord des Alpes.

F.S./S.R.

Nous remercions M. J. Mühlhauser de son aide précieuse pour la réalisation des prises de vue générales.

Broye

R?

Vesin

Russeyre

CN 1184, 556 795 / 184 550 / 490 m

Surveillance de travaux 1991

M. Daniel Pillonel d'Estavayer-le-Lac signale la découverte de vestiges repérés sur le tracé d'un collecteur d'eaux usées, au nord du village de Vesin. Une petite dépression a été observée à environ 60 cm sous le niveau du sol. Une succession de graviers et de couches de sable avec des séquences limoneuses organiques disposées horizontalement formaient la base de la fosse. Le reste du remplissage était essentiellement constitué d'une couche carbonneuse renfermant des galets, des charbons de bois, des nodules de terre cuite (torchis?), ainsi qu'un os indéterminé et un fragment de tuile.

A 60 m plus au sud, plusieurs ossements de bovidé dont un humérus et trois phalanges²³⁸, associés à de la tourbe, ont été ramassés sur les déblais de la même tranchée. La séquence stratigraphique de laquelle provenait ce matériel osseux n'était plus observable.

Mis à part la vidange de la fosse, aucune investigation n'a été entreprise, si bien qu'il est impossible de préciser la nature de ce site (habitat, artisanat?). Le fragment de tuile mis au jour dans la fosse s'apparente aux tegulae et nous incite à dater cette structure de l'époque romaine.

S.M.

Glâne

IND

Villaraboud

La Rietta

CN 1224, 559 780 / 167 680 / 751 m

Intervention de sauvetage 1990

Des travaux d'aménagement en bordure de la route communale, à quelque 30 m au NE de l'église, ont révélé les restes d'un squelette humain (fig. 232). L'inhumation est apparue dans le profil d'une excavation creusée par des machines de chantier. Seul subsistait en place le bras gauche du squelette en position repliée. Quelques os épars, certains appartenant au crâne, furent recueillis au pied du profil de l'excavation. Malheureusement, la plupart des ossements avaient disparu avant l'intervention des archéologues.

Le squelette reposait, manifestement en décubitus dorsal, à 60 cm de profondeur dans un niveau argileux. Orientée NW-SE, la sépulture paraissait isolée. Aucun aménagement particulier n'a été observé à la périphérie de la tombe. En l'absence de mobilier, l'inhumation n'a pu être datée.

P.A.V.

Sarine

HA?

Villarlod

Es Indivis

CN 1205, 569 210 / 171 785 / 1080 m

Prospection 1990

En 1982, M. Barras de Marly signalait la présence d'un petit ouvrage de fortification érigé en bordure ouest d'un replat situé sur le versant NW du Gibloux. Il s'agit d'un petit refuge délimité à l'est par un rempart long de 20 m et haut de 2,5 m, bordé à l'est d'un fossé et recoupant la crête des Indévis sur un axe N-S. A proximité, M. Barras découvrit quelques scories de fer.

Lors d'une vision locale (mai 1990), une petite éminence régulière (diamètre 12 m, hauteur 120 cm) a été repérée à environ 120 m à l'est du refuge. Il pourrait s'agir d'un tumulus.

S.M.

²³⁷ BUJARD, J., Mausolées et églises: apports récents de l'archéologie fribourgeoise. Le passé apprivoisé, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992 pp. 152-155.

²³⁸ Détermination Mme Jacqueline Studer du Museum d'Histoire Naturelle de Genève à laquelle nous adressons nos remerciements.



Sarine

MA, MOD

Villars-sur-Glâne et Posieux

Pont et chapelle de Ste-Apolline

CN 1205, 575 400 / 181 510 / 572 m

Analyse des maçonneries 1990

Sondages 1990, 1991

La restauration du pont et de la chapelle (fig. 233) a été réalisée en collaboration étroite entre le Maître de l'Oeuvre et le Service archéologique²³⁹. Le parti pris de maintenir le plus possible la substance originale²⁴⁰ a limité les recherches dans le sous-sol au strict minimum: la recherche des anciens niveaux de sol et la définition de leur nature. L'accent a été mis sur l'analyse des maçonneries, impliquant un relevé intégral au pierre à pierre à l'échelle 1:20²⁴¹ du pont et de la chapelle (fig. 234).

Les sondages ont révélé deux niveaux de pavages de galets sur la rive

droite: le plus récent est lié au pont actuel et le recouvrait encore en partie, le plus ancien est antérieur (fig. 235). Le second pavage a été complété sur le pont, dont la voûte avait en partie été mise à nu par le passage d'engins agricoles. La restitution a été si bien exécutée, qu'il est actuellement difficile de distinguer les parties neuves de celles d'origine (fig. 236). Le substratum molassique est apparu directement sous la chaussée de la rive gauche. L'analyse des maçonneries s'est avérée très complexe. Le pont actuel, étant la phase la plus récente²⁴², ne permet pas de lien chronologique entre la culée de la rive droite et celle de la rive gauche; de plus les mortiers étaient fortement altérés ou avaient disparu sous l'action des eaux de la Glâne.

La culée de la rive gauche, plaquée à la molasse, est formée de deux phases de construction antérieures au pont actuel. La première est cons-

Fig. 233 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Vue générale du pont et de la chapelle du nord en 1913 (Cliché E. Lorson, FA)

²³⁹ Nous transmettons ici nos plus vifs remerciements aux Maîtres de l'Ouvrage, les communes de Posieux et de Villars-sur-Glâne et la paroisse de Villars-sur-Glâne, pour leur remarquable restauration.

²⁴⁰ Le maintien de la substance d'origine a été envisagé dès le départ par M. R. Pilloud, ingénieur, chargé de la direction des travaux. Nous tenons à lui transmettre toutes nos félicitations et le remercions pour sa collaboration et son intérêt pour nos recherches.

²⁴¹ Les relevés au pierre à pierre ont été réalisés par M. W. Trillen du Service archéologique, que nous remercions pour sa rapidité et sa précision.

²⁴² Les réfections postérieures ne seront pas décrites ici, n'apportant pas de renseignements utiles pour la compréhension de l'ensemble.

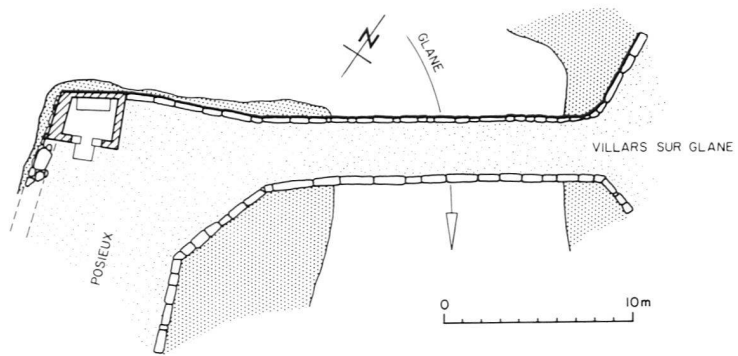
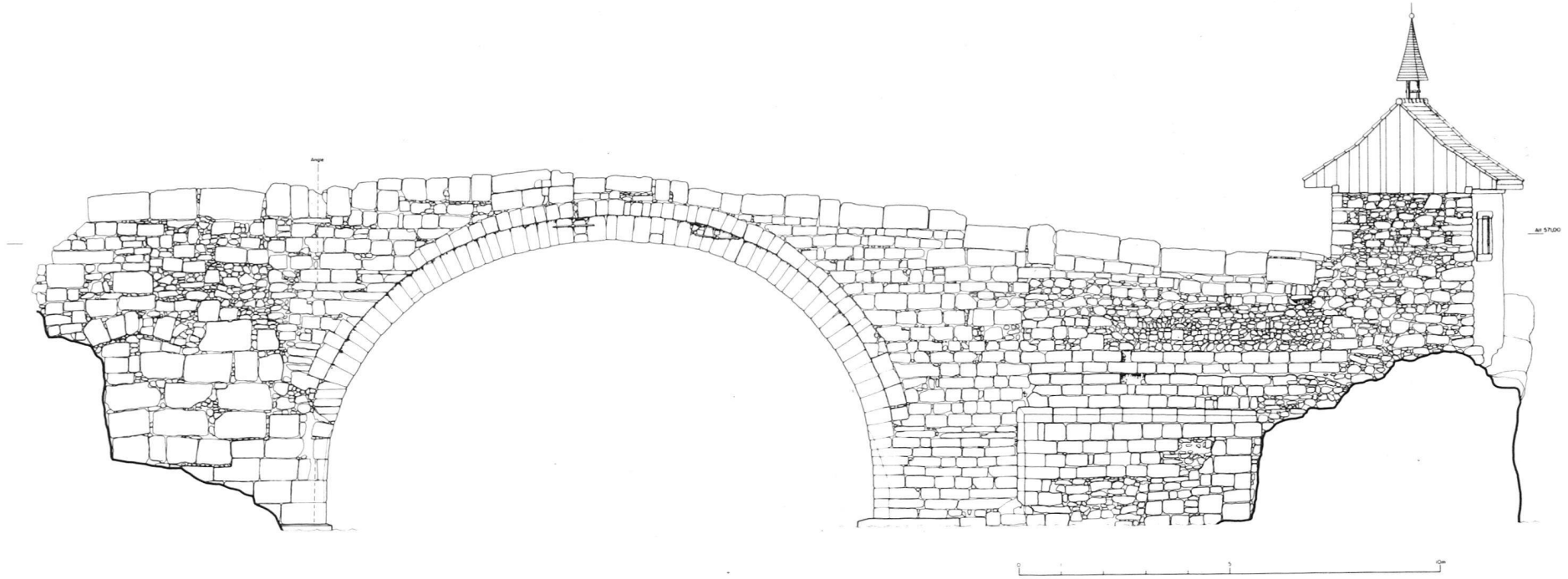


Fig. 234a Villars-sur-Glâne et Posieux /
Ste-Apolline. Élévation du côté
amont (1:150)

Fig. 234b Villars-sur-Glâne et Posieux /
Ste-Apolline. Plan de situation
(1:400)

tituée d'un grand appareil de tuf, très régulier et la seconde, composée des mêmes matériaux, est moins régulière dans son appareil. Dans sa partie supérieure, le départ d'une arche ou le support d'un bras de force est conservé. Ces deux phases sont très différentes des trois phases de la culée de la rive droite. Les deux premières phases, comme celles de la rive droite, sont construites en tuf, mais les carreaux sont plus petits. L'appareil de la première phase présente des irrégularités²⁴³. Celui de la deuxième est très régulier et, comme pour la rive droite, l'amorce d'une arche ou l'appui de bras de force y sont conservés (fig. 237). La troisième, liée à la première chapelle et constituée de galets et boulets, marque un net changement. Elle est contemporaine au premier pavage.

Le pont actuel est construit en grande partie en tuf; seules les parties inférieures de ses culées et quelques claveaux de la clef de voûte sont en grès. Les claveaux de tuf de son arche sont marqués, dans l'intrados, de barres verticales (de une à dix) destinées à guider l'assemblage (fig. 238). Des tirants de fer renforcent l'arche, dont la portée a été réduite par la construction d'une nouvelle culée sur la rive droite, empiétant de 3,4 m dans le lit de la rivière. Les travaux ultérieurs n'ont pas modifié l'aspect du pont. Il s'agit de réfections des parapets et de la chaussée, et de rejointoyages.

La chapelle présente deux grandes phases de construction. La plus ancienne, de galets et de boulets, est assez bien conservée sur les murs nord et ouest, côté rivière, mais il ne



Fig. 235 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Les anciens pavages de la rive droite

reste que les fondations des deux autres faces. Cette première phase est liée au premier pavage et à un garde-fou longeant la chaussée de la rive droite à l'ouest. Elle a été détruite par un incendie. La seconde chapelle a été érigée sur les fondations de la précédente, avec un léger décalage à l'est et au sud pour en redresser l'angle. Sa façade principale (fig. 239) et son mur oriental sont en carreaux de



Fig. 236 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Pavage restitué sur le pont

²⁴³ La culée du pont actuel masque le lien entre les parties amont et aval des phases antérieures. L'aspect de la première phase diffère de l'amont à l'aval, peut-être s'agit-il d'étapes différentes.



Fig. 237 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Culée de la rive droite, côté amont, amorce d'une voûte ou appui d'un bras de force

molasse et en tuf. Elle n'a subi que peu de transformations depuis. Une fenêtre a été murée à l'est (fig. 240) et un retable de bois y a été installé en 1680.

La datation de ces phases de construction est délicate²⁴⁴. Le pont et la chapelle s'insèrent dans un tracé routier très ancien reliant la région lémanique au bassin du Rhin par la rive gauche de la Sarine. Ces éléments, classés d'importance nationale par l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse²⁴⁵, ont probablement une origine antique, si ce n'est préhistorique²⁴⁶. Aucun indice ne permet de dater l'une des phases de construction à l'époque romaine. A cette époque le passage de la rivière se faisait probablement par un gué situé en aval du pont²⁴⁷. L'aspect des premières culées (phases 1 et 2) est médiéval. Elles correspondent à un pont d'une portée de 17,4 m (14 m actuellement). S'il n'est pas exclu que le pont actuel ait été précédé d'un pont de pierres, l'hypothèse d'un pont de bois paraît plus plausible. La construction du pont actuel n'est pas antérieure au XVI^e ou au XVII^e siècle²⁴⁸. En effet, l'emploi du grès est rare à Fribourg et dans ses environs au Moyen Age et l'aspect des maçonneries est comparable à celles des ponts du Milieu (1720) et de St-Jean (1746) à Fribourg. La première mention de la chapelle remonte à 1147²⁴⁹, mais aucun élément ne permet d'attribuer cette date aux fondations de la première chapelle. L'apparence des maçonneries est médiéval, et ces dernières sont liées à la troi-



Fig. 238 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Marques d'assemblage des claveaux du pont actuel

sième phase de construction de la culée de la rive droite. La date de 1566 correspond bien à la reconstruction de la chapelle suite à son incendie. L'aspect des maçonneries et surtout la taille de la molasse sont tout à fait typiques pour l'époque. Les objets découverts à l'intérieur ne sont pas antérieurs à cette période. En plus des monnaies, il convient de signaler de nombreuses dents cariées, Ste-Apolline ayant la réputation de guérir les maux de dents.

L'analyse archéologique du pont et de la chapelle de Ste-Apolline a apporté des précisions sur les diverses phases de construction, mais elles n'ont pas levé le voile sur leurs origines. Une fouille exhaustive aurait peut-être apporté quelques précisions, pour autant que des objets datables aient été mis en corrélation avec l'une ou l'autre phase de construction, ce qui n'est pas certain. Il

Fig. 239 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Façade de la chapelle après enlèvement du crépi de ciment



²⁴⁴ Une étude historique des sources pourrait apporter certaines précisions.

²⁴⁵ MARGAIRAZ, L. et DEWARRAT, J.-P., Chemin d'hier, patrimoine d'aujourd'hui en Pays de Fribourg; Sainte-Apolline: des Gallo-Romains à la RN 12, La Liberté du 3 août 1990.

²⁴⁶ La proximité du site de Châtillon-sur-Glâne, un éperon barré occupé dès le premier âge du Fer, renforce cette hypothèse. De plus, ce site est décrit comme étant un point de rupture de charge, la Sarine n'étant pas navigable en amont (ASSPA 66, 1983 pp. 161-188.).

²⁴⁷ AEBISCHER, P., RHS X, fasc. 2, 1930 p. 181.

²⁴⁸ Voir note 245.

²⁴⁹ WAEBER, L., Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg, 1957 p. 168.



Fig. 240 Villars-sur-Glâne et Posieux / Ste-Apolline. Mur occidental de la chapelle, fenêtre murée

était de loin préférable de maintenir la substance historique et l'aspect d'origine d'un des plus beaux ponts de la région.

G.B.

Glâne PRO, R, HM, MA

Villaz-St-Pierre

La Villaire

CN 1204, 563 200 / 174 400 / 726 m

Fouilles de sauvetage 1989, 1990 et 1992

L'agrandissement du cimetière attenant à l'église et le projet de construction de plusieurs bâtiments périphériques au lieu dit La Villaire ont nécessité la mise sur pied de trois campagnes de sauvetage entre 1989 et 1992. Les recherches devaient révéler une vaste aire funéraire médiévale ainsi qu'un bâtiment romain associé à divers aménagements. Le programme de sauvetage porta sur les zones directement menacées par les futures constructions, à savoir les extrémités SW et NE du site archéologique.

D'anciennes découvertes avaient permis d'orienter quelque peu les recherches sur le contenu archéologique de la zone située en bordure d'une vaste terrasse dominant la Glâne: plusieurs tombes (certaines avec mobilier du Haut Moyen Age) ainsi que des tuiles romaines y avaient en effet été signalées au début du siècle.

Les fouilles récentes témoignaient de la haute antiquité du lieu en livrant des tessons protohistoriques. Cependant aucune trace d'aménagement anthropique correspondant à cette phase d'occupation n'a été mise en évidence dans la zone explorée.

L'époque romaine était par contre nettement mieux représentée. Comme pouvaient le laisser supposer les indices toponymiques (Villaz, La Villaire, du latin villa), l'existence d'un établissement gallo-romain à cet endroit a été confirmée par la découverte d'un édifice thermal. S'engageant sous le cimetière actuel, la construction n'a été que partiellement explorée. La partie visible (l'extrémité méridionale du bâtiment) mesurait 14 m et laissait apercevoir six locaux dont l'un comportait un bassin d'eau froide et un autre un hypocauste. Le bâtiment a connu deux phases d'agrandissement. Courant sous la construction, un drainage dirigeait les eaux de ruissellement vers la pente. Divers aménagements périphériques (fossé, chemin d'accès) ont été repérés à proximité. Le mobilier associé à ces vestiges indique une occupation de l'établissement du I^{er} au IV^e siècle apr. J.-C. (la monnaie la plus récente date entre 383 et 388 apr. J.-C.). Le corps d'habitation principal de la villa est probablement à rechercher sous l'église et le cimetière actuels.

Au cours des siècles qui suivirent, le site fut fréquenté de manière continue. Une vaste nécropole qui a perduré jusqu'à 1840, date d'édification de l'église actuelle, s'est en effet substituée à l'établissement romain. A ce jour, quelque 700 tombes ont été dégagées. Les recoupements et les superpositions de tombes, notamment dans la partie nord de la nécropole, attestent une longue durée d'utilisation de l'aire funéraire. L'extension exacte de cette nécropole reste néanmoins inconnue, car seule sa limite méridionale a pour l'instant été repérée. La plupart des sépultures étaient orientées NW-SE et les squelettes reposaient en décubitus dorsal. Plusieurs tombes renfermaient du mobilier (fibule discoïdale dorée, aumônière, collier de perles de verre (fig. 241), boucles de ceinture et de chaussures, scramasaxe, couteaux, etc.) se rattachant aux VI^e-VII^e siècles apr. J.-C. Les aménagements des tombes étaient relativement simples à l'exception d'une tombe qui était maçonnée.

La nécropole a été quelque peu

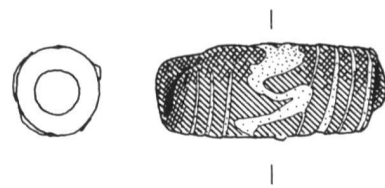


Fig. 241 Villaz-St-Pierre / La Villaire. Perle en pâte de verre (1:1)

Fig. 242 Villaz-St-Pierre / La Villaire. Fondations de l'ancienne église



perturbée lors de l'édification d'une ancienne église dont seule l'extrémité orientale a été dégagée. Des fondations doubles (fig. 242) (témoignage d'une réfection sans doute) s'appuyant en partie sur les murs ro-

mains ont été mises au jour sous le mur du cimetière actuel: elles correspondent manifestement au chœur de l'ancien sanctuaire dont la première mention écrite remonte à la seconde moitié du XII^e siècle.

P.A.V.